REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1887

NAPOLÉON BONAPARTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

III.

Si l'on regarde de près les contemporains de Dante et de Michel-Ange, on remarque qu'ils différaient de nous par le caractère encore plus que par l'esprit (2). Trois cents ans de police, de tribunaux

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

(2) On trouvera les textes et les faits à l'appui dans ma *Philosophie de l'art*, t. I, 2e partie, ch. IV. — D'autres analogies, qu'il serait trop long de développer, se rencontrent notamment en ce qui concerne l'imagination et l'amour. « Il avait quelque disposition à accepter le merveilleux, les pressentimens et même certaines communications mystérieuses entre les êtres... Je l'ai vu se passionner au murmure du vent, parler avec enthousiasme du mugissement de la mer, être tenté quelquefois de ne pas croire hors de toute vraisemblance les apparitions nocturnes; enfin, avoir du penchant pour certaines superstitions. » (Mme de Rémusat, I, 102, et III, 164.) — Meneval (III, 114) note « ses signes de croix involontaires à la révélation de quelque grand danger, à la découverte de quelque fait important. » — Pendant le consulat, le soir, dans un cercle de dames, il improvisait parfois et déclamait des « nouvelles » tragiques, à l'italienne, tout à fait dignes des conteurs du XVe et du XVIe siècle. (Bourrienne, VI, 387, donne une de ses improvisations. Cf. Mme de Rémusat, I, 102.) — Quant à l'amour, ses lettres à Joséphine pendant la campagne d'Italie sont un des meilleurs spécimens de la passion italienne et « font le plus piquant contraste avec la bonne grâce élégante et mesurée de son prédécesseur, M. de Beauharnais. » (Mme de Rémusat, I, 143.) — Ses autres amours, simplement physiques, sont trop difficiles à raconter; j'ai recueilli à ce sujet des détails oraux qui sont presque de première main et tout à fait authentiques. Il suffira de citer un texte déjà publié : « A entendre Joséphine, il n'avait aucun principe de morale : n'a-t-il

et de gendarmes, de discipline sociale, de mœurs pacifiques et de civilisation héréditaire ont amorti en nous la force et la fougue des passions natives; elles étaient intactes en Italie au temps de la renaissance; il y avait alors chez l'homme des émotions plus vives et plus profondes qu'aujourd'hui, des désirs plus véhémens et plus effrénés, des volontés plus impétueuses et plus tenaces que les nôtres; quel que fût dans l'individu le ressort moteur, orgueil, ambition, jalousie, haine, amour, convoitise, ou sensualité, ce ressort interne se tendait avec une énergie et se débandait avec une violence qui ont disparu. Elles reparaissent dans ce grand survivant du XVe siècle; le jeu de la machine nerveuse est pareil chez lui et chez ses ancêtres italiens; il n'y eut jamais, même chez les Malatesta et les Borgia, de cerveau plus sensitif et plus impulsif, capable de telles charges et décharges électriques, en qui l'orage intérieur fût plus continu et plus grondant, plus soudain en éclairs et plus irrésistible en chocs. Chez lui, aucune idée ne demeure spéculative et pure; aucune n'est une simple copie du réel, ou un simple tableau du possible; chacune est une secousse interne qui, spontanément et tout de suite, tend à se transformer en acte; chacune s'élance et se précipite vers son terme, et y aboutirait sans intervalle, si elle n'était contenue et réprimée de force (1). — Parfois l'éruption est si prompte que la répression n'arrive point à temps. Un jour, en Égypte (2), ayant à dîner plusieurs dames françaises, il a fait asseoir à ses côtés une jolie personne dont il vient de renvoyer le mari en France; subitement, il renverse sur elle une carafe d'eau, comme par mégarde, et, sous prétexte de réparer le désordre de la toilette mouillée, il l'entraîne avec lui dans son propre appartement, il y reste avec elle longtemps, trop longtemps, tandis que les convives, assis à table autour du dîner suspendu, attendent et se regardent. Un autre jour, à Paris, vers l'époque du concordat (3), il dit au séna-

pas séduit ses sœurs les unes après les autres? » — « ... Je ne suis pas un homme comme les autres, disait il lui-même, et les lois de morale ou de convenance ne peuvent être faites pour moi. » (Mme de Rémusat, I, 204, 206.) — Notez encore (II, 350) la proposition qu'il fait à Corvisart. — Ce sont partout les sentimens, les mœurs et la morale des grands personnages italiens aux alentours de l'an 1500.

(1) De Pradt, *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie*, p. 96. « L'empereur désire en concevant; sa pensée devient une passion en naissant. »

(2) Bourrienne, II, 298. — De Ségur, I, 426.

(3) Bodin, *Recherches sur l'Anjou*, II, 525. — *Souvenirs d'un nonagénaire*, par Besnard. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, article sur Volney. — Miot de Melito, I, 297. Il voulait adopter le fils de Louis et le faire roi d'Italie; Louis refusa, alléguant que « cette faveur si marquée donnerait une nouvelle vie aux bruits répandus dans le temps au sujet de cet enfant. » Là-dessus, Napoléon, exaspéré, « saisit le prince Louis par le milieu du corps et le jeta avec la plus grande violence hors de son appartement. » — *Mémorial*, 10 octobre 1816. Napoléon raconte qu'à la dernière conférence de Campo Formio, pour en finir avec les résistances du plénipotentiaire autrichien, il

teur Volney : « La France veut une religion. » Volney, sèchement et librement, lui riposte : « La France veut les Bourbons. » Sur quoi, il lance à Volney un tel coup de pied dans le ventre que celui-ci tombe sans connaissance et que, transporté chez un ami, il y reste malade, au lit, pendant plusieurs jours. — Nul homme plus irritable et si vite cabré ; d'autant plus que souvent il lâche exprès la bride à sa colère : car, débridée à propos et surtout devant témoins, elle imprime la terreur, elle extorque des concessions, elle maintient l'obéissance, et ses explosions, demi-calculées, demi-involontaires, le servent autant qu'elles le soulagent, dans la vie publique et dans la vie privée, avec les étrangers et avec les siens, auprès des corps constitués, avec le pape, les cardinaux, les ambassadeurs, avec Talleyrand, avec Beugnot, avec le premier venu (1), quand il a besoin de faire un exemple et de tenir « son monde en haleine. » — Dans le peuple et dans l'armée, on le suppose impassible ; mais, hors des batailles où il s'est fait un masque de bronze, hors des représentations officielles où il s'impose la dignité obligatoire, presque toujours chez lui l'impression se confond avec l'expression, le dedans déborde dans le dehors, son geste lui échappe et part comme un coup. A Saint-Cloud, surpris par Joséphine en flagrant délit de galanterie, il s'élance sur la malencontreuse interruptrice, de telle façon (2) « qu'elle a juste le temps de s'enfuir, » et, le soir encore, pour la mâter définitivement, il reste furieux, « il l'outrage de toutes les manières et casse les meubles qui se trouvent sous sa main. » Un peu avant l'empire, Talleyrand, grand mystificateur, a fait accroire à Berthier que le premier consul voulait prendre le titre de roi ; Berthier, empressé, traverse le salon rempli de monde, aborde le maître d'un air épanoui et « lui fait son petit compli-

s'est levé brusquement, il a saisi sur un guéridon un cabaret de porcelaine, il l'a brisé sur le parquet en disant : « C'est ainsi qu'avant un mois j'aurai brisé votre monarchie. » (Ce fait est contesté par Bourrienne.)

(1) Varnhagen d'Ense, *Ausgewählte Schriften*, III, 77 (audience publique du 22 juillet 1810). Napoléon parle d'abord à l'ambassadeur d'Autriche et à l'ambassadeur de Russie d'un air contraint, en s'imposant la politesse obligatoire ; mais il n'y peut tenir. « Rencontrant je ne sais quel personnage inconnu, il l'interrogea, le réprimanda, le menaça et le tint, pendant un temps assez long, dans un état de douloureux anéantissement Les assistans les plus proches, qui ne voyaient pas cette sortie sans quelque angoisse personnelle, assurèrent ensuite que rien ne motivait une telle furie, que l'empereur n'avait cherché qu'une occasion pour donner cours à sa mauvaise humeur, qu'il faisait cela de parti-pris, sur un pauvre diable, pour inspirer de l'épouvante aux autres et pour abattre d'avance toute velléité d'opposition. » — Cf. Beugnot, *Mémoires*, I, 380, 386, 387. — Ce mélange d'emportement et de calcul explique aussi sa conduite à Sainte-Hélène avec Hudson Lowe, ses diatribes effrénées et les insultes qu'il lance au gouverneur, comme des soufflets en plein visage. (W. Forsyth, *History of the captivity of Napoleon at Saint-Helena, from the letters and journals of sir Hudson Howe*, III, 306.)

(2) Mme de Rémusat, II, 46.

ment (1). » Au mot de roi, les yeux de Bonaparte s'allument; il met le poing sous le menton de Berthier et le pousse devant lui jusqu'à la muraille: « Imbécile, lui dit-il, qui vous a conseillé de venir ainsi m'échauffer la bile? Une autre fois, ne vous chargez plus de pareilles commissions. » — Voilà son premier mouvement, son geste instinctif, foncer droit sur les gens et les prendre à la gorge; à chaque page, sous les phrases écrites, on devine des sursauts et des assauts de cette espèce, la physionomie et les intonations de l'homme qui bondit, frappe et abat. Aussi bien, quand il dicte dans son cabinet, « il marche à grands pas (2), » et, « s'il est animé, » ce qui ne manque guère, « son langage est entremêlé d'imprécations violentes et même de juremens qu'on supprime en écrivant. » On ne les supprime pas toujours, et ceux qui ont lu en original les minutes de ses lettres sur les affaires ecclésiastiques (3) y rencontrent par dizaines les b.., les f... et les plus gros mots.

Nulle sensibilité plus impatiente. « En s'habillant (4), il jette à terre ou au feu la partie de son vêtement qui ne lui convient pas... Dans les jours de gala et de grand costume, il faut que les valets de chambre s'entendent entre eux, pour saisir le moment de lui ajuster quelque chose... Il arrache ou brise ce qui lui cause le plus léger malaise, et quelquefois le pauvre valet de chambre qui lui attire cette légère contrariété reçoit une preuve violente et positive de sa colère. » — Nulle pensée plus emportée par son propre cours. « Son écriture, » quand il essaie d'écrire, « est un assemblage de caractères sans liaison et indéchiffrables (5); la moitié

(1) *Ibid.*, I, 359. — *Les Cahiers de Coignet*, 191 : « Déjà, à Posen, je l'avais vu monter à cheval si en colère qu'il sauta par-dessus son cheval de l'autre côté et donna un coup de cravache à son écuyer. »

(2) Mme de Rémusat, I, 222.

(3) Notamment les lettres adressées au cardinal Consalvi et au préfet de Montenotte. (Ce renseignement m'est donné par M. d'Haussonville.) — Au reste, il prodigue les mêmes mots en conversation. Dans une tournée en Normandie, ayant mandé l'évêque de Séez, il lui dit publiquement : « Au lieu de fondre les partis, vous distinguez entre les constitutionnels et les inconstitutionnels. Misérable!.. Vous êtes un mauvais sujet, donnez votre démission sur l'heure. » — Aux grands-vicaires : « Quel est celui d'entre vous qui conduit votre évêque, lequel d'ailleurs n'est qu'une bête? » — On lui désigne M. Legallois, qui, dans les derniers temps, était absent. — « F.., où étiez-vous donc? — Dans ma famille. — Comment, avec un évêque qui n'est qu'une f... bête, êtes-vous si souvent absent? etc. » (D'Haussonville, IV, 176, et Rœderer, t. III.)

(4) Mme de Rémusat, I, 101; II, 338.

(5) *Ibid.*, I, 224. — M. de Meneval, I, 112, 347; III, 120: « A cause de la circonstance extraordinaire de son mariage, il voulut écrire de sa main à son futur beau-père (l'empereur d'Autriche). Ce fut une grande affaire pour lui. Enfin, après s'être beaucoup appliqué, il finit par écrire une lettre à peu près lisible. » — Encore Meneval fut-il obligé « de rectifier, sans que ses corrections fussent trop visibles, les caractères défectueux. »

des lettres manque aux mots; » s'il se relit, il ne peut pas se comprendre. Il finit par devenir presque incapable d'écrire une lettre autographe, et sa signature elle-même est un barbouillis. — Il dicte donc, mais si vite, que ses secrétaires peuvent à peine le suivre; dans les premiers jours de leur office, ils suent à grosses gouttes, et ne parviennent pas à noter la moitié de ce qu'il a dit. Il faut que Bourrienne, Meneval et Maret se fassent une sténographie; car jamais il ne répète une seule de ses phrases; tant pis pour la plume, si elle est en retard; tant mieux pour la plume, si une bordée d'exclamations et de jurons lui donne un répit pour se rattraper. — Nulle parole si jaillissante et déversée à si grands flots, parfois sans discrétion ni prudence, lors même que l'épanchement n'est ni utile ni digne: c'est que son âme et son esprit regorgent; sous cette poussée intérieure, l'improvisateur et le polémiste en verve (1) prennent la place de l'homme d'affaires et de l'homme d'état. « Chez lui, dit un bon observateur (2), parler est le premier besoin, et, sûrement, il met au premier rang des prérogatives du rang suprême de ne pouvoir être interrompu et de parler tout seul. » Même au conseil d'état, il se laisse aller, il oublie l'affaire qui est sur le tapis, il se lance à droite, à gauche, dans une digression, dans une démonstration, dans une invective, pendant deux heures, trois heures d'horloge (3), insistant, se répétant, déterminé à convaincre ou à vaincre, finissant par demander aux assistans s'il n'a pas raison, « et, dans ce cas, ne manquant jamais de trouver toute raison soumise à la sienne. » A la réflexion, il sait ce que vaut l'assentiment ainsi obtenu, et il montre son fauteuil en disant: « Convenez qu'on a bien facilement de l'esprit sur ce siège-là. » Mais cependant, il a joui de son esprit, il s'est livré à sa passion, et sa passion l'entraîne encore plus qu'il ne la conduit.

« J'ai les nerfs fort irritables, disait-il lui-même; et, dans cette disposition, si mon sang ne battait pas avec une continuelle lenteur, je courrais risque de devenir fou (4). » — Souvent la tension

(1) Par exemple, à Bayonne et à Varsovie (de Pradt); la scène outrageante et inoubliable qu'il fait, à son retour d'Espagne, à M. de Talleyrand (*Mémoires* inédits de M. X.., II, 365); l'insulte gratuite qu'il jette à la face de M. de Metternich, en 1813, comme dernier mot de leur entrevue. (*Souvenirs du feu duc de Broglie*, I, 230.) — Cf. ses confidences non moins gratuites et risquées à Miot de Melito, en 1797, et ses cinq conversations avec sir Hudson Lowe, rédigées aussitôt après par un témoin, le major Gorrequer. (W. Forsyth, I, 161, 200, 247.)

(2) De Pradt, préface, x.

(3) Pelet de la Lozère, p. 7. — Mollien, *Mémoires*, II, 222. — *Souvenirs du feu duc de Broglie*, I, 66, 69.

(4) M[me] de Rémusat, I, 121: « Je tiens de Corvisart que ses artères donnent un peu moins de pulsations que le terme moyen ordinaire chez les hommes. Il n'a jamais éprouvé ce qu'on appelle ordinairement un étourdissement. » — Chez lui, l'appareil nerveux est parfait dans toutes ses fonctions, incomparable pour recevoir, enregis-

des impressions accumulées est trop grande et aboutit à une convulsion physique. Chose étrange chez un tel homme de guerre et chez un tel homme d'état, « il n'est pas rare, quand il est ému, de lui voir répandre quelques larmes. » Lui qui a vu mourir des milliers d'hommes et qui a fait tuer des millions d'hommes, « il sanglote, » après Wagram, après Bautzen (1), au chevet d'un vieux compagnon mourant. « Je l'ai vu, dit son valet de chambre, après qu'il eut quitté le maréchal Lannes, pleurer pendant son déjeuner: de grosses larmes lui coulaient sur les joues et tombaient dans son assiette. » — Ce n'est pas seulement la sensation physique, la vue directe du corps sanglant et fracassé, qui le touche ainsi à vif et à fond ; une parole, une simple idée est un aiguillon qui pénètre en lui presque aussi avant. Devant l'émotion de Dandolo qui plaide pour Venise, sa patrie, vendue à l'Autriche, il s'émeut et ses paupières se mouillent (2). En plein conseil d'état (3), parlant de la capitulation de Baylen, sa voix se trouble, et « il s'abandonne à sa douleur jusqu'à laisser voir des larmes dans ses yeux.» — En 1806, au moment de partir pour l'armée, quand il dit adieu à Joséphine,

trer, combiner et répercuter. — Mais d'autres organes subissent le contre-coup et sont très susceptibles. » (De Ségur, VI, 15 et 16, note des docteurs Yvan et Mestivier, ses médecins.) « Il fallait chez lui, pour que l'équilibre se conservât, que la peau remplît toujours ses fonctions; dès que son tissu était serré par une cause morale ou atmosphérique,.. irritation, toux, ischurée. » De là son besoin de bains fréquens, prolongés et très chauds. « Le spasme se partageait ordinairement entre l'estomac et la vessie. Il éprouvait, lorsque le spasme se portait sur l'estomac, des toux nerveuses qui épuisaient ses forces morales et physiques. » Ce fut le cas depuis la veille de la bataille de la Moskowa jusqu'au lendemain de l'entrée à Moscou : « Toux continuelle et sèche, respiration difficile et entrecoupée; pouls serré, fébrile, irrégulier; l'urine bourbeuse, sédimenteuse, ne sortant que goutte à goutte, avec douleur; le bas des jambes et les pieds extrêmement œdématisés. » — Déjà, en 1806, à Varsovie, « après de violentes convulsions d'estomac, » il s'écriait, devant le comte de Lobau, « qu'il portait en lui le germe d'une fin prématurée et qu'il périrait du même mal que son père. » (De Ségur, IV, 82.) — Après la victoire de Dresde, ayant mangé d'un ragoût à l'ail, il est pris de si violentes tranchées qu'il se croit empoisonné et il rétrograde, ce qui cause la perte du corps de Vandamme, et, par suite, la débâcle de 1813. (*Mémoires* manuscrits de M. X.., récit de Daru, témoin oculaire.) — Cette susceptibilité des nerfs et de l'estomac est chez lui héréditaire et se manifeste dès la première jeunesse : un jour, à Brienne, mis en pénitence à genoux sur le seuil du réfectoire, « à peine eut-il ployé les genoux, qu'un vomissement subit et une violente attaque de nerfs le saisirent. » (De Ségur, I, 71.) — On sait qu'il est mort d'un squirre à l'estomac, comme son père Charles Bonaparte; son grand-père Joseph Bonaparte, son oncle Fesch, son frère Lucien et sa sœur Caroline sont morts du même mal ou d'un mal analogue.

(1) Meneval, I, 299. — Constant, *Mémoires*, V, 62. — De Ségur, VI, 114, 117.

(2) Le maréchal Marmont, *Mémoires*, I, 306. — Bourrienne, II, 119. « Hors du champ de sa politique, il était sensible, bon, accessible à la pitié. »

(3) Pelet de la Lozère, p. 7. — De Champagny, *Souvenirs*, p. 103. L'émotion avait été bien plus forte encore au premier moment. « Depuis près de trois heures, la fa-

son attendrissement devient une attaque de nerfs (1), et l'attaque est si forte qu'elle s'achève par un vomissement : « Il fallut l'asseoir, dit un témoin, lui faire prendre de l'eau de fleur d'oranger ; il répandait des larmes ; cet état dura un quart d'heure. » — Même crise des nerfs et de l'estomac, en 1808, quand il se décide à divorcer ; pendant toute une nuit, il s'agite et se lamente comme une femme ; il s'attendrit, il embrasse Joséphine, il est plus faible qu'elle : « Ma pauvre Joséphine, je ne pourrai jamais te quitter ! » Il la reprend dans ses bras, il veut qu'elle y reste, il est tout à la sensation présente. Il faut qu'elle se déshabille à l'instant, qu'elle se couche à côté de lui, et il pleure sur elle : « A la lettre, dit Joséphine, il baignait le lit de ses larmes. » — Évidemment, dans un organisme pareil, si puissant que soit le régulateur superposé, l'équilibre court risque de se rompre. Il le sait, car il sait tout de lui-même ; il se défie de sa sensibilité nerveuse, comme d'un cheval ombrageux ; dans les momens critiques, à la Bérézina, il repousse les nouvelles tristes dont elle pourrait s'alarmer, et il répète (2) à l'informateur qui insiste : « Pourquoi donc, monsieur, voulez-vous m'ôter mon calme ? » — Néanmoins, malgré ses précautions, deux fois, quand le péril s'est trouvé laid et d'espèce nouvelle, il a été pris au dépourvu ; lui, si lucide et si ferme sous les boulets, le plus audacieux des héros militaires et le plus téméraire des aventuriers politiques, deux fois, sous l'orage parlementaire ou populaire, il s'est manqué à lui-même. — Le 18 brumaire, dans le corps législatif, aux cris de « hors la loi, il a pâli, tremblé, il a paru perdre absolument la tête ;.. il a fallu l'entraîner hors de la salle ; même on a cru un instant qu'il allait se trouver mal (3). » — Après l'abdication de Fontainebleau, devant les imprécations et les fureurs qui l'accueillent en Provence, pendant quelques jours, son être moral semble dissous ; les instincts animaux remontent à la surface : il a peur, et ne songe pas à s'en cacher (4). Ayant emprunté l'uni-

tale nouvelle était entre ses mains ; il avait exhalé seul son désespoir. Il me fit appeler ;.. des cris plaintifs sortaient involontairement de sa poitrine. »

(1) Mme de Rémusat, I, 121, 342 ; II, 50 ; III, 61, 294, 312.

(2) De Ségur, V, 348.

(3) Yung, II, 329, 331. (Récit de Lucien, et rapport à Louis XVIII.)

(4) *Nouvelle relation de l'Itinéraire de Napoléon, de Fontainebleau à l'Ile d'Elbe, par le comte de Waldburg-Truchsess*, commissaire nommé par le roi de Prusse (1815), p. 22, 24, 25, 26, 30, 32, 34, 37. — Probablement les scènes violentes de l'abdication et la tentative qu'il avait faite à Fontainebleau pour s'empoisonner avaient déjà dérangé en lui l'équilibre ordinaire. Arrivé à l'Ile d'Elbe, il dit au commissaire autrichien Koller : « Quant à vous, mon cher général, je me suis montré cul-nud. » — Cf., dans Mme de Rémusat, I, 108, une de ses confidences à Talleyrand : il y marque avec crudité la distance qui, chez lui, sépare l'instinct naturel du courage voulu. — Ici et ailleurs, on démêle en lui un coin d'acteur ou même de bouffon italien ; M. de Pradt l'appelait « Jupiter Scapin. » Lire ses réflexions devant M. de Pradt, à

forme d'un colonel autrichien, la casquette du commissaire prussien et le manteau du commissaire russe, il ne se croit jamais assez déguisé. Dans l'auberge de la Calade, « il tressaille et change de couleur au moindre bruit ; » les commissaires, qui montent plusieurs dans sa chambre, « le trouvent toujours en larmes. » Il les fatigue de ses inquiétudes et de ses irrésolutions, » dit que le gouvernement français veut le faire assassiner en route, refuse de manger à table par crainte de poison, songe à s'échapper par la fenêtre. Cependant, il s'épanche et bavarde à l'infini, sur son passé, sur son caractère, sans retenue, sans décence, trivialement, en cynique et en détraqué ; ses idées se sont débandées et se poussent les unes les autres, par attroupemens, comme une populace anarchique et tumultuaire ; il ne redevient leur maître qu'au terme du voyage, à Fréjus, lorsqu'il se sent en sûreté et à l'abri des voies de fait : alors seulement elles rentrent dans leurs cadres anciens, pour y manœuvrer en bon ordre, sous le commandement de la pensée souveraine qui, après une courte défaillance, a retrouvé son énergie et repris son ascendant.

IV.

Pour coordonner, diriger et maîtriser des passions si vives, il fallait une force énorme. Chez Napoléon, elle est un instinct d'une profondeur et d'une âpreté extraordinaire, l'instinct de se faire centre et de rapporter tout à soi, en d'autres termes, l'égoïsme, non pas inerte, mais actif et envahissant, proportionné à l'activité et l'étendue de ses facultés, développé par l'éducation et les circonstances, exagéré par le succès et la toute-puissance, jusqu'à devenir un monstre, jusqu'à dresser, au milieu de la société humaine, un *moi* colossal, qui incessamment allonge en cercle ses prises rapaces et tenaces, que toute résistance blesse, que toute indépendance gêne, et qui, dans le domaine illimité qu'il s'adjuge, ne peut souffrir aucune vie, à moins qu'elle ne soit un appendice ou un instrument de la sienne. — Déjà, dans l'adolescent et même dans l'enfant, cette personnalité absorbante était en germe. « Caractère dominant, impérieux, entêté, » disent les notes de Brienne (1). « Extrêmement porté à l'égoïsme, » ajoutent les notes de l'École militaire (2), « ayant beaucoup d'amour-propre, ambitieux, aspirant à tout, aimant la solitude, » sans doute parce que, dans une compa-

son retour de Russie : on dirait d'un comédien qui, ayant mal joué et fait fiasco sur la scène, rentre dans la coulisse, juge son rôle et mesure les impressions du public. (De Pradt, p. 219.)

(1) Bourrienne, I, 21.

(2) Yung, I, 125.

gnie d'égaux, il ne peut être maître et qu'il est mal à l'aise là où il ne commande pas. — « Je vivais à l'écart de mes camarades, dira-t-il plus tard (1); j'avais choisi, dans l'enceinte de l'école, un petit coin où j'allais m'asseoir pour rêver à mon aise. Quand mes compagnons voulaient usurper sur moi la propriété de ce coin, je la défendais de toute ma force; j'avais déjà l'instinct que ma volonté devait l'emporter sur celle des autres, et que ce qui me plaisait devait m'appartenir. » Remontant plus haut et jusqu'à ses premières années sous le toit paternel en Corse, il se peint lui-même comme un petit sauvage malfaisant, rebelle à tous les freins et dépourvu de conscience (2). « Rien ne m'imposait; je ne craignais personne; je battais l'un, j'égratignais l'autre, je me rendais redoutable à tous. Mon frère Joseph était battu, mordu, et j'avais porté plainte contre lui quand il commençait à peine à se reconnaître. » Excellent stratagème et qu'il ne se lassera jamais de répéter : ce talent d'improviser des mensonges utiles lui est inné; plus tard, homme fait, il s'en glorifie, il en fait l'indice et la mesure de « la supériorité politique, » et « il se plaît à rappeler qu'un de ses oncles, dès son enfance, lui a prédit qu'il gouvernerait le monde, parce qu'il avait coutume de mentir toujours (3). »

Notez ce mot de l'oncle : il résume l'expérience totale d'un homme de ce temps et de ce pays; voilà bien l'enseignement que donnait la vie sociale en Corse; par une liaison infaillible, la morale s'y adaptait aux mœurs. En effet, telle est la morale, parce que telles sont les mœurs dans tous les pays et dans tous les temps où la police est impuissante, où la justice est nulle, où la chose publique appartient à qui peut la prendre, où les guerres privées se déchaînent sans répression ni pitié, où chacun vit armé, où toutes les armes sont de bonne guerre, la feinte, la fraude et la fourberie, comme le fusil ou le poignard; c'était le cas en Corse au XVIII[e] siècle,

(1) M[me] de Rémusat, I, 267. — Yung, II, 109. De retour en Corse, il prend, d'autorité, le gouvernement de toute la famille. « On ne discutait pas avec lui, dit son frère Lucien; il se fâchait des moindres observations et s'emportait à la plus petite résistance; Joseph (l'aîné) même n'osait pas répliquer à son frère. »

(2) *Mémorial*, 27-31 août 1815.

(3) M[me] de Rémusat, I, 105. — Il n'y eut jamais de plus habile et plus persévérant sophiste, plus persuasif, plus éloquent pour se donner les apparences du bon droit et de la raison. De là ses dictées à Sainte-Hélène, ses proclamations, messages et correspondances diplomatiques, son ascendant par la parole, aussi grand que par les armes, sur ses sujets et sur ses adversaires, son ascendant posthume sur la postérité. — L'avocat, chez lui, est d'ordre aussi éminent que le capitaine et l'administrateur. Le propre de cette disposition est de ne jamais se soumettre à la vérité, mais de toujours parler ou écrire en vue de l'auditoire, *pour plaider une cause*. — Par ce talent, on crée des fantômes qui dupent l'auditoire; en revanche, comme l'auteur fait lui-même partie de l'auditoire, il finit par induire en erreur, non-seulement autrui, mais lui-même; c'est le cas de Napoléon.

comme en Italie au xve siècle. — De là les premières impressions de Bonaparte, semblables à celles des Borgia et de Machiavel; de là, chez lui, cette première couche de demi-pensées qui, plus tard, servira d'assise aux pensées complètes; de là tous les fondemens de son futur édifice mental et de la conception qu'il se fera de la société humaine. Ensuite, quand il aura quitté les écoles françaises, à chacun de ses retours et séjours, les mêmes impressions redoublées consolideront en lui la même idée finale. Dans ce pays, écrivent les commissaires français (1), « le peuple ne conçoit pas l'idée abstraite d'un principe » quel qu'il soit, intérêt social ou justice. « La justice ne se fait pas; cent trente assassinats ont été commis depuis deux ans... L'institution des jurés a ôté tout moyen de punir les crimes; jamais les preuves les plus fortes, l'évidence même, ne détermineront un jury, composé d'hommes du même parti ou de la même famille que l'accusé, à prononcer contre lui; » et, si l'accusé est du parti contraire, les jurés l'acquittent aussi pour ne pas encourir des vengeances, « tardives peut-être, mais toujours certaines. » — « L'esprit public est inconnu; » point de corps social, mais « une foule de petits partis, ennemis les uns des autres... On n'est point Corse sans être d'une famille, et par conséquent attaché à un parti; celui qui n'en voudrait servir aucun serait détesté de tous... Les chefs ont tous le même but, celui de se procurer de l'argent, quels que soient les moyens, et leur première attention est de s'entourer de créatures entièrement à leur disposition et de leur donner toutes les places... Les élections se font toutes en armes et toujours avec violence... Le parti triomphant use de son autorité pour se venger de celui qui l'a combattu, et multiplie les vexations, les injustices... Les chefs forment entre eux des ligues aristocratiques,.. et se tolèrent tous les abus. Ils n'exercent ni répartitions ni recouvremens (d'impôts), par ménagement des voix électorales, par esprit de parti et de parenté... Les douanes ne servent qu'à payer les parens et les amis... Les appointemens ne parviennent pas à leurs destinataires. La campagne est inhabitable faute de sécurité. Les paysans portent leur fusil jusqu'en labourant. On ne peut faire un pas sans une escorte; souvent il faut envoyer un détachement de cinq ou six hommes pour porter une lettre d'une poste à l'autre. » — Traduisez cet exposé général par les milliers d'événemens dont il est le sommaire; imaginez ces petits faits quotidiens racontés avec leurs circonstances sensibles, com-

(1) Yung, II, 111. (Rapport de Volney, commissaire de Corse, 1791.) — II, 287 (Mémoire pour faire connaître le véritable état politique et militaire de la Corse au mois de décembre 1790). — II, 270. (Dépêche du représentant Lacombe Saint-Michel, 10 septembre 1793.) — Miot de Melito, I, 131 et pages suivantes. (Il est commissaire pacificateur en Corse, en 1797 et 1801.)

mentés avec sympathie ou avec colère par des voisins intéressés (1) : tel est le cours de morale professé devant le jeune Bonaparte. — A table, l'enfant a écouté la conversation des grandes personnes, et, sur un mot, comme celui de l'oncle, sur une expression de physionomie, sur un geste admiratif ou sur un haussement d'épaules, il a deviné que le train courant du monde n'est pas la paix, mais la guerre, par quelles ruses on s'y soutient, par quelles violences on s'y pousse, par quels coups de main on y grimpe. Le reste du jour, abandonné à lui-même, à la nourrice Ilaria, à Saveria, la femme de charge, aux gens du peuple parmi lesquels il vagabonde, il entend causer les marins du port ou les bergers du domaine, et leurs exclamations naïves, leur franche admiration des embuscades bien dressées et des guet-apens heureux, enfoncent en lui, par une répétition énergique, les leçons qu'il a déjà prises à domicile. Ce sont là ses *leçons de choses*; à cet âge tendre, elles pénètrent, surtout quand le naturel s'y prête, et ici le cœur les accepte d'avance, parce que l'éducation rencontre en l'instinct un complice. — Aussi bien, dès les commencemens de la révolution, lorsqu'il se retrouve en Corse, il y prend tout suite la vie pour ce qu'elle y est, pour un combat à toutes armes, et, dans ce champ clos, il pratique (2), sans scrupules, plus librement que personne. S'il salue la justice et la loi, ce n'est qu'en paroles, et encore avec ironie ; à ses yeux, la loi est une phrase de code, la justice est une phrase de livre, et la force prime le droit.

Sur ce caractère déjà si marqué tombe un second coup de balancier qui le frappe une seconde fois de la même empreinte, et l'anarchie française grave dans le jeune homme les maximes déjà tracées dans l'enfant par l'anarchie corse ; c'est que, dans une société qui se défait, les leçons de choses sont les mêmes que dans une société qui n'est pas faite. — De très bonne heure, à travers le décor des théories et la parade des phrases, ses yeux perçans ont aperçu le

(1) Miot de Melito, II, 2. « Les partisans de la famille du premier consul... ne voyaient en moi que l'instrument de leurs passions, propre uniquement à les débarrasser de leurs ennemis, pour concentrer toutes les faveurs sur leurs protégés. »

(2) Yung, I, 220. (Manifeste du 31 octobre 1789.) — I, 265. (Emprunt à main armée dans la caisse du séminaire, 23 juin 1790). — I, 267, 269 (Arrestation du major d'artillerie M. de la Jaille et d'autres officiers ; projet pour s'emparer de la citadelle d'Ajaccio.) — II, 115. (Lettre à Paoli, 17 février 1792) : « Les lois sont comme la statue de certaines divinités qu'on voile en certaines occasions. » — II, 125. (Élection de Bonaparte comme lieutenant-colonel d'un bataillon de volontaires, 1er avril 1792.) La veille, il a fait enlever, par une troupe armée, l'un des trois commissaires départementaux, Murati, qui logeait chez les Peraldi, ses adversaires. Murati, saisi à l'improviste, est amené de force et séquestré chez Bonaparte, qui lui dit d'un air grave : « J'ai voulu que vous fussiez libre, entièrement libre ; vous ne l'étiez pas chez Peraldi. » — Son biographe corse (Nasica, *Mémoires sur la jeunesse et l'enfance de Napoléon*) juge cette action très louable.

fond vrai de la révolution, c'est-à-dire la souveraineté des passions libres et la conquête de la majorité par la minorité ; être conquérant ou être conquis : il faut opter entre ces ceux conditions extrêmes ; point de choix intermédiaire. Après le 9 thermidor, les derniers voiles sont déchirés, et, sur la scène politique, les instincts de licence et de domination, les convoitises privées, s'étalent à nu ; de l'intérêt public et du droit populaire, nul souci ; il est clair que les gouvernans sont une bande, que la France est leur butin, qu'ils entendent garder leur proie envers et contre tous, par tous les moyens, y compris les baïonnettes ; sous ce régime civil, quand il se donne au centre un coup de balai, il importe d'être du côté du manche. — Dans les armées, surtout dans l'armée d'Italie, depuis que le territoire est délivré, la foi républicaine et l'abnégation patriotique ont fait place aux appétits naturels et aux passions militaires (1). Pieds nus, en haillons, avec quatre onces de pain par jour, payés en assignats qui n'ont point cours sur le marché, officiers et soldats veulent avant tout sortir de misère ; « les malheureux, après avoir soupiré trois ans au sommet des Alpes, arrivent à la terre promise ; ils veulent en goûter (2). » Autre aiguillon, l'orgueil exalté par l'imagination et le succès ; ajoutez-y le besoin de se dépenser. la fougue et le trop-plein de la jeunesse : ce sont presque tous de très jeunes gens, et ils prennent la vie à la façon gauloise ou française, comme une partie de plaisir et comme un duel. Mais se sentir brave et montrer qu'on l'est, affronter les balles par gaillardise et défi, courir d'une bonne fortune à une bataille et d'une bataille à un bal, s'amuser et se risquer à l'excès, sans arrière-pensée, sans autre objet que la sensation du moment (3), jouir de ses facultés surexcitées par l'émulation et le péril, ce n'est plus là se dévouer, c'est se donner carrière, et, pour tous ceux qui ne sont pas des étourdis, se donner carrière, c'est faire son chemin,

(1) Cf., sur ce point, les Mémoires du maréchal Marmont, I, 180, 196, les Mémoires de Stendhal sur Napoléon, le rapport de d'Antraigues (Yung, III, 170, 171), le *Mercure britannique* de Mallet-Dupan, et le premier chapitre de *la Chartreuse de Parme*, par Stendhal.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*. (Lettre de Napoléon au Directoire, 26 avril 1796.) — Proclamation du même jour : « Vous avez fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. »

(3) Stendhal, *Vie de Napoléon*, p. 151. « Les officiers les plus terre à terre étaient fous de bonheur d'avoir du linge blanc et de belles bottes neuves. Tous aimaient la musique ; beaucoup faisaient une lieue par la pluie pour venir occuper une place au théâtre de la Scala... Dans la triste situation où l'armée se trouva avant Castiglione et avant Arcole, tout le monde, excepté les officiers savans, fut d'avis de tenter l'impossible pour ne pas quitter l'Italie. » — Marmont, I, 296 : « Nous étions tous très jeunes,.. tous brillans de force, de santé, et dévorés par l'amour de la gloire... Cette variété dans nos occupations et nos plaisirs, cet emploi successif de nos facultés de corps et d'esprit, donnaient à la vie un intérêt et une rapidité extraordinaires. »

monter en grade, piller afin de devenir riche, comme Masséna, conquérir afin de devenir puissant, comme Bonaparte. — Sur ce terrain, entre le général et son armée, dès les premiers jours (1), l'entente est faite, et, après un an de pratique, elle est parfaite. De leurs actes communs, une morale se dégage, vague dans l'armée, précise dans le général ; ce qu'elle entrevoit, il le voit ; s'il pousse ses compagnons, c'est sur leur pente. Il ne fait que les devancer, lorsque, concluant tout de suite, il considère le monde comme un grand festin offert à tout venant, mais où, pour être bien servi, il faut avoir les bras longs, se servir le premier et ne laisser aux autres que ses restes.

Cela lui semble si naturel qu'il le dit tout haut, et devant des hommes qui ne sont pas ses familiers, devant Miot, un diplomate, devant Melzi, un étranger. « Croyez-vous, leur dit-il (2) après les préliminaires de Leoben, croyez-vous que ce soit pour faire la grandeur des avocats du Directoire, des Carnot, des Barras, que je triomphe en Italie? Croyez-vous aussi que ce soit pour fonder une république? Quelle idée! une république de trente millions d'hommes! Avec nos mœurs, vos vices! où en est la possibilité? C'est une chimère dont les Français sont engoués, mais qui passera avec tant d'autres. Il leur faut de la gloire, les satisfactions de la vanité; mais la liberté, ils n'y entendent rien. Voyez l'armée; les succès que nous venons de remporter, nos triomphes ont déjà rendu le soldat français à son véritable caractère. Je suis tout pour lui. Que le Directoire s'avise de vouloir m'ôter le commandement, et il verra s'il est le maître. Il faut à la nation un chef, un chef illustre par la gloire, et non pas des théories de gouvernement, des phrases, des discours d'idéologue auxquels les Français n'entendent rien... Quant à votre pays, monsieur de Melzi, il y a encore moins qu'en France d'élémens de républicanisme, et il faut encore moins de façons avec lui qu'avec tout autre... Au reste, mon intention n'est nullement d'en finir si promptement avec l'Autriche. La paix n'est pas dans mon intérêt. Vous voyez ce que je suis, ce que je puis maintenant en Italie. Si la paix est faite, si je ne suis plus à la tête de cette armée que je me suis attachée, il me faut

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, Proclamation du 27 mars 1796 : « Soldats, vous êtes nus, mal nourris; le gouvernement vous doit beaucoup; il ne peut rien vous donner... Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde; de riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. » — Proclamation du 26 avril 1796 : « Amis, je vous la promets, cette conquête! » — Cf., dans les Mémoires de Marmont, la façon dont Bonaparte joue le rôle de tentateur, en offrant à Marmont, qui refuse, l'occasion de voler une caisse.

(2) Miot de Melito, I, 154. (En juin 1797, dans les jardins de Montebello.) « Telles sont la substance et les expressions les plus remarquables de cette longue allocution dont j'ai consigné et conservé le souvenir. »

renoncer à ce pouvoir, à cette haute position où je me suis placé, pour aller faire ma cour au Luxembourg à des avocats. Je ne voudrais quitter l'Italie que pour aller jouer en France un rôle à peu près semblable à celui que joue ici, et le moment n'est pas encore venu : la poire n'est pas mûre. » — Attendre que la poire soit mûre, mais ne pas souffrir que, dans l'intervalle, un autre la cueille, tel est le motif vrai de sa fidélité politique et de ses proclamations jacobines : « Un parti lève la tête en faveur des Bourbons ; je ne veux pas contrarier à son triomphe. Je veux bien un jour affaiblir le parti républicain, mais je veux que ce soit à mon profit, et non pas à celui de l'ancienne dynastie. En attendant, il faut marcher avec les républicains, » avec les pires, avec les scélérats qui vont purger les cinq cents, les anciens et le Directoire lui-même, puis rétablir en France le régime de la Terreur. — Effectivement, il coopère au 18 fructidor et, le coup fait, il explique très clairement pourquoi il y a pris part : « N'allez pas croire (1) que ce soit par conformité d'idées avec ceux que j'ai appuyés. Je ne voulais pas du retour des Bourbons, surtout ramenés par l'armée de Moreau et par Pichegru... Définitivement, je ne veux pas du rôle de Monk ; je ne veux pas le jouer et je ne veux pas que d'autres le jouent... Quant à moi, mon cher Miot, je vous le déclare, je ne puis plus obéir ; j'ai goûté du commandement et je ne saurais y renoncer. Mon parti est pris ; si je ne puis être le maître, je quitterai la France. » — Point de milieu pour lui entre les deux alternatives. De retour à Paris, il songe « à renverser le Directoire (2), à dissoudre les conseils, à se faire dictateur ; » mais, ayant vérifié que les chances de réussite sont trop faibles, « il ajourne son dessein » et se rejette vers le second parti. « Son expédition d'Égypte n'a pas d'autre motif (3). » — Que, dans l'état présent de la

(1) Miot de Melito, I, 184. (Conversation avec Bonaparte, le 18 novembre 1797, à Turin) : « Je restai pendant une heure tête-à-tête avec le général. Je vais retracer exactement, d'après les notes que j'ai prises dans le temps, notre conversation. »

(2) Mathieu Dumas, *Mémoires*, III, 156. « Il est certain qu'il en eut la pensée dès ce moment, et examina sérieusement les obstacles, les moyens et les chances de succès. » (Mathieu Dumas cite à l'appui le témoignage de Desaix, qui était dans l'entreprise) : « Il paraît que tout était prêt, lorsque Bonaparte jugea que les circonstances n'étaient pas mûres et que les moyens n'étaient pas suffisans. » — De là son départ. « Il voulait se soustraire à la domination et aux caprices de ces méprisables dictateurs, et ceux-ci voulaient se débarrasser de lui, parce que sa gloire militaire et son influence sur l'armée leur faisaient ombrage. »

(3) Larevellière-Lepaux (l'un des cinq directeurs en exercice), *Mémoires*, II, 340 : « Tout ce que cette entreprise a de véritable grandeur, comme tout ce qu'elle peut avoir de téméraire et d'extravagant, soit dans sa conception, soit dans son exécution, appartient entièrement à Bonaparte. *L'idée n'en était jamais venue au Directoire, ni à aucun de ses membres...* Son ambition et son orgueil ne pouvaient supporter l'alternative de ne plus être en évidence, ou d'accepter un emploi qui, si éminent qu'il fût, l'eût toujours placé sous les ordres du Directoire. »

France et de l'Europe, l'expédition soit contraire à l'intérêt public, que la France se prive de sa meilleure armée et offre sa plus grande flotte à une destruction presque certaine, peu importe, pourvu que, dans cette aventure énorme et gratuite, Bonaparte trouve l'emploi dont il a besoin, un large champ d'action et les victoires retentissantes qui, comme des coups de trompette, iront par-delà les mers renouveler son prestige : à ses yeux, la flotte, l'armée, la France, l'humanité n'existent que pour lui et ne sont faites que pour son service.— Si, pour le confirmer dans cette persuasion, il faut encore une leçon de choses, l'Égypte la fournira ; là, souverain absolu, à l'abri de tout contrôle, aux prises avec une humanité inférieure, il agit en sultan et il s'accoutume à l'être (1). A l'endroit de l'espèce humaine, ses derniers scrupules tombent : « Je me suis surtout dégoûté de Rousseau, dira-t-il plus tard, depuis que j'ai vu l'Orient : l'homme sauvage est un chien (2), » et, dans l'homme civilisé, on retrouve à fleur de peau l'homme sauvage : si le cerveau s'est dégrossi, les instincts n'ont pas changé. Au premier comme au second, il faut un maître, un magicien qui subjugue son imagination, qui le discipline, qui l'empêche de mordre hors de propos, qui le tienne à l'attache, le soigne et le mène à la chasse : obéir est son lot ; il ne mérite pas mieux et n'a pas d'autre droit.

Devenu consul, puis empereur, il applique en grand la théorie, et, sous sa main, l'expérience fournit chaque jour à la théorie de nouvelles vérifications. — A son premier geste, les Français se sont prosternés dans l'obéissance, et ils y persistent comme dans leur condition naturelle, les petits, paysans et soldats, avec une fidélité animale, les grands, dignitaires et fonctionnaires, avec une servilité byzantine. — De la part des républicains, nulle résistance ; au contraire, c'est parmi eux qu'il a trouvé ses meilleurs instrumens de règne, sénateurs, députés, conseillers d'état, juges, administrateurs de tout degré (3). Tout de suite, sous leurs prêches de liberté et

(1) Mme de Rémusat, I, 142 : « Joséphine accusait fort le voyage d'Égypte d'avoir changé son humeur et développé le despotisme journalier dont elle a eu tant à souffrir depuis. »

(2) Rœderer, III, 461 (12 janvier 1803).

(3) Cf. *La Révolution*, II, 381. (Note I, sur la situation, en 1806, des conventionnels qui ont survécu à la révolution.) Par exemple, Fouché est ministre, Jean-Bon Saint-André préfet, Drouet (de Varennes) sous-préfet, Chepy (de Grenoble) commissaire général de police à Brest ; 131 régicides sont fonctionnaires ; parmi eux, on rencontre 21 préfets et 42 magistrats. — Quelquefois, le hasard d'un document conservé permet de saisir le type sur le vif. (*Bulletins hebdomadaires de la censure, années* 1810 *et* 1814, publiés par M. Thurot, dans la *Revue critique*, 1871) : « Saisie de 240 exemplaires d'un ouvrage obscène, imprimé pour le compte de M. Palloy, qui en était l'auteur. Ce Palloy eut quelque célébrité pendant la révolution ; c'était un des fameux patriotes du faubourg Saint-Antoine. L'Assemblée constituante lui avait concédé la propriété des terrains de la Bastille, dont il envoyait des pierres à toutes les com-

d'égalité, il a démêlé leurs instincts autoritaires, leur besoin de commander, de primer, même en sous-ordre, et, par surcroît, chez la plupart d'entre eux, les appétits d'argent ou de jouissance. Entre le délégué du comité de salut public et le ministre, préfet ou sous-préfet de l'empire, la différence est petite : c'est le même homme sous deux costumes, d'abord en carmagnole, puis en habit brodé. Si quelque puritain pauvre et rude, comme Cambon ou Baudot, refuse d'endosser l'uniforme officiel, si deux ou trois généraux jacobins, comme Lecourbe et Delmas, grondent contre les parades du sacre, Napoléon, qui sait leur portée d'esprit, peut les considérer comme des ignorans bornés et raidis dans une idée fixe. — Quant aux libéraux intelligens et cultivés de 1789, d'un mot il les remet à leur place : ce sont des « idéologues ; » en d'autres termes, leurs prétendues lumières sont des préjugés de salon et des imaginations de cabinet; « Lafayette est un niais politique, » éternelle « dupe des hommes et des choses (1). » — Reste, chez Lafayette et chez quelques autres, un détail embarrassant, je veux dire le désintéressement prouvé, le souci constant du bien public, le respect d'autrui, l'autorité de la conscience, la loyauté, la bonne foi, bref, les motifs beaux et purs. Napoléon n'accepte pas ce démenti donné à sa théorie; parlant aux gens, il leur conteste en face leur noblesse morale. « Général Dumas, dit-il brusquement à Mathieu Dumas (2), vous étiez de ces imbéciles qui croyaient à la liberté? — Oui, sire, j'étais et je suis encore de ceux-là. — Et vous avez travaillé à la révolution, comme les autres, par ambition? — Non, sire, et j'aurais bien mal calculé, car je suis précisément au même point où j'étais en 1790. — Vous ne vous êtes pas bien rendu compte de vos motifs; *vous ne pouviez pas être différent des autres; l'intérêt personnel est toujours là.* Tenez, voyez Masséna; il a acquis assez de gloire et d'honneurs, il n'est pas content, il veut être prince, comme Murat et Bernadotte; il se fera tuer demain pour être prince : c'est le mobile des Français. » — Là-dessus, son système est fait; les témoins compétens et qui l'ont fréquenté de plus près constatent

munes. — C'est un bon vivant qui a jugé à propos d'écrire, en très mauvais style, l'histoire fort sale de ses amours avec une fille du Palais-Royal. Il a consenti gaîment à la saisie, moyennant quelques exemplaires qu'on lui a laissés de sa joyeuse œuvre. Il professe une haute admiration et un vif attachement pour la personne de Sa Majesté, et il exprime ses sentimens d'une manière assez piquante, en style de 1789. »

(1) *Mémorial*, 12 juin 1816.

(2) Mathieu Dumas, III, 363 (4 juillet 1809, quelques jours avant Wagram). — Mme de Rémusat, I, 105 : « Je ne l'ai jamais vu admirer, je ne l'ai jamais vu comprendre une belle action. » — I, 179. Sur la clémence d'Auguste et sur le mot : *Soyons amis, Cinna,* voici son interprétation : « Je compris que cette action n'était que la feinte d'un tyran, et j'ai approuvé comme calcul ce que je trouvais puéril comme sentiment. »

son parti-pris. « Ses opinions sur les hommes, écrit M. de Metternich (1), se concentraient dans une idée qui, malheureusement pour lui, avait acquis dans sa pensée la force d'un axiome : il était persuadé que nul homme appelé à paraître sur la scène publique, ou engagé seulement dans les poursuites actives de la vie, ne se conduisait et ne pouvait être conduit que par l'intérêt. » Selon lui, on tient l'homme par ses passions égoïstes, par la peur, la cupidité, la sensualité, l'amour-propre, l'émulation (2); voilà ses ressorts quand il est de sens rassis et qu'il raisonne. De plus, on n'a pas de peine à le rendre fou; car il est imaginatif, crédule, sujet aux entraînemens : exaltez son orgueil et sa vanité, fabriquez-lui une opinion extrême et fausse de lui-même et d'autrui; vous pourrez le lancer, tête baissée, où il vous plaira. — Aucun de ces mobiles n'est digne d'un très grand respect, et des créatures ainsi faites sont la matière naturelle du gouvernement absolu, le tas d'argile qui attend la main du potier pour recevoir une forme. S'il y a dans le tas quelques parties dures, le potier n'a qu'à les broyer; il lui suffira toujours de pétrir ferme. — Telle est la conception finale dans laquelle Napoléon s'est ancré, et il s'y enfonce de plus en plus, si directe et si violente que soit la contradiction des faits palpables; rien ne l'en décrochera, ni l'énergie opiniâtre des Anglais, ni la douceur inflexible du pape, ni l'insurrection déclarée de l'Espagne, ni l'insurrection sourde de l'Allemagne, ni la résistance des consciences catholiques, ni la défection graduelle de la France; c'est que sa conception lui est imposée par son caractère (3) : il voit l'homme tel qu'il a besoin de le voir.

V.

Enfin, nous voici devant sa passion dominante, devant le gouffre intérieur que l'instinct, l'éducation, la réflexion, la théorie ont creusé en lui, et où s'engloutira le superbe édifice de sa fortune; je veux

(1) M. de Metternich, *Mémoires*, I, 241.— Mme de Rémusat, I. 93 : « Cet homme a été si *assommateur de toute vertu...* » — Mme de Staël, *Considérations sur la révolution française*, 4e partie, ch. 18. (Conduite de Napoléon avec M. de Melzi, pour le perdre dans l'opinion, à Milan, en 1805.)

(2) Mme de Rémusat, I, 106, II, 247, 336 : « Tous ses moyens de gouverner les hommes ont été pris parmi ceux qui tendent à les rabaisser... Il ne pardonnait à la vertu que lorsqu'il avait pu l'atteindre par le ridicule. »

(3) Presque tous ses faux calculs viennent de cette lacune, jointe à l'excès de l'imagination constructive. — Cf. De Pradt, p. 94 : « L'empereur est tout système, tout illusion, comme on ne peut manquer d'être quand on est tout imagination. Qui a voulu suivre sa marche l'a vu se créer une Espagne imaginaire, un catholicisme imaginaire, une Angleterre imaginaire, une finance imaginaire, une noblesse imaginaire, bien plus, une France imaginaire, et, dans ces derniers temps, un congrès imaginaire. »

parler de son ambition. Elle est le moteur premier de son âme et la substance permanente de sa volonté, si intime qu'il ne la distingue plus de lui-même et que parfois il cesse d'en avoir conscience. « Moi, disait-il (1) à Rœderer, je n'ai pas d'ambition; » puis, se reprenant et, avec sa lucidité ordinaire : « ou, si j'en ai, elle m'est si naturelle, elle m'est tellement innée, elle est si bien attachée à mon existence qu'elle est comme le sang qui coule dans mes veines, comme l'air que je respire. » — Plus profondément encore, il la compare à ce sentiment involontaire, irrésistible et sauvage, qui fait vibrer l'âme depuis sa plus haute cime jusqu'à sa racine organique, à ce tressaillement universel de tout l'être animal et moral, à cet élancement aigu et terrible qu'on appelle l'amour. « Je n'ai qu'une passion (2), qu'une maîtresse, c'est la France; je couche avec elle; elle ne m'a jamais manqué, elle me prodigue son sang, ses trésors; si j'ai besoin de 500,000 hommes, elle me les donne. » Que nul ne s'interpose entre elle et lui; que Joseph, à propos du couronnement, ne revendique pas sa place, même secondaire et future, dans le nouvel empire; qu'il n'allègue pas ses droits de frère (3). « C'est me blesser dans mon endroit sensible. » Il l'a fait; « rien ne peut effacer cela de mon souvenir. C'est comme s'il eût dit à un amant passionné qu'il a b.... sa maîtresse ou seulement qu'il espère réussir près d'elle. Ma maîtresse, c'est le pouvoir; j'ai trop fait pour sa conquête pour me la laisser ravir ou souffrir même qu'on la convoite. » — Aussi avide que jalouse, cette ambition, qui s'indigne à la seule idée d'un rival, se sent gênée à la seule idée d'une limite; si énorme que soit le pouvoir acquis, elle en voudrait un plus vaste; au sortir du plus copieux festin, elle demeure inassouvie. Le lendemain du couronnement, il disait à Decrès (4) : « Je suis venu trop tard, il n'y a plus rien à faire de grand; ma carrière est belle, j'en conviens; j'ai fait un beau chemin. Mais quelle différence avec l'antiquité! Voyez Alexandre : après avoir conquis l'Asie et s'être annoncé au peuple comme fils de Jupiter, à l'exception d'Olympias, qui savait à quoi s'en tenir, à l'exception d'Aristote et de quelques pédans d'Athènes, tout l'Orient le crut. Eh bien! moi, si je me déclarais aujourd'hui le fils du Père éternel et que j'annonçasse que je vais lui rendre grâces à ce titre, il n'y a pas de poissarde qui ne me sifflât sur mon passage. Les peuples sont trop éclairés aujourd'hui; il n'y a plus rien à faire. » — Pourtant, même dans ce haut domaine réservé et que vingt siècles de civilisation maintiennent inaccessible, il empiète encore, et le plus qu'il peut, par un détour, en mettant la main

(1) Rœderer, III, 495. (8 mars 1804.)
(2) *Ibid.*, III, 537. (11 février 1809.)
(3) *Ibid.*, III, 514. (4 novembre 1804.)
(4) Marmont, II, 242.

sur l'église, puis sur le pape; là, comme ailleurs, il prend tout ce qu'il peut prendre. — Rien de plus naturel à ses yeux : cela est de son droit parce qu'il est le seul capable. « Mes peuples d'Italie (1) doivent me connaître assez pour ne point devoir oublier que j'en sais plus dans mon petit doigt qu'ils n'en savent dans toutes leurs têtes réunies. » Comparés à lui, ils sont des enfans, « des mineurs, » les Français aussi, et aussi le reste des hommes. Un diplomate, qui l'a fréquenté longtemps et observé sous tous les aspects, résume son caractère dans ce mot définitif (2) : « Il se considérait comme un être isolé dans le monde, fait pour le gouverner et pour diriger tous les esprits à son gré. »

C'est pourquoi quiconque approche de lui doit renoncer à sa volonté propre et devenir un instrument de règne : « Ce terrible homme, disait souvent Decrès (3), nous a tous subjugués; il tient toutes nos imaginations dans sa main, qui est tantôt d'acier, tantôt de velours; mais on ne sait quelle sera celle du jour, et il n'y a pas moyen d'y échapper : elle ne lâche jamais ce qu'elle a une fois saisi. » Toute indépendance, même éventuelle et simplement possible, l'offusque : la supériorité intellectuelle ou morale en serait une, et, peu à peu, il l'écarte; vers la fin, il ne tolère plus auprès de lui que des âmes conquises et captives; ses premiers serviteurs sont des machines ou des fanatiques, un adorateur servile comme Maret, un gendarme à tout faire comme Savary (4). Dès le commencement, il a réduit ses ministres à l'état de commis; car il administre autant qu'il gouverne, et, dans chaque service, il conduit le détail aussi attentivement que l'ensemble; partant, pour chefs de service, il ne lui faut que des scribes attentifs, des exécutans muets, des manœuvres dociles et spéciaux, point de conseillers libres et sincères : « Je ne saurais que faire d'eux, » disait-il (5), « s'ils

(1) *Correspondance de Napoléon*, I. (Lettre au prince Eugène, 14 avril 1806.)

(2) M. de Metternich, I, 284.

(3) Mollien, III, 427.

(4) *Mémoires inédits de M. X...*, II, 49. (Excellens portraits des principaux agens, Cambacérès, Talleyrand, Maret, Cretet, Réal, etc.) Lacuée, directeur de la conscription, est un type parfait du fonctionnaire impérial. Ayant reçu le grand-cordon de la Légion d'honneur, il disait avec une ivresse d'enthousiasme : « Que deviendra la France sous un tel homme? Jusqu'à quel point de bonheur et de gloire ne la fera-t-il pas monter, pourvu toutefois qu'on sache tirer de la conscription 200,000 hommes tous les ans! Et, en vérité, avec l'étendue de l'empire, cela n'est pas difficile. » — De même Merlin de Douai : « Je n'ai jamais connu d'homme qui eut moins le sentiment du juste et de l'injuste; tout lui semblait bon et bien, étant la conséquence d'un texte de loi. Il était même doué d'une espèce de sourire satanique qui venait involontairement se placer sur ses lèvres,.. toutes les fois que l'occasion se présentait, en faisant l'application de son odieuse science, de conclure à la nécessité d'une rigueur, d'une condamnation quelconque. » — De même Defermon, en matière fiscale.

(5) Mme de Rémusat, II, 366; III, 46, II, 205, 210; III, 168.

n'avaient une certaine médiocrité de caractère ou d'esprit. » Quant à ses généraux, il reconnaît lui-même « qu'il n'aime à donner la gloire qu'à ceux qui ne peuvent pas la porter. » A tout le moins, il veut « être seul maître des réputations pour les faire ou les défaire à son gré, » selon ses besoins personnels ; c'est qu'un militaire trop éclatant deviendrait trop important ; il ne faut pas que le subordonné soit jamais tenté d'être moins soumis. A cela, les bulletins pourvoient par des omissions calculées, par des altérations, par des arrangemens : « Il lui arrive de garder le silence sur certaines victoires ou de changer en succès telle faute de tel maréchal. Quelquefois un général apprend par un bulletin une action qu'il n'a jamais faite ou un discours qu'il n'a jamais tenu. » S'il réclame, on lui enjoint de se taire, ou, en guise de dédommagement, on tolère qu'il pille, qu'il lève des contributions et s'enrichisse. Devenu duc ou prince héréditaire avec un demi-million ou un million de rente en terres, il n'en est pas moins assujetti ; car le créateur a pris ses précautions contre ses créatures : « Voilà des gens, dit-il (1), que j'ai faits indépendans ; mais je saurai bien les retrouver et les empêcher d'être ingrats. » En effet, s'il les a dotés magnifiquement, c'est en domaines découpés dans les pays conquis, ce qui lie leur fortune à sa fortune ; de plus, afin de leur ôter toute consistance pécuniaire, il les pousse exprès, eux et tous ses grands dignitaires, à la dépense : de cette façon, par leurs embarras d'argent, il les tient en laisse : « Sans cesse (2) nous avons vu la plupart des maréchaux, pressés par leurs créanciers, venir solliciter des secours, qu'il accordait selon sa fantaisie ou selon l'intérêt qu'il trouvait à s'attacher tel ou tel. » Aussi bien, par-delà l'ascendant universel que lui confèrent son pouvoir et son génie, il veut avoir sur chacun une prise personnelle, supplémentaire et irrésistible. En conséquence (3), « il cultive soigneusement chez les gens toutes les passions honteuses,.. il aime à apercevoir les côtés faibles pour s'en emparer, » la soif de l'argent chez Savary, la tare jacobine chez Fouché, la vanité et la sensualité chez Cambacérès, le cynisme insouciant et « la molle immoralité » chez Talleyrand, « la sécheresse de caractère » chez Duroc, la platitude courtisanesque chez Maret, « la niaiserie » chez Berthier ; il la fait remarquer, il s'en égaie et il en profite : « Là où il ne voit pas de vices, il encourage les faiblesses, et, faute de mieux, il excite la peur, afin de se trouver toujours et constamment le plus fort... Il redoute les liens d'affection, il s'efforce d'isoler chacun... Il ne vend ses faveurs qu'en éveillant l'inquiétude ; il pense que la vraie

(1) Mme de Rémusat, II, 278 ; II, 155.

(2) *Ibid.*, III, 275, II, 45. (A propos de Savary, son agent le plus intime) : « C'est un homme qu'il faut continuellement corrompre. »

(3) *Ibid.*, I, 109, II, 247, III, 366.

manière de s'attacher les individus est de les compromettre, et souvent même de les flétrir dans l'opinion... » — « Si Caulaincourt est compromis, disait-il après le meurtre du duc d'Enghien, il n'y a pas grand mal, il ne m'en servira que mieux. »

Une fois la créature saisie, qu'elle ne songe pas à s'échapper ou à lui dérober quelque chose d'elle-même : tout en elle lui appartient. Remplir son office avec zèle et succès, obéir ponctuellement dans un cercle tracé d'avance, c'est trop peu ; par-delà le fonctionnaire, il revendique l'homme : « Tout cela peut être, dit-il aux éloges qu'on lui en fait (1) ; mais il n'est pas à moi comme je voudrais qu'il le fût. » C'est le dévoûment qu'il exige, et, par dévoûment, il entend la donation irrévocable et complète « de toute la personne, de tous les sentimens, de toutes les opinions. » Selon lui, écrit un témoin (2), « nous devions abandonner jusqu'à la plus petite de nos anciennes habitudes pour n'avoir plus qu'une pensée : celle de son intérêt et de ses volontés. » — Pour plus de sûreté, ses serviteurs doivent éteindre en eux le sens critique : « Ce qu'il craint le plus, c'est que, près ou loin de lui, on apporte ou l'on conserve seulement la faculté de juger. » — « Sa pensée (3) est une ornière de marbre » de laquelle aucun esprit ne doit s'écarter. — Surtout que deux esprits ne s'avisent pas d'en sortir ensemble et du même côté ; leur concert, même inactif, leur entente, même privée, leur chuchotement presque muet, est une ligue, une faction, et, s'ils sont fonctionnaires, « une conspiration. » Avec une explosion terrible de colère et de menaces (4), il déclare à son retour d'Espagne, « que ceux qu'il a faits grands dignitaires et ministres cessent d'être libres dans leurs pensées et dans leurs expressions, qu'ils ne peuvent être que les organes des siennes, que, pour eux, la trahison a déjà commencé quand ils se permettent de douter, qu'elle est complète lorsque, du doute, ils vont jusqu'au dissentiment. » — Si, contre ses empiètemens continus, ils tâchent de se réserver un dernier asile, s'ils refusent de lui livrer leur for intérieur, leur foi de catholique ou leur honneur d'honnête homme, il s'étonne et s'ir-

(1) Mme de Rémusat, II, 142, 167, 245. (Paroles de Napoléon) : « Si j'ordonnais à Savary de se défaire de sa femme et de ses enfans, je suis sûr qu'il ne balancerait pas. » — Marmont, II, 194 : « Nous étions à Vienne en 1809. Davoust disait, parlant du dévoûment de Maret et du sien : Si l'empereur nous disait à tous les deux : « Il importe aux intérêts de ma politique de détruire Paris sans que personne en sorte et s'en échappe, » Maret garderait le secret, j'en suis sûr ; mais il ne pourrait pas s'empêcher de le compromettre cependant en faisant sortir sa famille. Eh bien ! moi, de peur de le laisser deviner, j'y laisserais ma femme et mes enfans. » (Ce sont là des bravades de servilité, des exagérations de parole, mais significatives.)

(2) Mme de Rémusat, II, 379.

(3) *Souvenirs du feu duc de Broglie*, I, 230. (Paroles de Maret, à Dresde, en 1813 ; probablement il répète un mot de Napoléon.)

(4) Mollien, II, 9.

rite. A l'évêque de Gand, qui, avec les soumissions les plus respectueuses, s'excuse de ne pas prêter un second serment contraire à sa conscience, il répond rudement (1) en tournant le dos : « Eh bien! monsieur, votre conscience n'est qu'une sotte! » — Portalis (2), directeur de la librairie, ayant reçu de son cousin, l'abbé d'Astros, communication d'un bref du pape, n'a point abusé de cette confidence, strictement privée; il a seulement recommandé à son cousin de tenir cette pièce très secrète et déclaré que, si elle devenait publique, il en prohiberait la circulation; par surcroît de précaution, il est allé avertir le préfet de police. Mais il n'a point dénoncé son cousin nominativement; il n'a point fait arrêter l'homme et saisir la pièce. Là-dessus, l'empereur, en plein conseil d'état, l'apostrophe en face : « avec ces regards qui traversent la tête (3), » il lui déclare qu'il a commis « la plus indigne des perfidies; » il le tient une demi-heure sous une grêle de reproches et d'outrages, et le chasse de sa présence, comme on ne chasse pas un laquais voleur. — Hors de sa fonction, comme dans sa fonction, le fonctionnaire doit se résigner à tout office, courir au-devant de toute commission. Si des scrupules l'arrêtent, s'il allègue des obligations privées, s'il ne veut pas manquer à la délicatesse ou même à la loyauté vulgaire, il encourt le mécontentement ou il perd la faveur du maître : c'est le cas de M. de Rémusat (4), qui ne se prête point à devenir son espion, son rapporteur, son dénonciateur pour le faubourg Saint-Germain, qui ne s'offre pas, à Vienne, pour faire causer Mme d'André, pour obtenir d'elle l'adresse de M. d'André, pour livrer M. d'André qu'on fusillera séance tenante; Savary, négociateur de la livraison, insistait sans se lasser et répétait à M. de Rémusat : « Vous manquez votre fortune, j'avoue que je ne vous comprends pas! » — Pourtant Savary lui-même, ministre de la police, exécuteur des plus hautes œuvres, machiniste en chef du meurtre du duc d'Enghien et du guet-apens de Bayonne, fabricant de faux billets de banque autrichiens pour la campagne de 1809 et de faux billets de banque russes pour la campagne de 1812 (5), Savary finit par se lasser : on le charge de trop sales besognes; si calleuse que soit sa conscience, il s'y ren-

(1) D'Haussonville, *l'Église romaine et le premier Empire*, IV, 190 et *passim*.

(2) *Ibid.*, III, 460 à 473. — Cf. sur la même scène, *Mémoires inédits de M. X...* (Il y était témoin et acteur.)

(3) Mot de Cambacérès. (M. de Lavalette, II, 154.)

(4) Mme de Rémusat, III, 184.

(5) *Mémoires inédits de M. X...*, III, 320. (Détails sur la fabrication des faux billets, par ordre de Savary, dans une maison isolée de la plaine de Montrouge. — Metternich, II, 358. (Paroles de Napoléon à M. de Metternich) : « J'avais tout prêts 300 millions de billets de la Banque de Vienne et je vous en inondais... Je vous remettrai les faux billets. » — *Ibid.*, Correspondance de M. de Metternich avec M. de Champagny à ce sujet (juin 1810).

contre un endroit sensible; il parvient à se découvrir des scrupules. C'est avec répugnance qu'il exécute, en février 1814, l'ordre de préparer secrètement une petite machine infernale, à mouvement d'horlogerie, pour faire sauter les Bourbons rentrés en France (1) : « Ah! disait-il en portant la main à son front, il faut convenir que l'empereur est parfois bien difficile à servir! »

S'il exige tant de la créature humaine, c'est que, pour le jeu qu'il joue, il a besoin de tout prendre : dans la situation qu'il s'est faite, il n'a pas de ménagemens à garder : « Un homme d'état (2), dit-il, est-il fait pour être sensible? N'est-ce pas un personnage complètement excentrique, *toujours seul d'un côté, avec le monde de l'autre?* » Dans ce duel sans trêve ni merci, les gens ne l'intéressent que par l'usage qu'il en peut faire; toute leur valeur pour lui est dans le profit qu'il en tire; son unique affaire consiste à exprimer, à extraire, jusqu'à la dernière goutte, toute l'utilité qu'ils comportent : « Je ne m'amuse guère aux sentimens inutiles, disait-il encore (3), et Berthier est si médiocre que je ne sais pourquoi je m'amuserais à l'aimer. Et cependant, quand rien ne m'en détourne, je crois que je ne suis pas sans quelque penchant pour lui. » Rien au-delà : selon lui, dans un chef d'état, cette indifférence est nécessaire; « sa lunette est celle de sa politique (4) ; il doit seulement avoir égard à ce qu'elle ne grossisse ni ne diminue rien. » — Partant, hors des accès de sensibilité nerveuse, « il n'a d'autre considération pour les hommes que celle d'un chef d'atelier pour ses ouvriers (5), » ou, plus exactement, pour ses outils : une fois l'outil hors de service, peu importe qu'il moisisse dans un coin sur une planche ou qu'il aille s'ajouter au tas des ferrailles cassées. Portalis (6), ministre de la justice, entre un jour chez lui, la figure défaite et les yeux pleins de larmes. — Qu'avez-vous donc, Portalis, dit Napoléon, êtes-vous malade? — Non, sire, mais je suis bien malheureux : l'archevêque de Tours, le pauvre Boisjelin, mon camarade, mon ami d'enfance... — Eh bien! que lui est-il arrivé? — Hélas! sire, il vient de mourir. — Cela m'est égal, il ne m'était plus bon à rien. » — Propriétaire exploitant des hommes et des choses, des corps et des âmes, pour en user et abuser à discrétion, jusqu'à épuisement, sans en devoir compte à personne, il arrive, au bout de quelques années, à dire aussi couramment et plus despotiquement que Louis XIV lui-même, « mes armées, mes flottes,

(1) *Mémoires inédits de M. X..*, IV, II.
(2) Mme de Rémusat, II, 335.
(3) *Ibid.*, I, 231.
(4) *Ibid.*, I, 335.
(5) M. de Metternich, I, 284.
(6) Beugnot, *Mémoires*, II, 59.

mes cardinaux, mes conciles (1), mon sénat, mes peuples, mon empire. » — A un corps d'armée qui s'ébranle pour marcher au feu : « Soldats, j'ai besoin de votre vie et vous me la devez. » — Au général Dorsenne et aux grenadiers de la garde (2) : « On dit que vous murmurez, que vous voulez retourner à Paris, à vos maîtresses; mais détrompez-vous, je vous retiendrai sous les armes jusqu'à quatre-vingts ans : vous êtes nés au bivac et vous y mourrez. » — Comment il traite ses frères et parens devenus rois, avec quelle raideur de main il leur serre la bride, par quels coups de cravache et d'éperons il les fait trotter et sauter à travers les fondrières, sa correspondance est là pour l'attester : toute velléité d'initiative, même justifiée par l'urgence imprévue et par la bonne intention visible, est réprimée comme un écart, avec une rudesse brusque qui plie les reins et casse les genoux du délinquant. A l'aimable prince Eugène, si obéissant et si fidèle (3) : « Si vous demandez à Sa Majesté des ordres ou des avis pour changer le plafond de votre chambre, vous devez les attendre ; et si, Milan étant en feu, vous lui en demandiez pour l'éteindre, il faudrait laisser brûler Milan et attendre les ordres... Sa Majesté est mécontente et très mécontente de vous; vous ne devez jamais faire ce qui lui appartient ; elle ne le voudra jamais; elle ne le pardonnera jamais. » — Jugez par là de son ton avec les sous-ordres ; à propos des bataillons français à qui l'on a refusé l'entrée des places hollandaises (4) : « Déclarez au roi de Hollande que, si ses ministres ont agi de leur chef, je les ferai arrêter et leur ferai couper la tête à tous. » — A M. de Ségur (5), membre de la commission académique qui vient d'agréer le discours de M. de Chateaubriand : « Vous et M. de Fontanes, comme conseiller d'état et grand-maître, vous mériteriez que je vous misse à Vincennes... Dites à la seconde classe de l'Institut que je ne veux pas qu'on traite de politique dans ses séances... Si elle désobéit, je la casserai comme un mauvais club. » — Même quand il n'est pas en colère et grondant, lorsqu'il rentre les ongles, on sent la griffe (6).

(1) *Mémorial* : « Si j'étais revenu vainqueur de Moscou, j'eusse amené le pape à ne plus regretter le temporel, j'en aurais fait une idole,.. j'aurais dirigé le monde religieux, ainsi que le monde politique... *Mes conciles* eussent été la représentation de la chrétienté, et le pape n'en eût été que le président. »

(2) De Ségur, III, 312. (En Espagne, 1809)

(3) *Mémoires du prince Eugène*. (Lettre de Napoléon, août 1806.)

(4) Lettre de Napoléon à Fouché, 3 mars 1810. (Omise dans la *Correspondance de Napoléon Ier* et publiée par M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, XII, p. 115.)

(5) De Ségur, III, 459.

(6) Paroles de Napoléon à Marmont qui, après trois mois d'hôpital, lui revient d'Espagne avec un bras fracassé et son reste de main dans une manche noire : « Vous tenez donc bien à cette loque ? » — Sainte-Beuve, qui a le goût de la vérité vraie, donne le texte crû que Marmont n'a osé reproduire. (*Causeries du lundi*, VI, 16.)

A Beugnot (1), qu'il vient de rudoyer horriblement, publiquement, injustement, avec conscience de son injustice et pour produire un effet sur l'assistance : « Eh bien! grand imbécile, avez-vous retrouvé votre tête? » Là-dessus, Beugnot, haut comme un tambour-major, se courbe très bas, et le petit homme, levant la main, prend le grand par l'oreille, « signe de faveur *enivrante*, » dit Beugnot, geste familier du maître qui s'humanise. Bien mieux, le maître daigne chapitrer Beugnot sur ses goûts personnels, sur ses regrets, sur son envie de rentrer en France. « Qu'est-ce que je veux? Être son ministre à Paris? A en juger par ce qu'il a vu de moi l'autre jour, je n'y serais pas longtemps, je périrais à la peine avant la fin du mois. Il y a déjà tué Portalis, Cretet et jusqu'à Treilhard, qui, pourtant, avait la vie dure : il ne pouvait plus pisser, ni les autres non plus. Il m'en arriverait autant, sinon pis... Restez ici,.. après quoi, vous serez vieux ou plutôt nous serons tous vieux, et je vous enverrai au sénat radoter à votre aise. » — Manifestement (2), « plus on approche de sa personne, plus la vie devient désagréable. » « Admirablement servi, toujours obéi à la minute, il se plaît encore à laisser planer une petite terreur de détail sur l'intérieur le plus intime de son palais. » Un office difficile a-t-il été rempli? Il ne remercie pas, il ne loue pas, ou à peine : M. de Champagny, ministre des affaires étrangères, n'a été loué qu'une fois, pour avoir conclu en une nuit, et avec des avantages inespérés, le traité de Vienne (3); cette fois, l'empereur a pensé tout haut, par surprise : « ordinairement, il ne donne son approbation que par son silence. » — Quand M. de Rémusat, préfet du palais, lui a composé, avec économie, précision, éclat et réussite, « quelqu'une de ces fêtes magnifiques où tous les arts sont appelés pour contribuer à ses plaisirs, » Mme de Rémusat (4) ne demande jamais à son mari si l'empereur est content, mais s'il a plus ou moins grondé. « Son grand principe général, auquel il donne toute espèce d'application dans les grandes choses comme dans les petites, c'est qu'on n'a le zèle que lorsqu'on est inquiet. » — Quelle contrainte insupportable il exerce, de quel poids accablant son arbitraire pèse sur les dévoûmens les mieux éprouvés et sur les caractères les plus assouplis, avec quel excès il foule et froisse toutes les volontés, jusqu'à quel point il comprime et il étouffe la respiration de la créature humaine, il le sait aussi bien que per-

— *Mémoires inédits de M. X*... M. de Champagny ayant été renvoyé et remplacé, un ami courageux le défendait et alléguait son mérite : « Vous avez raison, dit l'empereur; il en avait quand je l'ai pris; mais, à force de le bourrer, je l'ai abêti. »

(1) Beugnot, I, 456, 464.

(2) Mme de Rémusat, II, 272.

(3) M. de Champagny, *Souvenirs*, 117.

(4) Mme de Rémusat, I, 125.

sonne. On lui a entendu dire : « L'homme heureux est celui qui se cache de moi au fond de quelque province. » Et, un autre jour (1), ayant demandé à M. de Ségur ce qu'on dirait après sa mort, comme celui-ci s'étendait sur les regrets unanimes : « Point du tout, » répond l'empereur; puis, avec un haut-le-corps significatif qui exprime bien le soulagement universel, il ajoute : « On dira : *Ouf!* »

VI.

Il n'y a guère de souverain, même absolu, qui, constamment et du matin jusqu'au soir, garde l'attitude despotique; ordinairement, et surtout en France, le prince fait deux parts dans sa journée, l'une pour les affaires, l'autre pour le monde, et, dans la seconde, tout en demeurant chef d'état, il devient maître de maison : car il reçoit, il a des hôtes, et, pour que ces hôtes ne soient pas des automates, il tâche de les mettre à l'aise. — Ainsi faisait Louis XIV (2) : être poli avec tout le monde, toujours affable et parfois gracieux avec les hommes, toujours courtois et parfois galant avec les femmes, s'interdire toute brusquerie, tout éclat, tout sarcasme, ne jamais se permettre un mot blessant, ne pas faire sentir aux gens leur infériorité et leur dépendance, les encourager à parler et même à causer, tolérer dans la conversation un semblant d'égalité, sourire d'une repartie, quelquefois se mettre en frais, badiner, faire un conte, telle était sa charte de salon ; il en faut une, et libérale, dans un salon comme dans toute société humaine; sinon la vie s'y éteint. Aussi bien dans l'ancienne société, l'observation de cette charte s'appelait le savoir-vivre, et, plus exactement que personne, le roi se soumettait au code des bienséances; par tradition, par éducation, il avait des égards, au moins pour les gens de son monde, et ses courtisans devenaient ses invités, sans cesser d'être ses sujets. — Rien de semblable chez Napoléon. De l'étiquette qu'il emprunte à l'ancienne cour, il ne conserve que la discipline rigide et que la parade pompeuse. « Le cérémonial, dit un témoin (3), s'exécutait comme s'il eût été dirigé par un roulement de tambour; tout se faisait, en quelque sorte, au pas de charge. » — « Cette espèce de précipitation, cette crainte continuelle qu'il

(1) De Ségur, III, 456.

(2) *L'Ancien régime*, p. 161. — *Œuvres de Louis XIV*, 191 : « S'il y a quelque caractère singulier dans cette monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince, c'est une *égalité de justice* entre eux et lui, qui les tient, pour ainsi dire, *dans une société douce et honnête*, nonobstant la différence presque infinie de la naissance, du rang et du pouvoir. *Cette société de plaisirs, qui donne aux personnes de la cour une honnête familiarité avec nous*, les touche et les charme plus qu'on ne peut dire. »

(3) M[me] de Rémusat, II, 32, 39.

inspire » suppriment autour de lui tout bien-être, toute commodité, tout entretien ou commerce facile; nul lien, sauf celui du commandement et de l'obéissance. « Le petit nombre des hommes qu'il distingue, Savary, Duroc, Maret, se taisent et ne font que transmettre des ordres... Nous ne leur apparaissions et nous n'apparaissions à nous-mêmes, en faisant uniquement la chose qui nous était ordonnée, que comme de vraies machines, à peu près pareilles, ou peu s'en faut, aux fauteuils élégans et dorés dont on venait d'orner les palais des Tuileries et de Saint-Cloud. »

Pour qu'une machine fonctionne bien, il faut que le machiniste ait soin de la remonter souvent, et celui-ci n'y manque pas, surtout après une absence. Pendant qu'il revient de Tilsitt, « chacun fait avec anxiété (1) son examen de conscience, cherchant sur quelle portion de sa conduite le maître sévère pourra, à son retour, exprimer son mécontentement. Épouse, famille, grands dignitaires, chacun éprouvait plus ou moins cette angoisse, et l'impératrice, qui le connaissait mieux qu'un autre, disait naïvement : « L'empereur est si heureux qu'il va sûrement beaucoup gronder. » Effectivement, à peine revenu, il donne son tour de clé, fort et rude; puis, « satisfait d'avoir imprimé cette petite terreur, il paraît avoir oublié ce qui s'est passé et reprend son train de vie ordinaire. » — « Par calcul et par goût (2), il ne se détend jamais de sa royauté : » — De là, « une cour froide et muette,.. plutôt triste que digne; sur tous les visages, une expression d'inquiétude,.. un silence terne et contraint. » A Fontainebleau, « parmi les magnificences et les plaisirs, » nul agrément ou jouissance réelle, pas même pour lui. — « Je vous plains, disait M. de Talleyrand à M. de Rémusat; il vous faut amuser l'inamusable. » Au théâtre, il rêve, ou bâille; défense d'applaudir; devant le défilé « des éternelles tragédies, la cour s'ennuie mortellement :.. les jeunes femmes s'endorment; on sort du théâtre, triste et mécontent. » — Même gêne dans ses salons. « Il ne savait et, je crois, ne voulait mettre personne à son aise, craignant la moindre apparence de familiarité et inspirant à chacun la crainte de s'entendre dire, devant témoins, quelque parole désobligeante... Pendant les contredanses, il se promène entre les rangs des dames, pour leur adresser des mots insignifians ou désagréables, » et jamais il ne les aborde qu'avec « gêne et mauvaise grâce; » au fond, il est défiant et malveillant (3) à leur endroit. C'est que « le pouvoir qu'elles ont acquis dans la société lui semble une usurpation insupportable. » — Il n'est jamais sorti de sa bou-

(1) Mme de Rémusat, III, 169.
(2) *Ibid.*, II, 32, 223, 240, 259, III, 169.
(3) *Ibid.*, I, 112, II, 77.

che (1) un seul mot gracieux ou seulement bien tourné vis-à-vis d'une femme, bien que l'effort pour en trouver s'exprimât souvent sur sa figure et dans le son de sa voix... Il ne leur parle que de leur toilette, de laquelle il se déclare juge minutieux et sévère, et sur laquelle il leur fait des plaisanteries peu délicates, ou bien du nombre de leurs enfans, leur demandant, en termes crus, si elles les ont nourris elles-mêmes, ou les admonestant sur leurs relations de société. » C'est pourquoi « il n'y en a pas une (2) qui ne soit charmée de le voir s'éloigner de la place où elle est. » — Quelquefois il s'amuse à les déconcerter; il est médisant et railleur avec elles, en face, à bout portant, comme un colonel avec ses cantinières. « Oui, mesdames, leur dit-il, vous occupez les bons habitans du faubourg Saint-Germain ; ils disent, par exemple, que vous, madame A..., vous avez telle liaison avec M. B...; vous, madame C... avec M. D... » Si, par des rapports de police, il découvre une intrigue, « il ne tarde guère à mettre le mari au courant de ce qui se passe. » — Sur ses propres fantaisies (3), il n'est pas moins indiscret : ayant brusqué le dénoûment, il divulgue le fait et dit le nom ; bien mieux, il avertit Joséphine, lui donne des détails intimes et ne tolère pas qu'elle se plaigne. « J'ai le droit de répondre à toutes vos plaintes par un éternel *moi.* »

En effet, ce mot répond à tout; et, pour l'expliquer, il ajoute : « Je suis à part de tout le monde; je n'accepte les conditions de personne, » ni les obligations d'aucune espèce, aucun code, pas même le code vulgaire de civilité extérieure, qui, atténuant ou dissimulant la brutalité primitive, a permis aux hommes de se rencontrer sans se choquer. Il ne le comprend pas, et il y répugne. « Je n'aime guère (4), dit-il, ce mot vague et niveleur de convenances, que, vous autres, vous jetez en avant à chaque occasion ; c'est une invention des sots pour se rapprocher à peu près des gens d'esprit, une sorte de bâillon social qui gêne le fort et ne sert que le médiocre... Ah ! le bon goût ! Voilà encore une de ces paroles

(1) M. de Metternich, I, 286.— « On imaginerait difficilement plus de gaucherie dans la tenue que Napoléon n'en avait dans un salon. » — Varnhagen d'Ense, *Ausgewählte Schriften*, III, 77. (Audience du 10 juillet 1810) : « Je n'ai jamais entendu une voix si âpre, si peu assouplie. Quand il souriait, sa bouche seule, avec une portion des joues, souriait; son front et ses yeux restaient immuablement sombres... Ce mélange de sourire et de sérieux avait quelque chose de terrible et d'effrayant. » — Une fois, à Saint-Cloud, devant un cercle entier de dames, Varnhagen l'a entendu répéter une vingtaine de fois cette même et unique phrase : « Il fait chaud ! »

(2) Mme de Rémusat, II, 77, 169. — Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 18 : « Il leur faisait quelquefois de mauvais complimens sur leur toilette ou sur leurs aventures; c'était sa manière de censurer les mœurs. »

(3) *Ibid.*, Mme de Rémusat, I, 114, 122, 206; II, 110, 112.

(4) *Ibid.*, I, 277.

classiques que je n'admets point. » — « Il est votre ennemi personnel, lui disait un jour M. de Talleyrand ; si vous pouviez vous en défaire à coups de canon, il y a longtemps qu'il n'existerait plus. » — C'est que le bon goût est l'œuvre suprême de la civilisation, le plus intime vêtement de la nudité humaine, le plus adhérent à la personne, le dernier qu'elle garde après qu'elle a rejeté tous les autres, et que, pour Napoléon, ce délicat tissu est encore une entrave ; il l'écarte, d'instinct, parce qu'elle gêne son geste instinctif, le geste effréné, dominateur et sauvage du vainqueur qui terrasse et manie le vaincu.

VII.

Avec de tels gestes, aucune société n'est possible, surtout entre ces personnages indépendans et armés qu'on appelle des nations ou états ; c'est pourquoi, en politique et en diplomatie, ils sont interdits ; soigneusement et par principe, tout chef ou représentant d'un pays s'en abstient, au moins envers ses pareils. Il est tenu de les traiter en égaux, de ménager leurs susceptibilités, partant de ne pas s'abandonner à l'irritation du moment et à la passion personnelle, bref de se maîtriser toujours et de mesurer toutes ses paroles : de là le ton des manifestes, protocoles, dépêches et autres pièces publiques, le style obligatoire des chancelleries, si froid, si terne et si flasque, ces expressions atténuées et émoussées de parti-pris, ces longues phrases qui semblent tissées à la mécanique et toujours sur le même patron, sorte de bourre mollasse et de tampon international qui s'interpose entre les contendans pour amortir leurs chocs. D'état à état, il n'y a déjà que trop de froissemens réciproques, trop de heurts douloureux et inévitables, trop de causes de conflit, et les suites d'un conflit sont trop graves ; il ne faut pas ajouter aux blessures d'imagination et d'amour-propre ; surtout il ne faut pas y ajouter gratuitement, au risque d'accroître les résistances que l'on rencontre aujourd'hui et les ressentimens qu'on retrouvera demain. — Tout au rebours chez Napoléon : même en des entretiens pacifiques, son attitude reste aggressive et militante ; volontairement et involontairement, il lève la main : on sent qu'il va frapper, et, en attendant, il offense. Dans ses correspondances avec les souverains, dans ses proclamations officielles, dans ses conversations avec les ambassadeurs, et jusque dans ses audiences publiques (1),

(1) *Hansard's Parliamentary History*, t. 36, p. 310. Dépêche de lord Whitworth à lord Hawkesbury, 14 mars 1803 et récit de la scène que le premier consul lui a faite : « Tout cela se passait assez haut pour être entendu par les deux cents personnes présentes. » — Lord Whitworth (dépêche du 17 mars) s'en plaint à Talleyrand et lui

il provoque, menace et défie (1) ; il traite de haut en bas son adversaire, parfois même il l'outrage en face et lui jette au visage les imputations les plus injurieuses (2) ; il divulgue les secrets de sa vie privée, de son cabinet, de son alcôve ; il diffame ou calomnie ses ministres, sa cour et sa femme (3) ; il le blesse exprès à l'endroit sensible, il lui apprend qu'il est une dupe, un mari trompé, un fauteur d'assassinat ; il prend avec lui le ton d'un juge qui condamne un coupable, ou le ton d'un supérieur qui gourmande un subordonné, au mieux, le ton d'un précepteur qui re-

annonce qu'il discontinuera ses visites aux Tuileries, si on ne lui promet pas qu'à l'avenir il n'aura plus à subir de pareilles scènes. — En cela, il est approuvé par lord Hawkesbury (dépêche du 27 mars), qui déclare le procédé inconvenant et blessant pour le roi d'Angleterre. — Scènes analogues, même outrecuidance et intempérance de langage avec M. de Metternich, à Paris, en 1809, et, à Dresde, en 1813 ; avec le prince Korsakof, à Paris, en 1812 ; avec M. de Balachof, à Wilna, en 1812 ; avec le prince de Cardito, à Milan, en 1805.

(1) Avant la rupture de la paix d'Amiens (*Moniteur*, 8 août 1802) : « Le gouvernement français est aujourd'hui plus solidement établi que le gouvernement anglais. » — (*Moniteur*, 10 septembre 1802) : « Quelle différence entre un peuple qui fait des conquêtes par amour de la gloire et un peuple de marchands qui devient conquérant ! » — (*Moniteur*, 20 février 1803) : « Le gouvernement le dit avec un juste orgueil : l'Angleterre ne saurait aujourd'hui lutter contre la France. » — Campagne de 1805, 9e bulletin, paroles de Napoléon devant l'état-major de Mack : « Je donne un conseil à mon frère, l'empereur d'Allemagne : qu'il se hâte de faire la paix ! C'est le moment de se rappeler que tous les empires ont un terme ; l'idée que la fin de la maison de Lorraine serait arrivée doit l'effrayer. » — Lettre à la reine de Naples, 2 janvier 1805 : « Que Votre Majesté écoute ma prophétie : à la première guerre dont elle serait cause, elle et ses enfans auraient cessé de régner ; ses enfans errans iraient mendier dans les différentes contrées de l'Europe des secours de leurs parens. »

(2) 37e bulletin annonçant la marche d'une armée sur Naples « pour punir les trahisons de la reine et précipiter du trône cette femme criminelle, qui, avec tant d'impudeur, a violé tout ce qui est sacré parmi les hommes. » — Proclamation du 13 mai 1809 : « Vienne, que les princes de la maison de Lorraine ont désertée, non comme des soldats d'honneur qui cèdent aux circonstances et aux hasards de la guerre, mais comme des parjures que poursuivent leurs propres remords... En fuyant de Vienne, leurs adieux à ses habitans ont été le meurtre, l'incendie. Comme Médée, ils ont de leurs propres mains égorgé leurs enfans. » — 13e bulletin : « La rage de la maison de Lorraine contre la ville de Vienne. »

(3) Lettre au roi d'Espagne, 18 septembre 1803, et note au ministre espagnol des affaires étrangères, sur le prince de la Paix : « Ce favori, parvenu, par la plus criminelle des voies, à un degré de faveur inouï dans les fastes de l'histoire... Que Votre Majesté éloigne d'elle un homme qui, conservant dans son rang les passions basses de son caractère, n'a existé que par ses propres vices. » — Après la bataille d'Iéna, 9e, 17e, 18e et 19e bulletins, comparaison de la reine de Prusse avec lady Hamilton, insinuations très claires et redoublées pour lui imputer une intrigue avec l'empereur Alexandre. « Tout le monde avoue que la reine est l'auteur des maux que souffre la nation prussienne. On entend dire partout : Combien elle a changé depuis cette fatale entrevue avec l'empereur Alexandre !.. On a trouvé, dans l'appartement qu'occupait la reine de Prusse à Postdam, le portrait de l'empereur Alexandre, dont ce prince lui a fait présent. »

dresse un écolier. Avec un sourire de pitié, il lui explique ses fautes, sa faiblesse, son incapacité, et lui montre d'avance sa défaite certaine, son humiliation prochaine. Recevant à Wilna l'envoyé de l'empereur Alexandre, il lui dit (1) : « Cette guerre, la Russie ne la veut pas, aucune puissance de l'Europe ne l'approuve, l'Angleterre elle-même ne la veut pas, car elle prévoit des malheurs pour la Russie, et peut-être même le comble du malheur... Je sais, autant que vous, combien de troupes vous avez, et peut-être mieux que vous. Votre infanterie, en tout, fait 120,000 hommes, et votre cavalerie, entre 60,000 et 70,000 ; j'en ai trois fois autant... L'empereur Alexandre est très mal conseillé ; comment n'a-t-il pas honte de rapprocher de sa personne des gens vils : un Armfeld, homme intrigant, dépravé, scélérat, et perdu de débauche, qui n'est connu que par ses crimes et qui est l'ennemi de la Russie ; un Stein, chassé de sa patrie comme un vaurien, un malveillant, dont la tête est proscrite, mise à prix ; un Bennigsen, qui a, dit-on, quelques talens militaires que je ne lui connais pas, mais qui a trempé ses mains dans le sang (2)?.. Qu'il s'entoure de Russes, et je ne dirai rien... Est-ce que vous n'avez pas assez de gentilshommes russes qui, certainement, lui seront plus attachés que ces mercenaires? Est-ce qu'il croit qu'ils sont amoureux de sa personne? Qu'il donne le commandement de la Finlande à Armfeld, je ne dirai rien ; mais, l'approcher de sa personne, fi donc!.. Quelle superbe perspective avait l'empereur Alexandre à Tilsitt, et surtout à Erfurt!.. Il a gâté le plus beau règne qui ait jamais été en Russie... Comment admettre dans sa société un Stein, un Armfeld, un Vinzingerode? Dites à l'empereur Alexandre que, puisqu'il rassemble autour de lui mes ennemis personnels, cela veut dire qu'il veut me faire injure personnellement, et que, par conséquent, je dois lui faire la même chose : je chasserai de l'Allemagne toute sa parenté de Baden, de Wurtemberg et de Weimar ; qu'il leur prépare un asile en Russie! » — Remarquez ce qu'il entend par *injure personnelle* (3), ce qu'il

(1) *La Guerre patriotique* (1812-1815), d'après les lettres des contemporains, par Doubravine (en russe). Le rapport de l'envoyé russe, M. de Balachof, est en français.

(2) Allusion au meurtre de Paul Ier.

(3) Stanislas de Girardin, *Mémoires*, III, 249. (Réception du 12 nivôse an X). Le premier consul dit aux sénateurs : « Citoyens, je vous préviens que je regarderais la nomination de Daunou au sénat comme une *injure personnelle*, et vous savez que je n'en ai jamais souffert aucune. » — *Correspondance de Napoléon Ier*. (Lettre du 23 septembre 1809 à M. de Champagny) : « L'empereur François *m'a écrit des injures* quand il m'a dit que je ne lui cède rien, quand, à sa considération, j'ai réduit mes demandes à près de moitié. » (Au lieu de 2,750,000 sujets autrichiens, il n'en demandait plus que 1,600,000.) — Rœderer, III, 377. (24 janvier 1801) : « Il faut que le peuple français me souffre avec mes défauts, s'il trouve en moi quelques avantages ; mon défaut est de ne pouvoir supporter les injures. »

compte venger par les pires représailles, à quel excès monte son ingérence, comment il entre dans le cabinet des souverains étrangers, de force et avec effraction, pour chasser leurs conseillers et gouverner leur conseil : tel le sénat romain avec un Antiochus ou un Prusias; tel un résident anglais auprès des rois d'Oude ou de Lahore. Chez autrui comme chez lui, il ne peut s'empêcher d'agir en maître. « L'aspiration à la domination universelle (1) est dans sa nature même; elle peut être modifiée, contenue; mais on ne parviendra jamais à l'étouffer. »

Dès le consulat, elle éclatait; c'est pour cela que la paix d'Amiens n'a pu durer : à travers les discussions diplomatiques et par-delà les griefs allégués, son caractère, ses exigences, ses projets avoués et l'usage qu'il compte faire de sa force, telles sont les causes profondes et les motifs vrais de la rupture. Au fond, en termes intelligibles et souvent en paroles expresses, il dit aux Anglais : Chassez de votre île les Bourbons, et fermez la bouche à vos journalistes; si cela est contraire à votre constitution, tant pis pour elle, ou tant pis pour vous ; « il y a des principes généraux du droit des gens devant lesquels se taisent les lois (particulières) des états (2). » Changez vos lois fondamentales : supprimez chez vous, comme j'ai supprimé chez moi, la liberté de la presse et le droit d'asile ; « j'ai une bien médiocre opinion d'un gouvernement qui n'a pas le pouvoir d'interdire des choses capables de déplaire aux gouvernemens étrangers (3). » Quant au mien, à mon intervention chez mes voisins, à mes récentes acquisitions de territoire, cela ne vous regarde pas : « Je suppose que vous voulez parler du Piémont et de la Suisse? Ce sont des *bagatelles* (4)... » Il est reconnu par l'Europe que la Hollande, l'Italie et la Suisse sont à la disposition de la France (5).

(1) M. de Metternich, II, 378. (Lettre à l'empereur d'Autriche, 28 juillet 1810.)

(2) Note présentée par l'ambassadeur français, Otto, 17 août 1802.

(3) Stanislas Girardin, III, 296. (Paroles du premier consul, 24 floréal an XI) : « J'avais proposé au ministère britannique, depuis plusieurs mois, de conclure un arrangement en vertu duquel on rendrait une loi, en France et en Angleterre, qui défendrait aux journaux et aux membres des autorités de parler en bien ou en mal des gouvernemens étrangers : il n'a jamais voulu y consentir. » — St. Girardin : « Il ne le pouvait pas. » — Bonaparte : « Pourquoi? » — St. Girardin : « Parce qu'une semblable convention eût été contraire aux lois fondamentales du pays. » — Bonaparte : « J'ai une bien médiocre opinion, etc. »

(4) Hansard, t. XXXVI, p. 1298 (Dépêche de lord Whitworth, 21 février 1803, conversation avec le premier consul aux Tuileries). — Seeley, *A short History of Napoleon the first*. *Bagatelles* est une expression adoucie; dans une parenthèse qui n'a jamais été imprimée, lord Whitworth ajoute : « L'expression dont il se servit était trop triviale et trop basse pour trouver place dans une dépêche et partout ailleurs, sauf dans la bouche d'un cocher de fiacre. »

(5) Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, II, 482. (Paroles du premier consul aux délégués suisses, conférence du 29 janvier 1803.)

D'autre part, l'Espagne m'obéit et, par elle, je tiens le Portugal : ainsi, d'Amsterdam à Bordeaux, de Lisbonne à Cadix et à Gênes, de Livourne à Naples et à Tarente, je puis vous fermer tous les ports ; point de traité de commerce entre nous. Si je vous en accorde un, il sera dérisoire : pour chaque million de marchandises anglaises que vous importerez en France, vous exporterez de France un million de marchandises françaises (1) ; en d'autres termes, vous subirez un blocus continental déclaré ou déguisé, et vous pâtirez en paix comme si nous étions en guerre. Cependant, je tiens toujours mes yeux fixés sur l'Égypte ; « six mille Français suffiraient aujourd'hui pour la reconquérir (2) ; » de force ou autrement, j'y reviendrai ; les occasions ne me manqueront pas, et je les guette : « tôt ou tard, elle appartiendra à la France, soit par la dissolution de l'empire ottoman, soit par quelque arrangement avec la Porte (3). » Évacuez Malte, pour que la Méditerranée devienne un lac français ; je veux régner sur la mer comme sur la terre, et disposer de l'Orient comme de l'Occident. En somme, « avec ma France, l'Angleterre doit finir naturellement par n'en plus être qu'un appendice : la nature l'a faite une de nos îles, comme celle d'Oleron ou la Corse (4). » Naturellement, devant cette perspective, les Anglais gardent Malte et recommencent la guerre. — Il a prévu le cas, et sa résolution est prise ; d'un coup d'œil, il aperçoit et mesure la carrière qu'il va fournir ; avec sa lucidité ordinaire, il a compris et il annonce que la résistance des Anglais va « le forcer à conquérir l'Europe (5)... » « Le premier consul n'a que trente-trois ans et n'a encore détruit que des états du second ordre. Qui sait ce qu'il lui faudrait de temps pour changer de nouveau la face de l'Europe et ressusciter l'empire de l'Occident ? »

Subjuguer le continent pour le coaliser contre l'Angleterre, tel est désormais son moyen, aussi violent que son but, et son moyen, comme son but, lui est prescrit par son caractère. Trop impérieux

(1) Sir Neil Campbell, *Napoleon at Fontainebleau and Elba*, p. 201. (Paroles de Napoléon devant sir Neil Campbell et les autres commissaires.) — Le même projet est mentionné presque en termes identiques dans le *Mémorial de Sainte-Hélène.* — Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon au conseil d'état*, p. 238 (séance du 4 mars 1806) : « Quarante-huit heures après la paix avec l'Angleterre, je proscrirai les denrées étrangères et promulguerai un acte de navigation qui ne permettra l'entrée de nos ports qu'aux bâtimens français, construits avec du bois français, montés par un équipage aux deux tiers français. Le charbon même et les milords anglais ne pourront aborder que sous pavillon français. » — *Ibid.*, 32.

(2) *Moniteur*, 30 janvier 1803. (Rapport de Sébastiani.)

(3) Hansard, tome XXXVI, p. 1298. (Dépêche de lord Whitworth, 21 février 1803, paroles du premier consul à lord Whitworth.)

(4) *Mémorial.* (Paroles de Napoléon, 24 mars 1806.)

(5) Lanfrey, II, 476. (Note à Otto, 23 octobre 1802.) — Thiers, IV, 249.

et trop impatient pour attendre ou ménager autrui, il ne sait agir sur les volontés que par la contrainte, et ses coopérateurs ne sont jamais pour lui que des sujets sous le nom d'alliés. — Plus tard, à Sainte-Hélène, avec sa force indestructible d'imagination et d'illusion (1), il agitera devant le public des songes humanitaires; mais, de son propre aveu, pour accomplir son rêve rétrospectif, il lui eût fallu, au préalable, la soumission totale de l'Europe entière : être un souverain pacificateur et libéral, « un Washington couronné, oui, dira-t-il ; mais je n'y pouvais raisonnablement parvenir qu'au travers de la dictature universelle ; je l'ai prétendue (2). » — En vain le sens commun lui montre qu'une telle entreprise rallie infailliblement le continent à l'Angleterre, et que son moyen l'écarte de son but. En vain on lui représente à plusieurs reprises (3) qu'il a besoin sur le continent d'un grand allié sûr, que, pour cela, il doit se concilier l'Autriche, qu'il ne faut pas la désespérer, mais bien plutôt la gagner, la dédommager du côté de l'Orient, la mettre par là en conflit permanent avec la Russie, l'attacher au nouvel empire français par une communauté d'intérêts vitaux. En vain, après Tilsitt, il fait lui-même avec la Russie un marché semblable. Ce marché ne peut tenir, parce que, dans l'association conclue, Napoléon, selon sa coutume, toujours empiétant, menaçant, ou attaquant (4), veut réduire Alexandre à n'être qu'un subordonné et une dupe. Aucun témoin clairvoyant n'en peut douter. Dès 1809, un diplomate écrit : « Le système français, qui triomphe aujourd'hui, est dirigé contre tous les grands corps d'états (5), » non-seulement contre l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche, mais contre la Russie, contre toute puissance capable de maintenir son indépen-

(1) Lettre à Clarke, ministre de la guerre, 18 janvier 1814 : « Si, à Leipzig, j'avais eu 30,000 coups de canons (à tirer) le 18 au soir, je serais aujourd'hui le maître du monde. »

(2) *Mémorial*, 30 novembre 1815.

(3) Lanfrey, III, 339, 399. (Lettres de Talleyrand, 11 et 27 octobre 1805, et mémoire adressé à Napoléon.)

(4) Dans le conseil tenu à propos du mariage futur de Napoléon, Cambacérès avait opiné inutilement pour l'alliance russe. La semaine suivante, il dit à M. X... : « Quand on n'a qu'une bonne raison à donner et qu'il est impossible de la dire, il est simple qu'on soit battu... Vous allez voir qu'elle est si bonne qu'il suffit d'une phrase pour en faire comprendre toute la force. *Je suis moralement sûr qu'avant deux ans nous aurons la guerre avec celle des deux puissances dont l'empereur n'aura pas épousé la fille.* Or une guerre avec l'Autriche ne me cause aucune inquiétude, et je tremble d'une guerre avec la Russie : les conséquences en sont incalculables. » (*Mémoires inédits par M. X..*, II, 463.)

(5) M. de Metternich, II, 305. (Lettre à l'empereur d'Autriche, 10 août 1809.) — *Ibid.* 403. (Lettre du 11 janvier 1811) : « Mon appréciation sur le fond des projets et des plans de Napoléon n'a jamais varié. Le but monstrueux, qui consiste dans l'asservissement du continent sous la domination d'un seul, a été, est encore le sien. »

dance : car, si elle reste indépendante, elle peut devenir hostile, et, par précaution, Napoléon écrase en elle un ennemi probable.

D'autant plus que, dans cette voie, une fois engagé, il ne peut plus s'arrêter ; en même temps que son caractère, la situation qu'il s'est faite le pousse en avant, et son passé le précipite dans son avenir (1). — Au moment où se rompt la paix d'Amiens, il est déjà si fort et si envahissant que ses voisins, pour leur sûreté, sont obligés de faire alliance avec l'Angleterre : cela le conduit à briser les vieilles monarchies encore intactes, à conquérir Naples, à mutiler l'Autriche une première fois, à démembrer et dépecer la Prusse, à mutiler l'Autriche une seconde fois, à fabriquer des royaumes pour ses frères à Naples, en Hollande, en Westphalie. — A la même date, il a fermé aux Anglais tous les ports de son empire : cela le conduit à leur fermer tous les ports du continent, à instituer contre eux le blocus continental, à proclamer contre eux une croisade européenne, à ne pas souffrir des souverains neutres comme le pape, des subalternes tièdes comme son frère Louis, des collaborateurs douteux ou insuffisans comme les Bragances de Portugal et les Bourbons d'Espagne, partant à s'emparer du Portugal et de l'Espagne, des états pontificaux et de la Hollande, puis des villes hanséatiques et du duché d'Oldenbourg, à allonger sur le littoral entier, depuis les bouches de Cattaro et Trieste jusqu'à Hambourg et Dantzig, son cordon de commandans militaires, de préfets et de douaniers, sorte de lacet qu'il serre tous les jours davantage, jusqu'à étrangler chez lui, non-seulement le consommateur, mais encore le producteur et le marchand (2). — Tout cela, dans les formes autoritaires que l'on connaît, quelquefois par simple décret, sans autre motif allégué que son intérêt, ses convenances et son bon plaisir (3), arbitrairement et brusquement, à travers quels attentats

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*. (Lettre au roi de Wurtemberg, 2 avril 1811) : « La guerre aura lieu malgré lui (l'empereur Alexandre), malgré moi, malgré les intérêts de la France et ceux de la Russie. J'ai déjà vu cela si souvent que c'est mon expérience du passé qui me dévoile cet avenir. »

(2) Mollien, III, 135, 190. — En 1810, « renchérissement de 400 pour 100 sur le sucre, de 100 pour 100 sur le coton et sur les matières tinctoriales. » — « Plus de 20,000 douaniers étaient employés à la frontière contre plus de 100,000 contrebandiers en activité continuelle et favorisés par la population. » — *Mémoires* inédits par M. X.., III, 284. — Il y avait des licences pour importer des denrées coloniales, mais à condition d'exporter une quantité proportionnée d'objets fabriqués en France ; or l'Angleterre refusait de les recevoir. En conséquence, « ne pouvant rapporter ces objets en France, on les jetait à la mer. » — « On commença d'abord par consacrer à ce commerce le rebut des manufactures, puis on finit par fabriquer des objets qui n'avaient pas d'autre destination, par exemple, à Lyon, des taffetas et des satins. »

(3) Proclamation du 27 décembre 1805 : « La dynastie de Naples a cessé de régner ; son existence est incompatible avec le repos de l'Europe et l'honneur de ma couronne. » — Message au sénat du 10 décembre 1810 : « De nouvelles garanties m'étant

contre le droit des gens, l'humanité et l'hospitalité, avec quel abus de la force, par quel tissu de brutalités et de fourberies (1), avec quelle oppression de l'allié et quelle spoliation du vaincu, par quel brigandage soldatesque exercé sur les peuples en temps de guerre, par quelle exploitation systématique pratiquée sur les peuples en temps de paix (2), il faudrait des volumes pour l'écrire. — Aussi bien, à partir de 1808, les peuples se lèvent contre lui : il les a

devenues nécessaires, la réunion des embouchures de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, de l'Ems, du Weser et de l'Elbe à l'empire m'ont paru être les *premières* et les plus importantes... La réunion du Valais est une conséquence prévue des immenses travaux que je fais faire depuis dix ans dans cette partie des Alpes. »

(1) On connaît l'affaire d'Espagne; ses procédés, à l'endroit du Portugal, sont antérieurs et du même ordre. — *Correspondance.* (Lettre à Junot, 31 octobre 1807) : « Je vous ai déjà fait connaître qu'en vous autorisant à entrer comme auxiliaire, c'était pour que vous pussiez vous rendre maître de la flotte (portugaise), mais que mon parti était décidément pris de m'emparer du Portugal. » — (Lettre à Junot, 23 décembre 1807) : « Que le pays soit désarmé; que toutes les troupes portugaises soient dirigées en France;.. je désire en débarrasser le pays; que tous les princes, ministres et autres hommes qui peuvent servir de points de ralliement soient envoyés en France. » — (Décret du 23 décembre 1807) : « Une contribution extraordinaire de 100 millions de francs sera imposée au royaume de Portugal *pour servir au rachat de toutes les propriétés, sous quelque dénomination qu'elles soient, appartenant à des particuliers...* Tous les biens appartenant à la reine de Portugal, au prince régent et aux princes apanagés,.. tous les biens des seigneurs qui ont suivi le roi dans son abandon du pays et qui ne seraient pas rentrés dans le royaume avant le 1er février, seront mis sous le séquestre.» — Cf. M. d'Haussonville, *l'Église romaine et le premier Empire*, 5 vol. (notamment les trois derniers). Aucun autre ouvrage ne fait toucher mieux et de plus près le but et les procédés politiques de Napoléon.

(2) *Souvenirs du feu duc de Broglie*, p. 143. (Spécimen des procédés en temps de guerre, registre des arrêtés du maréchal Bessières, commandant à Valladolid, du 11 avril au 15 juillet 1811.) — *Correspondance du roi Jérôme*, lettre de Jérôme à Napoléon, 5 décembre 1811. (Spécimen de la situation des peuples vaincus en temps de paix) : « Si la guerre vient à éclater, toutes contrées entre le Rhin et l'Oder seront le foyer d'une vaste et active insurrection. La cause puissante de ce mouvement dangereux n'est pas seulement dans la haine contre les Français et l'impatience du joug étranger elle est encore plus dans le malheur des temps, *dans la ruine totale de toutes les classes, dans la surcharge des impositions*, contributions de guerre, entretien des troupes, passage des soldats et vexations de tout genre continuellement répétées... A Hanovre, Magdebourg et dans les principales villes de mon royaume, *les propriétaires abandonnent leurs maisons et chercheraient vainement à s'en défaire au prix le plus vil...* Partout la misère accable les familles; les capitaux sont épuisés; *le noble, le paysan, le bourgeois, sont accablés de dettes et de besoins... Le désespoir des peuples, qui n'ont plus rien à perdre parce qu'on leur a tout enlevé, est à craindre.* » — De Pradt, p. 73. (Spécimen des procédés soldatesques en pays allié.) A Wolburch, dans le château de l'évêque de Cujavie, « je trouvai son secrétaire, chanoine de Cujavie, décoré du cordon et de la croix de son chapitre, qui me montra sa mâchoire fracassée par les larges soufflets que lui avait appliqués la veille M. le général comte Vandamme pour un refus de vin de Tokai que le général demandait impérieusement et que le chanoine refusait, en disant que le roi de Westphalie avait logé la veille dans le château et avait fait charger ce vin en totalité sur ses chariots. »

froissés si à fond dans leurs intérêts et si à vif dans leurs sentimens, il les a tellement foulés, rançonnés et appliqués par contrainte à son service, il a détruit, outre les vies françaises, tant de vies espagnoles, italiennes, autrichiennes, prussiennes, suisses, bavaroises, saxonnes, hollandaises, il a tué tant d'hommes en qualité d'ennemis, il en a tant enrôlé hors de chez lui et fait tuer sous ses drapeaux en qualité d'auxiliaires, que les nations lui sont encore plus hostiles que les souverains. Décidément, avec un caractère comme le sien, on ne peut pas vivre; son génie est trop grand, trop malfaisant, d'autant plus malfaisant qu'il est plus grand. Tant qu'il régnera, on aura la guerre; on aurait beau l'amoindrir, le resserrer chez lui, le refouler dans les frontières de l'ancienne France: aucune barrière ne le contiendra, aucun traité ne le liera; la paix, avec lui, ne sera jamais qu'une trêve; il n'en usera que pour se réparer, et, sitôt réparé, il recommencera (1); par essence, il est *insociable*. Là-dessus, l'opinion de l'Europe est faite, définitive, inébranlable. — Combien cette conviction est unanime et profonde, un seul petit détail suffira pour le montrer. Le 7 mars, à Vienne, la nouvelle arrive qu'il s'est échappé de l'île d'Elbe, sans que l'on sache encore où il va débarquer. Avant huit heures du matin, M. de Metternich (2) apporte la nouvelle à l'empereur d'Autriche, qui lui dit: « Allez sans retard trouver l'empereur de Russie et le roi de Prusse, et dites-leur que je suis prêt à donner à mon armée l'ordre de reprendre le chemin de la France. » A huit heures un quart, M. de Metternich est chez le tsar, et à huit heures et demie, chez le roi de Prusse; tous les deux, à l'instant, répondent de même. « A neuf heures, dit M. de Metternich, j'étais rentré. A dix heures, des aides-de-camp couraient déjà dans toutes les directions, pour faire faire halte aux corps d'armée... C'est ainsi que la guerre fut déclarée en moins d'une heure. »

VIII.

D'autres chefs d'état ont aussi passé leur vie à violenter les hommes; mais c'était en vue d'une œuvre viable et pour un intérêt national. Ce qu'ils appelaient le bien public n'était pas un fantôme de leur cerveau, un poème chimérique fabriqué en eux par le tour de leur imagination, par leurs passions personnelles, par leur ambition et leur orgueil propres. En dehors d'eux et de leur rêve, il

(1) *Correspondance*, lettre au roi Joseph, 18 février 1814 : « Si j'avais signé le traité qui réduisait la France à ses anciennes limites, j'aurais couru aux armes deux ans après. » — Marmont, v, 133 (1813) : « Napoléon, dans les derniers temps de son règne, a toujours mieux aimé tout perdre que rien céder. »

(2) M. de Metternich, II, 205.

y avait pour eux une chose réelle, solide et d'importance supérieure, à savoir l'état, le corps social, le vaste organisme qui dure indéfiniment par la série continue des générations solidaires. Quand ils saignaient la génération présente, c'était au profit des générations futures, pour les préserver de la guerre civile ou de la domination étrangère (1). Le plus souvent ils agissaient en bons chirurgiens, sinon par vertu, du moins par sentiment dynastique et par tradition de famille; ayant exercé de père en fils, ils avaient acquis la conscience professionnelle; pour objet premier et dernier, ils se proposaient le salut et la santé de leur patient. C'est pourquoi ils ne prodiguaient pas les opérations démesurées, sanglantes et trop risquées : rarement ils se laissaient induire en tentation par l'envie d'étaler leur savoir-faire, par le besoin d'étonner et d'éblouir le public, par la nouveauté, le tranchant, l'efficacité de leurs bistouris et de leurs scies. Ils se sentaient chargés d'une vie plus longue et plus grande que leur propre vie; ils regardaient au-delà d'eux-mêmes, aussi loin que leur vue pouvait porter, et ils pourvoyaient à ce que l'état, après eux, pût se passer d'eux, subsister intact, demeurer indépendant, robuste et respecté, à travers les vicissitudes du conflit européen et les chances indéterminées de l'histoire future. Voilà ce que, sous l'ancien régime, on nommait *la raison d'état*; pendant huit cents ans, elle avait prévalu dans le conseil des princes; avec des défaillances inévitables et après des déviations temporaires, elle y devenait ou elle y restait le motif prépondérant. Sans doute elle y excusait ou autorisait bien des manques de foi, bien des attentats, et, pour trancher le mot, bien des crimes; mais, dans l'ordre politique, surtout dans la conduite des affaires extérieures, elle fournissait le principe dirigeant, et ce principe était salutaire. Sous son ascendant continu, trente souverains avaient travaillé, et c'est ainsi que, province à province, solidement, à perpétuité, par des manœuvres interdites aux particuliers, mais permises aux hommes d'état, ils avaient construit la France.

Or, chez leur successeur improvisé, ce principe manque; sur le trône, comme dans les camps, général, consul ou empereur, il reste officier de fortune et ne songe qu'à son avancement. Par une lacune énorme d'éducation, de conscience et de cœur, au lieu de subordonner sa personne à l'état, il subordonne l'état à sa personne; au-delà de sa courte vie physique, ses yeux ne s'attachent pas sur la nation qui lui survivra; partant il sacrifie l'avenir au présent, et son œuvre ne peut pas être durable. Après lui, le dé-

(1) Paroles de Richelieu au lit de mort : « Voici mon juge, dit-il en montrant l'hostie, mon juge qui prononcera bientôt ma sentence. Je le prie de me condamner si, dans mon ministère, je me suis proposé autre chose que le bien de la religion et de l'état. »

luge : peu lui importe que ce terrible mot soit prononcé ; bien pis, il souhaite qu'au fond du cœur, anxieusement, chacun le prononce. « Mon frère, disait Joseph en 1803 (1), veut que le besoin de son existence soit si bien senti et que cette existence soit un si grand bienfait, qu'on ne puisse rien voir au-delà sans frémir. Il sait, et il le sent, qu'il règne par cette idée plutôt que par la force ou la reconnaissance. Si demain, si un jour, on pouvait se dire : « Voilà un ordre de choses établi et tranquille, voilà un successeur désigné, Bonaparte peut mourir, il n'y aura ni trouble, ni innovation à craindre, » mon frère ne se croirait plus en sûreté... Telle est la règle de sa conduite. » En vain les années s'écoulent, jamais il ne songe à mettre la France en état de subsister sans lui ; au contraire, il compromet les acquisitions durables par les annexions exagérées, et, dès le premier jour, il est visible que l'empire finira avec l'empereur. En 1805, le 5 pour 100 étant à 80 francs, son ministre des finances, Gaudin, lui fait observer que ce taux est raisonnable (2). « Il ne faut pas se plaindre, puisque ces fonds sont en viager sur la tête de Votre Majesté. — Que voulez-vous dire ? — Je veux dire que l'empire s'est successivement agrandi au point qu'il devient ingouvernable après vous. — Si mon successeur est un imbécile, tant pis pour lui. — Oui, mais aussi tant pis pour la France. » Deux ans plus tard, en manière de résumé politique, M. de Metternich (3) porte ce jugement d'ensemble : « Il est remarquable que Napoléon, tourmentant, modifiant continuellement les relations de l'Europe entière, n'ait pas encore fait un seul pas qui tende à assurer l'existence de ses successeurs. » En 1809, le même diplomate ajoute (4) : « Sa mort sera le signal d'un bouleversement nouveau et affreux ; tant d'élémens divisés tendront à se rapprocher. Des souverains détrônés seront rappelés par d'anciens sujets ; des princes nouveaux auront de nouvelles couronnes à défendre. Une véritable guerre civile s'établira pour un demi-siècle dans le vaste empire du continent, le jour où le bras de fer qui en tenait les rênes sera réduit en poussière. » En 1811, « tout le monde (5) est convaincu

(1) Miot de Melito, *Mémoires*, II, 48, 152.

(2) *Souvenirs*, par Gaudin, duc de Gaëte (3e vol. des *Mémoires*, p. 67).

(3) M. de Metternich, II, 120. (Lettre à Stadion, 26 juillet 1807.)

(4) *Ibid.*, II, 291. (Lettre du 11 avril 1809.)

(5) *Ibid.*, II, 400. (Lettre du 17 janvier 1811.) Aux heures lucides, Napoléon porte le même jugement : Cf. Pelet de La Lozère, *Opinions de Napoléon au conseil d'état*, p. 15 : « Tout cela durera autant que moi ; mais, après moi, mon fils s'estimera heureux d'avoir 40,000 francs de rente. » — (De Ségur, *Histoire et Mémoires*, III, 155) : « Combien de fois alors (1811) on l'entendit prévoir que le poids de son empire accablerait son héritier ! » — « Pauvre enfant ! disait-il en regardant le roi de Rome, que d'affaires embrouillées je te laisserai ! » — Dès le commencement, il lui arrivait parfois de se juger et de prévoir l'effet total de son action dans l'histoire : « Arrivé dans

que la première, l'inévitable conséquence de la disparution de Napoléon, du maître en qui seul toute la force est concentrée, serait une révolution. » Chez lui, en France, à cette même date, ses propres serviteurs commencent à comprendre, non-seulement que son empire est viager et ne subsistera pas après sa mort, mais que cet empire est éphémère et durera moins que sa vie : car il exhausse incessamment son édifice, et, tout ce que sa bâtisse gagne en hauteur, elle le perd en solidité. « L'empereur est fou, dit Decrès (1) à Marmont, complètement fou ; il nous culbutera tous tant que nous sommes, et tout cela finira par une épouvantable catastrophe. » Effectivement, il pousse la France aux abîmes, de force et en la trompant, en sachant qu'il la trompe, par un abus de confiance qui va croissant, à mesure que, par sa volonté et par sa faute, d'année en année, entre ses intérêts tels qu'il les comprend et l'intérêt public, le désaccord devient plus grand.

Au traité de Lunéville et avant la rupture de la paix d'Amiens (2), ce désaccord était déjà marqué. Il devient manifeste au traité de Presbourg, et plus évident encore au traité de Tilsitt. Il est flagrant en 1808, après la dépossession des Bourbons d'Espagne ; il est scandaleux et monstrueux en 1812, au moment de la guerre de Russie. Cette guerre, Napoléon lui-même reconnaît qu'elle est contre l'intérêt de la France (3), et il la fait. Plus tard, à Sainte-Hélène, il s'attendrira, en paroles, sur « ce peuple français qu'il a tant aimé (4). » La vérité est qu'il l'aime comme un cavalier aime son cheval ; quand il le dresse, quand il le pare et le pomponne, quand il le flatte et l'excite, ce n'est pas pour le servir, mais pour se servir de lui en qualité d'animal utile, pour l'employer jusqu'à l'épuiser, pour le pousser en avant, à travers des fossés de plus en plus larges et par-dessus des barrières de plus en plus hautes : encore ce fossé, encore cette barrière ; après l'obstacle qui semble le dernier, il y en aura d'autres, et, dans tous les cas, le cheval restera forcé-

l'île des Peupliers, le premier consul s'est arrêté devant le tombeau de J.-J. Rousseau et a dit : « Il eût mieux valu pour le repos de la France que cet homme n'eût jamais existé. — Eh pourquoi, citoyen consul ? — C'est lui qui a préparé la révolution française. — Je croyais que ce n'était pas à vous à vous plaindre de la révolution. — Eh bien ! l'avenir apprendra s'il ne valait pas mieux, pour le repos de la terre, que Rousseau ni moi n'eussions jamais existé. » — Et il reprit d'un air rêveur sa promenade. » — (St. Girardin, *Journal et Mémoires*, III, *Visite du premier consul à Ermenonville.*)

(1) Marmont, *Mémoires*, III, 337. (Au retour de Wagram.)

(2) Sur ce désaccord initial, cf. Armand Lefèvre, *Histoire des Cabinets de l'Europe*, 4 vol.

(3) *Correspondance de Napoléon Ier*. (Lettre au roi de Wurtemberg, 2 avril 1811.)

(4) Testament du 25 avril 1821 : « Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. »

ment à perpétuité ce qu'il est déjà, je veux dire une monture, et une monture surmenée. Car, dans cette expédition de Russie, au lieu d'un désastre effroyable, supposez un succès éclatant, une victoire à Smolensk égale à celle de Friedland, un traité à Moscou plus avantageux que celui de Tilsitt, le tsar soumis, et suivez les conséquences : probablement le tsar étranglé ou détrôné, une insurrection patriotique en Russie comme en Espagne, deux guerres permanentes aux deux extrémités du continent contre le fanatisme religieux, plus irréconciliable que les intérêts positifs, et contre la barbarie éparse, plus indomptable que la civilisation unitaire; au mieux, un empire européen sourdement miné par une résistance européenne, une France extérieure superposée de force au continent asservi (1), des résidens et commandans français à Saint-Pétersbourg et Riga comme à Dantzig, Hambourg, Amsterdam, Lisbonne, Barcelone et Trieste; tous les Français valides employés, de Cadix à Moscou, pour maintenir et administrer la conquête; tous les adolescens valides saisis chaque année par la conscription, et, s'ils ont échappé à la conscription, ressaisis par des décrets (2), toute la population mâle appliquée à des œuvres de contrainte; nulle autre perspective pour un homme inculte ou cultivé, nulle autre carrière, militaire ou civile, qu'une faction prolongée, menacée et menaçante, en qualité de soldat, douanier ou gendarme, en qualité de préfet, sous-préfet ou commissaire de police, c'est-à-dire en qualité de sbire et tyranneau subalterne, pour

(1) *Correspondance de Napoléon*, I, XXII, 119. (Note de Napoléon, avril 1811) : « Il y aura toujours à Hambourg, Brême et Lubeck 8 à 10,000 Français, soit employés, soit gendarmerie, douanes et dépôts. »

(2) *Mémoires* inédits, par M. X..., III, 571 et suivantes : « Dans cette année 1813, du 11 janvier au 7 octobre, 840,000 hommes avaient déjà été exigés de la France impériale et il avait fallu les livrer. » — Autres décrets en décembre mettant à la disposition du gouvernement 300,000 conscrits sur les années 1806 à 1814 inclusivement. —Autre décret en novembre pour organiser en cohortes 140,000 hommes de la garde nationale, destinés à la défense des places fortes.— En tout, 1,300,000 hommes appelés en un an. « Jamais on n'a demandé à aucune nation de se laisser ainsi volontairement conduire en masse à la boucherie. » — *Ibid.*, III, 489. Sénatus-consulte et arrêté du conseil pour lever 10,000 jeunes gens exempts ou rachetés de la conscription, au choix arbitraire des préfets, dans les classes les plus élevées de la société. L'objet visible de la mesure « était de lever des otages dans toutes les familles dont la fidélité pouvait être douteuse. Nulle mesure plus que celle-là n'a fait des ennemis plus irréconciliables à Napoléon. » — Cf., de Ségur, II, 34. (Il fut chargé d'organiser et de commander une division de ces jeunes gens.) Plusieurs étaient des fils de Vendéens ou de conventionnels, quelques-uns arrachés à leur femme le lendemain de leur mariage, ou au chevet d'une femme en couches, d'un père agonisant, d'un fils malade ; « il y en avait de si faible complexion qu'ils semblaient mourans. » — La moitié périt dans la campagne de 1814. — *Correspondance*, lettre au ministre de la guerre, Clarke, 23 octobre 1813 (au sujet des nouvelles levées). « Je compte sur 100,000 conscrits réfractaires. »

contenir des sujets et lever des contributions, pour confisquer et brûler des marchandises, pour empoigner des fraudeurs et faire marcher des réfractaires. De ces réfractaires, en 1810 (1), on en compte déjà 160,000 condamnés nominativement; de plus, 170 millions d'amende ont été imposés à leurs familles. En 1811 et 1812, des colonnes volantes, qui traquent les fugitifs, en ramassent 60,000, que l'on pousse par troupeaux, de l'Adour au Niémen, le long de la côte; arrivés à la frontière, on les verse dans la grande armée; mais, dès le premier mois, ils désertent, eux et leurs compagnons de chaîne, au taux de 4 ou 5,000 par jour (2). Si jamais l'Angleterre est conquise, il faudra aussi y tenir garnison, et par des garnisaires aussi zélés. — Tel est l'avenir indéfini que le système offre aux Français, même avec toutes les bonnes chances. Il se trouve que les chances sont mauvaises et qu'à la fin de 1812 la grande armée gît dans la neige : le cheval a manqué des quatre pieds. Par bonheur, ce n'est qu'un cheval fourbu ; « la santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure (3) ; » le cavalier ne s'est point fait de mal : il se relève, et, ce qui le préoccupe en cet instant, ce

(1) *Archives nationales*, AF, IV, 1,297. (Pièces 206 à 210). (Rapport à l'empereur par le directeur général des revues de la conscription, comte Dumas, 10 avril 1810.) Outre les 170 millions d'amende, 1,675,457 francs d'amende ont été infligés à 2,335 individus, « fauteurs ou complices. » — *Ibid.*, AF, IV, 1,051. (Rapport du général Lacoste sur le département de la Haute-Loire, 13 octobre 1808.) « On calcule presque toujours dans ce département sur la désertion de la moitié des conscrits... Dans la plupart des cantons, les gendarmes font un trafic honteux de la conscription; ils tirent jusqu'à des pensions de certains conscrits pour les favoriser. — *Ibid.*, AF, IV, 1,052. (Rapport de Pelet, 12 janvier 1812) : « Les opérations de la conscription se sont améliorées (dans l'Hérault); les contingens de 1811 ont été fournis. Il restait 1,800 réfractaires ou déserteurs des classes antérieures; la colonne mobile en a arrêté ou fait rendre 1,600; 200 sont encore à poursuivre. » — Faber, *Notice* (1807) *sur l'intérieur de la France*, p. 141. « Sur les frontières particulièrement, la désertion est quelquefois effrayante; sur 100 conscrits, on a compté parfois 80 déserteurs. » — *Ibid.*, p. 149: « Il a été annoncé dans les feuilles publiques qu'en 1801 le tribunal de première instance séant à Lille avait condamné, pour la conscription de l'année, 135 réfractaires, et que celui qui siège à Gand en avait condamné 70. Or, 200 conscrits forment le maximum de ce qu'un arrondissement de département saurait fournir. » — *Ibid.*, p. 145. « La France ressemble à une grande maison de détention où l'un surveille l'autre, où l'un évite l'autre... Souvent on voit un jeune homme qui a un gendarme à ses trousses; souvent quand on y regarde de près, ce jeune homme a les mains liées, et quelquefois il porte des menottes. » — Mathieu Dumas, III, 507. (Après la bataille de Dresde, dans les hôpitaux de Dresde) : « J'observai, avec un déplaisir, plusieurs de ces hommes légèrement blessés; la plupart, jeunes conscrits nouvellement arrivés à l'armée, n'avaient pas été blessés par le feu ennemi, mais ils s'étaient mutuellement mutilés aux pieds et aux mains. De tels antécédens et d'aussi mauvais augure avaient déjà été observés dans la campagne de 1809. »

(2) De Ségur, III, 474. — Thiers, XIV, 159. (Un mois après le passage du Niémen, 150,000 hommes avaient disparu des rangs.)

(3) Vingt-neuvième bulletin (3 décembre 1812).

n'est pas l'agonie de sa monture crevée, c'est sa propre mésaventure, c'est sa réputation d'écuyer compromise, c'est l'effet sur le public, ce sont les sifflets, c'est le comique d'un saut périlleux annoncé à si grand orchestre et terminé par une si piteuse chute. Dix fois de suite, arrivant à Varsovie, il répète (1) : « Du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas. » Plus impudemment encore, à Dresde, l'année suivante, il montre à nu et à cru sa passion maîtresse, ses motifs déterminans, l'immensité et la férocité de son impitoyable amour-propre. « Que veut-on de moi, dit-il à M. de Metternich (2)? Que je me déshonore? Jamais! Je saurai mourir, mais je ne céderai pas un pouce de territoire. Vos souverains, nés sur le trône, peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer dans leurs capitales; moi je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu. Ma domination ne survivra pas au jour où j'aurai cessé d'être fort, et, par conséquent, craint. » En effet, son despotisme en France est fondé sur sa toute-puissance en Europe; s'il ne reste pas le maître du continent, « il devra compter avec le Corps législatif (3). » Plutôt que de descendre à ce rôle réduit, plutôt que d'être un monarque constitutionnel bridé par des chambres, il joue quitte ou double, il risquera et perdra tout. « J'ai vu vos soldats, lui dit Metternich, ce sont des enfans. Quand cette armée d'adolescens que vous appelez sous les armes aura disparu, que ferez-vous? » A ces mots, qui l'atteignent au cœur, il pâlit; ses traits se contractent et la fureur l'emporte; comme un homme blessé qui fait un faux mouvement et se découvre, il dit violemment à Metternich : « Vous n'êtes pas soldat, et vous ne savez pas ce qui se passe dans l'âme d'un soldat. J'ai grandi sur les champs de bataille, et un homme comme moi se f... de la vie d'un million d'hommes (4). »

(1) De Pradt, *Histoire de l'ambassade de Varsovie*, p. 219.

(2) M. de Metternich, I, 147. — Fain, *Manuscrit*, de 1813, II, 26. (Paroles de Napoléon à ses généraux) : « C'est un triomphe complet qu'il nous faut. La question n'est plus dans l'abandon de telle ou telle province; il s'agit de notre supériorité politique, et, pour nous, l'existence en dépend. » — II, 41, 42. (Paroles de Napoléon à Metternich.) « Et c'est mon beau-père qui accueille un pareil projet! Et c'est lui qui vous envoie! Dans quelle attitude veut-il donc me placer auprès du peuple français? Il s'abuse étrangement, s'il croit qu'un trône mutilé puisse être un asile en France pour sa fille et son petit-fils... Ah! Metternich, combien l'Angleterre vous a-t-elle donné pour vous décider à jouer ce rôle contre moi? » (Cette dernière phrase, omise dans le récit de Metternich, est un trait de caractère; Napoléon, en ce moment décisif, reste blessant et aggressif, gratuitement et jusqu'à se nuire.)

(3) *Souvenirs du feu duc de Broglie*, I, 235.

(4) *Ibid.*, I, 230. Quelques jours auparavant, Napoléon avait dit à M. de Narbonne, qui me le répéta le soir même : « Au bout du compte, qu'est-ce que tout ceci (la campagne de Russie) m'a coûté? 300,000 hommes, et encore il y avait beaucoup d'Allemands là dedans. » — *Mémoires* inédits par M. X..., v, 615. (A propos des bases de

Sa chimère impériale en a dévoré bien davantage : entre 1804 et 1815, il a fait tuer plus de 1,700,000 Français nés dans les limites de l'ancienne France (1), auxquels il faut ajouter probablement 2 millions d'hommes nés hors de ces limites et tués pour lui, à titre d'alliés, ou tués par lui, à titre d'ennemis. Ce que les pauvres Gaulois, enthousiastes et crédules, ont gagné à lui confier deux fois leur chose publique, c'est une double invasion ; ce qu'il leur lègue, pour prix de leur dévoûment, après cette prodigieuse effusion de leur sang et du sang d'autrui, c'est une France amputée des quinze départemens acquis par la république, privée de la Savoie, de la rive gauche du Rhin et de la Belgique, dépouillée du grand angle du Nord-Est par lequel elle s'achevait, fortifiait son point le plus vulnérable, et, selon le mot de Vauban, complétait « son pré carré, » séparée des quatre millions de nouveaux Français qu'elle s'était presque assimilés par vingt ans de vie commune, bien pis, resserrée en-deçà des frontières de 1789, seule plus petite au milieu de ses voisins tous agrandis, suspecte à l'Europe, enveloppée à demeure par un cercle menaçant de défiances et de rancunes. — Telle est l'œuvre politique de Napoléon, œuvre de l'égoïsme servi par le génie : dans sa bâtisse européenne, comme dans sa bâtisse française, l'égoïsme souverain a introduit un vice de construction. Dès les premiers jours, ce vice fondamental est manifeste dans l'édifice européen, et il y produit, au bout de quinze ans, l'effondrement brusque : dans l'édifice français, il est aussi grave, quoique moins visible ; on ne le démêlera qu'au bout d'un demi-siècle ou même d'un siècle entier ; mais ses effets graduels et lents seront aussi pernicieux et ne sont pas moins sûrs.

H. Taine.

Francfort, acceptées par Napoléon trop tard et quand il n'est plus temps.) « Ce qui caractérise cette faute, c'est qu'elle a été commise plus encore contre l'intérêt de la France que contre le sien... Il l'a sacrifiée aux embarras de sa situation personnelle, à la mauvaise honte de son ambition, à la difficulté de se trouver seul, en quelque sorte, en face d'une nation qui avait tout fait pour lui, et qui pouvait justement lui adresser le reproche de tant de trésors épuisés, de tant de sang dépensé pour des entreprises démontrées folles et insoutenables. »

(1) Léonce de Lavergne, *Économie rurale de la France*, p. 40. (D'après le témoignage de l'ancien directeur de la conscription sous l'empire.)

AU

PARADIS DES ENFANS

DERNIÈRE PARTIE (1)

VIII.

Lorsque Francine, effarée, courbée sous l'humiliation, suffoquée par les sanglots, sortit de la maison de Lauverjat, il faisait nuit. Les becs de gaz s'allumaient l'un après l'autre dans les rues enténébrées; sur la chaussée obscure, les devantures éclairées de quelques boutiques étendaient çà et là de larges taches lumineuses. Une fois dehors, elle se mit à courir d'un air égaré. Il lui semblait qu'elle était encore pourchassée par les reproches violens de Mme Lauverjat. Elle n'avait qu'une préoccupation : fuir bien loin, plonger plus avant dans la nuit pour y cacher sa honte. Un tremblement d'épouvante la saisissait rien qu'à l'idée de se présenter devant le père Labrèche, de répondre à ses questions et de lui confesser sa faute. Au lieu de repasser le pont, elle tourna le dos au *Paradis des Enfans* et s'enfonça dans un passage noir et sordide, qu'on nomme le *Corps de l'huis*, et qui débouche sur le quai, derrière la chapelle protestante.

Dès que la nuit tombe, ce quartier devient très désert. Le quai, planté de peupliers du côté des berges de l'Ornain, n'est bordé de

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février.

l'autre côté que par des écuries, des murs de jardins et les façades sans fenêtres des vastes fouleries où les vignerons du pays installent leurs cuves et leur pressoir. A cette heure, on n'y rencontre guère que quelque garçon d'auberge, menant des chevaux à l'abreuvoir, ou quelque voyageur attardé qui regagne la gare du chemin de fer par cette route plus courte. A peine si, de loin en loin, un cabaret borgne jette dans l'obscurité une lueur louche et une chanson d'ivrogne. — C'était sur ce chemin que Francine marchait précipitamment, sans autre but que de fuir la maison Lauverjat et de s'abandonner librement à son désespoir.

Le murmure de l'Ornain, grossi par les pluies d'automne, accompagnait lugubrement le douloureux travail de sa pensée : — Toute sa vie était perdue, irrémédiablement perdue; et non-seulement sa vie, mais encore celle de l'homme qu'elle aimait et respectait le plus au monde : son père. Après de longues années d'une existence laborieuse et honnête, l'ancien garde, à l'âge où on a le droit de compter sur un peu de repos et de bonheur, allait, grâce à elle, voir sa vieillesse déshonorée. Il ne fallait pas espérer qu'il restât longtemps dans l'ignorance de ce qui venait de se passer. Que ce fût ce soir ou demain, le scandale éclaterait. A supposer que Mme Lauverjat, redevenue plus calme, gardât le silence, les domestiques jaseraient. Dans l'exaspération de sa colère, la femme du banquier venait de la chasser avec un tel éclat, que toute la maison devait maintenant savoir à quoi s'en tenir. Demain, certainement, son déshonneur serait le bruit et la risée de la ville. Et alors quelles nouvelles humiliations, quelles nouvelles douleurs la vengeance divine lui réservait-elle?.. Car elle ne pouvait douter que ce qui lui arrivait ne fût un châtiment providentiel. Le malheur ravivait toutes ses terreurs de dévote. Dieu ne l'avait-il pas frappée juste à l'heure où elle essayait tardivement de se soustraire aux conséquences de sa faute? Il ne tenait pas compte d'un repentir provoqué par la crainte du qu'en dira-t-on et non par l'horreur même du péché...

Elle marchait avec si grande hâte qu'arrivée à l'angle du pont qui conduit à la gare, elle fut forcée de s'arrêter pour reprendre haleine. Elle s'accouda sur le parapet; pendant longtemps, elle regarda l'eau sombre qui tournoyait entre les deux berges et où se reflétait la rougeur trouble des becs de gaz du pont. Elle voyait devant elle la rivière fuyante étendre sa nappe ténébreuse jusqu'aux piles du pont Notre-Dame, contre lesquelles elle se brisait avec un sourd bouillonnement. Barrant l'horizon et se découpant vaguement sur le fond du ciel plus clair, le logis Lauverjat, la chapelle de la Vierge et la maison du *Paradis des Enfans* montraient à la malheureuse Francine leurs silhouettes familières et ravivaient encore sa douleur.

— Qu'allait-elle devenir? Demain matin, au grand jour, comment supporterait-t-elle les risées des voisins et la colère du vieux Labrèche? La rumeur de l'eau sous les arches lui semblait déjà comme un écho du mépris public, grossissant et grondant autour d'elle. Depuis qu'elle se connaissait, le bruit de cette rivière s'était mêlé à tous les incidens, à toutes les émotions de sa vie; il l'avait bercée toute petite, il avait accompagné ses chansons d'adolescente et ses rêveries de jeune fille. Maintenant, le murmure amical d'autrefois se changeait en une retentissante huée, mêlée d'insultes et de reproches.

Elle frissonna, détourna la tête et vit au loin, dans l'axe du pont, flamboyer les lueurs de la gare. Des locomotives allaient et venaient là-bas avec un halètement rauque et des sifflemens aigus. Une cloche tinta; des omnibus passèrent chargés de bagages. Un train allait partir sans doute. Et soudain elle rêva de monter dans ce convoi qui fuyait vers une destination inconnue, et de s'en aller bien loin, bien loin, si loin que personne n'entendît plus parler d'elle. — Mais ce rêve ne dura qu'un moment, le temps que met une mauvaise pensée à traverser le cerveau. Elle l'eût à peine conçue qu'elle la reconnut odieuse et irréalisable. — Cette fuite serait une faute ajoutée aux autres. Elle n'avait pas le droit d'abandonner son père et de laisser le vieillard supporter seul les hontes et les misères que son inconduite allait précipiter sur l'honnête et tranquille maison du *Paradis des Enfans*. Dût-elle en mourir, elle ne pouvait manquer à ce dernier devoir; sa place était là-bas, près du père, afin d'adoucir au moins pour lui l'amertume du calice que ses propres mains avaient préparé.

Tout en se disant cela, elle allait et venait sur le trottoir du pont comme une âme en peine. Un monsieur, convenablement mis et fumant un cigare, passa, la coudoya en la regardant sous le nez, puis se retourna et lui chuchota à l'oreille d'équivoques et injurieuses paroles, qui lui firent monter le rouge au visage. Alors, épeurée, elle le repoussa brusquement, se sauva vers l'autre extrémité du pont et, débouchant sur le quai opposé, reprit en courant le chemin de la maison paternelle...

Dans l'arrière-boutique du *Paradis des Enfans*, le vieux Labrèche et Onésime Aubriot étaient assis chacun à un angle de la cheminée, où se consumait un petit feu de mottes et de souches de hêtre. En face de l'âtre, une femme de ménage, que, depuis le voyage de Francine aux bains de mer, le garde avait prise pour préparer les repas, achevait de dresser trois couverts sur une table garnie de toile cirée.

— Vous savez, monsieur Aubriot, dit Labrèche en surveillant du

coin de l'œil ces préliminaires du souper, si vous voulez rester avec nous, on mettra un quatrième couvert?.. Quand il y a pour trois, il y a pour quatre.

— Merci, répondit Onésime d'une voix enrouée; je n'ai pas prévenu chez moi, et on serait inquiet...

Il paraissait inquiet lui-même et comme enfiévré; sa longue figure était presque blême, ses mains agitées ne restaient pas une seconde à la même place; tantôt elles boutonnaient et déboutonnaient alternativement la redingote brune aux revers croisés sur la poitrine, tantôt elles saisissaient les pincettes et fourgonnaient impitoyablement dans le brasier, au grand déplaisir du père Labrèche, qui ne souffrait pas qu'on dérangeât la savante symétrie des mottes et des *ételles*, et qui se réservait despotiquement le droit de toucher au feu. — Après avoir donné de nouveau un désastreux coup de pincettes dans la braise, Onésime reprit en soupirant :

— Du reste, je serais un mauvais convive, car je n'ai pas faim.

— Si fait ! moi, répondit le garde, la marche et le grand air m'ont affamé... Vous ne prenez pas assez d'exercice, monsieur Aubriot, et c'est ce qui rend votre estomac capricieux... Voyez, moi, j'ai deux lieues dans les jambes et je dévorerais des pierres... J'ai hâte que Francine soit rentrée pour me mettre la serviette au menton.

Il tira de son gousset une grosse montre d'argent :

— Sept heures vont sonner !.. Êtes-vous sûr que la petite ne reste pas à dîner chez les Lauverjat?.. Vous savez, des fois, ils la retiennent au dernier moment.

— Non, repartit Onésime, elle m'a bien promis d'être de retour avant sept heures... Patientez encore une minute ou deux... Elle ne peut tarder maintenant.

Pourtant il n'était pas si rassuré qu'il voulait le paraître. Après la promesse formelle que lui avait donnée Francine, il ne comprenait rien à cette absence prolongée; il se demandait avec terreur ce qui avait pu se passer chez le banquier, et sa tête commençait à travailler.

Ils se mirent tous deux à regarder le feu silencieusement, la tête penchée, le dos arrondi, les mains à plat sur les genoux. Au moindre bruit de pas dans la rue, ils se redressaient, prêtaient l'oreille, puis, les pas s'éloignant, ils reprenaient leur attitude expectante et contemplative.

Tout à coup, dans le silence à peine interrompu par le pétillement des *ételles* enflammées ou le craquement des rayons chargés de vieux livres, un choc, imprimé du dehors à la porte de la boutique, les fit tressaillir.

Leurs têtes se levèrent en même temps.

— Avez-vous entendu? murmura Onésime.

On grattait à la porte d'entrée, et ce grattement mystérieux devenait de plus en plus énergique, de plus en plus impatient. Il fut bientôt suivi d'un jappement bref et impérieux.

— C'est la Loute ! s'écria Onésime.

— Francine n'est donc pas avec elle ? grommela Labrèche étonné.

— La chienne sera probablement partie en avant, répondit Aubriot. — Il avait quitté sa chaise et courait ouvrir à la Loute, qui se précipita impétueusement à l'intérieur. — Onésime restait sur le seuil de la boutique, et, les yeux braqués dans la direction du pont, sondait l'obscurité, espérant toujours voir poindre Francine. Mais son attente fut vaine, et il rentra tout déconcerté dans l'arrière-boutique.

— Comment se fait-il que la chienne revienne toute seule? reprit Labrèche, qui devenait inquiet à son tour ; regardez donc, monsieur Aubriot, elle a une drôle de tête !

La Loute, en effet, paraissait étrangement troublée. L'œil craintif, les oreilles couchées, la queue entre les jambes, elle avait la mine d'un chien qui a été battu. Elle allait et venait en poussant des cris étouffés, se frottait contre les jambes de Labrèche, puis furetait de nouveau dans tous les coins en reniflant.

Onésime, tout en se sentant empoigné par des pressentimens qui lui serraient le cœur, s'efforçait de rassurer encore le père de Francine :

— Cette bête est si fantasque ! dit-il d'une voix défaillante, elle se sera ennuyée là-bas et aura sournoisement décampé... Ou bien elle aura commis quelque méfait à la cuisine et se sera fait mettre honteusement à la porte.

— Mais Francine?.. Où est Francine?

— Ils l'auront peut-être bien gardée à dîner, balbutia Aubriot.

— Mais vous prétendiez tout à l'heure qu'elle avait promis de revenir de bonne heure... Elle nous aurait fait prévenir par un domestique !.. Non, non, monsieur Aubriot, tout ça est louche... Je vois à votre air que vous n'êtes pas plus rassuré que moi... Il faut savoir à quoi nous en tenir, et je vais envoyer la femme de ménage chez les Lauverjat.

— Si... j'y allais moi-même ! proposa le malheureux Onésime, qui commençait à redouter quelque cruelle complication.

— Non, ça n'est pas votre affaire... Je vais envoyer la mère Surloppe.

Il appela la femme de ménage et la chargea de s'enquérir chez le banquier si on avait gardé Francine à dîner.

Quand cette femme fut partie, ils se mirent à arpenter tous deux avec agitation l'arrière-boutique, tandis que la Loute, assise sur son

train de derrière, les surveillait d'un œil anxieux. Leur attente fut plus longue qu'ils n'avaient pensé. Un mortel quart d'heure s'écoula péniblement, et ils ne virent pas revenir la mère Surloppe. Enfin la sonnette de la porte d'entrée tinta et la vieille femme apparut. La singulière expression de sa figure ridée frappa Onésime, qui pressentit un malheur et n'osa l'interroger.

— Eh bien ? demanda brusquement Labrèche.

— Mamselle Francine n'est pas chez le banquier, répondit-elle, mais voici un mot d'écrit que Mme Lauverjat m'a remis pour vous, monsieur Labrèche.

En même temps, elle déposa une lettre près du couvert de l'ancien garde.

Les deux hommes regardaient avec effarement l'enveloppe blanche ; le père Labrèche la saisit rapidement, et il allait faire sauter le cachet, quand Onésime le retint et, s'adressant à la femme de ménage, qui tournait autour d'eux d'un air intrigué :

— Laissez-nous, madame, murmura-t-il.

— C'est bon, répliqua la vieille d'un ton piqué... Vous n'avez plus besoin de moi, monsieur Labrèche?.. En ce cas, ajouta-t-elle après un geste négatif du marchand de jouets, je m'en vais préparer le souper de mon homme... Bonsoir donc !

Aussitôt qu'elle fut dehors, Labrèche déchira l'enveloppe, lut le billet en s'approchant de la lampe, puis, tout d'un coup, poussa un cri étranglé, s'accrocha à la table pour ne pas tomber et finalement se mit à trembler comme un homme pris de fièvre.

— Quoi ? que lui est-il arrivé ? interrogea Onésime, blanc comme un linge.

Mais l'autre ne pouvait pas parler : il avait dans la gorge quelque chose qui l'étouffait. Il fit signe à Aubriot de ramasser la lettre. Celui-ci obéit et lut à son tour les lignes suivantes :

« Mademoiselle Labrèche est partie de chez moi et elle n'y remettra plus les pieds. Pour me récompenser de mes bontés et de ma confiance, elle détournait mon mari de ses devoirs. Je m'en suis aperçue trop tard malheureusement, et je l'ai chassée.

« NATHALIE LAUVERJAT. »

Les yeux d'Onésime se reportèrent avec effroi sur Labrèche. Il s'était assis sur une chaise ; il était pourpre, les yeux lui sortaient de la tête et il suffoquait. L'avocat emplit un verre d'eau et le fit boire au vieux garde, qui commença à reprendre son souffle après avoir avalé quelques gorgées.

— Ma fille ?.. Francine ?.. C'est épouvantable ! dit-il d'une voix rauque.

— C'est une calomnie, essaya de protester le brave Onésime ; cette dame a été trompée par de faux rapports... Je mettrais ma main au feu que Francine n'est pas coupable !

— Si elle n'avait rien à se reprocher, répliqua le vieillard en se soulevant avec effort et en dardant sur Onésime ses luisans yeux gris, elle serait revenue tout de suite à la maison pour s'expliquer et se disculper... Elle n'ose pas rentrer, preuve qu'elle a *fauté !*

Il s'était levé et recommençait à marcher à pas lourds à travers l'arrière-boutique ; sa constitution solide et résistante surmontait l'ébranlement nerveux causé par le foudroyant billet de Mme Lauverjat ; mais à mesure qu'il reprenait son équilibre, le vieil homme reparaissait avec sa rudesse, son orgueil, son inflexibilité sur le chapitre de l'honneur et des mœurs.

— Francine ! répétait-il, une enfant qui n'a reçu que de bons principes et de bons exemples... donner dans le travers ?.. Et avec un homme marié ?.. Tonnerre de Dieu !

Au rebours de Labrèche, Onésime, lui, se sentait de plus en plus abattu : son cerveau flottait, il était incapable de rassembler deux idées, et, les paroles ne lui venant pas, il se bornait à pousser de profonds soupirs.

— Si réellement, balbutia-t-il enfin, en cherchant péniblement ses mots, oui,.. si une faute a été commise,.. ce que je ne crois pas encore,.. la pauvre enfant aura été victime d'une odieuse séduction... Ce Lauverjat l'aura violentée !

Le père Labrèche s'arrêta et ses traits se contractèrent.

— Si c'était vrai, grommela-t-il avec un nouveau juron, j'irais tordre le cou au banquier !.. Mais est-ce vrai ?.. Nous ne savons rien... Nous sommes là à nous cogner la tête au mur, dans l'obscurité... Oh ! continua-t-il en serrant les poings, il faudra pourtant bien que j'y voie clair et que je trouve le coupable !.. Si c'est Lauverjat, je le tuerai ;.. si c'est elle,.. je la...

Il eut un geste si farouche qu'Onésime, effrayé, ne le laissa pas achever.

— Labrèche, interrompit-il, vous ne ferez pas cela !.. La violence ne remédie à rien... C'est une pauvre enfant et c'est votre fille.

Il secoua la tête et répondit d'une voix sourde :

— D'une façon comme d'une autre, je n'ai plus de fille !

Puis, les bras croisés, le cou dans les épaules, il se remit à marcher. Onésime n'osait plus souffler mot, de peur d'augmenter encore sa surexcitation. La maison du bord de l'eau retomba dans un morne silence, interrompu seulement par la marche pesante et monotone de l'ancien garde. La Loute, fatiguée sans doute des

émotions et des alertes de sa soirée, s'était étendue au long de l'âtre, la queue étalée, la tête couchée sur ses pattes de devant. Elle ne dormait cependant pas et, de temps en temps, elle reniflait bruyamment, comme pour indiquer qu'elle aussi veillait et attendait. Tout à coup, elle releva la tête, se dressa sur ses quatre pattes, et, remuant la queue, courut vers le magasin. Au même moment, la sonnette tinta et la porte de la rue s'ouvrit :

— Cette fois, c'est elle ! s'exclama Aubriot en quittant sa chaise.

Labrèche le cloua sur place d'un geste énergique et lui lança en même temps un despotique regard, pour lui ordonner de garder le silence et lui signifier son intention de rester absolument le maître dans sa maison.

C'était Francine, en effet. Elle surgit lentement de l'ombre de la première pièce, et s'avança pâle, encore haletante à la suite de sa course le long du quai. La lumière jaune de la petite lampe posée sur la table laissait voir ses bandeaux échevelés, ses lèvres agitées par la peur, ses traits bouleversés, toute son attitude désolée et humblement suppliante.

Son père la saisit rudement par le bras, et, l'entraînant vers la lampe :

— Lis cela ! commanda-t-il impérieusement, en lui mettant sous les yeux le billet de M[me] Lauverjat.

Elle courba la tête, devina plutôt qu'elle ne lut les lignes du billet, puis ses lèvres se tordirent comme pour laisser passer un sanglot, ses paupières battirent, mais pas une larme ne jaillit. Elle resta, la figure penchée, comme une condamnée dans l'attente du coup qui doit la frapper.

— Est-ce vrai, ce qu'il y a là-dedans ? reprit-il d'une voix rauque.

— C'est vrai, murmura-t-elle très bas.

— Ah ! gueuse ! cria-t-il en levant le poing.

Francine s'abattit à ses pieds, les bras repliés au-dessus de sa tête comme pour parer ce coup qui allait tomber sur elle, et elle balbutia d'inintelligibles supplications, qui ressemblaient plus à des gémissemens qu'à des paroles articulées.

La Loute grondait sourdement, et Onésime, saisi d'horreur, s'était élancé vers M. Labrèche.

— Laissez, monsieur Aubriot ! dit ce dernier en le repoussant, personne ici n'a le droit d'intervenir entre cette fille et moi !.. Ainsi, continua-t-il en s'asseyant lourdement sur la chaise devant laquelle Francine était restée agenouillée, tu l'avoues ? Tu as été la maîtresse de ce Lauverjat ?

Elle fit signe que oui, puis d'une voix si faible qu'on l'entendait à peine, elle ajouta :

— Je me suis mal conduite, je suis perdue, je le sais... Mais

je vous jure à tous deux que c'était fini... Je vous jure que j'étais allée chez lui, ce soir, pour lui dire que je ne voulais plus... continuer...

— Tu ne voulais plus ! s'exclama Labrèche sarcastiquement, tu avais donc bien voulu avant ?.. Ce n'était pas par violence qu'il t'avait prise ?.. C'était de ton plein gré ?..

Elle inclina la tête affirmativement et commença à sangloter.

— Vous le voyez, poursuivit-il en s'adressant à Onésime, elle s'est donnée comme la dernière des coureuses... Je n'ai pas même la consolation de me venger de l'autre, et la honte est complète!

Il avait de nouveau saisi le bras de sa fille, et, la secouant brutalement, il la forçait à se relever.

— Misérable gueuse, la boue, entends-tu ?.. Oui, la boue est moins sale que toi... Va-t'en !.. Il n'y a plus rien entre nous, et je ne te reverrai de ma vie !

Indifférent aux aboiemens furibonds de la Loute et aux supplications d'Onésime, il la poussait rudement dans le magasin. Elle se laissait faire comme une chose inerte, et ne trouvait plus même la force de demander pitié.

Il ouvrit la porte et, jetant Francine dehors :

— Va-t'en !.. Va retrouver ton banquier !

Il referma ensuite le battant avec un tel emportement que tous les jouets de l'étalage en tremblèrent, puis il revint, farouche, dans l'arrière-boutique, en traînant par la peau du cou la Loute qui avait voulu suivre sa maîtresse et qui continuait à aboyer frénétiquement.

— Monsieur Labrèche, dit Aubriot indigné, vous avez mal agi !

— Je me suis fait justice, monsieur !

— Vous n'en aviez pas le droit !.. Si coupable que soit votre fille, vous ne deviez pas la renvoyer de chez vous à pareille heure ! Malheureux, la rivière est là, à deux pas, et elle peut s'y jeter dans un mouvement de désespoir...

— Ce sera tant mieux !

— Vous êtes un mauvais homme ! s'écria Onésime exaspéré.

Il prit son chapeau et, se retournant vers l'ancien garde qui restait immobile et impassible comme une figure de pierre : — Si son père l'abandonne, moi, je ne l'abandonnerai pas, et je vais la retrouver !

— A votre aise !..

Il ne l'écoutait plus et s'élançait dehors, fouillant à travers la nuit les deux extrémités de la rue et cherchant à y découvrir la silhouette fuyante de Francine.

Il n'eut pas longtemps à chercher. Dès que ses yeux se furent accoutumés à l'obscurité, il aperçut une forme noire adossée au parapet du pont. C'était Francine. Elle se tenait là, anéantie, épeu-

rée, paralysée, contemplant d'un œil égaré cette maison du *Paradis des Enfans* d'où elle était chassée, et n'ayant même pas la force de se demander où elle allait se réfugier.

Onésime traversa la rue et lui mit doucement la main sur l'épaule :

— Francine! dit-il.

Elle frissonna et lui jeta un regard effrayé.

— Ma pauvre fille, vous ne pouvez pas rester ici?

— Oh! murmura-t-elle, j'y voudrais mourir!

— Non! reprit-il avec une voix attendrie, il ne faut pas souhaiter de mourir dans un pareil moment. Quand on est une fille courageuse et chrétienne, il y a autre chose à faire qu'à mourir... Il faut vivre pour se repentir et pour effacer les fautes commises.

— A quoi sert? J'aurai beau me repentir, répliqua-t-elle en désignant du regard la maison de son père, je n'effacerai jamais le mal que je lui ai fait!

— Essayez toujours... Le ciel vous aidera et moi aussi... A partir de ce soir, il faut commencer une nouvelle vie.

— Une nouvelle vie! sanglota-t-elle... Où?.. Comment?.. Demain matin, dans toute la ville, il n'y aura pas une personne qui ne me jettera la pierre; il n'y aura pas une porte qui ne se fermera devant moi!.. Il a eu raison de me chasser... Demain, je serai un objet de scandale et de répulsion pour tout le monde!

— Excepté pour moi, mon enfant! excepté pour moi!.. Vous savez qu'il y a longtemps que nous sommes de vieux amis, et vous pouvez compter sur moi.

— Oui, je sais que vous êtes bon! répondit-elle en pleurant.

La source des larmes s'était rouverte; le chagrin qui gonflait la poitrine de la jeune fille avait pu enfin s'épancher en dehors; ses nerfs se détendaient.

— Ne restons pas ici! dit Onésime en lui donnant le bras et en la forçant de marcher dans la direction du quai; écoutez-moi, ma fille : vous avez raison, vous ne pouvez pas continuer à habiter Juvigny; mais il n'y a pas que Juvigny au monde... On peut travailler, prier et faire pénitence partout ailleurs... Auriez-vous quelque répugnance à vivre à la campagne?

— Moi?.. Que m'importe!..

— Bien... En ce cas, voici ce que j'ai à vous proposer : ma mère possède une ferme à La Hallatte, tout près de Bussy, et pas loin de la première station de chemin de fer. Les fermiers sont de braves gens qui vous logeront volontiers et qui vous garderont le secret. Il y a un train à neuf heures, nous le prendrons, et je vous conduirai à La Hallatte dès ce soir.

— Merci! soupira-t-elle, mais... comment gagnerai-je ma vie là-bas?

— Ne vous inquiétez de rien ; vous savez coudre, repasser, tenir un ménage... Vous paierez l'hospitalité de ces braves gens en vous rendant utile à la ferme... J'arrangerai tout cela quand nous serons arrivés... Pour le moment, il s'agit d'oublier et de vous faire oublier... Plus tard, quand vous aurez changé de vie, quand le temps aura passé sur vos fautes et calmé la colère de votre père, alors nous verrons... nous verrons !.. Il ne faut désespérer de rien ; je resterai ici, moi, pour tout adoucir... et pour vous donner des nouvelles... Est-ce convenu ?

— Oui... vous êtes bon !.. Merci !.. — Elle ne put en dire davantage à travers les sanglots qui lui coupaient la respiration.

— Remettez-vous, lui recommanda-t-il, nous voici à la gare !

Il n'y avait que très peu de monde dans les salles d'attente à peine éclairées. Francine s'assit dans l'angle le plus obscur, pendant que M. Aubriot prenait les billets.

Au moment où il la rejoignait et où on ouvrait les portes, tandis que le train fumait et grondait sourdement sur la voie, la cloche de neuf heures sonna à la tour de l'Horloge et emplit toute la vallée de sa grosse voix sonore.— Le pauvre Onésime songea que c'était l'heure où d'habitude on fermait aux verroux la porte de la maison paternelle. C'était, depuis qu'il se connaissait, la première fois qu'il enfreignait la règle et qu'il découchait. Il ne put réprimer un frisson en songeant à l'inquiétude et à la mauvaise humeur de « papa et maman » lorsqu'ils constateraient son absence. Mais devant la nécessité de sauver sa petite amie, il se sentait devenir audacieux. Il mit un triple acier autour de son cœur pusillanime. — Venez, dit-il d'une voix ferme à Francine...

Ils montèrent dans un compartiment vide et le train partit, tandis qu'Onésime murmurait : — Ils vont me croire perdu, et Zabeth me rabrouera demain d'importance... Mais, à la grâce de Dieu !

IX.

Des mois et des mois s'enfuirent, rapides comme un vol d'hirondelles. Avant le retour du second hiver, l'aventure de Francine et du banquier Lauverjat dormait déjà dans les oubliettes de la chronique locale, en compagnie des vieux scandales qui, d'année en année, avaient eu le privilège de passionner la curiosité des habitans, et dont le souvenir s'était peu à peu effacé à mesure qu'ils perdaient le charme de la nouveauté. Dès le lendemain de l'esclandre qui avait déterminé l'expulsion de Francine, le banquier et sa femme, afin de se soustraire à la malignité des commérages de la petite ville, étaient partis pour un long voyage dans le Midi. Mme Lauverjat ne

s'en était pas tenue à cette première précaution. Elle n'avait consenti à une réconciliation qu'après avoir imposé à son mari l'obligation de quitter définitivement Juvigny. Le banquier avait dû céder la direction de ses affaires à un associé; il lui avait loué sa maison, et, une fois la liquidation terminée, le ménage Lauverjat était allé habiter Paris.— Juvigny maintenant vivait comme si Francine n'eût jamais existé. — Les cloches sonnaient aux mêmes heures régulières; les ménagères faisaient leur lessive à Pâques et leurs confitures en été; les vignerons rentraient à grand bruit leur vendange en octobre; les fabricans se réunissaient au cercle aux mêmes heures de l'après-midi; la même procession de paroissiens en toilette s'écoulait chaque dimanche sur le pont Notre-Dame après la grand'messe. — Dans le seul magasin du *Paradis des Enfans*, il y avait quelque chose de détraqué et qui ne fonctionnait plus comme par le passé.

Là, le cœur du vieux garde saignait toujours depuis la cruelle soirée où le billet de Mme Lauverjat était tombé comme la foudre dans la petite maison du bord de l'eau; là, le souvenir de la faute de Francine était toujours vivant et cuisant, bien que le nom de la coupable ne fût jamais prononcé. Labrèche avait été frappé doublement : dans son orgueil et dans son amour de père. Lui qui, en sa qualité d'ancien militaire et d'ancien forestier, n'avait jamais plaisanté avec les questions d'honneur, de discipline et de correction; lui, si dur et si impitoyable aux faiblesses d'autrui; lui, si fier de la beauté et de la pureté de sa fille, il avait été obligé d'avouer en quelque sorte publiquement le déshonneur de Francine. Pendant des semaines, la ville tout entière s'était occupée à déchirer la réputation de son enfant, et il avait été forcé de courber humblement la tête. On était allé jusqu'à l'accuser de complicité ou tout au moins de complaisance; il avait senti autour de lui des visages malveillans et insultans, et il avait dû dévorer en silence toutes ces injures. Il était resté plié et quasi brisé sous l'outrage, et maintenant il ne pouvait plus se redresser.

Tout lui devenait indifférent : son commerce ne l'intéressait plus, son fameux *terrain* ne recevait plus ses visites. Il laissait tout aller à vau-l'eau. Les jouets n'étaient plus renouvelés; ceux qui pendaient à l'étalage, démodés, défraîchis, disloqués, avaient une mine piteuse et n'invitaient guère les chalands. Du reste, bien souvent il fermait la porte de la boutique; insoucieux de la clientèle, il gagnait la campagne par des ruelles peu fréquentées, et s'acheminait vers les bois avec la Loute sur ses talons.

Pendant longtemps, la chienne avait été inconsolable du départ de Francine. Elle la cherchait dans toutes les pièces, flairait dans tous les coins et, lasse de ses infructueuses perquisitions, elle finis-

sait par lancer à Labrèche un aboiement plaintivement interrogatif. Elle refusait de manger et, boudeuse, demeurait des journées entières roulée en rond dans son panier. Petit à petit cependant, elle s'était résignée à cette incompréhensible absence et avait reporté sur l'ancien garde un peu de l'affection qu'elle ne pouvait plus prodiguer à sa maîtresse. Et Labrèche lui-même, malgré l'horreur que lui inspirait tout ce qui réveillait le souvenir du passé, avait fini par s'attacher à cette bête, devenue la seule compagne de sa solitude.

Par les chemins pierreux montant au revers des vignobles, ils s'en allaient lentement, la chienne et lui, tous deux taciturnes et la tête penchée vers le sol. Ils traversaient les friches nues et grises, au-dessus desquelles planaient des alouettes; puis ils entraient sous bois. Hiver ou été, pluie ou soleil, Labrèche marchait sans rien voir, sans qu'aucun des détails forestiers qui jadis le tenaient arrêté et amusé, attirassent maintenant son attention. Il suivait machinalement les tranchées abruptes ou les avenues herbeuses, et faisait ainsi des lieues sans s'en apercevoir; jusqu'à ce que la Loute, éreintée, s'assît sur son train de derrière et le dévisageât d'un œil inquiet en ayant l'air de dire : « Vas-tu me mener ainsi encore longtemps?.. N'en auras-tu jamais assez? » Alors, il s'accroupissait à côté d'elle, allumait sa pipe et fumait tristement, les yeux perdus dans le vague, ne pensant pas plus à se lever qu'il n'avait songé à s'asseoir. C'était encore la chienne qui, par un aboiement bref, le tirait de sa somnolente rêverie; et ils s'en revenaient à la brune, fourbus l'un et l'autre. Après un repas sommaire cuisiné par le vieux garde, la Loute s'étendait sur le parquet, et Labrèche, gagnant son lit, s'y endormait pesamment, heureux de mettre un sommeil sans rêve entre les tristesses de la veille et celles du lendemain.

Le seul être humain qui eût accès dans l'arrière-boutique du *Paradis des Enfans* était Onésime Aubriot. L'avocat à présent, vêtu de noir des pieds à la tête, portait un crêpe à son chapeau : « Papa et maman » étaient morts, se suivant au cimetière à un mois de distance. Onésime habitait seul avec la vieille Zabeth l'antique maison de la rue des Capucins, et, devenu plus indépendant, il se préoccupait moins d'être rentré à la cloche de neuf heures. Parfois même, il lui arrivait de découcher et de rester absent deux jours de suite, ce qui excitait au plus haut point la curiosité de Zabeth et occasionnait, de la part de cette servante bougon, des accès de mauvaise humeur qu'Onésime supportait avec une remarquable équanimité.

Au retour de ces fugues inexpliquées, l'avocat ne manquait pas de faire visite à M. Labrèche, et, à l'arrivée du visiteur, la Loute,

reprise d'une vivacité juvénile, l'accueillait toujours par un redoublement de démonstrations affectueuses. Elle ne le quittait plus, et, tournant autour de lui, elle le flairait curieusement.

— Je ne sais ce qu'a cette bête à virer ainsi autour de vos mollets! lui dit un soir Labrèche impatienté.

En même temps, avec une bourrade, il écarta la Loute, et ses yeux gris soupçonneux se fixèrent sur ceux d'Onésime. L'avocat soutint tranquillement ce regard perçant et y répondit par un hochement de tête mélancolique.

— Cette bête a du cœur, monsieur Labrèche!

— Parlons d'autre chose! reprit brusquement ce dernier en se détournant.

Il avait parfaitement compris la raison des flairemens de la Loute; lui aussi, il devinait qu'Aubriot venait de voir Francine. Il lisait sur les traits de son interlocuteur un secret désir de mettre la conversation sur l'enfant coupable qu'il avait chassée; il redoutait d'entendre le nom de sa fille sortir des lèvres d'Onésime, et, pour empêcher qu'il fût prononcé, il lui signifiait de la sorte son impérieuse volonté.

Ce même soir, quand Aubriot eut pris congé, le père Labrèche resta longtemps immobile sur sa chaise, les coudes aux genoux, la tête dans ses mains, tandis que la Loute, assise en face de lui, le considérait gravement. Tout d'un coup, à la lueur du foyer, les yeux du vieillard eurent un miroitement humide, et des gouttes tièdes roulèrent sur ses rudes moustaches grises. La Loute quitta sa place, appuya ses pattes sur les genoux de son maître, et approchant son museau des joues tannées, se mit à les lécher doucement. Chez la brave bête, la douleur muette du père de Francine avait éveillé une mystérieuse sympathie, et elle la lui témoignait à sa façon.

Une seule fois, Onésime osa enfreindre l'impitoyable et tacite consigne qui lui était imposée, et ce fut encore la chienne qui lui en fournit l'occasion. Un jour qu'il vint rendre visite au propriétaire du *Paradis des Enfans*, il trouva la Loute couchée dans son panier et allaitant deux petits chiens.

— Elle en a eu cinq, dit Labrèche, répondant aux questions d'Aubriot; j'en ai jeté trois à l'eau et je lui en ai gardé deux pour son lait... Voilà la seconde fois qu'il lui arrive de se mettre dans cet état... Je la surveille pourtant bien, mais empêchez donc ces bêtes-là de gourgandiner?

— Est-ce que vous conserverez les petits? demanda Onésime, qui s'intéressait au sort de tous les animaux de la création.

— Non pas; dès qu'ils seront assez forts, je les donnerai à des voisins... La Loute fera comme moi, elle se passera d'enfans!

Il y eut un moment de silence ; puis Aubriot s'exclama courageusement :

— Monsieur Labrèche, laissez-moi vous parler en ami et en chrétien... Il y a des bornes à tout, et la sévérité qui dure trop longtemps devient de la cruauté... Francine a expié sa faute...

— Monsieur Aubriot, interrompit l'ancien garde en prenant sa figure fermée et hérissée... je croyais que vous étiez assez intelligent pour comprendre certaines choses... Ne prononcez jamais ce nom-là ici.

— C'est de la barbarie, soupira Onésime en regimbant ; Dieu lui-même a pardonné !

— Je ne suis pas Dieu, moi !

— Non, mais vous êtes père... Vous ne pouvez pas chasser votre fille de votre pensée aussi facilement que vous l'avez chassée de votre maison, et il est impossible que vous ne sentiez pas le besoin de parler d'elle avec un ami.

— J'en parle avec moi-même, répondit douloureusement Labrèche, et cela me suffit...

— Monsieur Labrèche !

— Non, monsieur Aubriot !.. Si vous voulez que nous restions bons amis, vous ne toucherez jamais à cette corde-là.

Cela fut dit d'une façon si énergique et avec tant de raideur que le pauvre Onésime se tint coi. Il jugea que le temps n'était pas encore venu, et ne se permit plus aucune incursion sur ce terrain défendu.

La boutique du *Paradis des Enfans* devint de plus en plus déserte et démodée. Bien que l'enseigne demeurât au-dessus de la porte et que la devanture fût encore garnie de jouets poussiéreux, la clientèle s'était lassée. Les paysans eux-mêmes, qui étaient restés fidèles à l'ancien magasin et venaient y faire quelques emplettes les jours de marché, se rebutèrent bientôt en trouvant les trois quarts du temps la porte close et allèrent s'approvisionner ailleurs.

Un soir de décembre, Labrèche, au retour d'une de ses promenades en forêt, se hasarda à passer par la grande rue commerçante de Juvigny. Il vit un attroupement autour d'un magasin libéralement illuminé. Il s'approcha du cercle formé principalement par des enfans et se trouva en face d'une boutique neuve où, derrière de larges glaces, des poupées habillées à la nouvelle mode, des polichinelles pailletés d'or, des guignols presque grands comme nature, des chevaux de carton et des moutons blancs ornés de rubans bleus, chatoyaient sous les ruissellemens d'un éclairage au gaz. Au-dessus de la porte, on lisait en lettres d'or : *Au grand Saint-*

Nicolas. Jouets d'enfans. Cela lui donna un coup. Bien qu'il eût complètement négligé son commerce, il n'admettait pas que d'autres lui fissent concurrence. Ses tempes battirent, il fut saisi brusquement d'un violent mal de tête, et, en tournant l'angle de la rue du Pont-Notre-Dame, il trébucha, pris d'un étourdissement. Les jambes lui manquaient, et il eut besoin de s'appuyer sur le bras d'un passant pour rentrer chez lui. Le médecin du quartier, appelé par les voisins, constata un commencement de congestion, et Labrèche dut garder le lit pendant une semaine.

Il reprit néanmoins le dessus et se remit sur pied. Jamais il ne voulut convenir qu'il avait eu une petite attaque ; il soutint à Onésime qu'il s'était simplement heurté contre une marche d'escalier, mais l'avocat n'eut pas de peine à reconnaître que le vieillard était sérieusement atteint. Le côté gauche du corps avait perdu son élasticité et la rectitude des mouvemens ; la main tremblait, et l'ancien garde traînait la jambe en marchant. Il lui fallut même renoncer à ses courses en forêt.

Maintenant il était réduit à se promener aux environs de la ville. Les jours de soleil, il sortait accompagné de la Loute et longeait péniblement les bords du canal. Au bout d'un quart d'heure, il était fatigué et s'asseyait sur un banc exposé au midi. Sa canne entre les jambes et la chienne à ses pieds, il regardait tristement le paysage : les coteaux de vigne au sommet desquels bleuissaient des lisières de bois, les murs de l'hôpital, le dôme ardoisé de l'église d'où les heures sonnaient lentement, et, entre les talus verts, l'eau paisible et miroitante du canal, où de temps à autre passaient des flottes de bois tirées par des hâleurs qui courbaient l'échine sous la tension de la corde. Des enfans jouaient bruyamment au bord de l'eau. Parfois des jeunes filles passaient, se rendant à l'atelier, trottinant légèrement sur le chemin gazonné dont leurs jupes, avec un balancement rythmé, effleuraient l'herbe courte. La Loute, trompée par quelque vague ressemblance, s'élançait vers elles en remuant la queue et en aboyant gaîment, jusqu'à ce qu'une rebuffade la détrompât ou que la voix grondeuse de Labrèche la rappelât à l'ordre. Le vieillard irrité lui mettait sa laisse en l'admonestant aigrement, et la bête humiliée se tenait la tête basse et l'air navré sous le banc, tandis que son maître s'enfonçait plus profondément dans ses pensées devenues plus amères.

Dès que le soleil déclinant teintait de rose les hauts pignons de l'hôpital et le clocher de l'église, Labrèche se levait, détachait la chienne et reprenait péniblement le chemin de sa maison. Il marchait tout d'un côté, le corps déjeté, le dos courbé, la jambe traînante, et les gens du quartier hochaient la tête en le voyant passer :

— Le père Labrèche baisse, murmurait-on.

— Oui, le vieux a une mauvaise pierre dans son sac...

X.

A mesure que sa santé se débilitait, le caractère du vieillard se modifiait. Il avait moins d'âpreté dans la voix et devenait plus expansif avec Onésime; parfois même il parlait avec un accent attendri qui ne lui était pas habituel, et il semblait avoir moins de répugnance à remuer les cendres du passé. Il lui arrivait maintenant de se complaire à raconter à Aubriot ses souvenirs de jeunesse : le temps où il était au régiment, puis ses débuts dans l'administration forestière, alors qu'il était ingambe, et qu'avec toute la brigade il assistait à des battues dans les bois du Juré. Une fois, pour mieux préciser un détail de son récit, il lui échappa de dire : — C'était à l'époque où Francine fit sa première communion...

Il s'arrêta brusquement, comme honteux et vexé d'avoir tout le premier enfreint la défense qu'il avait établie. Puis, laissant son histoire inachevée et Onésime bouche béante, il se leva, alla appliquer son front ridé contre les vitres de la fenêtre et resta longtemps sans bouger. Aubriot, intimidé, n'osa pas le troubler dans cette soudaine méditation ; mais à certains soubresauts des épaules et de l'épine dorsale, à certains tremblemens de la tête, il crut deviner que le vieux Labrèche pleurait, et lui-même sentit des larmes lui mouiller les yeux.

Depuis le départ de Francine, le père n'était jamais entré dans la chambre occupée par la jeune fille. Il en permettait l'accès, une fois par mois seulement, à la femme de ménage chargée de l'aérer. Pour lui, il passait devant la porte de cette pièce comme si elle eût été murée : même, afin de ne pas avoir le crève-cœur de la contempler chaque jour, il avait fait descendre son lit au rez-de-chaussée et il couchait dans l'arrière-boutique. — Le lendemain du soir où M. Aubriot l'avait vu pleurer silencieusement contre les vitres, Labrèche, décrochant de son clou une clé rouillée, monta au premier étage et d'une main tremblotante ouvrit la porte de la chambre si longtemps close.

La pièce, imprégnée d'une âcre odeur de renfermé, avait gardé la physionomie des anciens jours. Tout y était resté dans le même état qu'au moment où Francine l'avait quittée pour se rendre une dernière fois chez les Lauverjat. Le petit lit blanc, non défait, s'étendait virginalement à l'ombre des rideaux de calicot jauni. Des vêtemens épars s'étalaient sur les chaises de paille. Au milieu de la

cheminée, entre deux vases de grès brun contenant encore les fleurs desséchées des derniers bouquets cueillis par la jeune fille, une vierge de plâtre se dressait, ornée de bleuets décolorés, pieux débris enlevés à un reposoir de la Fête-Dieu. — Labrèche, dont les jambes fléchissaient, prit une chaise et s'assit devant un guéridon sur lequel était demeuré entr'ouvert le coffre à ouvrage de Francine. Là se trouvaient tous les menus objets destinés à confectionner la toilette des poupées : — l'étui de coquillages rapporté de Saint-Énogat, les paillettes de cuivre doré, les grains de verroterie multicolores, les rubans minuscules nécessaires à rehausser l'éclat des robes. Il y avait même une jupe de gaze rose que Mlle Labrèche avait commencé à coudre et qui dormait, inachevée, dans le fond du coffre, avec l'aiguille encore piquée dans l'étoffe. Le vieux prit dans ses doigts rudes cette mince gaze chiffonnée par sa fille et la contempla d'un regard halluciné. A travers la trame légère du tissu, il revoyait les anciens jours heureux du *Paradis des Enfans;* il revoyait sa Francinette à quatorze ans, fraîche, gaie et sage, assise dans un rayon de soleil au seuil de la boutique, et cousant des robes de poupée en fredonnant un bout de chanson. Insensiblement, sa grosse tête farouche s'inclina vers la jupe de gaze rose et ses lèvres se posèrent sur l'étoffe à la place où l'aiguille s'était arrêtée.

Le bruit des pas de la femme de ménage, au rez-de-chaussée, le fit tressaillir; il referma le coffre et sans bruit s'esquiva de la chambre, marchant furtivement et avec mille précautions, comme un enfant qui vient de commettre un méfait.

Il était devenu très casanier, se plaignait de pesanteurs de tête et avait presque complètement renoncé à sortir. Bien que l'état du père Labrèche l'inquiétât, Onésime Aubriot n'en disparut pas moins pendant vingt-quatre heures, procédant sournoisement comme d'habitude à une de ses fugues mystérieuses. Lorsqu'il revint, il trouva l'ancien garde étendu dans un fauteuil. Il avait eu une seconde attaque et ne pouvait plus remuer les jambes. A partir de ce moment, il fut convenu qu'Onésime se relayerait avec la femme de ménage pour soigner le malade, celle-ci le gardant pendant le jour et lui le veillant pendant la nuit.

Chaque soir à la brune, l'avocat venait s'installer au chevet de Labrèche, en compagnie de la Loute, qui sommeillait étendue sur la descente de lit. Le vieillard, lui, ne dormait que difficilement. Bien qu'une partie de son corps fût paralysée, sa tête était restée très solide. Il ne se faisait pas d'illusions sur son état, et, fixant ses luisans yeux gris sur ceux d'Aubriot, il lui répétait avec une sorte d'impatience nerveuse :

— A quoi bon toutes vos drogues?.. C'est fini, mon camarade,

il n'y a plus de sève dans l'arbre, et toute votre pharmacie ne lui en redonnera pas.

Il était toujours plus agité à la tombée de la nuit, et toujours ses yeux perçans et questionneurs fouillaient les regards d'Onésime, avec l'air de dire :

— Parlez donc!.. Ne comprenez-vous rien?

Mais le pusillanime Aubriot, se souvenant encore des rebuffades qui avaient accueilli ses timides allusions à Francine, n'osait plus récidiver, craignant que le vieillard ne s'emportât de nouveau et que ce mouvement de colère n'empirât son mal.

Un soir, le troisième depuis le retour d'Onésime, le malade, la tête renversée sur l'oreiller, semblait assoupi. L'arrière-boutique, imparfaitement éclairée par une lampe à quinquet, était plongée dans l'ombre et le silence. On n'entendait que le bouillonnement de l'Ornain sous les arches et le trottinement menu de la Loute, qui furetait et flairait dans les coins avec une agitation extrême et singulière. Onésime, le front contre la vitre, regardait la rivière dans la direction du pont. Tout à coup il tressaillit et se retourna. Alors il aperçut les yeux luisans de Labrèche fixés sur lui ; le malade ne dormait pas.

— Monsieur Aubriot, dit-il de l'air de quelqu'un qui continue tout haut une méditation depuis longtemps commencée, vous qui êtes un homme pieux, ne pensez-vous pas que, des fois, Dieu punit les fautes des pères en châtiant leurs enfans?

— Non, répondit Onésime un moment interloqué ;.. Dieu étant souverainement juste, je ne crois pas qu'il entre dans ses desseins de frapper l'innocent à la place du coupable.

— Je le crois, moi! répliqua Labrèche, et je le crois parce que c'est mon cas... J'ai dans ma vie commis une faute grave, et le ciel m'en a puni dans mon enfant en me faisant éprouver le même tort que j'avais jadis voulu faire à autrui.

— Vous, monsieur Labrèche? s'écria l'avocat stupéfait.

— Moi!.. Vous m'avez toujours cru un homme droit, irréprochable dans ses mœurs, à cheval sur la discipline et le devoir?.. Eh bien! détrompez-vous : il y a eu dans ma vie une heure où j'ai été faible et vicieux comme les autres... Personne n'en a jamais rien su, il est vrai, et moi-même, pendant longtemps, j'ai fini par me figurer que ça n'était pas arrivé... Mais, après le malheur de ma fille, ça m'est revenu comme un remords, et souvent dans la nuit je me réveille pour y penser... Et maintenant, il faut que je me confesse à un ami, parce qu'à mesure que le moment de m'en aller approche, cette chose-là me tourmente davantage...

Il assujettit sa tête sur l'oreiller et reprit, en s'arrêtant de temps à autre, comme pour rassembler péniblement ses souvenirs.

— C'était un an avant mon mariage... environ. A cette époque-là, j'avais bon pied, bon œil, et j'étais, comme on dit, un gaillard... Un matin de mai, ayant un procès-verbal à faire signer par un collègue, je me rendis à la maison forestière qu'il habitait à la lisière du grand bois... Je ne trouvai que sa fille, une enfant de seize ans, brune, avenante et déjà bien en point. Elle gardait le logis, son père étant en tournée et sa mère travaillant aux champs, à une portée de fusil de là, avec le frère aîné. Elle me fit asseoir et m'offrit un verre de vin... Je vois encore la chambre très sombre, avec la fenêtre ouverte où grimpaient des haricots rouges. Il faisait très chaud et la fillette s'était mise à l'aise, n'ayant conservé que sa jupe et sa chemise serrée au cou par une coulisse... Je ne sais ce qui me passa dans l'esprit... L'effet du printemps sans doute et de la sève?.. Au moment où elle se penchait pour me verser à boire, je la pris par la taille et l'assis sur mes genoux. Elle crut d'abord que je voulais rire et ne se gendarma pas... Mais, au contact de ce jeune corps, je perdis la tête et je voulus aller plus loin... Alors elle comprit, se débattit, s'arracha de mes bras et courut vers la fenêtre pour appeler du secours... Il y avait des gens qui travaillaient sur la route... Un seul cri et j'étais perdu... Cela me dégrisa; en un clin d'œil, je me vis déshonoré, destitué et traîné devant les tribunaux... Je me jetai à ses pieds, je la suppliai de se taire, et elle finit par se calmer en comprenant que j'avais plus peur qu'elle... Je partis, le rouge au front, et soit honte, soit pitié, elle me garda le secret... Personne n'en a rien su. Seulement, cette histoire-là est restée au fond de moi, lourde comme une pierre, et quand Francine a mal tourné, je me suis dit : « Voilà la punition!.. Le malheur est entré chez moi justement de la même façon que j'avais voulu le faire entrer chez les autres... » Et, depuis ce temps, j'y pense le jour, la nuit... Ça ne me quitte plus!.. Qu'est-ce que vous dites de ça, vous, monsieur Aubriot?..

Onésime avait écouté la confession du père Labrèche d'abord avec un profond ahurissement, puis avec un secret sentiment de satisfaction. Cela le soulageait de voir cet homme dur et rigide, qu'il avait toujours cru impeccable, avouer qu'il avait succombé, comme tant d'autres, à la tentation, — et cela lui donnait du courage pour plaider de nouveau la cause de Francine.

— Je dis, monsieur Labrèche, répliqua-t-il, que les plus sages sont exposés à pécher, et que, lorsque des hommes honnêtes et forts comme vous ont eux-mêmes failli, ils doivent être indulgens pour les fautes des créatures plus faibles et plus tendres... Surtout...

Il s'arrêta pour examiner craintivement la figure du vieux garde.

— Continuez, murmura celui-ci d'une voix rassurante.

— Surtout quand elles ont expié leur péché par des années de pénitence et de misère.

Labrèche agita longtemps sa tête sur l'oreiller, comme s'il ne pouvait plus trouver une place pour l'y poser; puis, la face tournée du côté du mur, il reprit, sans regarder Onésime :

— Parlez-moi d'elle... Ainsi elle a beaucoup souffert?

— Beaucoup... Elle s'était réfugiée à la campagne dans une ferme, chez de braves gens qui avaient consenti à la loger... Mais ils étaient pauvres, presque aussi pauvres qu'elle, et, pour payer l'hospitalité qu'on lui donnait, il lui fallait travailler du matin au soir... C'étaient des travaux de paysans... Elle n'avait pas le choix... Avec ses petites mains habituées à manier l'aiguille, elle devait curer les étables, remuer la terre, sarcler, moissonner, ramasser du bois mort... par la pluie, par le soleil, sans répit... Et les gens du village, qui la voyaient peiner à des besognes pour lesquelles elle ne semblait pas faite, au lieu de la plaindre, la regardaient avec méfiance ou la plaisantaient grossièrement...

Labrèche ne bougeait toujours pas; il tenait obstinément son visage tourné du côté de la muraille, et, de temps en temps seulement, poussait des soupirs aigus comme des gémissemens.

— Mais sa plus grosse peine, poursuivit Onésime en s'animant, était encore de songer à la faute qui l'avait fait renvoyer de chez son père; constamment, dans le travail et dans le repos, elle avait devant les yeux cette maison fermée, et ce père, qu'elle adorait, réduit, à cause d'elle, à passer le reste de sa vie dans la solitude et l'humiliation... Parfois, en hiver, à la tombée du jour, elle faisait bravement trois lieues pour venir rôder autour du logis qui avait été le sien... Elle restait des heures sur le quai désert à regarder la lumière de votre lampe briller à la fenêtre de l'arrière-boutique, et, le cœur déchiré, les yeux brûlés de larmes, elle ne repartait qu'après avoir vu la lumière s'éteindre...

— Onésime Aubriot, interrompit brusquement le vieux Labrèche en montrant enfin sa figure bouleversée, il faut aller me chercher Francine... Il faut partir vite, très vite, mon camarade... Il n'est que temps... Elle est toujours dans ce village, n'est-ce pas?

— Non, répondit-il en baissant les yeux, elle n'y est plus.

— Et où est-elle donc? s'écria le vieillard avec une expression de terreur.

— Elle... elle est ici... près du pont.

— Ah!.. Qu'elle vienne, qu'elle vienne tout de suite!.. Mais courez donc! s'exclama Labrèche en se dressant péniblement sur son lit.

Onésime avait ouvert la porte de communication; déjà la Loute,

plus prompte que lui et comme si elle eût deviné de quoi il s'agissait, s'était élancée dans la boutique et aboyait joyeusement dans l'ombre...

Au bout de cinq minutes, les aboiemens qui s'étaient perdus au loin, dans la rue, résonnèrent de nouveau dans la maison, et la Loute reparut, sautant frénétiquement autour d'une jeune femme vêtue comme les paysannes.

Celle-ci s'arrêta un moment dans la baie de la porte, embrassa d'un coup d'œil l'arrière-boutique aux murs tapissés de bouquins dépareillés, la cheminée où brûlait un maigre feu de mottes, le lit où le malade gisait, la figure anxieusement tournée vers la porte; puis, elle se précipita à genoux près du chevet :

— Papa! dit-elle entre deux sanglots, pardonne-moi !

L'ancien garde, qui ouvrait avidement les yeux pour la dévisager à son aise, murmura, avec sa bonne voix des jours de tendresse d'autrefois :

— Francinette !..

En même temps, il essayait, mais en vain, de tirer du lit ses bras inertes pour les jeter autour du cou de sa fille : irrité de son impuissance, il devenait rouge, ses yeux se mouillaient ; — ses lèvres s'agitèrent pour parler encore, mais il ne parvint pas à trouver ses mots et ne put pousser que des gémissemens inarticulés.

L'émotion avait été trop forte et la paralysie gagnait le cerveau.

XI.

Dans la courte vie humaine, plus la lutte est meurtrière et plus tôt elle prend fin. Chacun enterre ses morts, pleure misère ou chante victoire ; puis, l'heure de l'apaisement arrive. Les témoins du combat disparaissent ; de nouvelles générations surgissent, avec d'autres passions, d'autres intérêts, d'autres curiosités, et l'oubli amasse ses cendres froides sur les désastres anciens. — Avez-vous traversé, par hasard, un de ces champs de bataille où jadis des milliers d'hommes sont tombés mutilés? Avez-vous remarqué combien vite l'indifférente nature a tout transformé? A la place où des régimens entiers s'étaient écrasés et où le sang avait rougi l'eau des sources, des hêtres vigoureux élancent leurs fûts argentés et entremêlent pacifiquement leurs ramures touffues ; à leurs pieds, l'herbe, les ronces et le lierre étendent leurs tapis, et de grandes digitales pourprées s'épanouissent au revers des fossés. Les sources faillissent limpides et chantent clair. Dans les champs riverains, des laboureurs poussent leur charrue ; des centaines d'oiseaux rossignolent aux entours, et des toits de villages fument tranquillement

à l'horizon. — Parmi cette verdoyante solitude, rien ne rappelle plus le souvenir de la sanglante bataille qui y a été autrefois livrée. — De même à Juvigny, cinq ans après la mort du père Labrèche, on ne gardait déjà plus qu'une souvenance confuse des dramatiques aventures qui avaient bouleversé la paix de la boutique du *Paradis des Enfans*.

L'ancien garde avait succombé peu de jours après le retour de Francine, et là-bas, sous les vignes, dans le nouveau cimetière de Juvigny, sa tombe verdissait, soigneusement entretenue par sa fille et par Onésime. Après le décès, Aubriot avait procédé à la liquidation de la succession; et, tout compte fait, Francine s'était trouvée possesseur de la petite maison du bord de l'eau, ainsi que d'une modique rente de douze cents francs. Cela lui suffisait pour vivre, sans même comprendre au budget annuel les faibles produits de la vente des jouets. Après les premières semaines de deuil, elle avait essayé de remonter le magasin, de renouer des relations avec les anciens fournisseurs et de donner un nouveau lustre à l'étalage de la vitrine. Mais la clientèle d'autrefois avait désappris le chemin du *Paradis des Enfans* et n'y revenait plus. C'était à peine si de temps en temps quelques gamins, alléchés par l'espoir d'un bon marché, franchissaient le seuil pour acheter des billes ou un cheval de carton au rabais. Francine avait beau s'évertuer à inventer de neuves et pimpantes toilettes pour ses poupées, elle ne réussissait plus à attirer l'attention des petites filles de la bourgeoisie. Celles-ci passaient dédaigneusement devant la vitrine et le magasin restait désert.

M[lle] Labrèche, d'ailleurs, se complaisait dans cette solitude. Elle avait perdu l'enjouement et la vivacité d'expansion de sa première jeunesse. Intimidée par la vue d'une nouvelle figure, elle vivait repliée sur elle-même et très taciturne; on eût dit que le bruit de la voix des autres et le son même de sa propre voix lui faisaient peur. Elle n'avait pas à se plaindre de l'accueil des gens du voisinage; tous semblaient avoir oublié la triste aventure qui avait ruiné la vie de la jeune fille; mais elle s'imposait elle-même cette extrême réserve. Elle mettait une sorte de délicate pudeur à s'abstenir de toute intimité avec les filles ou les femmes de ses voisins. La Loute et Onésime étaient son unique société : la Loute, pendant toute la journée, et Aubriot, le soir, entre sept et neuf heures. L'avocat espaçait prudemment ses visites et apportait un soin scrupuleux à ne jamais appuyer le doigt sur les blessures toujours saignantes de sa petite amie. Jamais il ne se permettait la moindre allusion au séjour de Francine à Saint-Énogat, ni à ses relations avec la femme du banquier. Pour lui, l'espace de temps écoulé entre le voyage

aux bains de mer et la rupture avec Mme Lauverjat semblait n'avoir jamais existé. Du reste, même après ce qui s'était passé, même après les aveux arrachés à la jeune fille, l'honnête et naïf Onésime ne se rendait pas encore bien compte de l'étrange aberration qui avait jeté Francine dans les bras du banquier. Il y avait là quelque chose d'inintelligible et d'inexplicable qui bouleversait ses vertueuses idées sur le caractère féminin et sur la nature des affections humaines. La passion était pour lui une effrayante énigme dont il n'osait même pas pénétrer le sens. Et pourtant il sentait que, derrière ce voile insoulevable, une force inconnue se cachait, une force persistante qui, encore aujourd'hui, agissait comme un sortilège sur le cœur et l'esprit de Mlle Labrèche.

Et en cela son instinct d'ami fidèle et dévoué ne le trompait pas. En dépit des chagrins du passé, bien que sa faute excitât en elle les mêmes sentimens de honte et de repentir, Francine pensait toujours à l'homme qui l'avait séduite. Dans son âme, l'horreur du péché se mêlait à l'amère douceur des ressouvenirs. Elle avait aimé Jules Lauverjat, et un regret attendri de l'amant s'alliait à ses terreurs de dévote. Lorsque, pendant les longues après-midi d'été, elle était seule avec la Loute dans l'arrière-boutique, et que ses regards, traversant la rivière, tombaient sur la façade opposée éclairée largement par le soleil, elle prenait un secret plaisir à contempler cette maison qui lui rappelait de si navrantes émotions. — Le successeur du banquier n'occupait que le rez-de-chaussée, et les fenêtres du premier restaient continuellement fermées. Accoudée à l'appui de sa croisée, Francine tenait ses yeux fixés sur ces persiennes closes où flambait le soleil, et ne renonçait à cette opiniâtre contemplation que lorsque des points noirs dansaient devant ses prunelles éblouies par l'aveuglante lumière. Alors ses paupières s'abaissaient, et dans un rêve elle revoyait la baie de la Rance où les petites vagues courtes scintillaient au soleil comme un frétillement immense de poissons aux écailles argentées. Tous les paysages de Saint-Enogat, parcourus en compagnie du banquier, se déroulaient de nouveau durant cette vision intérieure. — Tantôt c'étaient des chemins verts s'enfonçant entre deux talus plantés de chênes, embroussaillés d'ajoncs, de fougères et de genêts, à l'extrémité desquels on voyait tout à coup, par-dessus des champs de blé, un coin de mer bleuir; — tantôt elle errait à marée basse, à travers les roches tapissées de goëmons qui s'étendent en avant de la *Goule aux fées;* le soleil s'enfonçait derrière le cap Fréhel, dans une brume d'or roux qui allait se reflétant sur les sables mouillés, les plantes marines et les flaques d'eau où Francine et le banquier piétinaient la main dans la main. — Souvent, en regardant la maison aux vo-

lets clos, elle se demandait : « Qu'est-il devenu ? » Elle ne souhaitait pas de le revoir, car elle n'était pas assez sûre d'elle-même pour s'exposer à une aussi périlleuse épreuve, mais elle aurait désiré savoir où il vivait, s'il était heureux, et si, lui aussi, n'avait pas payé trop cher les courtes joies de leur amour coupable. L'ignorance où elle demeurait forcément à ce sujet lui était lourde à porter. Elle serait morte plutôt que de questionner Onésime, mais elle se résignait difficilement à ne jamais rien savoir.

Les jours et les mois se passaient ainsi, emportant chacun un peu de sa jeunesse. Quand elle se regardait dans la glace ternie de la chambre haute, elle se demandait parfois si elle était bien la même personne que cette Francine aimante, exubérante, heureuse de vivre, qui marchait si allégrement le long des grèves de Saint-Énogat ? Elle était jolie encore : sous ses bandeaux plaqués sur les tempes, sa mignonne figure s'était allongée et teinte d'une pâleur mélancolique ; son nez s'était aminci, les coins de sa bouche se marquaient de quelques rides légères, mais ses yeux avaient conservé leur belle couleur de bleuet ; leur éclat était encore avivé par la blancheur du visage et le sombre accompagnement des vêtemens noirs. Elle se trouvait changée et déjà vieillie. Mais peu lui importait ; la vie n'avait plus rien en réserve pour elle et, sans regret, elle voyait les saisons se succéder rapidement, chacune amenant la même monotonie, la même succession de journées grises et désenchantées.

Dans cette véloce fuite du temps, une seule chose la chagrinait : c'était que chaque année survenante envieillissait davantage la Loute, cette fidèle compagne des bons et des mauvais jours.

La chienne, en effet, commençait à donner des signes de déclin. Elle avait encore sa belle fourrure fauve, soyeuse et vergetée de noir, mais le tour de son museau, autrefois très brun, était devenu tout à fait blanc. En même temps elle perdait chaque jour un peu de sa vivacité et de son impétuosité juvéniles. Elle n'avait plus ses furibonds accès de passion à la vue des poules, et devenait sobre d'aboiemens. Sa taille était moins svelte ; toute sa démarche semblait alourdie ; ses instincts gourmands persistaient seuls et se développaient avec l'âge. Plongée pendant tout le jour dans un demi-sommeil, elle ne retrouvait sa lucidité et sa pétulance qu'aux heures des repas. Encore ne mettait-elle plus à la satisfaction de sa gourmandise les mêmes raffinemens ni la même sûreté de coup d'œil. Ses noires prunelles, jadis si brillantes, prenaient à présent une teinte d'iris trouble, et on n'y surprenait plus ces brusques éclairs de convoitise qui donnaient tant d'expression à sa physionomie.

— Avez-vous remarqué, dit un soir Onésime, après avoir longue-

ment examiné la tête de la chienne, avez-vous remarqué, Francine, que la Loute n'y voit presque plus?

— Allons donc! s'écria Mlle Labrèche, incrédule, vous vous trompez... Montrez-lui seulement un morceau de sucre et elle vous prouvera qu'elle a encore de bons yeux.

Aubriot tenta l'expérience. Au bruit produit par la chute du sucre sur le parquet, la chienne se leva, tâtonna, flaira, puis finit par se jeter avidement sur son dessert préféré.

— Eh bien! s'exclama Francine triomphante, avouez qu'elle l'a vu?

Mais Onésime n'en convenait pas : il prétendit que la Loute avait deviné la présence du sucre uniquement guidée par son flair. Il s'ensuivit une discussion assez vive. La jeune fille ne voulait pas permettre qu'on soupçonnât la Loute de devenir aveugle : — Car enfin, disait-elle piquée, elle n'est pas d'un âge à avoir déjà des infirmités.

— Dame! répliquait l'avocat, elle aura bientôt quatorze ans, et c'est l'âge où les chiens de son espèce commencent à décliner fortement.

Francine se récriait : — Quatorze ans?.. C'était impossible! — Et quand Aubriot, appelant la chronologie à son aide, lui prouvait mathématiquement que la chienne touchait à sa quatorzième année, elle devenait pensive, son front se rembrunissait et ses yeux se mouillaient.

— N'en parlons plus! soupirait-elle; l'idée que la pauvre bête est près de sa fin me déchire le cœur... Songez donc, quand elle s'en ira, ce sera comme un grand morceau de ma vie qui se détachera,.. et le meilleur!.. Personne ne m'a aimée de la même façon que la Loute.

— Oh! protestait Onésime choqué, et moi?

Elle lui prenait les mains et les lui serrait avec effusion :

— Pardon! murmurait-elle, le chagrin me rend injuste... Vous aussi, vous m'aimez bien, monsieur Aubriot!

Quand on commença à entrer en hiver, il fallut néanmoins se soumettre à l'évidence : la Loute était décidément aveugle. Lorsqu'elle errait dans la boutique, elle ne trouvait plus les portes et allait se heurter à chaque instant contre les murs. Elle semblait avoir conscience de son infirmité et en était humiliée. Quand elle était arrêtée par un obstacle, elle ne s'obstinait pas; elle restait en place, baissait humblement et tristement la tête et se tenait ainsi plantée sur ses quatre pattes, le nez au mur, la queue entre les jambes, jusqu'à ce qu'une âme charitable vînt la remettre dans le bon chemin.

Bientôt on s'aperçut que non-seulement elle n'y voyait plus, mais qu'elle perdait l'ouïe. En effet, les bruits extérieurs ne l'impressionnaient plus. — Son « ennemi, » le chien blanc, qui était toujours ingambe, lui, avait beau passer dans la rue, elle ne bougeait pas de son panier et n'aboyait plus. Quand Onésime arrivait, le soir, dans l'arrière-boutique du *Paradis des Enfans*, il ne manquait pas, après avoir serré les mains de Mlle Labrèche, d'envoyer un appel affectueux à la chienne, mais celle-ci y restait maintenant indifférente. La seule voix qui fît encore impression sur ses oreilles était celle de Francine : quand cette voix claire et bien timbrée l'interpellait, la chienne quittait lentement son panier et venait, clopin-clopant, appuyer sa tête blanchie sur les genoux de sa maîtresse. Elle agitait la queue, ouvrait démesurément les yeux, comme pour distinguer les traits de son amie, puis lui léchait doucement les mains. Ces yeux sans regard et cette lente caresse navraient le cœur de Francine :

— Ma pauvre Loute, disait-elle en la baisant entre les deux oreilles, n'est-ce pas que tu ne veux pas me quitter ?.. Nous passerons encore de bonnes soirées ensemble à nous rappeler le bon temps d'autrefois, car tu me comprends, toi !..

Onésime, en entendant Mlle Labrèche parler à la Loute comme elle eût fait à une personne, poussait de profonds soupirs. Il comprenait, lui aussi, que ces souvenirs dont la Loute était la muette confidente se rapportaient au séjour de Saint-Énogat, et il était péniblement affecté de la persistance d'un sentiment qu'il jugeait coupable et qu'il avait espéré déraciner. A ces momens-là il devenait jaloux de la Loute ; il lui en voulait d'être seule à partager les secrets de sa maîtresse.

Quand le froid de l'hiver commença à diminuer et que les giboulées de mars eurent fait verdir les premiers bourgeons dans le jardinet du bord de l'eau, l'état de la chienne empira rapidement. Elle marchait avec peine, s'essoufflait dès les premiers pas et s'étendait, lassée et anhélante, sur le pavé. Francine était obligée de la prendre dans ses bras pour la ramener au logis. Onésime, touché de l'inquiétude de la jeune fille, alla sans rien dire chercher un vétérinaire et l'introduisit un matin dans l'arrière-boutique. A la première inspection de l'animal, le praticien déclara que la chienne avait une hydropisie de poitrine et que, vu son âge avancé, elle ne pouvait aller loin. Néanmoins il ordonna des pilules destinées à rendre l'essoufflement moins pénible.

La malheureuse bête ne pouvait plus rester en place. A peine couchée dans son panier, les suffocations la prenaient. Elle se levait, hasardait quelques pas en soufflant douloureusement, puis elle s'allongeait, la tête à demi soulevée, le poitrail agité. Francine la prenait

sur ses genoux, et la Loute, ouvrant ses paupières, tournait vers elle ses yeux vitreux, comme pour la supplier de l'empêcher de tant souffrir. Elle avait une soif continuelle et, comme elle étouffait davantage lorsqu'elle baissait la tête, il fallait que Francine versât l'eau goutte à goutte sur sa langue brûlante. La pauvre fille, navrée, n'osait plus quitter la chienne moribonde, et il fallut qu'un soir Onésime se fâchât pour la faire sortir, en lui représentant que, si elle continuait à vivre ainsi calfeutrée, elle tomberait malade à son tour.

Après s'être assurée que la Loute sommeillait péniblement dans son panier, Mlle Labrèche consentit à se laisser conduire par son vieil ami jusqu'au bord du canal.

La soirée était tiède; le crépuscule veloutait les collines et un mince croissant de lune se montrait au-dessus des vignes de la ville haute. On entendait de joyeux cris d'enfans dans le faubourg, et cela donnait déjà une impression printanière, car les enfans, comme les oiseaux, redoublent de pétulance à mesure que le printemps approche.

— Quelle belle soirée! murmurait Onésime; on sent déjà pointer le mois d'avril... C'eût été dommage de rester enfermé par un aussi beau temps!

Mais Francine ne lui laissa pas le loisir de s'extasier sur les signes avant-coureurs de la nouvelle saison; à peine furent-ils arrivés en vue de la gare que ses inquiétudes la reprirent et qu'elle refusa d'aller plus loin. Ils revinrent en hâtant le pas vers le *Paradis des Enfans*. Quand ils furent rentrés dans l'arrière-boutique et qu'Aubriot eût allumé une bougie, ils virent la Loute, qui s'était traînée jusqu'au milieu de la pièce et qui haletait.

— Ah! mon Dieu! s'écria Francine, je vous l'avais bien dit que je n'aurais pas dû sortir!..

Elle s'était agenouillée près de la chienne et l'appelait tendrement. La bête remua faiblement la queue et lui donna sur la main un petit coup de langue. Alors Francine la prit dans ses bras, mais, à peine l'eût-elle soulevée, que la Loute poussa un cri aigu et roidit ses pattes dans une brusque convulsion. Puis sa tête retomba lourdement sur le bras de Mlle Labrèche et tout son corps devint inerte.

— Je... je crois bien qu'elle est morte, hasarda timidement Onésime.

— Non, non! Loute! Loute! appelait désespérément Francine.

Mais la Loute ne répondait pas; elle était maintenant sourde à tous les bruits de la terre, même à la voix de sa maîtresse.

— Elle est morte, répéta obstinément Aubriot.

— Non! ce n'est pas possible, répondit Francine, les yeux en

larmes; ce n'est qu'un évanouissement. — Elle la porta avec précaution dans son panier : — Laissez-moi, ajouta-t-elle avec irritation, en se retournant vers Onésime, je veux être seule près d'elle.

Onésime obéit, mais il s'éloigna inquiet et revint le lendemain, dès le matin. La Loute était bien morte. Elle était étendue en rond dans son panier, les oreilles droites, le poil légèrement ébouriffé, mais jolie encore dans son fauve pelage. Francine, sans parler, la lui montra; puis elle prit des ciseaux, se baissa et, dans l'endroit le plus épais de la fourrure, près du cou, elle coupa une touffe de poils soyeux.

— Vous ne pouvez la laisser là, dit Onésime un peu froissé; je vais lui attacher une pierre au cou et la jeter dans la rivière.

— Jamais! se récria Francine, indignée; je ne veux pas que le corps de ma pauvre Loute soit roulé par l'eau et emporté je ne sais où... Vous allez prendre une bêche et creuser un trou dans le petit jardin... Je l'enterrerai là, près de moi... Oh! reprit-elle avec un sanglot dans la gorge, comme la maison va être vide à présent!... Tout à fait vide!..

Onésime s'exécuta docilement. Il alla chercher un bêche dans le bûcher et, à l'extrémité du petit jardin, il creusa un trou profond, presque à la même place d'où la Loute, autrefois, s'était élancée dans l'eau à la poursuite des canards. Quand cette besogne fut achevée, il remonta silencieusement dans l'arrière-boutique. Francine enveloppa le cadavre de la chienne dans une vieille serviette, et ils descendirent ensemble dans le jardinet. Un clair soleil de mars illuminait la rivière, le vent soufflait doucement du sud, et les pousses vertes des tulipes et des narcisses perçaient déjà la terre noire des plates-bandes.

Aubriot déposa les restes de la Loute au fond du trou, puis commença méthodiquement à remplir la fosse avec la terre qu'il avait rejetée sur les bords. — Francine, les lèvres serrées, les yeux rouges, regardait fixement la rivière ruisselante de lumière, les arches grises du pont et la façade blanche de l'ancien logis Lauverjat. Ce sourire du soleil et cette jeune verdure de la terre lui semblaient une dérision ; elle eût voulu que le ciel fût sombre et le vent âpre, au moment où l'on enterrait cette bête à laquelle elle était attachée depuis l'adolescence par tant de liens tendres et douloureux.

— C'est fait, dit gravement Aubriot, en piétinant avec précaution sur la fosse comblée.

— Adieu, ma bonne vieille Loute, adieu toute ma jeunesse! murmura Francine...

Quand elle rentra dans l'arrière-boutique et qu'elle vit le panier vide, sa poitrine contractée se dégonfla et elle pleura abondam-

ment. Onésime essaya de la consoler, en lui remontrant que cette douleur pour la perte d'un simple animal était excessive et antichrétienne; mais elle détourna la tête et ne voulut pas l'écouter : — Non, non, répétait-elle, vous ne pouvez pas comprendre !..

Il s'en revint chez lui tout songeur, et toucha à peine au déjeuner que la vieille Zabeth lui avait préparé. L'antique servante le vit se lever de table presque à jeun et se promener d'un air méditatif à travers les allées herbeuses de son jardin abandonné. De temps à autre, Onésime relevait la tête, décroisait les bras et paraissait entrer en conversation avec un interlocuteur imaginaire; il agitait une de ses mains d'une façon à la fois solennelle et saccadée, comme quelqu'un qui réfute une objection; il s'arrêtait brusquement comme pour écouter, recroisait les bras, puis avec plus de chaleur se remettait à gesticuler.

— Je crois que le petit devient fou! marmottait la vieille Zabeth interloquée.

Il finit par s'asseoir sur un banc de pierre demi-brisé et resta pendant longtemps plongé dans son absorbante rêverie. — Vers cinq heures, il prit son chapeau et retourna au *Paradis des Enfans*.

Il trouva Francine dans le jardinet du bord de l'eau, occupée à planter des boutures de chèvrefeuille dans la terre fraîchement remuée qui couvrait la fosse de la Loute.

— Ma chère enfant, lui dit-il d'une voix mal assurée, je voudrais avoir avec vous un moment d'entretien.

Elle se leva et lui fit signe qu'elle était prête à l'entendre.

— Non, pas ici, reprit-il; là-haut nous serons plus à l'aise pour causer... Il s'agit de choses sérieuses.

Elle le suivit d'un air étonné dans l'arrière-boutique. Quand elle se fut assise à sa place accoutumée, près de la fenêtre entr'ouverte et qu'il eût lui-même pris une chaise auprès d'elle, il toussa longuement comme pour éclaircir sa voix.

— Voici, commença-t-il... Ma bonne fille, vous m'avez dit ce matin une parole qui m'a donné beaucoup à réfléchir...

— Laquelle? demanda-t-elle en cherchant à rappeler ses souvenirs.

— Vous vous êtes écriée que votre maison allait vous paraître maintenant tout à fait vide.

— C'est vrai, et vous devez le comprendre... La pauvre Loute tenait une grande place dans ma vie, et à présent je vais être plus que jamais seule au monde.

— Voilà justement à quoi j'ai pensé, reprit Onésime. — Puis il s'arrêta : ce qu'il avait à ajouter devait être bien difficile à énoncer,

car il toussa de nouveau, et, malgré cela, sa voix resta fortement enrouée. — Ma maison aussi est vide, murmura-t-il enfin, et je suis, comme vous, seul au monde, ma chère Francine. — Alors...

Elle le regardait attentivement, sans deviner où il voulait en venir.

— Vous n'êtes pas d'un âge à vivre isolée dans ce magasin où d'ailleurs, malheureusement, les cliens ne viennent plus guère... Moi, j'ai cinquante-quatre ans et je pourrais passer pour votre père ou tout au moins pour votre frère aîné ; mais je suis encore de force à être pour vous un protecteur affectueux et dévoué... Cette protection, je ne puis vous la donner efficacement dans la situation où nous sommes l'un vis-à-vis de l'autre, mais si vous vouliez consentir...

— A quoi ?.. interrompit-elle effarée.

— A devenir ma femme, ajouta-t-il très bas... Je sais bien que je ne suis pas un mari très aimable, mais vous trouverez au moins chez moi tranquillité et sécurité pour l'avenir... Voulez-vous ?

Francine, de pâle qu'elle était, devint très rouge et, secouant tristement la tête :

— Mon brave monsieur Onésime, répondit-elle, vous avez toujours été bon pour moi, et je suis désolée de vous faire de la peine... Mais c'est impossible.

— Vous refusez ?

— Je vous suis profondément reconnaissante de la pensée que vous avez eue... Excusez-moi... Je ne peux pas accepter.

Et, voyant la figure d'Aubriot se rembrunir, elle ajouta :

— Pardonnez-moi !.. Ce refus n'a rien qui vous soit personnel... Je répondrais de même à toutes les demandes qui me seraient faites. Je ne veux pas et je ne dois pas me marier... Voyez-vous, mon cher ami, j'ai été bien coupable autrefois, mais je me sentirais plus blâmable encore si je faisais partager à un autre le poids de ma faute... Ma seule excuse est de rester fidèle à mes souvenirs, bons ou mauvais...

Tout en parlant, elle regardait de l'autre côté de l'eau la façade du logis Lauverjat, en ce moment dorée par le soleil couchant, et Onésime surprit ce regard tourné vers cette maison qu'il avait si souvent maudite.

— Ah ! s'exclama-t-il avec amertume, vous pensez toujours à cet homme !

Elle baissa la tête et rougit de nouveau.

— Oui, murmura-t-elle, je m'en accuse devant Dieu et devant vous... Mais c'est plus fort que moi !

Puis, après un moment de silence, elle se hasarda à demander timidement :

— Qu'est-il devenu ?

— Rien de bon, répliqua durement Aubriot : il a joué à la Bourse et il s'est ruiné...

Elle demeura immobile, le visage dans l'ombre, et l'avocat vit scintiller ses yeux mouillés. Il s'était levé et prenait son chapeau.

— Adieu, dit-il.

Elle s'élança vers lui, saisit ses deux mains et les serrant dans les siennes :

— Ne me gardez pas rancune ! supplia-t-elle. Restez pour moi ce que vous avez toujours été... un vieil ami.

Onésime secoua la tête, partit sans ajouter un mot et regagna tristement sa maison solitaire de la rue des Capucins. Il y resta confiné pendant huit jours, ne quittant sa chambre que pour arpenter les allées négligées du jardin. Là, il gesticulait à son aise, et Zabeth, inquiète de l'étrangeté de ses manières, s'étant glissée un jour derrière un massif de framboisiers, l'entendit murmurer : — Vieille bête, vieil enfant, est-ce que tu comprendras jamais rien aux femmes ?..

Pourtant sa rancune ne dura pas. Au bout de quelques semaines, il revint, comme par le passé, faire chaque soir sa visite à Francine. — Et les mois, les années se passèrent sans rien changer à leur existence. Aujourd'hui, Francine est une vieille fille, mais sa figure pâle et allongée est belle encore dans l'encadrement de ses cheveux précocement blancs. La devanture de la boutique est devenue poudreuse ; l'enseigne, lavée par la pluie, recuite par le soleil, s'est piteusement écaillée, et c'est à peine si on distingue encore sur le fond noirci les lettres bleues du *Paradis des Enfans*. Cependant, les anciens jouets restent pendus à la vitrine ; les décors des théâtres tombent en lambeaux, les chevaux de carton ont perdu leur crinière, les poupées aux robes fanées ont une figure falote et misérable. Les gamins s'arrêtent parfois et rient sans pitié de ce vieux garçon et de cette vieille fille qui causent gravement et tristement au milieu de ce bric-à-brac enfantin. Mais Onésime et Francine ne s'en aperçoivent même pas ; les choses d'à présent ne les touchent plus. Ils vivent avec le regard obstinément tourné vers le temps jadis ; et la sourde flamme intérieure des souvenirs évoqués donne à leurs figures pâlies cette poésie et ce charme mélancolique que prête le clair de lune aux ruines et aux jardins abandonnés.

ANDRÉ THEURIET.

LES

COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE

VIII[1].

LE GOUVERNEMENT DE DAMRÉMONT (1837). — LE TRAITÉ DE LA TAFNA. — LA PRISE DE CONSTANTINE.

I.

Si l'on peut supposer avec assez de vraisemblance que le général Bugeaud s'était promis ou s'était laissé promettre la succession du maréchal Clauzel, on doit reconnaître qu'il ne fit pas à cet espoir entrevu le sacrifice de ses idées militaires. Son discours, du 19 janvier 1837 à la chambre des députés, était en désaccord avec les résolutions prises par le ministère que présidait le comte Molé; le système de l'occupation restreinte et du progrès pacifique avait prévalu. Le général de Damrémont accepta le programme du cabinet; quand il prit possession du gouvernement général, dans les premiers jours du mois d'avril, la proclamation qu'il adressa aux habitans de l'Algérie ne put laisser le moindre doute à cet égard. « Le roi, disait-il, veut la conservation d'Alger; il veut tout ce qui peut assurer cette conservation en la rendant avantageuse à la France. Longtemps il a fallu combattre, il a fallu porter en tous lieux l'idée de notre puissance, prouver que nos armes pouvaient aller partout, protéger nos amis, atteindre nos ennemis. Ce résultat est pleinement acquis, et, si l'autorité du nom français réclame

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er février, 1er mars, 1er avril, 15 mai 1885, du 1er janvier et du 1er février 1887.

encore une satisfaction à Constantine, tout se prépare pour que cette satisfaction soit assurée. Concentrer nos forces sur les points les plus importans, pour nous y établir en maîtres d'une manière absolue et définitive; livrer autour de nous le sol à la culture et nous enraciner par elle dans la terre d'Afrique; encourager les entreprises particulières et, en leur assurant protection, couvrir leurs travaux par un cercle impénétrable; agrandir ce cercle à mesure que ces travaux s'étendent; avancer ainsi pas à pas, avec sagesse, mais utilement et sûrement, n'avançant qu'avec la résolution et la certitude de nous maintenir; faire succéder à l'état de guerre une pacification fondée sur la justice, mais aussi sur la force, une pacification bienveillante et protectrice pour ceux qui l'observent, menaçante pour ceux qui tenteraient de l'enfreindre : voilà désormais la mission réservée à l'administration de ce pays, mission lente et difficile, à laquelle je viens me consacrer. »

Dans cette proclamation, la phrase incidente, la courte phrase sur Constantine, ne répondait pas nettement à l'attente publique; plus excitée qu'après Sidi-Yacoub, qu'après la Macta même, elle réclamait la vengeance immédiate de l'affront subi. Si Ahmed avait été le seul ennemi à combattre, le gouvernement eût probablement satisfait à cette exigence; mais de même que, l'année précédente, l'expédition de Constantine n'avait pu être entreprise qu'après le coup frappé sur Abd-el-Kader à la Sikak, de même, avant de s'engager de nouveau dans l'est, il fallait, pour être en sécurité dans l'ouest, ou bien que l'émir fût réduit à l'inaction par un nouveau coup de force, ou bien qu'un traité l'amenât à déposer les armes. A qui allait être confiée cette mission de guerre ou de paix? n'était-ce pas au général de Damrémont qu'elle appartenait tout naturellement? Ce ne fut pourtant pas lui qui en reçut la charge. Le ministère avait des ménagemens à garder, peut-être des torts à réparer à l'égard du général Bugeaud : à défaut du gouvernement général, qu'il avait donné à un autre, il lui en offrit la moitié en quelque sorte; car, par une disposition bizarre, ambiguë, pleine de périls, le général Bugeaud, envoyé dans la province d'Oran, y était, pour la partie militaire, indépendant du gouverneur-général, et n'était tenu envers lui, pour la partie politique, qu'à des communications de bienséance. Ainsi apparaissait le dualisme, cette source de conflits dont on avait reconnu le danger naguère. Les deux demi-gouverneurs débarquèrent presque en même temps, au commencement d'avril, Damrémont dans le port d'Alger, Bugeaud à Mers-el-Kébir. C'est à celui-ci, puisqu'il allait traiter les questions les plus immédiatement urgentes, que nous sommes obligés de nous attacher d'abord; après quoi nous reviendrons au général de Damrémont, au vaillant et généreux soldat dont nous suivrons la trace d'Alger à Constantine.

II.

Avant l'arrivée du général Bugeaud, un fait singulier, original, considérable par les suites qu'il a entraînées plus tard, venait de se passer dans la province d'Oran : la garnison de Tlemcen ravitaillée, non plus par une colonne française, ravitaillée par Abd-el-Kader lui-même! Au mois de janvier 1837, le général de Brossard, venu d'Alger, avait remplacé dans le commandement de la division le général de Létang, rentré en France. Cette difficulté périodique du ravitaillement le tenait en souci, lorsque le plus jeune des Ben-Durand, les frères fameux, vint lui offrir son concours; il se faisait fort d'introduire tout seul, à ses risques et périls, moyennant un bon prix, un convoi de vivres dans le Méchouar. L'offre garantie par l'aîné des Ben-Durand, acceptée par le général de Brossard, puis par le général Rapatel, son supérieur, les deux frères se mirent à l'œuvre. Abd-el-Kader avait besoin de fer, d'acier, de soufre, d'objets que ne pouvait pas lui fournir la terre d'Afrique : à lui aussi les Ben-Durand firent leurs offres; tout ce qui lui manquait, ils se chargeaient de le lui fournir contre du blé, de l'orge, des moutons et des bœufs. Voilà bien les élémens d'un convoi, mais comment le mener dans Tlemcen? Il y avait dans les prisons de Marseille cent trente réguliers de l'émir, pris à la Sikak; laisser de vrais croyans aux mains des infidèles était un remords qui pesait lourdement sur la conscience d'Abd-el-Kader. Avec une habileté sans égale, les Ben-Durand persuadèrent, d'une part, à l'autorité française qu'il serait d'une bonne politique de renvoyer à l'émir ses coreligionnaires, d'autre part, à l'émir que l'autorité française mettait pour condition au renvoi des prisonniers le ravitaillement du Méchouar. Des deux côtés ils réussirent dans leur intrigue; mais ils eurent bien soin de cacher à chacune des deux parties ce qu'ils avaient obtenu de l'autre. Dans leur traité avec l'intendance d'Oran, il ne fut pas fait mention des prisonniers, pas plus qu'il ne fut rien dit de l'argent versé par l'intendance française, dans leur transaction avec Abd-el-Kader. Quoi qu'il en soit, le commandant Cavaignac reçut des Ben-Durand, avec l'autorisation et aux frais de l'émir, un convoi d'approvisionnement dont il fit profiter, en même temps que ses soldats, les habitans pauvres de Tlemcen. L'essentiel à retenir de cette intrigue est que l'émir crut avoir payé effectivement, par la valeur de l'approvisionnement fourni, la rançon de ses réguliers, et que tout le bénéfice de l'affaire, qui ne leur coûta rien, fut encaissé en bon argent français par les Ben-Durand, de compte à demi avec un certain associé dont il sera parlé plus tard.

Dès son arrivée à Oran, le général Bugeaud commença par lan-

cer contre les Arabes une proclamation terrifiante, pleine de menaces; mais avant de les mettre à exécution, il entama, par l'entremise de Ben-Durand l'aîné, des négociations avec Abd-el-Kader. Les pourparlers allaient leur train, quand tout à coup l'émir se déroba; on apprit qu'il avait passé le Chélif et qu'il avait poussé jusqu'à Médéa: nouvelle encore plus grave, des ouvertures de paix lui auraient été faites par le général de Damrémont. Là-dessus le général Bugeaud prit feu; il voulut voir dans cette diversion un tour que lui jouait le gouverneur. Il y eut entre eux un échange de lettres très vives. On sut, mais beaucoup plus tard, que l'auteur de cet imbroglio était Ben-Durand, qui ne se faisait pas faute de pêcher en eau trouble, prenant l'argent d'Abd-el-Kader pour diviser et corrompre les khalifas français, disait-il, et l'argent des khalifas français pour corrompre, disait-il encore, les conseillers de l'émir. Les plaintes réciproques et les récriminations des deux généraux mirent dans un grand embarras le ministère, qui se trouvait entre eux comme don Juan entre Charlotte et Mathurine; enfin il décida que la conduite des négociations devait être laissée au général Bugeaud, sauf approbation du gouverneur. Sur ces entrefaites, Abd-el-Kader, de retour à Mascara, envoya Ben-Arach, le principal de ses conseillers, avec mission de lui amener d'Oran les négociateurs français Ben-Durand et le lieutenant Allegro, officier d'ordonnance du général. La paix semblait déjà faite, quand, le 7 mai, le lieutenant revint, annonçant que tout était rompu; les prétentions d'Abd-el-Kader étaient inadmissibles. Aussitôt les troupes se préparèrent à entrer en campagne.

Par des renforts envoyés de France, l'effectif général dans les trois provinces avait été porté de trente et un mille à quarante-trois mille hommes; c'était à peu près le chiffre que le général Bugeaud avait déclaré nécessaire, au grand scandale de la chambre. La division d'Oran, pour sa part, avait reçu le 1er régiment de ligne et le 3e bataillon d'Afrique. Ces deux corps formèrent la 1re brigade du corps expéditionnaire, sous le général de Leydet; la 2e, sous le général Rullière, comprenait les 23e et 24e de ligne; la 3e, sous le colonel Combe, les 47e et 62e. Le paquetage de l'infanterie était réduit au strict nécessaire, le sabre-briquet laissé en magasin, la cartouchière substituée à la giberne. La cavalerie se composait du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, de deux escadrons de spahis réguliers, des Douair et des Smêla; l'artillerie de deux batteries de montagne. L'effectif était de sept ou huit mille hommes; les garnisons d'Oran, d'Arzew et de Mostaganem en gardaient quatre ou cinq mille, sous le commandement du général de Brossard. Les transports de la colonne expéditionnaire étaient faits par cinq cent cinquante mulets arrivés de France et par trois cents chameaux.

Partie de Bridia le 17 mai, la colonne toucha, le 20, à Tlemcen qu'elle ravitailla, et se rendit au camp de la Tafna, le 23; cette marche de six jours, sans rencontre avec l'ennemi, ne fut, à vrai dire, qu'une promenade militaire. Les hommes étaient dispos; les mulets seuls, blessés par les bâts apportés de France et mal construits, étaient en mauvais état : vingt-cinq étaient morts en route, soixante avaient été laissés à Tlemcen; une grande partie des autres était à peu près hors de service. Elle avait bien souffert depuis quinze mois, la pauvre cité du Méchouar, d'après la description qu'en faisait le lieutenant-colonel de Maussion, chef d'état-major de la colonne : « Nous sommes venus, disait-il, sans un coup de fusil jusqu'à Tlemcen, ville déserte, plus désolée, plus ruinée que jamais, et en même temps plus magnifique de site et de végétation que je ne l'avais encore vue. Les pluies et les neiges qui ont fait crouler les maisons abandonnées ont donné à la verdure un éclat extraordinaire. Les habitans ont semé tout ce qu'ils peuvent défendre, c'est-à-dire une enceinte d'une lieue et demie environ, et dans la ville tous les intérieurs de cours, tous les débris, toutes les ruines. Ces moissons s'annoncent pour être magnifiques, mais elles ne suffiront pas pour nourrir six mille personnes; aussi l'émigration est-elle très grande. De Tlemcen ici, nous n'avons pas vu un ennemi, nous n'avons touché ni aux moissons ni aux maisons des Kabyles, ce que j'approuve fort. » Cette abstention d'hostilités de part et d'autre annonçait évidemment que la pacification était proche; les négociations étaient reprises. En attendant, les troupes commençaient, sous la direction du génie, la démolition du camp de la Tafna, condamné par le ministère; il suffisait que l'îlot de Rachgoun fût occupé dans ces parages.

Le 25 mai, le général Bugeaud écrivait au général de Damrémont : « Nulle part dans mes instructions il n'est dit que vous devez sanctionner la paix que je ferai et que, selon l'expression de votre lettre du 14, je ne dois que préparer le traité. Si le gouvernement vous dit autrement, si vous avez des pouvoirs qu'on m'a tenus cachés, les quiproquos, les inconvéniens qui sont survenus ne sont ni de votre faute ni de la mienne. Ils sont du fait du gouvernement, qui n'a pas établi d'une manière nette et bien tranchée la séparation des pouvoirs. Que la faute soit rejetée sur ceux à qui elle appartient! » Quatre jours après, le 29, autre dépêche plus importante et décisive : « Je ne crois pouvoir mieux faire, pour vous faire connaître la grande détermination que je viens de prendre, que de vous communiquer la lettre que j'écris à M. le ministre des affaires étrangères, en lui soumettant le traité que j'ai conclu aujourd'hui avec Abd-el-Kader. Je n'ajouterai rien à cette lettre; elle vous fera suffisamment comprendre mes motifs et mes vues; je dé-

sire vivement que vous les approuviez. Général, je vous dois une réparation, je veux vous la faire avec franchise. Abd-el-Kader assure que vous ne lui avez jamais fait de propositions de paix. J'ai donc été trompé par Durand, qui jouait un double jeu pour obtenir des concessions des deux parties contractantes en mentant à l'une et à l'autre. Il travaillait surtout à sa fortune ; c'est un homme sordide. Je ne l'ai point employé dans ces dernières négociations, j'ai traité directement. Recevez mes excuses, général ; effacez de votre esprit les impressions qu'ont dû y laisser mes reproches mal fondés.»

Avant de citer les principaux traits de la dépêche du général Bugeaud au comte Molé, il faut résumer l'acte fameux sous le nom de traité de la Tafna. Par l'article 1er, Abd-el-Kader reconnaissait la souveraineté de la France en Afrique; mais cette reconnaissance, toute platonique, lui était chèrement, trop chèrement payée. Dans la province d'Oran, la France ne se réservait autour d'Oran qu'un territoire limité de l'est à l'ouest par le marais de la Macta, le Sig, la rive méridionale de la grande Sebkha et l'Oued-Malah (Rio-Salado) jusqu'à la mer; plus en dehors de ces limites, Mazagran et Mostaganem avec leurs territoires; dans la province d'Alger, la Métidja, limitée de l'ouest à l'est par une ligne comprenant Koléa, suivant le cours de la Chiffa et la crête du Petit-Atlas, y compris Blida, jusqu'à l'Oued-Khadra « et au-delà, » formule vague qui ne pouvait pas manquer d'être quelque jour un prétexte de conflit. Tout le reste de la province d'Alger, avec le Titteri, tout le reste de la province d'Oran, y compris Tlemcen, que le général Bugeaud avait d'ailleurs l'ordre d'évacuer dans tous les cas, était abandonné à « l'administration » de l'émir. Du territoire français au territoire arabe et réciproquement, les communications et les relations commerciales étaient déclarées libres.

III.

En concluant ce traité, le général Bugeaud avait outrepassé ses instructions, qui lui prescrivaient notamment d'imposer à l'émir l'obligation d'un tribut et de donner le Chélif pour limite orientale au territoire qu'on lui abandonnait. C'était sur ce point délicat qu'essayait de se justifier le général Bugeaud dans sa dépêche au président du conseil : « J'ai toujours pensé, disait-il, que dans les circonstances graves un général ou un homme d'état doit savoir prendre sur lui une grande responsabilité, quand il a la conviction qu'il sert bien son pays. Ce principe, gravé depuis longtemps dans mon esprit, je viens d'en faire l'application. J'ai cru qu'il était de mon devoir, comme bon Français, comme sujet fidèle et dévoué du roi, de traiter avec Abd-el-Kader, bien que les délimitations de

territoire fussent différentes de celles qui m'ont été indiquées par M. le ministre de la guerre. Si vous approuvez mon traité, je demande à rester un mois ou deux pour poser les bases de notre établissement dans la zone réservée; si vous ne l'approuvez pas, je demande encore à rester pour faire la campagne de juillet, août et septembre. Si, par malheur, il y a guerre à faire, il serait honteux pour moi de rentrer en France avant d'avoir prouvé, une fois de plus, que je suis loin de la redouter. »

Au fond, le général Bugeaud était mal satisfait de son œuvre, et c'est parce qu'elle ne lui plaisait pas qu'il avait brusqué le dénoûment pour en finir. Au gré de cet esprit absolu, il n'y avait que deux solutions au problème algérien : la conquête totale ou l'abandon total. L'occupation restreinte, ce système bâtard, l'intercalation d'un royaume arabe entre deux ou trois morceaux de terre française, cette transaction équivoque, tout cela répugnait à sa rude logique; et cependant il venait de travailler, lui guerrier, à cette pacification boiteuse. Quelques jours plus tard, il écrivait à un ami : « Vous vous attendiez à des bulletins de guerre, et moi aussi, bien que mes proclamations appelassent la paix ou la guerre. Après bien des difficultés, bien des contrariétés, la paix a prévalu. J'ai eu surtout à lutter contre moi. Il m'en a beaucoup coûté de tout terminer et de remettre l'épée au fourreau sans combattre, lorsque le zèle et la confiance de ma division me promettaient des combats brillans. » Comment donc avait-il accepté une tâche si contraire à son génie? Par dévoûment au roi qui lui avait demandé ce sacrifice.

Aussitôt le traité conclu, il réunit les généraux et chefs de corps et leur en communiqua le texte; tous y donnèrent leur assentiment. « La paix est faite depuis trois jours, sauf ratification du roi, écrivait, le 3 juin, le lieutenant-colonel de Maussion; comme elle est bonne et honorable, je ne doute pas qu'elle ne soit approuvée. » Une remarque importante à faire, c'est qu'en Algérie ce traité de la Tafna, qui allait soulever en France tant de contradictions, fut accueilli avec faveur. Les troupes étaient lasses d'une guerre qui n'était pas la vraie guerre, lasses de tant de courses incessantes et inutiles, de tant de ravitaillemens à faire et à refaire; la population civile soupirait après la tranquillité qui permettrait aux commerçans de trafiquer avec les indigènes, aux rares colons sérieux de cultiver leurs terres. Voilà pourquoi ce traité de la Tafna, plus onéreux, plus dangereux que le traité Desmichels, dont il n'était qu'une édition revue et augmentée au grand profit d'Abd-el-Kader, fut reçu d'abord en Algérie non comme une œuvre parfaite, mais comme un accommodement utile et raisonnable.

Le général Bugeaud avait le vif désir de connaître Abd-el-Kader; il lui fit proposer une entrevue à distance égale des deux camps;

l'émir accepta. Le 1er juin, à neuf heures, le général était sur le terrain avec six bataillons, l'artillerie et la cavalerie; de l'émir point de nouvelles. A midi on attendait encore. Vers deux heures, quelques chefs arabes arrivèrent successivement : l'émir a été malade, disait l'un; l'émir s'approche, disait l'autre; l'émir est arrêté tout près d'ici, affirmait un troisième. Un quatrième, Bou-Hamedi, kaïd des Oulaça, convia le général à le suivre jusqu'au plateau prochain, où il trouverait l'émir. Il était trois heures. Autour du général on murmurait; cette longue attente, ces procédés dilatoires, en un mot, cette série d'insolences irritaient les esprits. « Marche, dit à Bou-Hamedi le général, je te suis; mais je trouve indécent de la part de ton chef de me faire attendre si longtemps. » L'escorte se composait de douze officiers de tout grade et de dix-huit chasseurs d'Afrique. On chevaucha pendant quarante minutes dans une gorge étroite. Au lieutenant-colonel de Maussion, qui témoignait quelque inquiétude pour la sûreté du général : « Il n'est plus temps, répondit celui-ci, de donner des conseils; il ne faut pas montrer de faiblesse devant ces barbares. » Enfin on déboucha sur un vaste plateau, en face d'une troupe de cent cinquante cavaliers armés, vêtus, montés avec magnificence. Seul, en avant d'eux, dans un costume d'une simplicité voulue, se tenait Abd-el-Kader. Quand la petite troupe française fut bien en vue, l'émir donna de l'éperon à son superbe étalon noir et vint à la rencontre du général qui arrivait sur lui au galop. Les deux chefs se saluèrent, se prirent la main et mirent pied à terre. Il n'y avait auprès d'eux que les interprètes, le khodja, secrétaire de l'émir, et Ben-Arach. Les escortes s'étaient arrêtées, de part et d'autre, à soixante pas environ de distance. Un tapis était étendu sur l'herbe; les deux interlocuteurs s'y assirent et la conversation s'engagea. Pendant ce temps, les officiers français examinaient curieusement de loin la personne d'Abd-el-Kader, son visage pâle, ovale, bien encadré dans son haïk, ses traits d'une distinction parfaite, ses yeux bruns aux longs cils, aux sourcils bien arqués, sa barbe fine et soignée, sa main petite et blanche, son geste toujours noble et distingué, la souplesse et l'élégance de son attitude sous les plis de son double burnous blanc et noir. Pendant que le général parlait à l'interprète, l'émir, d'un air indifférent, s'amusait à arracher des brins d'herbe; au début de la conférence, on le vit, à plusieurs reprises, secouer doucement la tête, et, vers la fin, sourire trois ou quatre fois avec grâce.

Quant à la conversation, elle a été reproduite par le général Bugeaud dans une lettre confidentielle au comte Molé. En voici quelques traits : « Il y a peu de généraux qui eussent osé faire le traité que j'ai conclu avec toi, car il est contraire en partie à mes

instructions. Je n'ai pas redouté de t'agrandir davantage et je me suis porté ta caution auprès du roi des Français. — Tu ne risques rien à le faire; nous avons une religion et des mœurs qui nous obligent à tenir notre parole; je la tiendrai mieux que les Français; je n'y ai jamais manqué. — Je compte là-dessus, et c'est à ce titre que je t'offre mon amitié particulière. — J'accepte ton amitié; mais que les Français prennent garde à ne pas écouter les intrigans, comme a fait le général Trézel. — Les Français ne se laissent conduire par personne. Je te recommande les Coulouglis qui resteront à Tlemcen. — Tu peux être tranquille, ils seront traités comme des alliés fidèles. — As-tu ordonné de rétablir les relations commerciales autour de toutes nos villes? — Non, mais je le ferai dès que tu m'auras rendu Tlemcen. — Tu sais que je ne puis te le rendre que quand le traité aura été approuvé par mon roi. — Tu n'as donc pas le pouvoir de traiter? — Si, mais il faut que le traité soit approuvé. — Si tu ne me rends pas Tlemcen, comme tu me le promets dans le traité, je ne vois pas la nécessité de faire la paix, ce ne sera qu'une trêve. — Cela est vrai, cela peut n'être qu'une trêve; mais, à cette trêve, c'est toi qui gagnes, car, pendant le temps qu'elle durera, je ne détruirai pas tes moissons. — Tu peux les détruire, cela nous importe peu, et, à présent que nous avons fait la paix, je te donnerai par écrit l'autorisation de détruire tout ce que tu pourras... Tu ne peux en détruire qu'une bien petite partie, et les Arabes ne manquent pas de grains. — Je crois que les Arabes ne pensent pas comme toi, car je vois qu'ils sont bien désireux de la paix, et quelques-uns m'ont remercié d'avoir ménagé les moissons depuis la Sikak jusqu'ici. » Ici, continue le général, il a souri d'un air dédaigneux, ce qui voulait dire qu'il se souciait fort peu de la perte des récoltes, et, changeant de conversation, il m'a dit: « Combien faut-il de temps pour avoir l'approbation du roi de France? — Il faut trois semaines. — C'est bien long. » Dans ce moment, son khalifa Ben-Arach a pris la parole et dit: « C'est bien long, trois semaines; il ne faut pas attendre cela plus de dix à quinze jours. — Est-ce que tu commandes à la mer? — Eh bien! dans ce cas, a repris Abd-el-Kader, nous ne rétablirons les relations commerciales qu'après l'arrivée de l'approbation et lorsque la paix sera définitive. — C'est à tes coreligionnaires que tu feras le plus de tort, car nous recevons par la mer tout ce qui nous est nécessaire, et c'est eux que tu priveras de commerce. »

La conférence avait duré quarante minutes. A la fin, le général Bugeaud se leva; l'émir ne bougea pas. Croyant voir dans cette affectation de rester assis, quand lui était debout, une intention de s'attribuer aux yeux des siens la préséance, le général lui fit dire par l'interprète: « Quand un général français se lève devant toi,

tu dois te lever aussi ; » et, saisissant le poignet délicat d'Abd-el-Kader dans sa main vigoureuse, il l'enleva de terre comme une plume. Pendant l'entrevue, de grandes bandes de cavaliers avaient couronné silencieusement les mamelons d'alentour ; lorsque les deux grands chefs remontèrent à cheval et se dirent adieu, une immense acclamation, mêlée aux notes stridentes de la musique arabe, fit vibrer l'air et réveilla les échos des montagnes. « Dans ce moment, a dit le général, un coup de tonnerre, qui s'est fort long-temps prolongé, est venu ajouter au caractère grandiose de la scène. Mon cortège a été saisi d'un frémissement et tous se sont écriés : « C'est beau ! c'est imposant ! c'est admirable ! » Je me suis arrêté un moment sur le terrain de la conférence ; je tâchais d'énumérer l'armée qui était devant moi ; je crois être modéré en la portant à dix mille chevaux. Elle était massée en grande profondeur sur une ligne de plus d'une demi-lieue ; les cavaliers étaient serrés depuis la base jusqu'au sommet des mamelons. » Tandis que le général Bugeaud revenait, avec sa petite escorte, vers ses troupes qui l'attendaient à plus d'une lieue de là, anxieuses, Abd-el-Kader, entouré de toute son armée, rentrait orgueilleusement dans sa tente ; par la finesse de ses calculs, par l'adresse de ses longs retards, par la singularité du spectacle et l'habileté de la mise en scène, il s'était assuré l'avantage de la journée : c'était lui qui avait paru être le suzerain ; c'était lui qui était le triomphateur.

Revenu au camp de la Tafna, le général Bugeaud réunit le soir même les officiers sur la plage. Au milieu du cercle, à cheval, il fit un long discours pour démontrer qu'après tout la paix était honorable : « J'espère, dit-il en terminant, que celle que je viens de signer donnera la sécurité à nos colons, qui m'en auront de la reconnaissance. » Le 4 juin, l'armée reprit le chemin d'Oran, où elle arriva le 9 ; dès le 3, le général avait fait embarquer un de ses aides-de-camp, porteur du traité soumis à la ratification du roi.

Qu'en allait-il advenir ? Six semaines auparavant, une demande de crédits supplémentaires avait suscité, dans la chambre des députés, un débat qui s'était prolongé pendant six séances. Les adversaires de l'Algérie, encouragés par la mollesse du ministère, l'avaient pris de très haut. « Ma conviction intime, avait dit le comte Jaubert, est qu'au premier coup de canon qui se tirera sur le Rhin, on abandonnera Alger et que personne n'y pensera plus. » Cependant il pourrait consentir à garder Alger, Oran et Bône, mais à la condition d'y établir une administration civile à laquelle l'administration militaire serait soumise ; « sans cela, disait l'orateur, vous ne sortirez pas des expéditions aventureuses. » C'était aussi l'opinion de M. de Lamartine. En réponse aux partisans de l'occupation restreinte, le commandant de Rancé avait opposé les funestes conséquences du

traité Desmichels : « Il en faut anéantir jusqu'aux traces, s'était-il écrié; car un arrangement qui en reproduirait quelque partie ferait de nouveau d'Abd-el-Kader une puissance redoutable. » Le 21 avril, M. Thiers prit la parole ; sans être une palinodie, son discours parut bien pâle à tous ceux qui avaient encore dans l'oreille ses accens belliqueux lorsqu'il était président du conseil : « Aurais-je, disait-il modestement, le désir d'expéditions illimitées qui voudraient aller jusqu'au grand désert? Non. Si l'on pouvait arriver à nous assigner quelques lieues de terrain autour d'Oran, d'Alger et de Bône, je serais satisfait ; je ne suis donc pas partisan de l'occupation illimitée. Pour le présent, je demande la guerre, la guerre sérieuse, parce qu'elle est commencée ; et, pour l'avenir, les chambres décideront, après de longues discussions, lequel des deux systèmes doit être adopté, ou de traiter avec les princes africains, ou de se faire les propriétaires directs du sol. » Le lendemain, ce fut M. Guizot qu'on entendit; il parla dans le même sens, mais sur un ton plus résolu, ce qui fit dire un peu plus tard à M. Duvergier de Hauranne : « Il m'a paru que M. Thiers avait eu peur de paraître trop belliqueux et M. Guizot de paraître trop pacifique. De cette double crainte, il est résulté tant de restrictions et de précautions dans l'opinion de chacun qu'en vérité, à la fin de la séance, il devenait très difficile de les distinguer. »

C'était le 8 juin que M. Duvergier de Hauranne égayait la chambre par cette malicieuse remarque; le lendemain, M. Molé, auquel il n'avait pas ménagé non plus les épigrammes, monta à la tribune. « Tandis que l'honorable orateur, dit-il sans préambule, nous représentait comme poursuivant en Afrique une guerre sans but, les événemens changeaient de face, et tandis qu'il nous demandait ce que nous voulions, là comme ailleurs nous l'avons fait. A l'heure qu'il est, M. le général Bugeaud a traité avec Abd-el-Kader d'après des bases qui avaient été d'avance approuvées par le gouvernement du roi. Toutefois, ce traité ne nous est pas encore parvenu, et il a besoin de la ratification royale. » Quelques jours se passèrent; le traité, annoncé d'abord par le télégraphe, était arrivé. Le public en connaissait le sens, sinon le texte exact ; c'était assez pour donner prise à l'opposition. « Si ce que l'on en dit est certain, disait M. Mauguin dans la séance du 15, à mes yeux le traité conclu entre le général Bugeaud et Abd-el-Kader n'est autre chose que l'abandon de l'Algérie. » Le lendemain, il insistait. Le ministère était visiblement embarrassé ; ses réponses n'étaient pas nettes. « Le projet, au moment où je parle, disait M. Molé, vient de repartir pour l'Afrique; rien n'est terminé encore. » Le 22, nouvelle insistance de M. Mauguin, même embarras du président du conseil ; de là ce petit dialogue entre l'interpellateur et lui : « En atten-

dant, et pour le moment actuel, affirmait le premier, le traité est passé, il est conclu, ratifié. — M. MOLÉ : Je n'ai pas dit cela. — M. MAUGUIN : C'est du moins ce que nous devons conclure de la réponse de M. le ministre. Si le traité n'était pas ratifié, il l'aurait déclaré ; nous devons regarder comme certain que le traité est ratifié. » Enfin, le 23, c'est M. de Salvandy, successeur de M. Guizot au ministère de l'instruction publique, qui vient déclarer « que le traité, quoiqu'il ne soit pas en tout point conforme aux instructions données, lui a paru, quant à lui, pouvoir et devoir être accepté par le conseil de la couronne. Des explications sont attendues par le gouvernement, et il y a des points qui peuvent n'être pas encore complètement fixés. » La vérité est que, dès le 15 juin, le général Bernard, ministre de la guerre, avait adressé par le télégraphe au gouverneur de l'Algérie la dépêche suivante : « Le roi a approuvé aujourd'hui le traité conclu par le général Bugeaud avec Abd-el-Kader. Le lieutenant-colonel de La Rue part aujourd'hui pour porter cette approbation au général Bugeaud à Oran ; il se rendra ensuite à Alger. Je vous enverrai copie de ce traité par le courrier. » Quel commentaire à la convention de la Tafna que ce trouble, ces faux-fuyans, ces dénégations balbutiées du ministère ! Le gouvernement, non plus que le général Bugeaud, n'était ni fier ni satisfait de son œuvre.

Le 12 juillet, le Méchouar fut évacué ; Abd-el-Kader prit enfin possession de Tlemcen. Quelques jours auparavant, le lieutenant-colonel de Maussion écrivait au sujet des Coulouglis qui émigraient de cette ville délaissée en grand nombre : « Toutes les familles riches habitaient ce beau canton. Ce sont tous les fils et petits-fils de beys qui campent à présent sous les murs d'Oran, parce qu'ils ne se fient pas aux promesses de l'émir. La plupart iront à Mostaganem, qui va rester une ville turque, plutôt protégée que gouvernée par nous. Cette émigration de Tlemcen est une occasion de demander la levée des séquestres. A notre arrivée, on a séquestré toutes les propriétés dont les maîtres n'étaient pas présens, c'est-à-dire à peu près les neuf dixièmes de la ville d'Oran. Aujourd'hui, les réfugiés de Tlemcen, qui ont ici presque tous des maisons, sont dehors et réclament leurs habitations ou une indemnité. La justice de cette demande est telle qu'elle fera probablement prendre une mesure générale de restitution. »

Quant aux volontaires qui avaient composé la garnison du Méchouar, ils entrèrent, à la suite de leur commandant Cavaignac, le stoïque, dans les bataillons de zouaves où La Moricière se fit un honneur d'accueillir ces vaillans qu'on appelait dans l'armée « les anciens de Tlemcen. »

IV.

La grande affaire de la province d'Oran achevée tellement quellement, le traité de la Tafna conclu, ratifié, en cours d'exécution, c'est au général de Damrémont, réduit pendant ce temps à la province d'Alger, qu'il nous faut enfin revenir. Un des premiers actes de son administration avait été de rétablir, sous le nom de direction des affaires arabes, l'ancien bureau jadis créé pour La Moricière et de supprimer le titre et les fonctions d'agha; le capitaine Pellissier, qui avait été pendant un certain temps chef du bureau arabe, fut mis à la tête de la direction nouvelle. A peine installé, il fut averti par ses agens indigènes que l'émir Abd-el-Kader venait d'apparaître dans la vallée du Chélif. On a déjà vu, en effet, qu'au moment où le général Bugeaud entamait avec lui des négociations, il s'était dérobé tout à coup et avait disparu vers l'est. Cette excursion rapide avait pour objet et eut pour effet d'affermir dans tout le Titteri l'autorité absolue de l'émir; toutes les tribus se soumirent à lui payer la dîme; à Médéa, il fit prendre quatre-vingts des Coulouglis les plus influens, de ceux qui avaient soutenu naguère le bey Mohammed-ben-Hussein, et les envoya captifs à Miliana. Il y eut jusque dans la Métidja des douars dont les députés allèrent lui rendre hommage. Afin d'arrêter cette dérivation à son origine même, le général de Damrémont résolut de punir les gens de la montagne qui avaient donné à ceux de la plaine le mauvais conseil et le mauvais exemple. Il se porta donc, à la fin d'avril, chez les Beni-Sala, qui se dispersèrent, et se rabattit sur Blida, dont la députation envoyée publiquement à l'émir en avait décidé beaucoup d'autres. Le hakem, les cadi, les notables se jetèrent aux genoux du gouverneur et demandèrent grâce pour eux-mêmes, pour leurs familles, pour leurs maisons, pour leurs jardins, pour ces beaux vergers d'orangers et de citronniers qui faisaient la richesse et l'orgueil de leur ville. En effet, si l'on voulait s'établir à demeure dans Blida, le génie réclamait de nombreuses et larges trouées au travers de cette ceinture verdoyante. Le général de Damrémont, dont la proclamation venait de garantir aux indigènes la sécurité de leurs intérêts, ne voulut pas se démentir à l'égard d'une population qui se reconnaissait coupable et implorait sa clémence. Blida échappa donc encore une fois à l'installation d'une garnison française.

Ce n'était pas assez pour Abd-el-Kader d'avoir soumis le Titteri entier à son pouvoir; ses émissaires avaient pénétré dans les montagnes qui enserrent à l'est la Métidja et propagé le bruit de ses succès parmi des tribus qui n'avaient jamais encore entendu prononcer son nom. De ces rudes Kabyles placés au voisinage d'Alger,

il lui importait de se faire des alliés, sinon des sujets. Là se trouvaient des hommes qui avaient comme lui la haine des Français, Ben-Zamoun, et ce marabout fanatique, Sidi-Saadi, qui avait déjà suscité plus d'une prise d'armes contre les roumi.

La vraie limite orientale de la Métidja n'est pas un cours d'eau, comme le Boudouaou; c'est un contrefort qui se détache du Petit-Atlas à l'extrémité de l'arc légèrement concave que la chaîne décrit au sud de la plaine et dont la mer est la corde. Peu saillant et très abrupt, ce contrefort, qui est comme le poste avancé du Djurdjura, ne peut être franchi qu'en deux endroits, au sud, par un col allongé qu'on nomme le Tenia des Beni-Aïcha, au nord, par un passage étroitement resserré entre un escarpement de rocs boisés et la mer. Vers le milieu coule un filet d'eau issu d'une source où la nuit viennent se désaltérer les fauves. Ce défilé maudit, redouté des Arabes, où, soit par le couteau des bandits, soit par la dent des panthères, il y a eu souvent mort d'homme, porte un nom expressif : Chreub-ou-Heureub, *bois et fuis*. Le versant oriental descend dans la vallée de l'Isser, occupée par une tribu qui a pris le nom de ce petit fleuve, et par les Amraoua. Or, le 9 mai, une bande d'Amraoua et d'Isser fit irruption dans la Métidja, pilla quelques haouchs de l'outhane de Khachna et regagna son repaire avec un grand troupeau de bétail volé.

Dès que le gouverneur fut instruit de cette agression, il fit partir d'Alger, sous les ordres du colonel de Schauenbourg, du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, une colonne composée de deux bataillons du 2e léger, d'un bataillon du 48e de ligne, de deux escadrons de chasseurs et de spahis réguliers, et de deux obusiers de montagne; en même temps, il donna au général Perregaux, son chef d'état-major, l'ordre de s'embarquer avec deux bataillons et deux obusiers, et de descendre à l'embouchure de l'Isser, de façon à prendre à revers les tribus pillardes que le colonel de Schauenbourg allait attaquer de front. Le 18 mai, au matin, la colonne franchit sans trop de peine le col des Beni-Aïcha et tomba sur un gros rassemblement que commandait Ben-Zamoun. Malheureusement une forte bourrasque avait retenu dans le port d'Alger la flottille du général Perregaux. Après l'avoir attendu toute la journée du 18, au bord de la mer, le colonel se mit en retraite, le lendemain, par le défilé de Chreub-ou-Heureub; il eut à soutenir, six heures durant, un combat d'arrière-garde qui exigea plus d'un retour offensif, et vint, dans l'après-midi, prendre son bivouac sur la rive gauche du Boudouaou. Afin de couvrir contre les incursions des Isser cette partie reculée de la Métidja, le gouverneur décida la construction d'une redoute à l'endroit où avait bivouaqué le colonel. Le soin de protéger les travailleurs fut confié au commandant de La Torré, du 2e léger; on lui laissa un bataillon et demi de son régiment, un

demi-escadron de chasseurs et deux obusiers de montagne, commandés par le lieutenant d'artillerie Bosquet.

Le 25 mai, dès la pointe du jour, plusieurs milliers de Kabyles, soutenus par trois ou quatre cents cavaliers, couronnèrent en masse les hauteurs de la rive droite. La redoute n'était qu'ébauchée; derrière les parapets rudimentaires, le colonel plaça les obusiers sous la protection de deux compagnies d'infanterie; les prolonges du génie furent parquées en arrière; à gauche et au-dessous de la redoute, il y avait un village arabe précédé à quelque distance d'un groupe de masures en ruines. Le village fut occupé, mais non les ruines. Le demi-escadron de chasseurs, appuyé par deux compagnies, tenait la droite de la ligne de bataille, dont le front d'un bout à l'autre était couvert par des tirailleurs. La fusillade commença bientôt, très vive. L'ennemi, cinq ou six fois supérieur en nombre, s'efforçait de tourner la position, tandis que ses plus adroits tireurs s'embusquaient dans les ruines. Arrêtée dans son mouvement tournant par le feu de l'artillerie et la charge en haie des chasseurs, la cavalerie arabe fut la première à se retirer du combat; mais les fantassins tenaient ferme; un moment même, ils crurent emporter la victoire. Sur une sonnerie mal exécutée ou mal comprise, les compagnies extrêmes de droite et de gauche se mirent en retraite, de sorte que le centre se trouva débordé tout à coup et compromis. Heureusement l'erreur fut bientôt reconnue et le désordre qui en avait été la conséquence promptement réparé; les officiers enlevèrent leurs troupes; une charge à la baïonnette sur toute la ligne reconquit le terrain perdu; le village évacué fut repris, l'ennemi culbuté hors des ruines. Une batterie de tambours qui annonçait l'approche d'un renfort acheva de lui faire perdre courage; c'était une compagnie du 48e qui, de Haouch-Regaïa où elle était cantonnée, avait marché au canon. Un peu plus tard arrivait d'Alger, où l'insurrection avait été dénoncée par des indigènes, une forte colonne conduite par le général Perregaux. L'ennemi, en se retirant à la hâte, avait laissé sur le champ de bataille plus de cent cadavres. Du côté des Français, la perte était de huit tués et de soixante-cinq blessés.

Le lendemain de ce mémorable combat, les troupes françaises reprirent l'offensive. Le général Perregaux, par le col des Beni-Aïcha, le colonel de Schauenbourg, par Chreub-ou-Heureub, descendirent dans la plaine des Isser; le 28, après avoir passé la rivière, ils attaquèrent le Djebel-Dreuh, où Ben-Zamoun avait concentré la défense, et l'emportèrent par un vigoureux assaut. Dans la nuit, une députation de cheiks et de marabouts vint implorer la clémence du vainqueur et solliciter l'aman. « Que la main fermée qui tient le glaive s'ouvre pour laisser tomber la grâce, » disaient-ils

en leur style imagé. L'insurrection était écrasée, la coalition kabyle dissoute, Ben-Zamoun en fuite; de ce côté, la Métidja n'avait plus rien à craindre.

Dans ce même temps, au sud-ouest d'Alger, les opérations habituelles en cette saison se poursuivaient contre les éternels Hadjoutes, encouragés et soutenus par le bey de Miliana, Sidi-Mbarek. Averti par le général de Négrier que les forces de l'ennemi grossissaient, le gouverneur se mit de sa personne en campagne. Son dessein était de fouiller jusqu'au fond le bois des Karesa, et pour y mieux réussir, il avait ordonné aux zouaves du camp de Maelma d'aborder le taillis d'un côté pendant que deux autres colonnes, venues de Boufarik et du camp de la Chiffa, y pénétreraient d'autre part. Ce bois, qui était le repaire accoutumé des Hadjoutes, couvrait alors un très grand espace entre le Bou-Roumi, le lac Halloula et des collines qui se prolongent parallèlement à la mer, de Koléa au Djebel-Chenoua; l'Oued-Djer le traversait de part en part à travers des fourrés à peu près impraticables. Dans la nuit du 7 au 8 juin, les trois colonnes convergentes commencèrent leur mouvement; au point du jour, les Hadjoutes étaient surpris, refoulés, acculés aux collines dont les Français garnissaient les crêtes, lorsque tout à coup deux officiers du bey de Miliana se jetèrent au milieu de la fusillade en criant : « La paix ! la paix ! » Sidi-Mbarek venait de recevoir un courrier d'Abd-el-Kader avec le texte arabe du traité de la Tafna et une lettre de l'émir au gouverneur-général. « Tu ne dois pas ignorer, disait-il, la paix que nous avons faite avec le général Bugeaud. Nous aurions désiré qu'elle se fît par ton entremise, parce que tu es un homme sage, doux et accoutumé à ce qui se pratique dans le cabinet des rois ; mais, le général d'Oran nous ayant écrit qu'il avait le seing du roi pour traiter, nous avons passé avec lui, vu sa proximité, un acte authentique à ce sujet. Calmez-vous donc de vos côtés ; vous n'éprouverez aucun mal de ce que pourront faire les Arabes des contrées placées sous mon commandement, du côté de Boufarik, de la Métidja et des environs. Dans peu, s'il plaît à Dieu, je me porterai de vos côtés ; je ferai cesser le désordre, je tirerai au clair toutes les affaires, pour qu'il ne reste plus rien qui ne soit en harmonie avec la raison. » La lettre se terminait par cette formule du khodja-secrétaire : « Écrit par ordre de notre seigneur l'émir des croyans, celui qui rend la religion victorieuse; que Dieu le protège et que la délivrance arrive par lui ! »

Le ton hautain, protecteur, insolent de cette missive donnait aux obscurités du traité de la Tafna leur sens le plus évident désormais et le plus clair. Le général de Damrémont en fut froissé; cependant il ne voulut pas s'opposer pour sa part à l'exécution d'un traité fait par un autre, aux dépens de son autorité, au mépris de ses

idées personnelles. Il fit aussitôt cesser les hostilités et rentrer les troupes dans leurs cantonnemens. Il se contenta d'envoyer au ministre de la guerre des observations très justes et très motivées au sujet de l'énormité des concessions faites par le général Bugeaud à l'émir. Quand il protestait ainsi, le 15 juin, il était déjà trop tard. C'était à cette même date que le ministre lui faisait annoncer par dépêche télégraphique la ratification du traité. Peu de jours après, le duc d'Orléans, qui comprenait ce que devait souffrir l'âme généreuse et patriotique du gouverneur, lui écrivit pour adoucir par un témoignage de sympathie l'amertume de ses réflexions. « Monseigneur, répondit, le 7 juillet, au prince le général de Damrémont, la lettre que je viens de recevoir de Votre Altesse Royale est le seul bien que j'aie ressenti depuis trois mois que je suis en Afrique. Entouré de difficultés ici, méconnu à Paris, abreuvé de dégoûts, je me demandais si, dans cette situation, un homme qui a le cœur haut placé et la conscience parfaitement pure ne devait pas se démettre du pouvoir qu'on lui avait confié, s'il n'y avait pas un sentiment de dignité honorable à se retirer des affaires publiques et à reprendre l'indépendance de la vie privée, lorsque votre lettre si bonne, si affectueuse, m'est parvenue et m'a prouvé que Votre Altesse Royale avait repoussé la pensée que je fusse capable de petites et mesquines rivalités, et que l'estime dont elle m'honorait était restée entière et complète au milieu des fausses accusations dont mon nom était entouré à Paris. Ce sentiment que vous ne m'avez pas méconnu, monseigneur, lorsque tout le monde m'accusait si légèrement, si injustement, m'a rattaché à ma position ; c'était un ordre implicite de votre part d'y rester, de continuer l'œuvre commencée, pour laquelle, à mon départ de Paris, vous me donniez votre appui, vos encouragemens, qui devait avec son succès m'obtenir un jour une part plus grande dans votre estime et dans votre pensée. Enfin, monseigneur, vous avez relevé mon courage, et je ne vous exprimerai jamais assez vivement la profonde reconnaissance que j'éprouve pour tout le bien que vous venez de me faire. » L'œuvre commencée, l'œuvre qu'il fallait achever et parfaire, c'était la grande affaire de Constantine. Le général de Damrémont s'y dévoua désormais corps et âme.

V.

Dans la pensée du ministère, le problème de Constantine pouvait être résolu de deux façons ; la satisfaction que réclamait la France pouvait être militaire ou politique. Après la conclusion du traité de la Tafna surtout, cette idée d'une solution sans combat prévalut dans

l'esprit du comte Molé. Comment faire contrepoids à la puissance excessive dont on venait de gratifier Abd-el-Kader? Il n'y avait qu'un moyen : c'était de lui opposer l'influence du bey de Constantine, non plus de Jusuf qu'on jetait par-dessus bord, mais d'Ahmed lui-même, d'Ahmed converti, d'Ahmed repentant, soumis, résigné au protectorat de la France. Pour se conformer aux instructions du ministre, le général de Damrémont, qui d'ailleurs ne s'abusait pas sur la valeur de la démarche qu'on lui prescrivait de faire, avait envoyé, dès le mois de mai, à Tunis, un de ses aides-de-camp, le capitaine Foltz. De là, par l'intermédiaire d'un marchand marocain, le capitaine se mit en relations avec Ahmed, qui, se prêtant insidieusement à ses ouvertures, fit partir pour conférer avec lui le juif Abraham-ben-Bajou. D'autre part, le juif algérien Busnach, que les lauriers ou plutôt les gros profits des Ben-Durand empêchaient de dormir, s'était fait fort auprès du gouverneur-général de lui procurer, moyennant une commission proportionnée à l'importance du marché, la soumission d'Ahmed. Arrivé à Constantine, Busnach apprit d'Ahmed lui-même qu'il avait un concurrent dans la personne de Ben-Bajou. En ce moment, les prétentions du bey de Constantine étaient d'autant plus excessives et hautaines qu'il comptait sur le succès d'une intrigue ourdie à Constantinople contre son ennemi, le bey de Tunis, dont le sultan Mahmoud avait décidé la perte. Déjà l'année précédente, une escadre turque s'était vue arrêtée devant La Goulette par l'escadre française de l'amiral Hugon; en cette année 1837, la même déconvenue attendait le capitan pacha, que l'amiral Lalande engagea sérieusement à rentrer dans les Dardanelles. La flotte ottomane n'arrivant pas, l'intrigue fut déjouée; le premier ministre du bey de Tunis, qui trahissait son maître, eut la tête coupée par le chaouch, et le bey Ahmed se montra moins superbe. Les conditions qui lui étaient faites peuvent se résumer ainsi : la France se réservait autour de Bône et de La Calle une certaine étendue de territoire; au-delà, sauf son droit de suzeraineté, que le bey reconnaîtrait publiquement par le paiement d'un tribut annuel et l'érection du pavillon français au-dessus du sien dans Constantine, Ahmed conserverait l'administration du reste de la province. L'affaire en était là, quand le général de Damrémont partit d'Alger pour Bône, le 23 juillet; le capitaine Foltz, Ben-Bajou et Busnach ne tardèrent pas à l'y rejoindre. « Vous ne perdrez pas de vue, lui écrivait, vers la même époque, le ministre de la guerre, que la pacification est l'objet principal que le gouvernement se propose, et que la guerre n'est considérée ici que comme un moyen de l'obtenir aux conditions les plus avantageuses, moyen auquel il ne faudra avoir recours qu'à *la dernière extrémité*. »

En attendant, l'état de guerre n'avait pas cessé d'être l'état normal

du pays autour de Ghelma. Le 24 mai, le 25 juin et le 16 juillet notamment, le colonel Duvivier eut trois affaires qu'il conduisit avec l'intelligence et la fermeté dont il avait donné, à Bougie, tant de fois la preuve. Dans la dernière, n'ayant que six cents hommes d'infanterie et cent vingt chevaux, il s'était trouvé aux prises avec plus de quatre mille Arabes et Kabyles. « Ils sont si peu, se disaient les Arabes, que nous les emporterons tous sur un seul cheval. » Ils n'emportèrent que leurs blessés et leurs morts. Pour se venger, Ahmed fit incendier, entre Ghelma, Hammam-Berda et Nechmeïa, sur près de cinquante lieues carrées, toutes les moissons.

Le 7 août, le général de Damrémont, suivi de tout son état-major, quitta Bône pour gagner Mjez-Ahmar, où il arriva le 9 ; il emmenait avec lui cinq bataillons du 23e et du 47e de ligne, quatre compagnies de sapeurs, un détachement de pontonniers, une batterie montée, une section d'obusiers de montagne et deux cent quarante chevaux du 3e chasseurs d'Afrique. C'était à Mjez-Ahmar que devaient être réunis dans un temps donné tous les approvisionnemens, tous les moyens de transport, toutes les troupes détachées de Bône, d'Alger, d'Oran, tous les renforts attendus de France ; c'était de là que devait prendre son élan la colonne expéditionnaire, s'il y avait lieu de faire une seconde expédition de Constantine. On en doutait encore à Paris, le 9 août ; car, à cette date, une dépêche ministérielle prescrivait formellement au gouverneur-général « de se borner à rassembler tous les moyens de guerre, à les organiser complètement, afin d'être prêt à marcher, et de ne rien entreprendre au-delà sans avoir fait connaître au gouvernement l'état exact des choses et avoir reçu des ordres. » A Mjez-Ahmar, on ne doutait plus ; las des tergiversations d'Ahmed, le général de Damrémont lui avait fait porter par Busnach son *ultimatum*, et, comme il n'y avait pas été répondu à son gré, il avait déclaré les négociations rompues, donné à son envoyé l'ordre de revenir et dépêché à Paris pour demander l'autorisation de marcher sans plus de retard sur Constantine.

VI.

Il y avait alors, à Compiègne, un camp de manœuvres que commandait le duc d'Orléans. Appelé à Paris pour prendre part à la délibération provoquée par la demande du gouverneur-général, et de retour au camp, le 31 août, le prince adressait, le même jour, au général de Damrémont, une lettre d'un si puissant intérêt et d'une si grande importance qu'elle veut, au nom de la vérité historique, être mise tout entière sous les yeux du lecteur. La voici telle que l'auteur du présent récit l'a copiée sur l'original :

« Le roi m'a fait chercher à Compiègne avant-hier, mon cher

général, lorsque vos dépêches du 19 août de Medjez-Ahmar sont parvenues au gouvernement, et l'on a sur-le-champ mis en délibération le parti à prendre relativement à l'expédition de Constantine et au commandement que, depuis le printemps dernier, j'avais demandé au roi de me confier. L'opinion très vive du roi en faveur de l'expédition a trouvé un écho unanime dans le conseil, et il a été résolu très promptement que l'ordre serait expédié de se mettre en mouvement le 15 septembre, et de chercher à prendre Constantine de vive force et à y laisser garnison après, mais en accordant toujours à Achmet le traité (tel qu'il a été près d'être signé) à quelque moment qu'il proposât d'y souscrire, soit avant le siège, soit pendant l'attaque, soit après la prise de la ville. J'ai été pleinement de cet avis, et j'ai demandé, en outre, qu'il fût bien spécifié que, la paix étant le but de l'expédition, l'on s'abstiendrait de la rendre plus difficile en exigeant des conditions plus dures que celles qui avaient été jugées bonnes avant de partir de Medjez-Ahmar. J'ai demandé en outre que, tout en donnant l'ordre de se porter en avant et d'attaquer Constantine, il fût entendu que, dans le cas où les préparatifs seraient incomplets et ne présenteraient pas toutes les chances de succès, il serait préférable de suspendre tout mouvement, et que mieux vaudrait ne pas se porter en avant que d'être obligé de reculer ensuite.

« Cette première question ainsi réglée, on est passé à l'affaire de mon commandement, qui a rencontré la plus vive opposition de la part du roi et de presque tous les ministres. La sûreté du roi, l'incertitude de la guerre, le peu d'importance d'Achmet-Bey, la gravité possible de mon absence de France dans de certains momens, et surtout enfin les risques que courrait ma santé, toutes ces raisons m'ont été objectées avec beaucoup de chaleur et de persistance. De mon côté, j'ai fait valoir l'importance d'avoir fait exercer à l'héritier du trône un commandement en chef et un commandement de guerre; j'ai exposé quelle était ma position, obligé que j'étais, dans un temps où le travail est la loi commune, de faire ma carrière à la sueur de mon front, n'ayant ni la tribune, ni la presse, ni aucune autre occasion possible que mes devoirs militaires pour me faire connaître à la France; j'ai représenté que je devais saisir aux cheveux toute occasion de prendre sur l'armée un ascendant que l'on ne pouvait prendre aujourd'hui que par le commandement exercé pendant la guerre, et en ayant fait ses preuves et donné des garanties non-seulement comme bravoure, mais aussi comme capacité, de manière à ce que, le jour où il faudra que je mette mon épée dans la balance, je puisse dire, moi aussi : « S'il en est un plus digne que moi de la porter, qu'il se présente ! » J'ai exposé au roi qu'il avait refait depuis sept ans l'état de roi, que moi je devais pour moi et mes frères

refaire l'état de prince; qu'il n'y avait aujourd'hui qu'une manière de se faire pardonner d'être prince, c'était de faire en tout plus que les autres; je lui ai exposé que, placé en quelque sorte sur une roue qui tourne toujours, le jour où je m'arrêtais, je me trouvais reculer de fait; je lui ai dit que, s'il était devenu le premier roi de l'Europe, il fallait, moi, que j'en devinsse le premier prince royal et que je pouvais avouer cette ambition, quand je mettais ma vie et le sacrifice de mes plus chères affections au service de cette ambition. Je lui ai fait voir que, pour fonder une dynastie, il faut que chacun y contribue, depuis mon frère Aumale, qui apporte pour son écot un prix d'écolier (1), jusqu'à l'héritier du trône, qui doit, dans les rangs de l'armée, se faire lui-même la première position après celle du roi. Quant à l'importance de l'expédition, j'ai cru devoir observer qu'il était fort heureux qu'elle ne fût pas trop grande, parce qu'alors mon commandement me serait contesté, tandis que je pourrais, après l'avoir exercé, m'en prévaloir plus tard dans des circonstances plus graves. Enfin, j'ai cru devoir dire au roi qu'étant dans l'intention de me mettre à la tête de l'armée, n'était-ce pas m'y placer de la manière la plus belle et la plus efficace que de me confier le commandement d'une expédition pour laquelle les premiers généraux de l'armée française semblaient empressés de se ranger sous mes ordres. J'ai fini par ajouter que c'était du roi seul que je pouvais tenir ce commandement, car il n'y avait que le roi qui pût disposer de son fils, et que personne ne pourrait le lui conseiller; que jamais on ne pouvait conseiller ces sortes de choses, mais que tout le monde les approuverait après, et que si le roi luimême avait attendu qu'on lui conseillât sa course à l'Hôtel de Ville le 31 juillet, et sa promenade le 6 de juin (2), il ne serait pas roi et ne l'aurait jamais été. Passant ensuite aux considérations de santé, j'ai exposé qu'un jury de revision me jugerait bon pour faire la campagne, les pieds dans la boue et le sac sur le dos, et qu'à plus forte raison je serais en état de l'entreprendre comme général, bien vêtu, les pieds chauds et couvert de flanelle de la tête aux pieds. Mon dernier mot a été pour donner la garantie que, loin d'éviter la paix, je la rechercherais avec empressement, persuadé que c'était un service à rendre à mon pays, et que ce serait honorer mon caractère que de montrer que je sais renoncer au plaisir d'un bulletin et résister à l'ardeur d'une armée pour servir les vrais intérêts de ma patrie. J'ai même ajouté que je croyais plus utile pour moi

(1) Le duc d'Aumale, alors âgé de quinze ans, venait de remporter un prix au concours général.

(2) Le 31 juillet 1830, quand Louis-Philippe se rendit, à travers les barricades, du Palais-Royal à l'Hôtel-de-Ville; le 6 juin 1832, quand il parcourut à cheval les quartiers disputés à l'insurrection.

de faire la paix que de faire la guerre, car, en faisant la paix, je répondrais au reproche que l'on m'adresse d'ardeur exagérée, et je montrerais que je savais au besoin me modérer et me contenir.

« Cette discussion, qui dura cinq heures, finit par faire assez d'impression sur le roi pour qu'il la terminât en me disant qu'*il me nommait général en chef de l'expédition;* les ministres qui étaient présens adhérèrent à ce choix, en disant que, du moment où le roi avait décidé une semblable question, ils n'avaient plus rien à dire. Le conseil désigna alors le maréchal Gérard pour venir prendre le commandement du camp de Compiègne, les généraux Valée et Fleury et le sous-intendant d'Arnaud pour diriger les trois services (1) pendant le siège, et il fut réglé que vous choisiriez le poste, le titre et les fonctions qui vous paraîtraient le plus convenables pour vous. J'avoue que j'avais pensé pour vous à la position de chef d'état-major général comme étant celle où vous seriez le plus en relief. — Le conseil se termina à minuit, en décidant que ma nomination ne serait pas au *Moniteur* jusqu'à ce que j'eusse vu mon frère Nemours, parce que j'avais promis à toute ma famille, qui était fort contraire à mon voyage en Afrique, d'éviter tout ce qui pourrait blesser mon frère, que le roi avait en quelque sorte condamné sans l'entendre, puisqu'il était resté à Compiègne pendant cette journée. — Hier matin, j'allai au ministère de la guerre avec le général Valée, et nous fîmes donner divers ordres qui, en tout cas, ne seront pas perdus pour le bien de l'expédition, entre autres l'accélération du départ de quatre bataillons de sept cent cinquante hommes chaque des 12e et 26e de ligne, l'achat immédiat de cent mulets et cent chevaux de trait de plus, et leur embarquement instantané, et enfin cinq cents quintaux de biscuit marin de plus, avec l'armement de la frégate l'*Armide.* — Je repartis pour Compiègne, annonçant mon retour pour le surlendemain, après avoir fait mes adieux au camp et comptant m'embarquer, le 9, à Toulon. Jamais je ne m'étais senti plus content de mon avenir, ni plus joyeux d'avoir *à faire.* »

Avant de poursuivre la citation de cette lettre qui, sans compter l'admirable état d'âme qu'elle révèle, est un document historique du premier ordre, il importe de dire que le duc de Nemours ne réclamait pas avec moins de chaleur, comme un droit et comme un devoir, le privilège de prendre à l'expédition vengeresse la part qu'il avait prise à l'expédition qu'on allait venger. Cependant, la raison d'état ne permettait pas que l'héritier du trône et son puîné fissent en même temps la campagne. Entre ces deux frères, inspirés l'un et l'autre par un noble et généreux sentiment, cette rivalité

(1) De l'artillerie, du génie et de l'administration.

d'honneur et de patriotisme excita une discussion qui fut vive. « A Compiègne, continue le duc d'Orléans, j'eus avec mon frère des conversations sur lesquelles je vous demande de me taire, ainsi que sur ce que j'appris du désespoir du roi et de l'état de toute ma famille. Il me devint évident, et tous mes amis en jugèrent comme moi, que mon départ pour l'Afrique compromettait l'union de ma famille, cette union si précieuse qui seule nous a soutenus dans les temps d'épreuves ! Je tombai alors dans un état d'angoisse inexprimable, placé entre mon avenir, oui, mon avenir brillant et bon, et des affections bien chères. Enfin, je me décidai, et mon frère allant à Paris ce matin pour exposer au roi sa position, je lui dis en partant que je n'avais rien de nouveau à lui confier, et, en même temps, je lui remis la lettre ci-jointe pour le roi. » Voici cette lettre :

« Sire, j'ai reçu de votre main la plus grande faveur que je puisse espérer pour ma carrière ; votre bonté m'est acquise. Plus elle a été grande, plus vous m'avez sacrifié vos scrupules ; plus les miens s'élèvent, et j'éprouve maintenant, au-dessus du désir de mon propre avancement, le besoin de ne pas augmenter votre inquiétude et peut-être votre danger, et de ne pas fausser mes rapports avec mon frère Nemours. Vous consentirez que ce soit à moi qu'il doive le pas que je vous demande de lui faire faire, comme c'est à vous seul que j'ai voulu devoir le commandement de l'expédition de Constantine. J'y renonce pour que Nemours fasse la campagne. Dieu seul et moi saurons jamais ce que, depuis trente heures d'angoisses, ce sacrifice m'a coûté. Le monde dira que j'ai reculé devant le commandement de l'expédition, que j'ai été fort attrapé qu'on me l'ait accordé et que, sous un faux prétexte de générosité, je me suis exempté de la corvée. Je supporterai cette cruelle humiliation avec la liberté de cœur et d'esprit d'un homme résigné à perdre un immense avantage personnel, si à ce prix il assure l'union de sa famille, le repos de son père qu'il sait être cruellement troublé, et s'il calme le cœur de sa mère... Je ne fais rien à demi, sire ; je boirai jusqu'à la lie le calice que j'ai détourné de vos lèvres, je resterai à Compiègne, et je trouverai quelque consolation à ma tristesse si, dans la fermeté et le sang-froid avec lesquels je supporterai tout, jusqu'aux propos qui viendront empoisonner cette blessure, vous voyez une garantie de ce que j'eusse fait dans la mission que vous m'aviez confiée. Mon frère Nemours ignore totalement ce que je vous écris ; j'ai voulu que ce fût vous qui le lui apprissiez, sire, et je vous demande de permettre que lui et moi nous gardions le silence sur ce qui s'est passé entre nous. Je vous prie également de communiquer cette lettre au comte Molé. J'attendrai votre réponse par estafette pour écrire aux généraux Bernard, Valée, Fleury et Damrémont. »

« Maintenant, reprend la lettre au général de Damrémont, je

succombe presque sous le poids de mon chagrin; car je n'ai pas changé d'opinion sur les IMMENSES avantages personnels que m'offrait le commandement de l'expédition, et je ne serai probablement récompensé d'un sacrifice qui laissera des traces profondes dans ma vie que par la croyance généralement répandue que j'ai reculé, que je sais montrer de l'ardeur de loin, mais que, quand il faut quitter ma patrie, etc... je n'y suis plus, que je suis un cheval qui piaffe sur place, qui hennit, mais qui n'avance pas! Je supporterai cette odieuse situation et je m'appuierai sur l'estime de ceux qui ont lu dans mon cœur et jugé les nobles motifs qui m'ont guidé; puis, par mon travail et mon énergie, je reconquerrai peut-être dans plusieurs années d'efforts ce que j'aurais pu acquérir d'une seule fois. Le sentiment du bien perdu est le poison le plus amer qui puisse se glisser dans le cœur. J'ignore encore l'effet de ma lettre, et je vous écrirai ce soir après le retour de l'estafette. Je vous ouvre avec confiance mon cœur, parce que vous êtes de ceux qui sauront me comprendre et qui me plaindront.

« *Dix heures du soir.* — Je reçois la réponse du roi; mon premier soin est de vous recommander mon frère. Vous le connaissez déjà, vous serez content de lui, et ce sera mettre quelque baume sur mes plaies que de le placer dans les situations les plus propres à ce qu'il se distingue et à ce qu'il prouve ce qu'il y a en lui. Vous me connaissez assez pour savoir qu'aucun sentiment d'envie ne trouve place dans mon cœur, et je me hâte d'aller au-devant de cette pensée : je vous souhaite toute la gloire possible, je me réjouirai cordialement de toute celle que vous recueillerez, et si je pense quelquefois que mon intérêt et presque mon devoir m'appelaient là où vous êtes, ce ne sera que pour me rappeler que cet avantage manquant à ma carrière, je dois, par mon travail de tous les instans, chercher ailleurs d'autres bases à ma position et d'autres titres à l'estime de mon pays et à la confiance de l'armée. Je ne suis pas de ceux qui se rebutent aisément, et, au milieu de l'amertume que me laisse tout ceci, je ne me distrairai qu'en me créant de nouvelles occupations et en me consacrant à quelque nouvelle tâche que je vais chercher de mon mieux. Je continuerai de soigner tout ce qui se rattache à l'expédition, comme si je devais encore la commander; vous trouverez en moi un avocat zélé pour les intérêts de l'Afrique et ceux des militaires placés sous vos ordres : qu'ils se confient à moi, qu'ils ne doutent pas de moi, et une partie de ma peine sera adoucie. Je ferme cette lettre en vous souhaitant au fond du cœur tout ce que j'aurais désiré pour moi-même; parlez-moi beaucoup de l'Afrique, aidez mon frère à faire sa carrière de prince et de soldat, et croyez, mon cher général, à l'expression de tous les sentimens que vous me connaissez pour vous. »

VII.

C'était au général de Damrémont qu'appartenait dès lors le commandement en chef de l'expédition de Constantine. Avant de lui donner la liberté d'agir, le comte Molé, président du conseil, et le roi lui-même, jugèrent utile de lui tracer nettement la limite de son action : « Dans un dernier conseil où j'ai voulu que les préparatifs de l'expédition fussent examinés dans les moindres détails, conseil auquel le général Valée a assisté, disait le comte Molé dans une dépêche du 3 septembre, il a été reconnu que les préparatifs pouvaient être plus complets, offrir plus de garanties. A l'instant même et sur la table du conseil, les ordres ont été expédiés en conséquence ; en chevaux, en munitions de guerre, en vivres, en artillerie, en combattans, vous aurez plus, beaucoup plus, que vous n'aviez demandé. L'artillerie et le génie seront dirigés, l'une par l'officier général de cette arme le plus éprouvé [le général Valée], l'autre par un des officiers les plus distingués qui lui appartiennent [le général Rohault de Fleury]. Vous comprendrez que l'ancienneté du général Valée l'ait fait attacher à la personne du prince [le duc de Nemours] plutôt que placer sous vos ordres. Votre excellent esprit vous fera tirer le plus de parti possible de la présence et du concours d'un officier général aussi distingué, et vous remettrez entre ses mains la direction du service de l'artillerie, bien sûr que vous serez des bons rapports qui ne peuvent manquer de s'établir entre deux généraux tels que vous et le général Valée. Il faut avant tout, par-dessus tout et par tous les moyens réussir ; mais comprenez bien ce que le roi et son gouvernement appelleront ici *le succès :* la paix et jusqu'au dernier moment plutôt que la guerre. Dégagez-vous des influences militaires qui vous entoureront ; bravez l'ardeur guerrière, et si Achmet renouvelle ses propositions pendant que vous serez en marche ou devant la place, acceptez-les telles qu'elles avaient été arrêtées entre vous et lui, telles que vous me les avez adressées. Négociez toutefois sans vous arrêter, sans ralentir les opérations du siège, sans tirer un coup de canon de moins. La signature et l'échange des ratifications doivent seules vous faire cesser l'emploi de la force. J'espère encore qu'Achmet traitera ; ne lui demandez rien de plus que ce dont vous vous étiez déjà contenté, et si, au contraire, il épuise la résistance, s'il vous force à prendre Constantine, que le souvenir de nos armes en reste une fois de plus terrible. De nouvelles instructions vous seront envoyées pour cette hypothèse. Il est assez embarrassant de nous bien retirer de cette ville après y être entrés. D'abord vous devrez y laisser une garnison suffisante, assurer peut-être par des points intermédiaires les communications avec Ghelma. — Je ne

puis assez vous mettre en garde contre l'ardeur de quelques officiers. Toute cette lettre se résume en peu de mots : *jusqu'au dernier moment, la paix plutôt que la guerre, la paix aux conditions déjà convenues sans y rien ajouter, ou la prise de Constantine à tout prix.* Il serait impossible que les forces de la France allassent échouer devant Constantine une seconde fois.— A vous seul il appartient de déterminer le jour où l'expédition doit partir; vous seul pouvez juger de l'état des préparatifs et des chances que la saison peut encore offrir. » Pour ce qui est de la lettre du roi datée du 4 septembre, et conforme, d'ailleurs, quant au fond, à la dépêche du président du conseil, tout l'intérêt s'en trouve résumé dans ce passage : « Si nous étions assez heureux pour qu'Achmet se déterminât à souscrire préalablement la sage convention qui avait été préparée, je considérerais ce résultat comme aussi avantageux pour la France qu'honorable pour vous et pour les troupes que vous commandez, et je bénirais le ciel qu'il eût été obtenu sans l'avoir acheté par la perte des braves Français que des combats nous auraient coûtés ! »

La dépêche du comte Molé ne devait pas laisser de donner au gouverneur-général quelque souci. Les précautions qu'on prenait pour le préparer, notamment, à la venue du général Valée pouvaient en effet lui sembler inquiétantes. Deux représentans de l'artillerie et du génie, tous deux inspecteurs-généraux de leur arme, le général de Caraman, fils du respectable vieillard qui avait suivi la première expédition, et le général Lamy, étaient arrivés depuis quelque temps à Bône; mais lorsque le duc d'Orléans avait dû prendre le commandement de l'armée expéditionnaire, les généraux Valée et Rohault de Fleury avaient été mis à la tête des deux armes savantes et, même après la renonciation forcée du prince royal, ils avaient tenu à honneur d'y demeurer. Le général Valée était un gros personnage, le premier artilleur de l'Europe; dans ses états de service il comptait seize campagnes et vingt et un sièges; enfin il était déjà lieutenant-général quand le général de Damrémont n'était que capitaine encore ; de plus, il passait pour avoir le caractère absolu et l'humeur difficile. Hâtons-nous de dire que les appréhensions du gouverneur-général n'eurent pas les suites qu'on aurait pu craindre. Pendant l'expédition, il écrivait à quelqu'un de sa famille : « J'ai eu bien des idées extraordinaires à combattre, bien des difficultés à vaincre, bien des soucis de tout genre. Le général Valée, qui a l'esprit juste, ne met aucun entêtement à défendre sa manière de voir. Maintenant il abonde dans mes idées; il m'aurait été très pénible de me trouver en opposition avec lui. Je tirerai bon parti de ses conseils et de son expérience. »

Sous la direction du général Lamy, le camp de Mjez-Ahmar avait pris l'aspect d'une place de guerre; le plateau qui domine la rive

droite de la Seybouse était entouré d'une ligne à redans d'un développement de 900 mètres ; sur la rive gauche, un de ces ouvrages que dans la langue technique du génie on nomme *bonnet de prêtre* servait de tête de pont ; quelques postes avancés couverts par des flèches occupaient les mamelons les plus saillans sur les deux rives. Au pied des glacis, les troupes, accrues d'un bataillon de zouaves, d'un bataillon du 2e léger et du troisième bataillon d'Afrique, s'étaient construit des baraques en feuillage. Le 12 septembre, une reconnaissance, forte de deux mille cinq cents hommes, de cinq cents chevaux et de huit pièces d'artillerie, sous le commandement du gouverneur-général, se porta par le col de Ras-el-Akba, Sidi-Tamtam et la vallée de l'Oued-Zenati, dans la direction de Constantine. Parvenus au sommet du col, les nouveau-venus vérifièrent avec étonnement ce que leur avaient annoncé les anciens, cet étrange et brusque contraste entre le pays vert et le pays brun, entre la nudité absolue de l'un et la végétation luxuriante de l'autre. La colonne ne resta que deux jours en campagne ; après avoir échangé quelques coups de fusil avec un petit nombre de cavaliers qui s'étaient contentés d'observer sa marche, elle revint au camp, le 13 au soir. Trois bataillons et deux compagnies de sapeurs furent laissés aux ruines d'Announa, sous les ordres du général Lamy, pour adoucir et niveler les pentes sur les deux versans du col. Le 18, le gouverneur-général, escorté de la cavalerie, se rendit à Bône, afin de recevoir le duc de Nemours, dont l'arrivée très prochaine lui était annoncée.

Le lendemain même de son départ, le général Rullière, qui avait pris le commandement du camp, aperçut, mais assez loin encore, des groupes d'Arabes et de Kabyles qu'on disait être l'avant-garde du bey Ahmed. Les jours suivans, l'ennemi se rapprocha peu à peu en tiraillant ; mais l'attaque sérieuse ne commença que le 22. La tête de pont et les petits ouvrages de la rive droite étaient occupés par les zouaves, le bataillon du 2e léger, un bataillon du 47e et la compagnie franche du 2e bataillon d'Afrique. Ce fut contre les postes les plus éloignés du camp, à 1,000 mètres environ de distance, que les assaillans portèrent leurs efforts. Leur ligne, qui dessinait un grand arc demi-circulaire et dont les extrémités s'appuyaient à la Seybouse, ne présentait pas moins de cinq mille chevaux, de quinze cents hommes d'infanterie régulière et d'un millier de Kabyles. Dans la nuit, le général Rullière envoya du renfort au mamelon qui paraissait être le principal objectif de l'ennemi. On y construisit un épaulement pour deux obusiers de montagne, et toutes les broussailles rasées aux alentours furent transformées en abatis. Le lieutenant-colonel de La Moricière vint prendre le commandement de ce poste ; il avait sous la main trois compagnies de ses

zouaves, trois du 2e léger et deux du 47e de ligne. Le colonel Combe était chargé de défendre les abords de la tête de pont, et le lieutenant-colonel de Beaufort de veiller sur la rive gauche. Ce fut de ce côté que l'attaque recommença d'abord, le 23, vers six heures du matin. Des Kabyles ayant traversé la Seybouse au gué d'Hammam-Meskoutine, essayèrent de tourner l'extrême droite des positions françaises; mais quelques obus les eurent bientôt dégoûtés de l'entreprise. Cette manœuvre n'était d'ailleurs qu'une diversion destinée à tromper le défenseur sur la direction de la véritable attaque. Celle-ci, comme la veille, avait pour objectif le poste occupé par La Moricière. Du haut d'un mamelon distant de 1,500 mètres, Ahmed y présidait en personne. Par les hauteurs de l'ouest arrivèrent d'abord des bandes séparées de Kabyles; c'était encore une façon de détourner l'attention de l'adversaire, quand tout à coup, d'une profonde dépression appelée le ravin des Ruines, débouchèrent, au-dessous-même du poste, les réguliers en bataille. Les combattans de part et d'autre étaient si près qu'ils s'injuriaient comme les héros d'Homère; parmi les réguliers, il y avait des Algériens et des déserteurs, car, de leurs rangs partaient, mêlées aux imprécations arabes, des obscénités françaises. Ils s'avancèrent bravement, au son de la musique du bey, jusqu'à 60 mètres; arrêtés par les abatis, ils restèrent longtemps sous le feu, et, quand ils reculèrent, ce fut pour prendre de nouveau leur élan; enfin, plus que décimés par les balles, les obus et la mitraille, ils se mirent tout à fait en retraite. Le combat avait duré quatre heures. Les pertes d'Ahmed devaient être sensibles; du côté des Français, pendant ces trois jours, il n'y avait eu que huit tués et une soixantaine de blessés.

Le 27 septembre, le duc de Nemours arriva au camp avec les généraux Valée et Rohault de Fleury; le gouverneur-général l'y avait précédé la veille, afin de tout disposer pour lui en faire les honneurs. Les jours suivans, tous les détachemens tirés des postes évacués en arrière rejoignirent; le 30, le colonel Duvivier arriva le dernier; il amenait la garnison de Ghelma. Tout était rassemblé, personnel et matériel; le départ fut fixé par le gouverneur-général au 1er octobre.

VIII.

A Bône, aussitôt après le débarquement du duc de Nemours, une sorte de conseil de guerre avait été tenu; on y avait balancé pour la dernière fois les chances de l'expédition, les bonnes et les mauvaises. Il s'était trouvé des pessimistes pour contester les premières; les griefs qu'ils alléguaient étaient plausibles: le 12e de ligne venait d'apporter de France le choléra dans ses rangs; il avait

fallu le séquestrer au fort Génois ; un bataillon du 26ᵉ, embarqué sur des navires du commerce, se trouvait encore en mer; dans les hôpitaux de Bône et de Ghelma, il y avait plus de deux mille cinq cents malades, fiévreux et autres ; c'était donc pour l'infanterie déjà peu nombreuse un déficit de quatre mille cinq cents à cinq mille baïonnettes. Mais quoi ? leur répondait-on ; vous voulez renvoyer l'expédition à des temps meilleurs, c'est-à-dire au printemps, lorsqu'on a déjà trop tardé ? Est-ce possible ? L'opinion publique, l'attente de l'armée, le souffriraient-elles ? Non. Et la marche en avant avait été résolue.

L'armée réunie à Mjez-Ahmar était divisée en quatre brigades : la première, sous les ordres du duc de Nemours, comprenait un bataillon de zouaves et un bataillon du 2ᵉ léger, commandés ensemble par le lieutenant-colonel de La Moricière ; deux bataillons du 17 léger; six escadrons du 3ᵉ chasseurs d'Afrique, une section d'artillerie de campagne et une de montagne ; la 2ᵉ brigade, sous le général Trézel, deux bataillons du 23ᵉ de ligne, le bataillon turc, les tirailleurs d'Afrique, la compagnie franche de Bougie, les spahis irréguliers, ces quatre derniers corps réunis sous le commandement du colonel Duvivier, une section de campagne et une de montagne ; la troisième, sous le général Rullière, le 3ᵉ bataillon d'Afrique, un bataillon de la légion étrangère, le 1ᵉʳ bataillon du 26ᵉ de ligne, deux escadrons du 1ᵉʳ chasseurs d'Afrique venus d'Alger, deux escadrons de spahis réguliers, quatre pièces de montagne ; la quatrième, sous le colonel Combe, en l'absence du général Bro, le 2ᵉ bataillon du 26ᵉ, deux bataillons du 47ᵉ, une section de campagne et une de montagne. L'effectif de l'infanterie était de sept mille hommes environ, celui de la cavalerie de quinze cents; l'artillerie en comptait douze cents, le génie un millier en dix compagnies de sapeurs et de mineurs. Indépendamment du matériel de campagne et de montagne, réparti comme il vient d'être dit entre les brigades, l'artillerie emmenait quatre canons de 24, quatre de 16, deux obusiers de 8 pouces, quatre de 6 pouces, trois mortiers de 8 pouces, ces dix-sept bouches à feu de siège approvisionnées à deux cents coups par pièce ; deux cents fusées de guerre, cinquante fusils de rempart, cinq cent mille cartouches, 1,000 kilogrammes de poudre. Le matériel du génie avait été au dernier moment réduit de moitié, parce que, le nombre des attelages de l'intendance s'étant trouvé insuffisant, il avait consenti à charger vingt de ses prolonges d'orge et de paille. Le nombre des bêtes de trait et de bât, chevaux et mulets, dépassait deux mille cinq cents têtes. La quantité de munitions de bouche charriée par les soins de l'administration avait été calculée de manière à pouvoir fournir quatorze distributions quotidiennes ; en outre, chaque homme

de troupe portait dans son sac huit jours de vivres et sur son sac un fagot de menu bois. Afin de compenser cette aggravation de charge, on avait débarrassé le fantassin des buffleteries, du sabre, de la giberne remplacée par la cartouchière, et de la couverture remplacée par le sac de campement. Trois ambulances, abondamment pourvues de médicamens et de moyens de transport, accompagnaient le quartier-général et les troupes. L'esprit militaire était excellent; ceux qui avaient déjà vu et ceux qui, pour la première fois, allaient voir Constantine, rivalisaient d'ardeur. Entre les principaux acteurs dont les rôles avaient été remarqués dans le drame do 1836, deux surtout brillaient par leur absence : Jusuf, qu'on ne voyait plus à la tête du bataillon turc et des spahis de Bône; Changarnier, qui, promu lieutenant-colonel au 2e léger, avait eu le chagrin de voir partir sans lui le 2e bataillon de son régiment.

Il avait été décidé que l'armée marcherait en deux colonnes qui se suivraient à vingt-quatre heures d'intervalle : la première, formée des brigades Nemours et Trézel escortant l'équipage de siège; la seconde, des brigades Rullière et Combe, accompagnant le convoi. Le 1er octobre, à sept heures du matin, la colonne d'avant-garde se mit en marche. L'après-midi, le ciel qui, depuis bien des jours, n'avait pas cessé d'être beau, se couvrit; la pluie tomba, fatal présage au gré des pessimistes : c'était ainsi qu'avait débuté, l'an passé, l'expédition de malheur. Malgré les travaux récemment exécutés par le général Lamy, la montée du Ras-el-Akba ne se fit pas sans peine; il fallut atteler seize chevaux aux pièces de 24. La colonne bivouaqua au sommet du col; la pluie avait cessé; la nuit fut belle. La journée du 2 se passa bien; la traversée de l'Oued-Zenati se fit sans trop de difficulté; le bivouac du soir fut établi à Sidi-Tamtam, pendant que la seconde colonne s'arrêtait au col de Ras-el-Akba. L'ennemi, qu'on n'avait pas vu encore, révéla, le 3, sinon sa présence, car on ne l'aperçut pas, du moins son voisinage par l'incendie des meules de paille qui entouraient les douars abandonnés; la cavalerie, par un mouvement rapide, parvint à en sauver une grande part. Après la journée du 4, qui s'écoula sans incident, les deux colonnes se rejoignirent, le 5, sur la hauteur de Somma; de là, par la trouée du ravin qui sépare le Mansoura de Sidi-Mecid, on pouvait entrevoir de loin Constantine; tous les curieux, pendant la halte, se portèrent au point de vue; il fallait faire queue pour prendre son tour. Le bivouac pour la nuit fut installé dans un lieu de sinistre mémoire; c'était le « camp de la boue, » tristement fameux par la malheureuse aventure du 62e. A trois heures du matin, l'armée se réveilla sous la douche d'une pluie torrentielle, chassée par les rafales d'un vent glacé; à six heures, elle se remit en marche; à neuf heures, l'avant-garde prenait pied sur le plateau

du Mansoura ; à midi, le 6 octobre, toute l'armée était réunie devant Constantine. Aussitôt signalée au sommet des hauteurs dominantes, l'avant-garde excita dans la ville un tumulte étrange; des cris soudains et perçans s'élevèrent à la fois de toutes les maisons, de toutes les terrasses. C'étaient les menaces et les malédictions d'une population tout entière exaltée, fanatisée, résolue à une défense extrême. Sur les remparts, sur tous les grands édifices flottaient des drapeaux rouges ; de la kasba et d'une batterie voisine de Bab-el-Kantara, des boulets et des bombes furent lancés sur le Mansoura ; deux ou trois cents Kabyles essayèrent de se glisser dans le ravin de Sidi-Mecid ; mais les zouaves et le 2ᵉ léger les eurent bientôt rejetés vers la place.

Après avoir examiné rapidement l'ensemble du terrain, tandis que le gouverneur donnait des ordres pour établir à Sidi-Mabrouk le quartier-général et régler les emplacemens des troupes, les généraux Valée et Rohault de Fleury, accompagnés du colonel de Tournemine, chef d'état-major de l'artillerie, faisaient une reconnaissance détaillée de la position. L'urgence d'occuper sans retard le Coudiat-Aty en fut la conséquence naturelle. L'armée, qui avait exactement suivi de Bône à Constantine le chemin tracé par la première expédition, n'avait pas à choisir pour l'attaque une position meilleure, car celle-ci était absolument la seule à prendre. Ce furent la 3ᵉ et la 4ᵉ brigades qui furent chargées de l'occuper, ce qu'elles firent aussitôt sans opposition. On remarqua seulement qu'au passage du Roummel le capitaine du génie Rabier, aide-de-camp du général de Fleury, fut tué par un boulet presque à l'endroit même où le fourrier du 17ᵉ léger avait eu la tête emportée en pareille circonstance, l'année précédente.

Vu du Mansoura, l'aspect de Constantine n'avait pas changé notablement depuis l'attaque de 1836, si ce n'est qu'à côté de l'ancienne porte d'El-Kantara, qui avait été murée, le bey en avait fait ouvrir une autre dans un rentrant dérobé aux vues de l'artillerie, et que la porte ainsi couverte était flanquée de deux batteries nouvelles. C'était sur le front de Coudiat-Aty que les anciens pouvaient signaler aux nouveaux des modifications importantes. D'abord toutes les constructions extérieures, les maisons du faubourg, la mosquée, sauf le minaret, seul témoin resté debout de l'attaque de Duvivier dans la nuit du 24 novembre, le Bardo même, tout avait été démoli. Au pied de la muraille, on avait escarpé le talus ; au sommet, au-dessus des batteries casematées, tout le long du chemin de ronde, des créneaux découpaient le parapet des bastions et des courtines ; les maisons qu'on apercevait au-delà du mur d'enceinte, surtout la haute caserne des janissaires, étaient également crénelées. De même qu'à Bab-el-Kantara, la porte El-Raïba avait été reculée

dans un rentrant, et l'ancienne baie murée. Comme l'année précédente, Ahmed avait mieux aimé respirer l'air libre du dehors avec la cavalerie; c'était encore Ben-Aïssa qui menait la défense avec les réguliers, les habitans armés, les Kabyles et surtout cinq cents canonniers du Levant, qui passaient pour être d'excellens pointeurs.

Bien que la brèche ne pût être pratiquée utilement que dans la muraille opposée au Coudiat-Aty, le général Valée avait jugé nécessaire d'établir sur le Mansoura quelques batteries, afin d'éteindre le feu de la kasba et de prendre de revers et d'écharpe les défenses du front d'attaque. Il en voulut trois, dont deux tout au bord de l'escarpement du plateau, de part et d'autre d'un ancien ouvrage qu'on appelait la redoute tunisienne, l'une, à gauche, pour trois mortiers, l'autre, à droite, désignée sous le nom de batterie d'Orléans, pour deux canons de 16 et deux obusiers de 8 pouces. La troisième, dite batterie du Roi, devait occuper, plus à gauche, une saillie du rocher, inférieure d'une soixantaine de mètres à la crête, mais plus rapprochée de la place de 100 ou 150 mètres ; elle serait armée d'une pièce de 24, de deux de 16 et de deux obusiers de 6 pouces. La nuit venue, l'artillerie commença le travail des coffres et des plates-formes, tandis que le génie entreprenait, sur une longueur de 1,200 mètres, la construction d'une rampe en remblai dont les lacets devaient racheter la différence de niveau entre les batteries supérieures et la batterie du Roi. Au Coudiat-Aty, toutes les précautions furent prises pour mettre la position en état de défense. Du côté de la ville, la pente du mamelon n'était ni régulière ni continue; elle descendait en quelque sorte par saccades, de ressauts en ressauts entrecoupés de ravines. Cette conformation du terrain, pour un ennemi qui en connaissait bien le détail, lui permettait d'arriver à couvert et tout près des postes avancés de l'assiégeant. Voici comment de ce côté les troupes furent disposées, à l'abri d'un parapet en pierre sèche : de droite à gauche, le 3e bataillon d'Afrique, le 26e de ligne, la légion étrangère. Sur le versant opposé, vers la campagne, la pente, plus normale et plus douce, était surveillée par le 47e, précédé des deux escadrons du 1er chasseurs d'Afrique. Au Mansoura, la disposition était la suivante : à Sidi-Mabrouk, le quartier-général gardé par un bataillon du 17e léger; dans le voisinage, les parcs de l'artillerie, du génie et des vivres, couverts par le 11e et le 23e de ligne; sur le plateau, en arrière des batteries, les zouaves, le bataillon turc, les tirailleurs d'Afrique, le 2e léger, l'autre bataillon du 17e; au sommet des pentes qui descendent de Sidi-Mabrouk au Bou-Merzoug, le 3e chasseurs d'Afrique et les spahis.

Le 7, dès le point du jour, le gouverneur, le duc de Nemours, nommé de la veille commandant du siège, et le général Valée, visi-

tèrent le travail exécuté pendant la nuit aux batteries du Mansoura. Le dernier poussa jusqu'au Coudiat-Aty, où il détermina l'emplacement d'une batterie d'obusiers et de la batterie de Nemours, destinée à faire brèche à 400 mètres de la place. A peine était-il rentré à Sidi-Mabrouk que les positions françaises furent de la part de l'ennemi l'objet d'une attaque générale et simultanée. Du côté du Mansoura, ce fut peu de chose; les assiégés, n'ayant pour déboucher que Bab-el-Kantara et le pont, ne pouvaient arriver à la fois qu'en petit nombre; aussi les tirailleurs des zouaves et du 2e léger suffirent-ils à faire cesser en un quart d'heure cette démonstration insignifiante. Au Coudiat-Aty, il fallut y mettre plus de monde et plus de temps. Un millier de Turcs et de Kabyles, sortis de la ville, arrivèrent, de ressaut en ressaut, jusque sous l'épaulement qui couvrait la légion étrangère; un de leurs chefs, un guerrier superbe, vint même planter un drapeau sur une masure qui touchait l'épaulement; à la voix du commandant Bedeau, les légionnaires sautèrent par-dessus le parapet et tombèrent littéralement sur les groupes entassés dans la ravine au-dessous. Écrasés, assommés, débusqués à coups de baïonnette, les assiégés se retirèrent d'étage en étage, sans hâte, pour revenir bientôt après par un détour habilement exécuté contre le 26e, qui perdit en les repoussant son capitaine de grenadiers. Pendant cette attaque de front, le Coudiat-Aty était en même temps assailli de revers; deux ou trois mille cavaliers, dont les groupes s'étaient massés autour de l'aqueduc romain, avaient passé le Roummel et s'étaient engagés sur la pente adoucie du mamelon; accueillis par le feu de quatre compagnies du 47e et par la mitraille de deux pièces de campagne, ils reculèrent en désordre; les deux escadrons du 1er chasseurs d'Afrique s'élancèrent après eux et achevèrent de les mettre en déroute; malheureusement, dans cette poursuite, quelques-uns de ces vaillans, emportés par leur ardeur au plus épais de la cohue, payèrent de leur vie cet excès de bravoure; leurs têtes, achetées par Ahmed, allèrent dans Constantine appuyer le mensonge d'une prétendue victoire.

Pendant toute cette journée du 7, des grains du nord-ouest avaient à plusieurs reprises traversé le ciel; vers cinq heures du soir, la pluie s'établit violente, continue, glacée. Le moment était venu d'armer les trois batteries du Mansoura et la batterie d'obusiers sur le Coudiat-Aty, dont les pièces furent amenées à destination par le commandant d'Armandy et le capitaine Le Bœuf. Au Mansoura, l'armement de la batterie d'Orléans et de la batterie de mortiers put se faire sans grand'peine; mais pour la batterie du Roi, les difficultés auxquelles on s'était attendu dépassèrent tout ce que les esprits les plus moroses auraient imaginé. Les terres schisteuses du remblai pratiqué par le

génie la nuit précédente s'étaient imprégnées d'eau tout le jour ; ravinées, emportées sous le poids des torrens qui descendaient de la montagne, elles laissaient par endroits sur les rampes étroites, aux tournans courts, de profondes et larges coupures. Dans les ténèbres, à la lueur douteuse des falots qui semblaient en augmenter l'épaisseur, sous la tempête qui effrayait les attelages, on essaya de mettre en mouvement une pièce de 24 et deux pièces de 16 ; toutes les trois, l'une après l'autre, versèrent au fond du ravin. Comme on avait décidé que le feu ne commencerait que lorsque toutes les batteries seraient prêtes, ce fâcheux accident allait en retarder de vingt-quatre heures au moins l'ouverture. A minuit, un officier fut envoyé au Coudiat-Aty pour empêcher la batterie d'obusiers de tirer, comme elle en avait eu l'ordre, au point du jour. A la même heure, une conférence réunit le gouverneur, le duc de Nemours et les commandans en chef de l'artillerie et du génie. Il fut convenu qu'une nouvelle batterie, destinée à remplacer provisoirement celle dont l'armement avait roulé dans le ravin, serait immédiatement construite à l'extrémité gauche du plateau. Aussitôt entreprise, en dépit de l'ouragan qui redoublait de violence, la batterie Damrémont était, douze heures après, achevée et armée ; trois pièces de 24 et deux obusiers de 6 pouces avaient leurs gueules menaçantes braquées sur Constantine. Il y avait cependant un effort encore plus extraordinaire et plus admirable que cet héroïque labeur de l'artillerie. Au lever du jour, le lieutenant-colonel de La Moricière était venu, au nom des zouaves et du 2e léger, s'offrir pour entreprendre le sauvetage des pièces versées. C'était une manœuvre de force à joindre aux travaux d'Hercule ; il ne fallut pas moins de trois jours aux adroits et vigoureux champions de l'infanterie, les pontonniers aidant, pour l'accomplir ; le 8 octobre, la première pièce de 16 fut relevée, le 9 la seconde, le 10 la pièce de 24.

Au Coudiat-Aty, la nuit du 7 au 8 avait eu aussi ses mécomptes. Trois compagnies de sapeurs et sept cent cinquante hommes des régimens de ligne s'étaient mis au travail sur l'emplacement projeté de la batterie de Nemours. A coups de pic, il fallut entamer la pente abrupte et niveler le roc là ou devaient être établies les plates-formes ; mais le plus difficile était de construire le coffre de la batterie ; la terre meuble manquait totalement aux alentours ; celle qu'on avait pu trouver à distance et verser dans des sacs que des chaînes de travailleurs se passaient de main en main était tellement délayée par la pluie que, lorsque les sacs arrivaient sur l'atelier, ils y arrivaient à peu près vides. A trois heures du matin, les officiers du génie furent obligés d'interrompre le travail et de renvoyer les hommes, qui tombaient à chaque pas, exténués de fatigue et découragés de voir leur effort inutile. « On ne peut se faire une idée, a dit un de ceux qui ont eu leur part de ces misères, on ne peut se

faire une juste idée, quand on n'a point passé par cette épreuve, de l'état de détresse dans lequel l'homme tombe lorsqu'il est livré sans défense à la pluie, au froid et au vent. Quand l'eau a trempé tous ses vêtemens, imprégné sa chair et pénétré presque jusqu'à la moelle de ses os, quand il ne peut pas trouver sur la terre un seul point solide pour s'appuyer et se reposer, quand il ne peut faire un mouvement sans multiplier à l'infini les sensations douloureuses, il se sent pris d'une angoisse inquiète et d'une sorte d'impatience et d'irritation fébrile contre le sort; ensuite, ses facultés s'émoussent, le cercle se rétrécit autour de lui; il finit par ne plus sentir l'existence que par la souffrance. Les soldats, blottis les uns contre les autres, transis, grelottans, frappés d'une stupeur morne, ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Cependant, sous ces glaces de la vie extérieure qui est comme gelée, se conserve la vie morale. Qu'un cri de guerre se fasse entendre, et tous ces fantômes, qui semblaient ne plus appartenir au monde réel, rentrent vaillamment dans l'existence active. »

IX.

La nuit du 8 au 9 fut encore plus horrible que la précédente; mais les soldats étaient avertis qu'avec le jour la canonnade allait enfin s'ouvrir, et du triomphe qu'ils en attendaient ils attendaient aussi la fin de leurs souffrances. A sept heures du matin, la pièce de 24, placée à la droite de la batterie Damrémont, tira le premier coup; c'était le plus ancien carabinier du 2e léger qui avait été convié par l'artillerie à l'honneur d'y porter le boute-feu. Aussitôt une clameur de joie, passant par-dessus Constantine, alla donner au Coudia-Aty la bonne nouvelle du Mansoura, et le Coudiat-Aty s'empressa d'y répondre par les détonations de ses obusiers. La batterie Damrémont, la batterie d'Orléans, les mortiers, la batterie du Roi même, où les travaux du génie avaient réussi à faire passer les deux pièces de 16 relevées par les zouaves, ne cessèrent pas de lancer sur la place leurs projectiles creux ou pleins; pendant six heures, les canonniers turcs y répondirent d'abord avec vivacité, puis avec moins d'entrain; beaucoup de leurs embrasures étaient démolies, beaucoup de leurs pièces démontées; vers une heure, ils cessèrent le tir. Le général Valée fit donner aux batteries l'ordre de ménager leurs coups; les mortiers seuls continuèrent d'envoyer des bombes remplies de roche à feu. On avait compté sur ce bombardement et sur les incendies qu'il devait allumer pour réduire à composition les habitans de Constantine; mais les incendies ne s'allumèrent pas ou furent promptement éteints. Après le grand espoir du matin, la réaction se fit brusquement, désolante et contagieuse. Cependant,

le général Valée, reconnaissant que les batteries du Mansoura avaient produit sans grand résultat le maximum de leur effet, s'était décidé, d'accord avec le gouverneur, à faire conduire au Coudiat-Aty la majeure partie de leur armement. D'autre part, des gens de peu d'expérience ou de science obsidionale avaient émis l'idée que le génie pourrait pétarder une des portes du front d'attaque ou bien ouvrir dans la muraille une brèche par la mine; il ne fut pas difficile aux gens du métier de réduire à néant cette imagination de féerie. On devait s'en tenir aux efforts du canon.

Pendant qu'on se préparait au transport malaisé des lourdes pièces de siège, une discussion des plus graves balançait les destins de Constantine et de l'armée. Comme naguère à Bône, une sorte de conseil de guerre s'était réuni au quartier-général; comme à Bône, avec plus d'autorité encore et d'insistance, les pessimistes énuméraient les chances contraires, qui de mauvaises étaient devenues pires, le nombre des malades et des blessés, la fatigue de tous, la diminution rapide des munitions et des vivres, l'épuisement des chevaux qui mouraient par centaines, le vent dont on entendait les rafales et la pluie qui tombait par torrens. Dans un article plein d'émotion et de couleur, publié ici même, dans la *Revue*, au mois de mars 1838, le capitaine de La Tour du Pin a fait une allusion vague à cette crise; depuis, les souvenirs du docteur Bonnafont, attaché à l'ambulance de la 1re division, sont venus y ajouter ce témoignage précis : « A onze heures du soir, le sous-intendant d'Arnaud vint me trouver et me dit confidentiellement à l'oreille : « Mon cher docteur, dites à l'officier d'administration, aussi doucement que je vous le dis moi-même, de préparer tout le matériel de manière à ce qu'il puisse être chargé aussitôt que l'ordre vous arrivera; on débat par là en ce moment la question de savoir si on doit persister dans les travaux de siège que le temps contrarie à chaque instant, ou s'il ne serait pas plus sage de battre de nouveau en retraite. » Enfin, voici dans une lettre particulière du général Lamy, commandant en second le génie de l'armée expéditionnaire, un témoignage encore plus explicite et décisif : « A notre grand dommage, un temps affreux se déclara; le sol ne présentait plus que boue et rochers ardus. Il fut convenu que l'artillerie devait changer de position et gravir, en vue de la place, un autre sommet pour pouvoir ouvrir une brèche praticable; mais le tiers des chevaux était mort de faim et de froid, et il ne restait plus que pour six jours de vivres; il en fallait quatre au moins pour regagner l'asile créé à Mjez-Ahmar, en abandonnant toute la grosse artillerie. Alors recommencèrent avec plus d'énergie les récriminations de ceux qui, dès l'origine, s'étaient opposés à l'entreprise; ils réclamaient la retraite immédiate, commandée par l'humanité

qui ne permettait pas de vouer huit mille hommes à une mort certaine pour leur épargner le vain reproche d'avoir abandonné, vivans, des trophées à l'ennemi. Ils représentaient que déjà nous avions six cents malades ou blessés, qu'il y avait encore assez d'attelages pour les emporter, que deux jours plus tard peut-être cela ne serait-il plus possible. Je disais, moi, que l'honneur national périrait si l'on adoptait un parti aussi lâche, et qu'alors même que la position de l'armée serait aussi grave et que l'alternative entre la fuite et la perte de l'armée existerait réellement, les armées étaient faites pour être sacrifiées, au besoin, au salut de l'honneur du pays. Bien d'autres voix proférèrent les mêmes sentimens, et ceux-là pour la plupart avaient bien plus de mérite que moi. Leur sacrifice était absolu ; ils se dévouaient à la mort sans autre sentiment que celui du devoir : et moi j'étais plein d'espérance, je ne voyais qu'une victoire assurée depuis que la marche de l'attaque était entrée dans la bonne voie. Le gouverneur-général, homme de conscience et d'honneur, me promit, dans la nuit du 11 au 12, où j'eus une entretien secret avec lui, qu'il mangerait son dernier biscuit devant Constantine. Je voudrais, ajoute le général, pouvoir vous dépeindre avec quelque clarté les faits prodigieux qui se succédèrent et auxquels prirent part comme les autres les mauvais conseillers de la veille. »

L'un de ces faits prodigieux, après la crise inquiétante que l'armée venait de traverser à son insu, fut assurément le transport des pièces de siège depuis le sommet du Mansoura jusqu'au Coudiat-Aty. Une compagnie de sapeurs, envoyée d'avance, avait fait au chemin que devait parcourir la colonne d'artillerie les réparations les plus urgentes ; deux autres compagnies, avec un détachement de deux cent soixante-dix hommes du 47[e], s'en étaient allées, à sept heures du soir, occuper les ruines du Bardo et celles d'un marabout situé à quelque distance au-dessus. A cette occupation le génie ajouta l'heureuse découverte, au voisinage du marabout, d'un ravin défilé des vues de la place et dont l'origine se trouvait sur le plateau, à 150 mètres seulement de l'escarpe. Vers une heure du matin, l'assiégé, tenu en éveil par le bruit des voitures en marche, dirigea sur le marabout une reconnaissance qui fut vigoureusement repoussée. Dès cinq heures du soir, une colonne composée de deux canons de 24, de deux de 16 et de huit chariots d'approvisionnement, s'était mise en mouvement sous la direction du colonel de Tournemine ; à minuit, la première pièce atteignit le gué du Roummel. A peine entrée dans le courant, elle s'arrêta, les roues prises entre d'énormes blocs de roches qui pavaient inégalement le lit de la rivière. Les sapeurs qui escortaient la colonne, assistés de ceux du Bardo, armés de leviers, tous dans l'eau jusqu'à la

ceinture, réussirent à déplacer les blocs ; à six heures du matin, la pièce, attelée de quarante chevaux, les travailleurs d'infanterie poussant aux roues, faisant effort sur la volée, se trouvait à la hauteur du Bardo. Le jour commençait, la place se mit à tirer sur le convoi ; la seconde pièce de 24 s'élevait sur les traces de la première ; les chevaux, effrayés par un coup de mitraille, reculèrent et la pièce versa ; relevée trois heures après, elle rejoignit les trois autres au voisinage de la batterie de Nemours. Pendant la nuit, l'épaulement de cette batterie, réduit à 4 mètres d'épaisseur, afin de ménager l'approvisionnement de sacs à terre, avait été presque achevé.

Après cinquante-six heures d'une pluie incessante, il s'était fait une accalmie ; avec le soleil qui se laissait parfois entrevoir à travers les nuages, l'espoir et la confiance se réveillaient dans les cœurs. Vers le milieu du jour, les assiégés renouvelèrent, avec la même tactique et aussi peu de succès, la sortie qu'ils avaient faite le 7. Animées par la présence du gouverneur et du duc de Nemours, quelques compagnies de la légion étrangère et du bataillon d'Afrique s'élancèrent par-dessus les parapets et fondirent sur les assaillans à la baïonnette. Dans cette affaire, où trois officiers furent tués, le capitaine de Mac-Mahon, aide-de-camp du gouverneur, fut blessé à côté de lui. Dans la soirée, les zouaves et le 2e léger reçurent l'ordre de quitter le Mansoura pour s'établir au Coudiat-Aty ; le 2e léger rejoignit, aux ruines du Bardo, les quatre compagnies d'élite du 47e. C'était de ce côté qu'allait se porter définitivement le grand effort de l'attaque.

Après la sortie des assiégés, le gouverneur avait visité les batteries en construction ; la batterie de Nemours, qui devait tirer en brèche, lui parut, à 400 mètres, trop éloignée pour produire un effet assez pénétrant et assez rapide ; sur son ordre, l'artillerie se mit en mesure de construire, sans désemparer, une seconde batterie de brèche, au-dessus du Bardo, à l'origine du ravin que le génie avait découvert, par conséquent à 150 mètres au plus de la place. La nuit du 10 au 11 fut donc particulièrement active. D'une part, l'artillerie achevait l'évacuation du Mansoura, où la batterie du Roi garda seule son armement, et répartissait les pièces, au fur et à mesure de leur arrivée, entre la batterie de Nemours et trois autres batteries improvisées à gauche, au-dessus et en arrière ; d'autre part, le génie établissait une communication couverte de l'origine du ravin au Bardo. Des sacs à terre, que des soldats d'infanterie se passaient de main en main, arrivaient ainsi de l'extrémité inférieure à l'autre bout de la ligne ; mais de la tête du ravin à l'emplacement le plus favorable pour la construction d'une batterie, il s'agissait de cheminer à découvert. Protégés par les grenadiers et les voltigeurs du 47e, les sapeurs se mirent à l'œuvre en silence ;

défense était faite de tirer un seul coup de fusil; si l'ennemi se présentait, c'était seulement à la pointe de la baïonnette qu'il fallait l'éconduire. Vers neuf heures, une grêle de balles, de boulets et de mitraille s'abattit sur l'atelier; les hommes, couchés à terre, laissèrent passer l'orage; un seul fut tué. Après une demi-heure de colère, le calme se rétablit dans la place et le travail fut repris. Les pourvoyeurs de sacs à terre, leur charge sur le dos, marchant à quatre pattes, allaient et revenaient en deux files, sous la surveillance attentive du général Trézel. Vers une heure du matin, une forte patrouille de Turcs s'approcha; selon l'ordre, pas une amorce ne fut brûlée: on n'entendit qu'un cliquetis de baïonnettes, et les Turcs, saisis d'une vague terreur, se retirèrent plus effrayés de ce mystérieux silence qu'ils ne l'eussent été de la fusillade. Au jour, le parapet, achevé d'un bout à l'autre, mettait partout les travailleurs à couvert.

Le 11 octobre, quelques minutes avant neuf heures, le gouverneur, le duc de Nemours, les généraux Valée, Rohault de Fleury, Perregaux, Lamy, de Caraman, Trézel, Rullière, tous les aides-de-champ, tout l'état-major, étaient réunis sur le terre-plein de la batterie de Nemours, qui n'était armée encore que de deux canons de 24 et d'un de 16. A neuf heures, au commandement donné par le prince, le feu s'ouvrit; deux des batteries auxiliaires y joignirent aussitôt le leur. Au bout d'une heure, le front d'attaque fut réduit au silence; toutes les défenses du chemin de ronde étaient rasées, les pièces en barbette démontées, plusieurs des casemates éventrées. Alors le général Valée indiqua pour le tir en brèche un point situé un peu à droite de l'ancienne porte El-Raïba; c'était la partie de l'enceinte la plus saillante et la moins flanquée. Une troisième pièce de 24 avait été mise en place dans la batterie de Nemours. Attentifs à chaque coup de canon, les généraux cherchaient à reconnaître l'effet du boulet sur la muraille. Elle était solidement construite, d'une pierre dure, compacte, qui ne s'était pas effritée sous l'action du temps, et que le choc pouvait broyer, mais non faire voler en éclats. Déjà troué comme un crible, le revêtement tenait dans son ensemble. Cependant, vers deux heures et demie, un coup d'obus, pointé par le commandant Maléchard, fut suivi d'un premier éboulement que les spectateurs saluèrent d'une grande acclamation. C'était la brèche qui s'ouvrait; à bientôt la fin.

Au seuil de l'action décisive, le général de Damrémont, fidèle aux instructions que lui avait données le gouvernement, voulut essayer de négocier une dernière fois. « Mes canons sont au pied de vos murs qui vont être renversés, disait-il dans une proclamation aux habitans de Constantine, et mes troupes entreront dans votre ville. Si vous voulez éviter de grands malheurs, soumettez-vous pendant qu'il en est temps encore. Je vous garantis par serment

que vos femmes, vos enfans et vos biens seront respectés, et que vous pourrez continuer à vivre paisiblement dans vos maisons. Envoyez des gens de bien pour me parler et convenir de toutes choses avant que j'entre dans la ville ; je leur donnerai mon cachet, et ce que j'ai promis, je le tiendrai avec exactitude. » Un jeune soldat du bataillon turc s'offrit pour porter la missive ; le voyage était périlleux. Au milieu des coups de fusil, un drapeau blanc à la main, il arriva au pied de la muraille ; on lui jeta une corde qu'il noua autour de son corps ; il se laissa hisser et disparut derrière le rempart. Les heures se passèrent ; il ne revint pas ; on le crut mort. Le lendemain au point du jour, on le vit reparaître au quartier-général ; il n'avait pas été maltraité ; on l'avait conduit au Kaïd-ed-Dar, chef du palais, qui, après une nuit d'attente, le renvoyait avec cette réponse : « Si les chrétiens manquent de poudre, nous leur en enverrons ; s'il n'ont plus de biscuit, nous partagerons le nôtre avec eux ; mais, tant qu'un de nous sera vivant, ils n'entreront pas dans Constantine. » Quand le gouverneur entendit de la bouche de son envoyé ce fier langage : « Voilà de braves gens, s'écria-t-il ; eh bien ! l'affaire n'en sera que plus glorieuse pour nous. »

Pendant la nuit du 11 au 12, l'artillerie et le génie, travaillant de concert, avaient transformé en épaulement de batterie le parapet en sacs à terre élevé, la nuit précédente, par les sapeurs, au sommet de la pente qui descend au Bardo ; la distance de ce point à la muraille déjà entamée n'était plus que de 120 mètres. Aussitôt on s'occupa de désarmer la batterie de Nemours au profit de la nouvelle batterie de brèche. Au jour, deux pièces étaient déjà sur leurs plates-formes, devant leurs embrasures ; les deux autres y furent conduites sous le feu violent de l'ennemi, qui, la veille, avait réservé pour les heures décisives une partie de ses moyens de défense. L'approvisionnement de la batterie n'était pas une opération moins périlleuse ; il y avait, sur un espace de 300 mètres à découvert, une descente que des travailleurs d'infanterie, portant chacun une charge et un boulet, parcoururent par groupes le plus rapidement possible et sans trop de pertes. La nuit la plus belle avait favorisé ces derniers apprêts du dénoûment prochain, quand, deux heures avant le jour, un orage éclata violent, mais sans durée ; puis le soleil se leva radieux, éclairant d'une lumière oblique les travaux de l'assiégeant, dont le profil se dessinait en silhouettes allongées sur les pentes du Coudiat-Aty.

Le général de Damrémont venait de recevoir la réponse héroïque du Kaïd-ed-Dar ; à huit heures, accompagné du prince et de l'état-major, il arriva du Mansoura, mit pied à terre en arrière de la batterie de Nemours et s'arrêta pour examiner l'état de la brèche, déjà très apparente. Le général Rullière lui fit observer que l'endroit

était dangereux : « C'est égal, » répondit-il tranquillement. Une seconde après, il était mort; un boulet turc lui avait traversé le ventre de part en part. En accourant pour le relever, le général Perregaux, son chef d'état-major, son ami, tomba près de lui, atteint d'une balle entre les deux yeux. Le général de Damrémont était frappé comme Turenne, à l'aube d'un triomphe; comme Turenne, on le transporta, couvert d'un manteau, au travers des soldats qui se demandaient quel était ce mort. On sut bien vite que ce mort était le gouverneur-général de l'Algérie, le général en chef de l'armée, et les soldats, qui le respectaient, jurèrent de le venger dans Constantine. Son corps, porté d'abord au marabout qui servait d'ambulance, fut placé le soir sur une prolonge d'artillerie et ramené au quartier-général; les carabiniers du 2e léger lui servaient d'escorte. Au moment où le funèbre cortège se mit en marche, le duc de Nemours abaissa son épée et, se tournant vers les officiers qui étaient venus en grand nombre, il leur dit d'une voix émue : « Saluons, messieurs, c'est notre général en chef qui passe. »

X.

Le général Valée, le plus ancien des lieutenans-généraux présens, avait pris le commandement sans retard et donné ses ordres pour hâter l'action de la nouvelle batterie de brèche. A une heure, elle commença de tirer, avec des effets foudroyans. Vers trois heures, un parlementaire sorti de la place remit aux avant-postes une dépêche; c'était une lettre du bey Ahmed, qui proposait, pour négocier, un armistice de vingt-quatre heures. Le général Valée lui fit répondre que, s'il avait le désir de traiter, il trouverait les Français dans des dispositions favorables, mais à la condition qu'avant tout les portes de Constantine leur fussent ouvertes. Cet essai de pourparlers n'eut pas d'autre suite. A six heures, sous les coups répétés de la grosse artillerie, l'épaisse muraille de pierre s'était effondrée; les terres du rempart avaient coulé sur les débris; la brèche était assez large et le talus formé. Avant la nuit, l'armée connut la composition des colonnes d'assaut, telle qu'elle avait été réglée la veille par le général de Damrémont. La première, sous les ordres du lieutenant-colonel de La Moricière, se composait de quarante sapeurs et mineurs dirigés par quatre officiers du génie, de trois cents zouaves et des deux compagnies d'élite du 2e léger; la seconde, commandée par le colonel Combe, de la compagnie franche du 2e bataillon d'Afrique, de quatre-vingts sapeurs avec cinq officiers, de cent hommes du 3e bataillon d'Afrique, de cent hommes de la légion étrangère et de trois cents hommes du 47e; la troisième, aux ordres du colonel Corbin,

de détachemens pris en nombre égal dans les autres corps d'infanterie. Pendant toute la nuit, les batteries tirèrent irrégulièrement, afin d'empêcher les assiégés d'escarper la brèche et d'élever un retranchement intérieur. Vers trois heures du matin, le capitaine Boutault, du génie, et le capitaine de Garderens, des zouaves, allèrent reconnaître la brèche; revenus, n'ayant que des blessures légères, de cette expédition périlleuse, ils déclarèrent que le talus était raide, mais que les colonnes pourraient néanmoins le franchir.

Le général Valée fit appeler La Moricière : « — Colonel, lui dit-il, êtes-vous bien sûr que la colonne que vous commanderez sera énergique jusqu'à la fin? — Oui, mon général, j'en réponds. — Êtes-vous bien sûr que toute votre colonne fera le trajet de la batterie à la brèche, sans tirailler et sans s'arrêter? — Oui, mon général; pas un homme ne s'arrêtera, pas un coup de fusil ne sera tiré. — Combien pensez-vous que vous perdrez d'hommes dans le trajet? — La colonne sera forte de quatre cent cinquante hommes. J'ai calculé cette nuit qu'il ne se tirait pas en avant de la brèche plus de quatre cents coups de fusil par minute; le quinzième au plus des coups pourront porter; je ne perdrai pas plus de vingt-cinq à trente hommes. — Une fois sur la brèche, avez-vous calculé quelles seront vos pertes? — Cela dépendra des obstacles que nous rencontrerons. L'assiégé aura dans ce moment-là un grand avantage sur nous; la moitié de la colonne sera vraisemblablement détruite. — Pensez-vous que, cette moitié étant détruite, l'autre moitié ne fléchira pas? — Mon général, les trois quarts seraient-ils tués, fussé-je tué moi-même, tant qu'il restera un officier debout, la poignée d'hommes qui ne sera pas tombée pénétrera dans la place et saura s'y maintenir. — En êtes-vous sûr, colonel? — Oui, mon général. — Réfléchissez, colonel. — J'ai réfléchi, mon général, et je réponds de l'affaire sur ma tête. — C'est bien, colonel; rappelez-vous et faites comprendre à vos officiers que demain, si nous ne sommes pas maîtres de la ville à dix heures, à midi nous sommes en retraite. — Mon général, demain à dix heures, nous serons maîtres de la ville ou morts. La retraite est impossible; la première colonne d'assaut du moins n'en sera pas. » Revenu au bivouac, La Moricière réunit ses officiers et leur rapporta ce dialogue, que le capitaine Le Flô, du 2e léger, écrivit au crayon, séance tenante, sur la manchette de sa chemise.

Entre quatre et cinq heures du matin, la première colonne se rassembla au Bardo, remonta le ravin et prit position dans la place d'armes ménagée en arrière de la batterie de brèche; la seconde se forma dans le ravin, la troisième demeura en réserve au Bardo. Le général Valée, le duc de Nemours et les états-majors se trouvaient déjà dans la batterie; la moitié des chirurgiens de l'ambulance y

étaient aussi. Le 13, au point du jour, le tir à boulet fut repris pour déblayer la brèche où les défenseurs avaient accumulé des sacs de laine, des pièces de bois, des débris d'affûts. A sept heures moins un quart, il fut remplacé par le tir à mitraille. A sept heures, le duc de Nemours donna le signal ; c'était l'assaut !

En quelques minutes, la première colonne, lancée au pas de course, a franchi les 120 mètres qui séparent la batterie de la brèche ; deux hommes seulement sont blessés. Le lieutenant-colonel de La Moricière, le commandant du génie Vieux et le capitaine de Garderens arrivent les premiers au sommet du talus ; prenant des mains de Garderens le drapeau des zouaves, La Moricière le plante dans les décombres. Un vieux massif de maçonnerie resté debout les protège sur leur droite en leur donnant le temps de rallier leurs hommes et de se reconnaître. D'après le programme de l'assaut, les zouaves doivent marcher droit devant eux, les voltigeurs du 2e léger tourner à droite, les carabiniers tourner à gauche ; mais à l'exécution tout se mêle. Le terrain sur lequel on va s'engager défie toute description, déroute toute combinaison ; c'est le chaos. On est sur une montagne de débris, devant des murs écroulés, à la hauteur des toits d'où part un feu roulant. On cherche une issue, un débouché quelconque ; il n'y en a pas. On s'engage dans une ruelle, c'est un cul-de-sac ; on se tourne d'un autre côté, l'obstacle est le même. Enfin, sur la droite, le capitaine Sanzai, des zouaves, découvre une sorte de fissure ; il s'y hasarde, les hommes le suivent à la file et tout à coup rencontrent une batterie du rempart dont les canonniers restés à leur poste se font tuer bravement sur leurs pièces démontées ; mais une fusillade plongeante part d'une haute maison crénelée du pied jusqu'au faîte ; c'est la caserne des janissaires. Avant d'aller plus loin, il faut en faire l'assaut. La porte est enfoncée ; le combat monte d'étage en étage ; les derniers défenseurs acculés au toit tombent sous les baïonnettes ; mais parmi les assaillans, le fer des yatagans a fait aussi bien des victimes. Le capitaine Sanzai, qui s'en est tiré sain et sauf, va bientôt à quelques pas de là être frappé mortellement d'une balle. A gauche de la brèche, les carabiniers du 2e léger, conduits par le commandant de Sérigny, ont fini par découvrir, eux aussi, un couloir ; un des deux murs qui resserrent le défilé a été sapé par le canon. Ébranlé au passage des hommes qui le frôlent, il s'abat sur eux tout d'une pièce. Le commandant de Sérigny, enseveli sous la masse jusqu'à la poitrine, meurt lentement écrasé, étouffé, dans une agonie cruelle, sans qu'il soit possible de le dégager de la ruine qui l'étreint.

Au centre, où le gros de la colonne est impatient d'agir, La Moricière, du haut d'un toit, a cru reconnaître, entre les maisons

du voisinage, une sorte de sillon qui doit être une rue. C'en est une, en effet, la rue du Marché, une des plus grandes voies de Constantine; elle a douze pieds de large. On s'y précipite; mais, des boutiques qui la bordent à droite et à gauche et dont les auvens sont rabattus, part une fusillade serrée; on ne donne pas aux Turcs qui ont fourni cette salve le loisir de recharger leurs armes; une lutte corps à corps s'engage, baïonnette contre yatagan; ceux qui n'ont pas pu fuir sont cloués au fond des niches. On avance: une porte solidement ferrée, sous une haute voûte, barre le passage; énergiquement poussé, un des vantaux cède; mais, par l'entre-bâillement, une grêle de balles fait au milieu des assaillans sa trouée; le capitaine Demoyen, des zouaves, se jette sur le battant, il le referme et tombe frappé à mort. Il faut faire sauter cette porte: La Moricière et le commandant Vieux, du génie, appellent les porteurs de sacs de poudre. Tandis qu'ils font effort pour passer entre les rangs pressés des zouaves, tout disparaît dans un nuage de poussière et de fumée sillonné d'éclairs; une détonation terrible fait trembler le sol et vibrer l'air assombri; puis, plus rapidement qu'on ne saurait le dire, des explosions moins fortes se succèdent comme un feu de file. Ce n'était pas une mine, ainsi qu'on le crut d'abord. Avec leur insouciance fataliste, les Turcs avaient mis là, sous la voûte, un dépôt de poudre dans un coffre ouvert; la bourre enflammée d'un fusil était tombée dessus; puis les sacs apportés par les sapeurs, les cartouchières des soldats, autant de petits volcans qui ont fait éruption tour à tour. Quand, après cinq minutes, longues comme des heures, la lumière rentre sous cette voûte infernale, c'est pour éclairer la plus horrible des scènes. Heureux ceux qui sont morts! Une centaine d'hommes sont là gisans, se tordant, brûlés vifs par le feu qui dévore sourdement leurs vêtemens et leurs chairs; la plupart sont méconnaissables. Le commandant Vieux a péri; La Moricière, sauvé comme par miracle, est tiré de cette fournaise, le visage et les mains noircis, tatoués par la poudre, les yeux clos, les paupières tuméfiées; pendant quelques jours, il craindra d'être aveugle. Tandis qu'on l'emporte, il appelle ses zouaves : « Où est Demoyen? Voilà un soldat! voilà un brave! A-t-on pu le sauver? »

Quand le général en chef et le duc de Nemours ont vu disparaître, de l'autre côté de la brèche, les derniers rangs de la première colonne, ils ont fait marcher la seconde, mais par groupes successifs, afin d'éviter l'encombrement. Avec le peloton de tête, le colonel Combe vient d'arriver, au moment de la catastrophe, tout prêt à relever le bâton de commandement échappé des mains de La Moricière. Il fait reprendre l'attaque par la rue du

Marché. L'explosion a renversé la porte; au-delà s'élève une barricade dissimulée dans l'ombre sous les nattes de roseau qui sont suspendues à travers la rue d'une maison à l'autre. La barricade est emportée, mais le colonel est atteint de deux coups de feu; après avoir donné ses ordres pour attaquer un second obstacle qu'on entrevoit plus loin, seul, sans permettre qu'on l'accompagne, il refait lentement le chemin qu'il vient de parcourir depuis la batterie de brèche, et debout, l'épée haute, il met le général en chef et le prince au courant des péripéties du combat; puis il ajoute : « Ceux qui ne sont pas blessés mortellement pourront se réjouir d'un aussi beau succès; pour moi, je suis heureux d'avoir encore pu faire quelque chose pour le roi et pour la France. — Mais vous, colonel, s'écrie le duc de Nemours, vous êtes donc blessé? — Non, monseigneur, je suis mort. » Le lendemain, ce fut fait de lui.

La seconde barricade, plus forte que la première, était formée des fourgons abandonnés par la retraite de 1836; le minaret d'une mosquée située en arrière donnait à ses défenseurs le concours d'un double étage de feux. Il était difficile de l'attaquer de front; on essaya de la tourner. A gauche de la rue du Marché débouchait une autre voie du même ordre qui descendait de la Kasba; celle-ci était aussi bien défendue que l'autre. Sous la direction du capitaine Boutault, les soldats du génie commencent un travail de sape à travers les murs; on chemine ainsi de maison en maison, gagnant du terrain sur le flanc de l'ennemi, qui est débordé à son insu; enfin, on atteint une grande construction qui fait, à gauche de la brèche, le pendant de la caserne des janissaires à droite; c'est la maison du khalifa, de Ben-Aïssa, du chef militaire de Constantine. Après une lutte intérieure aussi acharnée que celle de la caserne, on s'en empare : l'ennemi, étonné, recule; il évacue le minaret, la barricade, tout le bas des rues de la Kasba et du Marché. Une autre surprise achève de le décourager : un détachement de sapeurs, commandé par le capitaine Niel et soutenu par une compagnie du 17ᵉ léger, s'est engagé, à droite de la caserne des janissaires, dans un quartier moins préparé pour la défense; en suivant le rempart, il est parvenu à la porte El-Djabia, au-dessus de la pente qui descend rapidement au Roummel; la porte est enfoncée, ouverte aux troupes de la troisième colonne qui s'empresse d'accourir, conduite par le général Lamy. Dix minutes après, au moment où le général Rullière, envoyé par le général Valée, arrive pour remplacer les deux chefs d'attaque successivement frappés, La Moricière et Combe, un Maure vient à lui, à travers la fusillade, et lui présente une lettre des grands de la ville, qui, rejetant sur les Kabyles et les janissaires du bey la responsabilité

de la résistance, implorent la clémence du vainqueur. Le général en chef, à qui le message est envoyé sans retard, donne au général Rullière l'ordre de faire cesser immédiatement le feu et de prendre, avec les troupes qu'il a sous la main, possession de Constantine.

Le drame aux péripéties terribles n'avait pas duré deux heures; mais quand tout paraissait fini, un sanglant et cruel épilogue allait en prolonger l'horreur par une scène déplorable. Au-dessous de la Kasba, en face de Sidi-Mecid, l'escarpement, de plus de cent mètres, qui descend presque verticalement au Roummel, est traversé de distance en distance par d'étroits ressauts qui semblent diviser en étages la haute muraille de roc; c'était par cet endroit, opposé à l'attaque du Coudiat-Aty, que, pendant l'assaut, beaucoup de familles avaient réussi à s'échapper de la ville. Au sommet de l'abîme et sur les saillies inférieures, des cordes attachées à des piquets avaient déjà servi au salut de quelques centaines de fugitifs; ceux qui attendaient leur tour ignoraient malheureusement encore la soumission offerte par leurs chefs et acceptée par les Français. Ceux-ci, les généraux Rullière et Lamy en tête, montaient à la Kasba; voici ce qu'a vu et raconté le général Lamy: « De ce côté de la ville règne un escarpement divisé en terrasses successives de trente à soixante pieds; sur le bord supérieur était une rangée de femmes et d'enfans qu'on descendait avec des cordes. A notre aspect, un mouvement de terreur se manifesta, et en un instant toute la rangée disparut; nous restâmes pétrifiés. A nos signes pacifiques, quelques hommes s'approchèrent, jetèrent leurs armes et reçurent en tremblant les poignées de main de nos soldats; les femmes, les enfans encore debout sur l'esplanade, se rassurèrent. Nous approchâmes et nous vîmes quarante cadavres étendus au pied du rocher. Les moins blessés s'efforçaient de descendre encore plus bas, et là nous les avons nourris pendant deux jours, jusqu'à ce qu'on ait pu se procurer les moyens de les retirer. »

A midi, le général en chef et le duc de Nemours firent par la brèche leur entrée dans Constantine. Arrivés au palais du bey, ils y appelèrent les chefs de la ville. Ben-Aïssa était de ceux qui avaient réussi à s'échapper; le Kaïd-ed-Dar était mort; le Cheikh-el-Beled, vieillard très respecté de la population, mais trop âgé pour servir utilement dans une telle crise, présenta son fils Sidi-Mohammed-Hamouda, qui fut nommé caïd et chargé d'organiser sans retard l'autorité municipale. Une proclamation rassurante fut adressée aux habitans; l'entrée des mosquées était interdite aux soldats. La ville, qui aurait pu, selon les vieux usages de la guerre, ayant été prise d'assaut, subir la désolation du saccage, n'eut à supporter d'autre peine que le désarmement et d'autre charge que l'entretien

de l'armée victorieuse, à quoi, par sa richesse et par l'abondance des approvisionnemens qu'elle renfermait, il ne lui fut pas malaisé de suffire. Un commencement de pillage, excité par la convoitise des juifs qui poussaient le soldat au désordre, avait été bien vite et sévèrement réprimé. Les zouaves, le 2e léger et le 47e restèrent seuls dans Constantine, sous l'autorité supérieure du général Rullière; le chef de bataillon Bedeau, de la légion étrangère, fut nommé commandant de place.

En même temps que ces premiers essais d'une organisation régulière, des soins autrement urgens et sacrés occupaient le général en chef et l'état-major. Quand on eut déblayé des cadavres qui les encombraient la maison du khalifa et la caserne des janissaires, on y transporta les blessés; il y en avait plus de cinq cents; mais dans les salles ensanglantées, sans portes ni fenêtres, tout manquait. On fit une réquisition de matelas, de tapis, de sacs de laine pour les plus malades, de paille et de foin pour les autres. Ceux qu'on ne pouvait pas voir sans un sentiment de compassion mêlé d'horreur, c'étaient les brûlés; fort heureusement, on trouva dans les magasins du bey des balles de coton et de la toile. Le coton servit aux pansemens; de la toile on pouvait faire des chemises; où trouver des couturières? Il y avait dans le harem d'Ahmed une cinquantaine de femmes, peu accoutumées assurément aux travaux d'aiguille, mais qui, sous la direction des cantinières de l'armée, se mirent tant bien que mal à l'ouvrage, de sorte qu'au bout de quelques jours les pauvres blessés eurent des chemises et, ce qui les faisait rire entre deux douleurs, des chemises cousues par des odalisques.

Les morts avaient reçu les derniers adieux de leurs camarades. Sur le nécrologe de l'assaut de Constantine, la liste des officiers était longue, et, de toutes les armes, c'était le génie qui en comptait le plus. Une cérémonie d'un grand caractère honora leur sépulture. Avant que les cercueils fussent descendus dans la fosse, excepté celui du général de Damrémont, qui devait être ramené en France, ils reposèrent, au pied de la brèche, sous un catafalque en sacs à terre gardé par le 11e de ligne, dont le général en chef, tué à l'ennemi, avait été colonel; et toute l'armée défila devant ce monument simplement héroïque.

Le 17 octobre, le colonel Bernelle arriva de Bône avec le jeune prince de Joinville, venu trop tard pour partager les dangers et la gloire des vainqueurs de Constantine. Le colonel amenait un convoi de ravitaillement escorté d'un bataillon du 26e et de deux bataillons du 61e; malheureusement, il amenait aussi, dissimulé insidieusement dans les rangs de la colonne, le choléra, dont naguère le 12e de ligne avait apporté le germe à Bône et à Mjez-Ahmar. Le mal écla-

tant tout à coup frappa des premiers le général de Caraman. Dès le 18, il y eut trente morts. Afin de soustraire au fléau les blessés et les malades, le général Valée en fit partir pour Mjez-Ahmar le plus grand nombre avec l'artillerie de siège. Parmi les partans se trouvait le capitaine Canrobert, adjudant-major au 47e, qui avait une jambe fracturée par un coup de feu. Le 26, le général Trézel se mit en route avec un second convoi. Le lendemain, le grand chef du Zab, le Cheikh-el-Arab, Farhat-ben-Saïd, se présenta devant le général Valée; il lui offrit de se mettre à la poursuite d'Ahmed, son ennemi mortel, qui s'était retiré dans le Djebel-Aurès. Le général en chef lui fit grand accueil et lui conféra le titre d'agha de la plaine.

La ville, emportée d'assaut, avait repris sa physionomie d'avant le siège; les boutiques étaient rouvertes, les cafés remplis d'oisifs, les marchés fréquentés par les Arabes du dehors. Le génie travaillait à fermer la brèche; on déblayait les décombres aux alentours; tout rentrait dans l'ordre, et Constantine, où l'on s'inquiétait quelque temps auparavant de savoir si l'on pourrait se maintenir, Constantine était décidément et facilement française. Le général en chef en confia le commandement au colonel Bernelle, avec une garnison de deux mille cinq cents hommes, composée du 61e, du 3e bataillon d'Afrique, de la compagnie franche du 2e bataillon, d'un escadron du 3e chasseurs d'Afrique, d'un peloton de spahis réguliers, de deux compagnies de sapeurs, d'une batterie de campagne et de quatre obusiers de montagne. Le 29 octobre, tout ce qu'il y avait encore de l'armée expéditionnaire quitta Constantine à la suite du général en chef et du duc de Nemours. Le 1er novembre, la colonne arrivait à Mjez-Ahmar; le 3, elle rentrait à Bône sans avoir laissé en arrière ni un homme, ni une voiture et, ce qui était plus remarquable peut-être, sans avoir eu un seul coup de fusil à tirer. Avec sa résignation fataliste, la population indigène se courbait sous la raison du plus fort qui, au despotisme d'Ahmed, avait substitué la domination française.

Pendant que le cercueil du général de Damrémont traversait la Méditerranée pour aller prendre dans le caveau des Invalides son repos glorieux, pendant que le corps du général Perregaux, mort de sa blessure, attendait en Sardaigne d'être ramené en France, le général Valée, à qui la mort venait d'attribuer leur héritage militaire, allait recueillir le fruit de leur labeur autant que du sien, le gouvernement de l'Algérie et le bâton de maréchal.

CAMILLE ROUSSET.

LA

GRÈCE EN 1886

II[1].

SON ÉTAT MORAL.

De tous les élémens sociaux, celui qui se modifie le plus lentement, ce sont les mœurs. Elles résultent d'un concours de circonstances ordinairement très complexes et sur lequel les lois énoncées dans les codes n'exercent pour ainsi dire aucune action; ces lois sont, en effet, le produit des mœurs, bien loin d'en être la cause. Une loi qui contrarie les mœurs n'a aucune chance de durer ni même d'être exécutée; ou, si elle l'est, on la considère comme violente et oppressive. Quand un peuple a été vaincu par les armes, la loi du vainqueur ne s'impose que par les armes et n'obtient l'obéissance que par la force; la soumission, elle ne l'obtient pas, à moins que, par une action prolongée, profonde et habile, le vainqueur ne plie peu à peu à ses propres mœurs les générations des vaincus. Mais les obstacles qu'il rencontre sont si nombreux et si variés qu'il échoue presque toujours; après plusieurs siècles d'efforts, l'antagonisme subsiste et la rébellion se fait jour par quelque fissure du mécanisme social : une querelle toute locale se change aussitôt en émeute, l'émeute devient insurrection et l'insurrection prend le caractère d'une guerre d'indépendance. Le vainqueur est expulsé, avec ses forces militaires et ses administrations politiques et civiles.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

Il se produit comme une table rase, et le vaincu, rendu à la liberté, reconstruit selon ses propres mœurs une société nouvelle.

Je pourrais citer un grand nombre de faits historiques d'où ressortirait clairement la preuve que les conquérans sont les jouets d'une illusion, quand ils s'imaginent rester les maîtres du peuple qu'ils ont vaincu. Je n'en rappellerai que deux ou trois. En Chine, les Tartares et les Chinois ne se sont point assimilés. Dans l'Inde, les musulmans sont restés séparés des Indous brahmaniques, qui les tiennent pour des ennemis; les Mongols ont formé une troisième couche au-dessus des autres; puis sont venus les Anglais; c'est autant de civilisations qui vivent côte à côte sur le même sol et qu'une cause profonde, une circonstance imprévue pourra mettre aux prises. Plus près de nous, dans l'ouest de l'Asie et dans l'est de l'Europe, les populations conquises au XV[e] siècle par les musulmans ne se sont point mêlées à eux; elles ont perdu leur indépendance, leur force militaire et leurs institutions; elles ont gardé leurs mœurs; le Turc méprise le chrétien et le maltraite, le chrétien a horreur du Turc et attend que l'heure ait sonné. Plus près encore, ne voyons-nous pas la Pologne conserver avec ses mœurs une sorte d'existence idéale, malgré la violence ou l'adresse des trois forts qui en ont fait leur proie? Il en est et il en sera ainsi de l'Alsace jusqu'au jour, peut-être prochain, où l'illusion allemande se dissipera; on verra que la famille prussienne de Berlin n'a pas les mêmes mœurs que la famille française de Strasbourg, de Colmar ou de Metz, et l'on trouvera naturel que chacun retourne aux siens.

Pour le moment, l'état des populations sur presque toute la terre est celui d'équilibre instable; la pyramide est sur la pointe; elle ne pourra se remettre sur sa base sans fracas et sans écrasemens. Les maux toutefois seront moindres si, par une action commune, les peuples civilisés rétablissent petit à petit et en profitant des circonstances l'indépendance des peuples que la conquête a dépouillés. Mais si l'un deux, quel qu'il soit, tentait de faire à lui seul le travail de tous, si, par exemple, la Russie mettait la main sur l'Inde et sur Constantinople et qu'elle réussît, on ne voit pas comment une grande partie de la terre pourrait échapper à la servitude.

I.

Presque tous les changemens éprouvés par l'état social et par les mœurs du peuple grec ont eu pour cause le passage de la servitude à l'indépendance. Cette révolution ne s'est pas faite subitement; on peut dire qu'elle se continue aujourd'hui même. Comme nous ne voyons rien en France qui puisse être comparé à cette transformation, l'étude en est pour nous doublement profitable. La révo-

lution française ne nous a pas soustraits à une domination étrangère; elle a donné la solution d'un tout autre problème, celui de l'unification d'élémens intérieurs discordans, solution qui a consisté surtout dans l'égalité devant la loi. Du temps des Turcs, les Hellènes étaient égaux entre eux, égaux dans la servitude. Les anciennes distinctions byzantines, puis celles que la conquête latine avait créées, ces seigneuries, ces titres de noblesse de tout degré avaient disparu sous le sabre ottoman. On peut même dire que les familles nobles ou riches avaient été plus maltraitées que les autres: les conquérans pouvaient les craindre, et pour cela même les humiliaient en les ruinant; quant au pauvre paysan, le Turc avait besoin de lui pour se faire nourrir. Ainsi l'on vit disparaître les grandes familles byzantines dans la pauvreté et la misère. Quelques-unes, même des familles impériales, ont encore des descendans, mais qui ne diffèrent en rien des autres Grecs. Si quelqu'un d'eux se distingue dans la nouvelle société hellénique, c'est uniquement par sa valeur personnelle; ce n'est point par le nom dont il a hérité. Voilà comment le niveau fut passé sur ce peuple hellène, chez qui les classes aristocratiques avaient brillé d'un si vif éclat dans deux civilisations successives.

Les mêmes causes firent disparaître des villes les classes supérieures de la nation. Les uns s'enfuirent à l'étranger, d'autres qui restèrent furent malmenés ou se firent mahométans, ou se mirent au service des Turcs; plusieurs, qui avaient passé à l'ennemi, devinrent les plus redoutables oppresseurs de leurs compatriotes; l'histoire en cite quelques-uns. A la place de ces hommes de classe supérieure, le gouvernement turc mit ses propres administrateurs, ses chefs militaires et ses soldats. Ainsi les villes ne se composèrent plus que de deux sortes d'habitans : les maîtres, qui représentaient et exerçaient la puissance ottomane, et la foule des petits marchands et des esclaves chrétiens. Ces villes allaient diminuant, soit par la fuite volontaire à l'étranger, soit par la dureté du joug qui pesait sur elles et décourageait la reproduction. Quand un délit était commis contre un musulman par un chrétien, ne fût-ce qu'un mot de ressentiment contre l'oppression, la position du chrétien n'était plus tenable; il fuyait la ville et se jetait dans la montagne. Ainsi, à mesure que la population des villes et des bourgs diminuait, le nombre des klephtes augmentait. Ces klephtes étaient les moins soumis et les plus vaillans des Hellènes. Traqués comme des malfaiteurs ou des révoltés, ils échappaient aux poursuites « sur les crêtes et dans les ravins. » Ils y vivaient, eux, leurs femmes et leurs enfans, aux dépens des gens de la plaine, qu'ils supposaient toujours être des musulmans ou des serviteurs des pachas.

Cet état de choses explique comment des industries qui seraient aujourd'hui dans la plaine se créèrent dans la montagne, celle d'Am-

bélakia par exemple; elles échappaient autant qu'il était possible au voisinage des agas et des cadis et à la redoutable force armée des pachas. On ne va pas aisément de Jannina à la vallée de Tempé; les Ambélakiotes payaient exactement les impôts et distribuaient largement les bakchichs. Ambélaki était une vache d'abondance pour le pacha d'Épire et de Thessalie; elle put subsister jusqu'au jour où le pacha voulut tout prendre. Les mêmes causes sociales expliquent pourquoi des îles telles que Psara, Spezza, Hydra, devinrent sous les Turcs de grands centres maritimes. Ces îles sont des rochers; c'est cela même qui convenait à ces klephtes de mer. Le port du Pirée était ensablé et sans quais; celui de Corinthe avait totalement disparu; il n'y avait rien à Patras qu'une mauvaise échelle de bois; Gythion était un désert; Nauplie ne recevait que de petits bateaux. Mais dans les criques rocheuses des îles, on trouvait un refuge contre des oppresseurs qui n'ont jamais su manier la mer. Ainsi les klephtes avaient la liberté des aigles et les marins celle des goélands : c'est précisément ce qu'au temps de la guerre le vénérable Néophytos Vamvas disait aux montagnards du Taygète, et je tiens le fait de sa propre bouche.

La plupart des héros de la guerre furent des montagnards ou des marins; dans ces combats isolés, la valeur personnelle était tout, c'est d'elle que dépendait le succès. L'habileté s'exerçait sur un petit théâtre, où quelque coup d'audace forçait le dénoûment. C'est pourquoi l'histoire de la guerre de l'indépendance se compose en réalité de biographies. De plan d'ensemble, il n'y en faut pas chercher : son unité d'action est fournie par le sentiment qui inspire tous les acteurs, l'amour de l'indépendance et le besoin d'avoir une patrie. C'est ce sentiment d'ordre supérieur qui donna à tant d'hommes et de femmes une énergie d'action poussée jusqu'au sacrifice prévu de la vie.

La guerre, heureusement terminée avec le concours des philhellènes et par l'intervention armée des grandes puissances, changea cet état de choses. Le rôle des gens de guerre ne dura que le temps de la guerre; beaucoup y périrent; ceux qui survécurent n'avaient aucune des aptitudes qu'exigent l'organisation et le gouvernement d'un peuple libre; ces aptitudes s'acquièrent dans les villes et non dans la vie aventureuse des montagnes. C'est pourquoi les hommes qui occupèrent une position quelconque dans les administrations qui se créaient furent des gens des villes ou des Hellènes venus de l'étranger à la faveur de la paix. C'est sous leur direction, bonne ou mauvaise, que la nouvelle société se forma. Elle se forma dans des conditions depuis longtemps oubliées, mais où elle eut pour modèles les sociétés européennes. Aujourd'hui, en pays turc, la propriété n'est pas encore bien consolidée; en 1830, elle ne l'était pas

du tout, si ce n'est pour les musulmans. Le sultan était maître de la terre comme représentant de Dieu et vicaire du prophète. Dans la Grèce libre, chacun se vit avec une sorte d'étonnement maître chez soi : ni un particulier, ni un administrateur, ni un chef militaire, ni l'état, ne pouvaient plus exercer un droit d'éviction contre personne. Ainsi, le cultivateur sentit qu'il pouvait améliorer son champ, l'agrandir, défricher, planter, mettre en rapport, avec la certitude que le fruit de son travail lui resterait et passerait à ses enfans. Il put envoyer sa femme et ses filles travailler à son champ, sans craindre de les voir insultées ou enlevées pour quelque harem. Bien plus, quand les troupes musulmanes quittèrent le pays et qu'un gouvernement chrétien fut établi, les propriétaires musulmans, pris de peur, se mirent à vendre à vil prix leurs propriétés, qui passèrent alors entre les mains des Grecs : c'était une crainte chimérique, car ceux qui restèrent s'en trouvèrent bien et furent plus heureux que sous le régime ottoman. La loi nouvelle, fondée sur les principes de la révolution française, ne faisait acception ni des doctrines ni des personnes. Elle changeait entièrement les conditions du travail ; elle en laissait tout le fruit à son auteur. Comme elle garantissait aussi les héritages, elle créait entre les pères et les enfans un lien permanent et des rapports de famille, que le régime ottoman avait sans cesse troublés.

Ce que nous disons ici du cultivateur, il faut le répéter pour le marchand et le propriétaire urbain, pour le négociant et le marin, et pour l'étranger établi dans le pays. Tout ce que chacun d'eux possédait se trouvait sous la protection de la loi et de la puissance publique. Il ne faut donc pas s'étonner si l'agriculture, le commerce, la marine, la banque, en général toute la production et les échanges, ont pris en Grèce un si rapide développement, et si la population s'est notablement accrue : tous ces effets sont dus à la sécurité dont on a joui depuis le départ des Turcs. L'égalité dans la servitude avait servi de préparation à l'égalité dans la liberté et le droit commun.

Toutefois, il est juste de dire que l'égalité de fait ne dura pas longtemps. A l'intérieur, les propriétés territoriales, très divisées au sortir de la guerre, parce que l'état avait distribué des terres restées sans possesseur, tendirent à se grouper dans un plus petit nombre de mains. Beaucoup de gens des campagnes n'avaient pas l'argent nécessaire pour mettre leurs terres en valeur ; ils ont emprunté à des banquiers, à des usuriers qui ont profité de leur détresse, qui ont prêté sur hypothèque à des taux exorbitans, qui n'ont pas été payés et qui ont légalement évincé l'emprunteur. Ainsi de petits propriétaires sont devenus fermiers, et des remueurs d'argent, qui n'avaient jamais cultivé un champ, sont devenus de riches

propriétaires ruraux. Il y a quelques années, ce trafic était une menace pour la société, un véritable fléau ; on prêtait à 12 pour 100 au cultivateur et souvent à un taux plus élevé ; or, en quel paradis terrestre la terre produit-elle un si fort revenu, laissant encore assez pour nourrir celui qui l'ensemence? La Banque nationale se mit donc de la partie, elle prêta à 8 pour 100 à l'agriculture et eut ainsi raison des usuriers. Mais une partie du mal était déjà fait ; je connais des *latifundia* qui n'ont pas d'autre origine.

Le même mouvement se reproduisit peu après sous une autre forme et à l'imitation de ce qui se passe en Europe. Toute personne allant en Grèce aujourd'hui connaîtra bientôt qu'il s'y crée une aristocratie financière dont le caractère et le genre de vie s'éloignent de plus en plus de ceux du peuple. La société néo-hellénique s'est sagement abstenue de décerner des titres de noblesse, même à ses héros ou à leurs enfans ; il n'y a quant à la naissance aucune différence entre un petit commissionnaire de l'Agora et les descendans de Miaoulis ou de Colocotroni. Mais il y a une grande inégalité sociale entre un petit propriétaire rural et le millionnaire qui bâtit un palais de marbre ou un grand hôtel dans la nouvelle Athènes. Beaucoup de ces riches Hellènes sont venus du dehors, où ils avaient fait fortune. Ils apportent dans le pays des mœurs nouvelles, inconnues aux Grecs de l'indépendance ; leur manière de vivre est imitée de la vie occidentale. Mais comme la plupart ne sont pas nés dans ce luxe qu'ils prodiguent, l'imitation n'est pas toujours heureuse, ni adroite. Nous avons quatre manières de nous apprécier nous-mêmes : on les nomme humilité, modestie, vanité, orgueil. Le Grec n'est ni humble, ni modeste, ni orgueilleux ; sa vanité native ne fait que changer de théâtre et d'expression. Quand il se sentait pauvre et peu familiarisé avec les belles manières des gens d'Occident, il vivait retiré, semblait modeste et ne demandait pas d'autre admiration que celle de ses égaux. A présent que la finance en a enrichi plusieurs, ils s'étalent et veulent être admirés de l'univers. Le mal n'est pas grand ; il n'y a là ni crime, ni péché mortel ; il n'y a qu'un peu de ridicule auquel on échappe quand on veut. Quant à ceux qui se font appeler prince ou comte, ce sont des titres que leurs familles ont eus à l'étranger et qui en Grèce sont mal portés, parce qu'ils s'imposent et procèdent de l'orgueil, sentiment étranger au peuple grec.

Si nous prenons le bon côté des choses, le progrès de la richesse et la satisfaction d'une certaine vanité ont eu des conséquences heureuses : elles ont en quelque sorte nettoyé le pays de l'ordure que la servitude y avait laissée. L'habitation est devenue plus confortable, non-seulement dans les villes où elle va jusqu'au luxe, mais aussi dans les campagnes. Le sentiment de l'ordre a pénétré partout

dans la vie privée et avec lui le besoin de l'économie. Le Grec a compris que le luxe des Orientaux est tout extérieur et mal entendu; que 30 francs mis au gland d'or d'un fez, 50 francs à des guêtres, 400 ou 500 à une veste chamarrée, sont des dépenses excellentes pour des Turcs, qui vivent et se parent du travail d'autrui, mais qu'elles sont peu compatibles avec la civilisation sérieuse et solide des Occidentaux. Quand les Grecs étaient pauvres, ils mettaient sur eux tout leur avoir et ne possédaient rien à la maison. A présent qu'ils sont riches ou dans l'aisance, ils ne brillent plus au soleil, mais ils sont mieux logés et mieux nourris, ils font des économies et cultivent leur esprit comme leurs terres. Quand j'ai vu la Grèce pour la première fois, dix-sept ou dix-huit ans seulement après la guerre, la chambre des députés ne comptait guère que cinq ou six redingotes, tout le reste des élus portait la fustanelle et le fez rouge. A présent, c'est tout le contraire : la chambre est vêtue comme nous; elle ne compte plus que quatre ou cinq fustanelles. Il ne faut pas croire que ce soit là une petite révolution : c'est une révolution profonde. Pour qu'un homme en vienne à changer son costume dans son propre pays, il faut que des idées nouvelles aient livré bataille aux anciennes dans son esprit et qu'il ait vaincu un bien puissant préjugé.

Ainsi, à l'arrivée des mœurs de l'Occident, le pittoresque s'enfuit; dans quelques années, l'élégant et brillant costume des Grecs aura disparu; les bergers des montagnes porteront seuls la fustanelle et les cnémides brodées jusqu'au jour où ils seront eux-mêmes vêtus d'une culotte et d'une blouse comme nos pastoureaux. Déjà les riches vêtemens nationaux passent à l'état de pièces archéologiques et d'objets de musée. Tous les ans, à l'époque du carnaval, on les tire des coffres où ils sont serrés, on les revêt et l'on va faire visite chez ses amis. J'en ai vu souvent de ces costumes déjà anciens : ce sont des merveilles d'art et de richesse; rien chez nous n'en peut donner l'idée; on se croirait à la cour d'Irène ou de Théodora. Tout cela disparaît à vue d'œil; notre uniformité grise ou noire envahit le pays de la lumière; mais elle amène à sa suite tout ce cortège d'idées, de sciences, d'arts, d'institutions et d'usages domestiques qui sont aujourd'hui la civilisation.

II.

Un changement plus profond, mais plus lent, s'opère dans les esprits et a son contre-coup dans les mœurs. Je veux parler du dépérissement progressif de la foi religieuse. Chez les Grecs, il n'y a pas de dissidens; à l'exception d'un nombre restreint de catholiques, tout le monde est orthodoxe de la même manière. Le schisme qui sépara, il y a quelques années, l'église bulgare du patriarcat de Constan-

tinople, n'était pas une hérésie et n'atteignait pas l'essence de la foi; il résolvait une question de hiérarchie et se rattachait à un principe de nationalité. En effet, il est de règle en Orient que le jour où une nation se fonde, elle acquiert en même temps l'indépendance ecclésiastique. Ce qui révolta les Grecs à cette époque toute récente, c'est que les Bulgares, restant sujets du sultan, n'avaient pas le droit de renier le patriarche et donnaient un exemple pernicieux. On vit dans cette sorte d'usurpation une influence panslaviste et une attaque à peine déguisée contre l'unité hellénique. Le schisme s'accomplit néanmoins et fut confirmé par un décret du sultan; la Bulgarie n'est pourtant pas encore une nation aujourd'hui même et, quoique séparée administrativement du patriarcat, elle a la même foi que les Grecs, les Russes et les autres orthodoxes.

On a répété que la foi religieuse a été le principe conservateur de la nationalité hellénique en face des Turcs. Je l'ai cru longtemps moi-même; une analyse des faits réels et une longue observation m'ont appris que c'est là une opinion approximative et exagérée. Ce qui a séparé les Turcs et les Grecs, ce n'est pas seulement la foi et le culte, c'est aussi tous les autres élémens sociaux. En effet, si l'on se demande quelle est sur un sujet quelconque la manière de penser des musulmans et celle des hommes de notre race, on trouvera que l'une est toujours le contre-pied de l'autre. Comme la manière de penser entraîne à sa suite la manière d'agir, on voit que pour tout ce qui concerne la vie politique ou civile, la constitution de la famille, les relations de l'homme et de la femme, l'éducation des enfans, les finances, la guerre, la justice, tout enfin, les Turcs font juste le contraire de ce que font les peuples de race aryenne. La religion est comprise dans cet antagonisme; elle ne le constitue pas à elle seule. Ce n'est pas elle qui a sauvé la nationalité hellénique; elle s'est sauvée avec elle, comme les autres élémens sociaux, et cela parce que, de part et d'autre, tous ces élémens sont incompatibles. Cette analyse peut être faite de nos jours comme on l'eût faite avant la guerre, puisqu'une grande partie des Hellènes est encore sous le joug des sultans en Asie-Mineure et dans l'orient de l'Europe. Ils y vivent séparés de leurs maîtres non-seulement d'esprit, mais de corps, habitant des villages distincts, cultivant d'autres champs et ne se mêlant point à eux dans les affaires de commerce. Comment les fêtes religieuses des musulmans et des chrétiens pourraient-elles se mêler en quoi que ce fût quand ils sont en lutte sur tous les autres points de la vie sociale?

Mais il est certain que, depuis le départ des Turcs, les Grecs voient dans la religion une force nationale conservatrice. Dans les temps byzantins, ils ont attribué une importance excessive aux questions de dogme; les dissidences en théorie ont souvent tourné

à la lutte armée et à l'émeute; il y a eu entre Hellènes des guerres sanglantes et des batailles dont le motif était une divergence au sujet du Père et du Fils, de l'Incarnation et de la nature des Hypostases. Tout cela a disparu : les Croisés d'abord et ensuite les Ottomans ont, par des opérations douloureuses et sanglantes, refroidi les têtes et ramené les esprits à la raison. Il y a dans la religion des Grecs un fond de doctrines qu'on accepte ou qu'on rejette, mais qu'on ne discute jamais. Il y a dans l'organisation ecclésiastique un ensemble de fonctions formant une hiérarchie à laquelle rien n'est jamais changé. Il n'y a pas de concordat, parce qu'il n'y a jamais de lutte entre le pouvoir laïque et l'autorité ecclésiastique. Celle-ci ne s'étend que sur le clergé séculier, qui, étant marié, se compose de citoyens. Seulement, comme les canons exigent que les évêques ne soient pas mariés, ils sont pris parmi les prêtres veufs ou divorcés ou parmi les religieux qui se sont instruits dans les couvens. Il faut toutefois observer que cette dernière source pourra prochainement se tarir : l'existence des couvens en Grèce dépend de l'état; le ministère peut en proposer la suppression, la chambre peut la voter, rien ne peut empêcher qu'elle s'accomplisse. Depuis quelques années, la question est posée devant les pouvoirs publics et sera probablement résolue par l'affirmative. Les couvens grecs, autrefois refuges des persécutés et centres d'insurrections patriotiques, ne servent plus à rien. Leur nombre a déjà été grandement réduit; ceux qui subsistent encore jouissent de plaines fertiles, de montagnes boisées et de vastes bâtimens, dont l'état peut tirer un meilleur parti en les aliénant. C'est son droit que personne ne conteste; leur suppression est une question de finances et d'opportunité.

Comme pépinières destinées au recrutement du haut clergé, les partisans de la suppression observent que les couvens sont inutiles depuis que le séminaire fondé à Athènes par les frères Rizaris fournit l'église d'hommes instruits, honorables, bons patriotes et civilisés. Il est certain que le clergé grec est en progrès comme le reste de la nation. Jusqu'au grade d'évêque, les prêtres ne sont pas payés par l'état. Chacun d'eux vit comme il peut, avec sa femme et ses enfans; il cultive sa terre; il exerce une profession, un commerce quelconque. Chez nous, qui donnons un traitement à notre clergé, on voit souvent les curés de campagne cultiver de leurs mains un jardin, un champ, et tirer de là un produit qui compense l'insuffisance de leurs appointemens; avec ce surcroît de revenu, la modicité de leurs dépenses et la fréquentation des bonnes maisons du pays, ils se trouvent en mesure de soulager les infirmes, d'aider les pauvres ou de subvenir aux besoins de leur famille. Quand on

aura supprimé le budget des cultes, tout cela cessera en même temps, et nos prêtres se trouveront à peu près dans la condition des prêtres orthodoxes. Seulement ils ne sont pas mariés ni préparés à la vie indépendante du citoyen laïque. Quand un jeune papas, sorti du séminaire où il a fait des études suffisantes, vient comme curé dans quelque village, il peut y épouser une fille de bonne maison, jouir d'un honnête revenu, occuper un rang distingué dans le pays et remplir sa fonction sacerdotale avec toute la dignité qu'elle comporte. La pauvreté n'est honorée en aucun pays ; mais le savoir et la bonne éducation peuvent compenser la pauvreté. Le clergé grec a fait des progrès rapides, grâce à l'instruction qu'on lui donne. Quand j'ai visité la Grèce pour la première fois, je l'ai vu bien ignorant, bien pauvre et fort avili. Beaucoup de papas vivaient dans la misère ; ils étaient à peine vêtus, on voyait leurs vieux membres amaigris sous les déchirures de leurs haillons. Tout s'est amélioré par le travail et l'instruction ; les nouveaux prêtres comptent parmi les gens distingués dans leurs paroisses ; leur savoir et leurs bonnes manières rayonnent autour d'eux.

On a donc jugé en haut lieu que la religion, telle qu'elle est en Orient, est une force nationale qu'on aurait tort de dédaigner. Elle est nationale à plusieurs titres ; en effet, comme le prêtre est père de famille, il a les mêmes droits, les mêmes devoirs, les mêmes intérêts que les autres citoyens. En second lieu, les églises du rite orthodoxe ont juste la même étendue territoriale que les états où elles existent. Le seul lien qu'elles aient entre elles est le patriarcat; mais le patriarche n'a aucun pouvoir ni sur le dogme, ni sur les clergés locaux. Il ne ressemble en rien au pape des catholiques, qui est tout-puissant et infaillible. Les politiques d'Athènes ont donc raisonné juste en considérant la fonction du prêtre comme une fonction publique, assimilable à tout autre service national. Le projet d'ôter à cette fonction le caractère de gratuité qu'elle a eu jusqu'à ce jour a gagné sa cause ; donner un traitement aux curés n'est plus qu'une question de budget et d'opportunité. Le moyen mis en avant et qui paraît devoir être adopté prochainement consiste dans la suppression des couvens ; comme la vente des terres dont jouissent ces communautés ferait entrer de fortes sommes d'argent dans les caisses de l'état, une partie servirait à doter le clergé séculier, à le consolider et à relever sa condition. Sera-t-il ensuite plus national et plus patriote qu'il ne l'est? Non sans doute, mais il fera meilleure figure et tiendra mieux son rang dans une société où tout est en progrès.

Je ne quitterai pas ce sujet sans faire remarquer que le mouvement que je signale est précisément l'inverse de celui qu'on remarque chez nous ; car les Grecs vont créer chez eux un budget

des cultes, ou du moins grossir celui qu'ils ont déjà, tandis qu'en France on tend à le supprimer. Si c'en était ici le lieu, on pourrait montrer aisément que cette divergence n'a pas sa cause dans l'organisation politique, ni dans l'état moral des deux nations, mais uniquement dans la constitution des deux églises.

Toutefois, en Grèce, l'immixtion plus profonde de l'état dans les affaires de l'église rencontre une opposition sérieuse chez les personnes qui veulent l'indépendance absolue de l'un et de l'autre. Quelques-unes sont des hommes de foi, persuadés que la religion n'a rien à gagner dans la dépendance où elle serait mise. D'autres sont des incrédules, qui ne reconnaissent pas à la foi les vertus qu'on lui attribue et qui regardent la religion et le clergé comme inutiles, sinon comme nuisibles. Le nombre de ces derniers, presque nul en 1830, s'est accru peu à peu et augmente rapidement à l'heure où nous sommes. J'ai connu plusieurs Grecs, gens instruits, bons patriotes et occupant des postes élevés, qui faisaient profession d'incrédulité. Je sais bien qu'un consul, portant un nom bien connu, fut révoqué naguère pour avoir publié un livre irréligieux ; mais la mesure qui le rappelait fut généralement désapprouvée, parce que, tout incrédule qu'il était, il n'en remplissait pas moins bien ses fonctions. Je crois que depuis lors les idées de tolérance ont fait de nouveaux progrès et qu'on ne destituerait plus un consul pour crime d'irréligion.

Ce mouvement des esprits va du centre à la circonférence ; c'est Athènes qui en est le point de départ. Les causes qui le produisent se réduisent à une seule, le progrès de l'instruction. Celle-ci, sous quelque forme qu'elle se présente, dépose dans les esprits des semences d'incrédulité ; ce sont les méthodes de la science plus que ses résultats positifs qui font éclore ces germes. On croit que l'enseignemeut donné par des prêtres conserve mieux la foi que celui des laïques ; c'est une illusion, puisque nos plus grands incrédules sont sortis d'écoles religieuses et même de séminaires. La Grèce ne peut pas faire exception ; ses écoles, comme celles des autres pays d'Europe, engendrent l'incrédulité ou lui préparent le terrain. Cette marche des esprits est accélérée par l'usage de plus en plus répandu d'envoyer les jeunes gens compléter leurs études en France ou en Allemagne. Dans ces pays, toute notion que l'on croit acquise est soumise à l'examen ; mise au creuset, elle s'y refond et bien souvent s'évapore. Sans compter que les jeunes Hellènes se trouvent là dans un milieu assez nouveau pour eux : les pratiques religieuses y sont délaissées par presque toute la jeunesse. Ceux qui s'y livrent sont tenus pour des bigots ou pour des gens de l'ancien régime égarés dans le siècle présent. Les pouvoirs pu-

blics sont en lutte avec l'église et professent ouvertement l'irréligion. Revenus dans leur pays, les Grecs jugent que les bonnes gens qui à *l'épitaphion* portent de petits cierges en procession dans les rues d'Athènes et les honnêtes femmes qui font des signes de croix à tour de bras au milieu des champs sont des âmes crédules et des esprits arriérés. Leur appréciation donne à réfléchir; plusieurs l'acceptent et la transmettent à d'autres. Ainsi les âmes se détachent peu à peu des doctrines acquises dans l'enfance; la foi s'éteint; l'église voit le nombre de ses fidèles diminuer, et peut-être un jour viendra-t-il où la question du budget des cultes, qui va être résolue en faveur du clergé, se posera comme chez nous à son détriment.

La Grèce n'en est pas encore là. S'il y a des incrédules parmi les gens instruits et désabusés, à l'autre extrémité les croyances superstitieuses en pleine vigueur sont innombrables. Un savant athénien, M. Politès, a publié dans ces derniers temps un livre des plus curieux sur ce sujet; il est en grec et porte pour titre: *Vie des Grecs modernes* (Βίος τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων). Cet ouvrage nous fait pénétrer dans les traditions intimes des populations helléniques. Nous voyons défiler devant nous comme une longue procession d'êtres fantastiques, de brucolaques, de Néréides, de Parques, de Principes élémentaires et d'autres qui habitent certains lieux, fréquentent les fontaines, glissent sur la mer ou volent invisibles dans l'atmosphère. Le peuple grec y croit, surtout les femmes, et n'a pour les conjurer que le scapulaire, ou une sainte image, ou enfin le signe de la croix; comme ces génies malfaisans accourent à l'improviste, c'est aussi à l'improviste, sur un chemin, sur une place publique, dans un lieu désert qu'on voit une femme faire des signes de croix qu'elle compte par trois, sept ou neuf. Grâce à M. Politès et à mes propres notes, je pourrais citer un grand nombre de superstitions aujourd'hui en vigueur. Je n'en citerai qu'une, constatée encore il y a peu d'années en pleine Athènes, c'est le souper des Parques ou Mœres, qui se fait trois ou cinq jours après la naissance de l'enfant. J'emprunte ce petit tableau au livre intitulé : *le Baptême*, par M. Bezoles, qui a été témoin oculaire. « Trois jours après la naissance de l'enfant, on prépare une table pour les trois *demoiselles*, dans la chambre ornée avec le plus de soin et d'élégance; sur la table, une nappe bien blanche, un pot ou un verre de confitures, des cuillers, la bague de la mère et quelques pièces de monnaie du père. Ces préparatifs se font le soir; le repas reste servi toute la nuit. On n'a pas oublié de placer à un des coins de la table un petit vase de miel, dans lequel on a mis trois amandes dépouillées; le lendemain, la mère appelle trois petits garçons et leur distribue

les amandes. L'enfant dort dans son berceau, près de la table des Mœres. La mère est persuadée qu'en faisant ainsi, à ses prochaines couches elle aura un enfant mâle. »

La plupart de ces superstitions se rattachent à des croyances antiques, issues de la mythologie. Non-seulement la foi chrétienne ne les a pas étouffées, mais elle s'est accommodée d'un grand nombre d'entre elles; elle a des saints très populaires, comme saint George, saint Dimitri, saint Nicolas, qui n'ont presque rien d'humain et dont les images ont des vertus merveilleuses. Ces personnages forment une sorte d'anneau entre les traditions païennes et les croyances enseignées par l'église. J'ai souvenir que dans mon enfance de pareilles légendes et des pratiques toutes semblables régnaient chez nos paysans. J'en pourrais citer plusieurs; elles ont disparu dans une pénombre que la science a dissipée. Il en sera de même en Grèce, et je ne sais pas si à l'heure présente M. Bezoles, s'il vivait, pourrait encore assister dans Athènes au festin des Mœres. Ce que la religion n'a pas fait, la science sceptique de l'Occident le fait tous les jours; elle laisse descendre dans le gouffre de l'oubli cette chaîne d'idées qui se termine vers le bas aux superstitions et aux légendes fantastiques et qui, par l'anneau des mythologies raisonnées, tient vers le haut aux religions. En Grèce, la religion a descendu d'un degré; les Stikhia et les Néréides sont bien bas; on ne mure plus des femmes vivantes dans la maçonnerie d'un pont pour la consolider, et si l'on arrose une pierre angulaire du sang d'un dindon immolé, c'est moins pour conjurer les Stikhia que pour manger le dindon.

III.

Il faut donc voir comment les nouveaux Hellènes ont organisé l'enseignement parmi eux. La Grèce compte quatre ordres d'établissemens publics : l'université d'Athènes, les gymnases, les écoles helléniques et les écoles communales ou primaires. L'université est l'établissement central et unique où se donne l'enseignement supérieur. Supposez réunis en un même corps et dans un même bâtiment nos facultés des lettres, des sciences, de droit, de médecine et de théologie, et en outre le Collège de France, cet ensemble sera analogue à l'université athénienne; il sera sans doute plus vaste, puisqu'il s'adresse à toute la France, c'est-à-dire à 37 millions d'hommes et à une foule d'étrangers venus de toutes les parties du monde, tandis que l'université grecque est à peu près exclusivement fréquentée par des Hellènes; toutefois, ces Hellènes ne sont pas uniquement ceux du royaume; il en vient aussi du dehors, sur-

tout des pays musulmans, où ils ne trouvent pas à s'instruire. Ces étudians sont tous externes, vivant dans des maisons privées ou dans des hôtels, comme nos étudians de Paris. Ils forment une population assez remuante, fort occupée des affaires publiques et s'y mêlant quelquefois, comme jadis les élèves de notre École polytechnique.

Les cours entre lesquels ils se distribuent sont au nombre de 107, dont 52 sont faits par des professeurs titulaires et les autres par des agrégés. Ces divers enseignemens sont partagés en quatre groupes, répondant à peu près à nos facultés ; ce sont la théologie, la philosophie, le droit et la médecine, à laquelle il faut ajouter la pharmacie. La philosophie, mot grec pris dans le sens que lui ont donné les Allemands, comprend les lettres et les sciences, et est représentée à elle seule par 35 professeurs; la médecine en a plus encore, elle en a 44; la théologie en a 9 et le droit 19. Telle est la distribution de l'enseignement entre les professeurs.

La répartition des élèves entre les chaires est fort curieuse: elle répond peut-être aux besoins du pays, mais elle est bien plutôt l'effet d'une tendance naturelle de l'esprit grec. En effet, le nombre des élèves, dans cette dernière année 1886, a été de 2,634, dont presque la moitié (1,281) est pour les étudians en droit et 867 pour la médecine. Les lettres et les sciences réunies n'ont compté que 410 étudians, tandis que, si à ceux de la médecine on ajoute les 40 élèves en pharmacie, le total dépasse 900. En résumé, l'université d'Athènes produit surtout des avocats et des médecins, quelques hommes de lettres et quelques savans. La Grèce a-t-elle besoin d'un aussi grand nombre de médecins et d'avocats ? Non, sans doute; les avocats fourmillent dans Athènes et dans les autres villes ; le plus grand nombre sont des avocats sans causes, dont les uns meurent de faim et les autres sont des jeunes gens riches qui veulent avoir un titre pour s'en parer. La carrière du droit est encombrée, comme chez nous du reste et comme dans une grande partie de l'Europe; il est difficile de percer au milieu des hommes distingués que comptent le barreau et la magistrature du pays. On cherche alors fortune, comme chez nous encore, dans la politique ou dans le journalisme, mais on se trouve à ce moment dans les conditions de l'Alcibiade de Platon, on se mêle de ce que l'on ne connaît pas. La carrière médicale est aussi obstruée que celle du droit. Ce n'est pas qu'il y ait trop de médecins dans le royaume; il y a des régions qui en sont totalement dépourvues; mais quand on a fait des études supérieures dans la capitale et que souvent on les a complétées à Paris ou à Vienne, comment consentir à s'enterrer dans quelque village du Cyllène ou du Parnasse? On le ferait peut-être par dévoûment pour l'humanité, mais il faut vivre soi-

même, et ces villages ne peuvent pas avec leurs seuls malades nourrir un médecin. Le jeune praticien arrivant des capitales de l'Europe sait qu'il trouvera dans les campagnes de son pays une double disette, celle des idées et celle du pain ; il reste donc à Athènes, et la ville s'encombre de médecins sans malades.

Cet état de choses durera tant que d'autres carrières savantes ne seront pas ouvertes. Elles commencent à s'ouvrir, mais la porte n'est encore qu'entre-bâillée. Quand elles pourront utiliser un plus grand nombre de sujets, on verra la répartition des élèves entre les chaires se modifier : ceux du droit et de la médecine diminueront ; les élèves de la section de philosophie, surtout ceux des chaires de sciences, se multiplieront dans la même mesure.

Les gymnases donnent l'enseignement secondaire et répondent à nos lycées et à nos collèges. En 1886, leur nombre est de trente-six : deux ne fonctionnent pas encore ; un, celui de Gythion, en Laconie, a dû s'ouvrir le 13 septembre dernier. Athènes compte cinq gymnases ou lycées, dont deux, réunis sous le nom de Varvakion, ont été dotés par M. Varvakis et fonctionnent avec les revenus de la dotation. Les trois autres appartiennent à l'état et sont portés au budget. Dans les provinces, quatre lycées sont entretenus par des fonds privés, trois par des communes, le reste par les fonds publics. Cette dernière année, le nombre des élèves a été de 4,704, dont 1,127 pour les lycées d'Athènes. Syra, Patras et Calamata se sont partagé 991 élèves. Le reste est distribué entre tous les autres collèges, dont le plus petit, celui d'Agrinion, n'a réuni que 28 élèves. Cette dispersion de l'enseignement secondaire sur un grand nombre de points s'explique par deux raisons, la séparation des plaines par de grandes montagnes et la difficulté des communications ; il faut ajouter à ces causes matérielles le besoin où sont les parens de retenir leurs enfans près d'eux, soit pour leur assurer la vie de famille, soit pour éviter des dépenses trop grandes.

Nous devons présenter ces données statistiques à nos lecteurs, car ce sont les bases les plus solides sur lesquelles ils puissent fonder un jugement impartial et certain. Les écoles dites helléniques répondent à peu près à nos écoles primaires supérieures ; on leur a donné ce nom, parce qu'on y enseigne la langue et la littérature des anciens Hellènes. Le nombre de ces écoles est de 327 pour tout le royaume, réparties entre les seize nomes ou départemens ; mais, sur ce nombre, 12 ne sont encore que sur le papier et seront successivement organisées. Ces écoles supérieures ont été fréquentées l'année dernière par 15,875 élèves ; c'est un beau chiffre pour une population de 2 millions 1/2 à peine d'habitans. Les chiffres de l'enseignement primaire sont encore plus satisfaisans : les écoles de

garçons sont au nombre de 1,569, avec 60,124 élèves; les écoles de filles sont au nombre de 332 et comptent 21,899 enfans. Je ne crois pas nécessaire d'entrer ici dans la statistique détaillée des écoles primaires d'Athènes, qui sont au nombre de 14 pour les garçons et de 16 pour les filles. Si l'on fait le calcul en prenant pour base la vie moyenne, on trouve qu'un enfant sur quatre fréquente les écoles primaires ou les collèges. Mais il faut faire intervenir dans cette supputation qu'au-dessus d'un certain âge le nombre de ceux qui ont été à l'école est de plus en plus petit, et que, parmi les gens déjà vieux, quelques-uns seulement savent lire et écrire. Un appoint considérable est donné à l'enseignement public par les établissemens privés et par l'éducation dans la famille. Une foule de personnes riches ont chez elles des maîtres ou des maîtresses qui enseignent à leurs enfans, surtout aux filles, les langues étrangères, et notamment le français, et qui mènent l'enseignement jusqu'à un point assez élevé. Les familles grecques sont recherchées par les institutrices étrangères, suisses, françaises, allemandes, parce que les Grecs mettent l'instruction au-dessus de tout, savent qu'elle est la base de l'éducation, de la vie sociale, même de la fortune, et ont plus de considération pour une personne instruite et bien élevée que pour une personne riche, mais ignorante. Quant aux établissemens privés d'instruction primaire ou secondaire, ils sont nombreux; mais, n'en ayant pas la statistique, je ne puis en donner ici le détail. J'appellerai seulement l'attention sur la Société des amis de l'instruction, dont les maisons ont presque le caractère d'établissemens publics. Ses collèges sont pour les filles; celui d'Athènes, connu sous le nom d'Arsakion, et dont la *Revue* a déjà entretenu ses lecteurs, a reçu l'an dernier 1,376 élèves et délivré 98 diplômes d'institutrice. La Société a créé des succursales à Éleusis, Ménidi, Gaurion, Stoura et Corfou; elle a 40 professeurs et 59 maîtresses; les succursales ont réuni 424 élèves. On voit par ces renseignemens que l'éducation des filles peut se faire en Grèce aussi aisément que celle des garçons; encore une ou deux générations, et il n'y aura plus dans tout le royaume une seule personne illettrée.

Nous devons signaler ici un fait de haute portée. A peine un nouveau coin de terre est-il annexé au royaume que des écoles et des gymnases y sont aussitôt établis; les chiffres que j'ai donnés comprennent la Thessalie et la petite portion de l'Épire réunies à la Grèce il y a cinq ans. Ainsi, là où les Turcs maintenaient les ténèbres, les Grecs portent la lumière; partout où s'avancera le drapeau blanc et bleu des Hellènes, la science le suivra, les hommes et les femmes s'élèveront de plusieurs degrés et se mettront au

niveau de l'Occident civilisé. Il existe dans Athènes une Société fondée il y a à peu près vingt ans, et à la création de laquelle je m'honore d'avoir assisté, sinon participé, Société qui s'est donné pour but de préparer cet avenir. Elle crée et entretient des écoles grecques dans les pays encore soumis au joug ottoman. Mais je ne dois pas insister sur ce point; je n'en parle en passant que pour montrer comment, par la main des Hellènes indépendans, la civilisation envoie ses rayons même au-delà du petit royaume qu'elle a créé et qu'elle éclaire.

La forme scolaire adoptée dès l'origine du royaume est la forme allemande; l'Allemagne, à cette époque, était plus avancée que nous en pédagogie. Elle nous avait aussi devancés dans certaines études, l'archéologie par exemple; celle-ci ayant, dans les pays grecs, plus d'importance et plus de matériaux que chez nous, on comprend que les antiquaires d'Athènes aient pris pour modèles ceux de l'Allemagne et soient restés fidèles à l'esprit germanique. La science allemande connaît à fond le matériel antique soumis à l'étude; mais elle en saisit rarement le génie et demeure à peu près étrangère aux questions de goût. Le goût chez les Grecs est en voie de se former, et je crois ne faire tort à personne en disant qu'il est plus en retard chez ceux qui ont pris pour modèles les Allemands que chez les autres. Quant aux autres études, c'est l'esprit français qui règne partout, et, si nous notons ce fait connu de tout le monde, ce n'est pas pour en faire honneur à notre pays; c'est pour constater qu'une grande analogie existe entre la manière de penser des Hellènes et la nôtre. La cause de cette ressemblance n'est pas dans la race, quoique l'élément aryen soit bien plus prépondérant en France qu'en Allemagne; elle est surtout dans notre éducation, qui, depuis la renaissance, s'est faite avec les écrivains grecs de l'antiquité et avec les auteurs romains imitateurs des Grecs. Elle continuera dans la même voie longtemps encore, malgré les efforts imprévoyans de quelques-uns pour proscrire les études antiques et rompre la chaîne des temps. De leur côté, les Grecs modernes, prenant pour base de leur éducation les œuvres de leurs ancêtres, deviendront de plus en plus semblables à des Français et finalement se fondront avec nous dans une même civilisation.

Cette analogie de notre génie national et de celui des Grecs se manifeste dans presque tout l'enseignement et dans tout le royaume. Ce n'est pas seulement le droit, la médecine, l'histoire, dont les chaires sont vraiment animées de l'esprit français, les écoles de tous les degrés le sont aussi; notre langue y est enseignée partout, seule de toutes les langues de l'Europe, concurremment avec le grec classique. Il en résulte cette double conséquence que l'Hel-

lène s'accoutume à penser à la française et que la langue des palicares, dans son retour à l'ancien grec, n'emploie pas les formes de phrase synthétiques de Thucydide ou de Schiller, mais les formes analytiques, claires et tout à fait humaines et modernes de Voltaire. Ceux qui écrivent dans l'ancien style, même les journaux qui font leurs phrases à la manière de Xénophon ou de Démosthènes, sont tenus pour des pédans. Et l'on a raison : car la langue grecque moderne, déjà grandement améliorée, peut s'épurer entièrement, tout en adoptant les formes parfaites créées par l'esprit moderne et notamment par nos écrivains du XVIIIe siècle. On m'a posé cent fois cette question : le grec moderne diffère-t-il beaucoup du grec ancien? J'ai constamment répondu non. Si un voyageur s'adresse à des gens qui n'ont point été à l'école et ne parlent que la langue des klephtes, il ne reconnaîtra pas du tout le grec ancien, dont les mots ont été tronqués, allongés, déformés de la façon la plus bizarre et mêlés d'une foule de mots étrangers, albanais, slaves, turcs, latins. Mais cela n'est pas plus le grec moderne que le patois berrichon n'est le français. Ouvrez au contraire un livre sérieux, tel que l'*Histoire grecque* de M. Paparigopoulos, dont la *Revue* a rendu compte en son temps, ou un bon journal, tel que *l'Acropolis*, *la Palingénésie*, *l'Hestia*, vous reconnaîtrez que, sauf quelques mots et quelques altérations de peu d'importance, leurs articles sont écrits en langue ancienne avec un matériel antique revêtu de formes françaises.

Le théâtre est dans une situation difficile; car si l'auteur dramatique prend les anciens pour modèles, il fait une imitation de l'antique qui ne peut guère rivaliser avec les originaux et qui ne répond pas à l'esprit moderne. Dans ce cas, il vaudrait mieux représenter des pièces de Sophocle ou d'Euripide, comme on le fait quelquefois. S'il veut se mettre d'accord avec les usages modernes, il a derrière lui toute la production dramatique de nos derniers siècles et l'effrayante production contemporaine de nos dramaturges. On se contente alors de traduire et l'on joue ὁ Πύργος τοῦ Νέλ, *la Tour de Nesle;* ou, ce qui est plus fréquent, on se contente d'engager une troupe de comédiens français qui jouent le drame et le vaudeville. C'est en somme une assez médiocre éducation littéraire que celle qu'on peut tirer des théâtres d'Athènes et du Pirée. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas encore dans le pays un théâtre national? La période héroïque de la Grèce moderne fournit à profusion des sujets pour la scène dramatique.

J'en dirai autant de la musique, pour laquelle les Grecs modernes sont dans une mauvaise voie, d'où il ne tient qu'à eux de sortir. Comme ils se sont laissé envahir par de médiocres architectes allemands, dont un voulait jadis bâtir le palais du roi sur

l'Acropole, avec le Parthénon dans la cour, ils se sont jetés dans la musique italienne, grâce à des maîtres de violon ou de piano italiens qui sont venus chercher fortune dans le pays. Les Grecs se sont habitués aux banalités mélodiques de mauvais compositeurs parés du nom de *maestri*, et ils croient que c'est là toute la musique. Eux-mêmes ont commencé à composer, non pas seulement des romances à l'italienne, mais même l'opéra. Il en est un qui, dit-on, se joue avec succès en Italie dans ce moment même; il s'intitule *Flora admirabilis*, mots latins, et a pour auteur le maestro grec Samaras. Je n'en puis rien dire; je voudrais néanmoins savoir comment il serait reçu à Paris. Quoi qu'il en puisse être, les Grecs sont un peuple très musicien; il possède une musique populaire souvent très belle et toujours originale; il a conservé dans ses chants et ses danses les modes et les genres créés par ses ancêtres. Pourquoi les Grecs ne font-ils pas comme les Russes, qui possèdent, eux aussi, d'admirables richesses nationales et qui les exploitent, tandis que les musiciens hellènes méconnaissent les leurs? Un peuple nouveau emprunte aux étrangers jusqu'au jour où il s'aperçoit qu'il est aussi riche qu'eux.

Quant à la poésie, une grande scission s'est produite dans Athènes. Les uns prétendent que la langue réformée n'est pas poétique et n'admettent dans les vers que le patois des palicares. Les autres disent qu'un peuple qui se respecte commence par adopter le langage des honnêtes gens. Nous nous garderons bien de prendre parti dans cette querelle; elle doit se vider sur place; notre appréciation serait stérile. Tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que la Grèce moderne produise des Simonides et des Pindares. Elle a ses chansons klephtiques, dont beaucoup sont d'une poésie saisissante, bien qu'elles soient en langue barbare. Athènes offre un exemple probablement unique dans le monde, au moins par sa singularité : entre ses nombreux journaux, elle en a un tout en vers; non-seulement les articles, mais les entrefilets, les annonces, la date et le titre sont en vers klephtiques, c'est-à-dire en langue populaire; il s'appelle le *Romios* (*o Romios èphimeris, pou tin graphi o Souris*); il n'est pas très poétique, mais il est amusant.

IV.

Nous croyons avoir donné une idée suffisante de ce qui dans le peuple grec intéresse un étranger. Immobile durant quatre siècles, il est entré à portes ouvertes dans la civilisation. Il y a marché, il y marche aussi vite que les nations de l'Europe les plus avancées. S'il les suit, c'est qu'il est entré longtemps après elles dans la carrière; mais il profite du travail qu'elles ont fait pour en aplanir le

sol. Le seul danger qu'il court, c'est de tomber dans quelque ornière laissée par elles et d'y rester.

Pour moi, la politique intérieure est une de ces redoutables voies creuses où les chariots s'embourbent sans que ni l'adresse ni la colère puissent les dégager. Les Grecs semblent fort avancés en politique; au moins ils en sont fort occupés, comme leurs ancêtres. Si l'on en jugeait par le nombre de leurs journaux et par la diversité des appréciations, on croirait que l'opinion suit les courans les plus divers et manque totalement d'unité. Si l'on va plus au fond des choses, on s'aperçoit que la presse n'exerce qu'une très petite influence sur la marche des choses; la plupart des journaux sont des entreprises privées qui ne se rattachent à aucun parti; ce sont de petites créations commerciales où le plus souvent les fondateurs font de mauvaises ou de médiocres affaires. Un petit nombre ont plus d'importance, parce que ce sont les journaux des chefs de parti et les organes de leur politique. Il en est chez les Grecs à peu près comme chez nous et dans le reste de l'Europe. Il y a en tout quatre ou cinq journaux dont la lecture peut nous édifier sur la politique courante des personnages les plus en vue.

Quand on les lit d'une manière suivie et qu'on se donne la peine d'étudier les discussions de la chambre, on constate facilement que toutes les questions se ramènent à des questions de personne. Nous avons encore chez nous des familles aristocratiques, bien souvent mésalliées, mais que leur nom rattache à l'ancienne noblesse. La plupart tiennent pour la monarchie, même depuis la mort du dernier prince de la branche aînée. La nouvelle aristocratie, créée par les Napoléons, un certain nombre de militaires et, dans le peuple, quelques gens séduits ou abusés, forment un parti impérialiste. La masse de la nation est en ce moment républicaine, mais elle se partage en modérés, en progressistes ardens et en fous. Ce ne sont pas là des questions de personne, mais d'opinion et de système politique. Il faut ajouter à ces causes de divergence les problèmes qui se rattachent à l'organisation des églises et à leurs rapports avec l'état. Quoique le clergé latin n'ait pas plus de motifs d'être pour la royauté que pour la république, cependant il a toujours pris parti dans les affaires de l'état et il s'est porté dans un sens ou dans un autre. Rien de pareil n'existe en Grèce. Le roi Othon a laissé des regrets un peu mélancoliques dans quelques cœurs; mais il n'y a pas de parti othoniste, parce que ce roi n'a pas eu d'enfans. Quant aux républicains, on peut dire que tous les Grecs le sont et pratiquent la démocratie sous le gouvernement monarchique qu'ils se sont donné. Leur clergé pense comme les laïques pour deux raisons : la première est que les prêtres sont mariés et citoyens au même titre que les autres; la seconde, c'est qu'ils ne relèvent pas

d'un chef étranger : le patriarche n'a point d'ordres à donner aux papas grecs, particulièrement en matière politique ; il n'a sur les autres évêques qu'un droit honorifique de préséance, comme présidant les conciles œcuméniques et distribuant le saint chrême, le myron, aux églises de son patriarcat. Ainsi constitué, le clergé grec est national ; tout prêtre est libre de son vote aux élections, ce vote ne lui est ni imposé, ni suggéré par aucune autorité ecclésiastique.

Les luttes d'opinion n'existant pas, les élections ont toujours porté, non sur des principes, mais sur des personnes. Il en est résulté souvent des querelles à main armée, et presque toujours des manœuvres destinées à acheter des votes, soit par des présens, soit par des promesses. Un chef de parti soutenait un candidat et le candidat faisait pour être élu des dépenses quelquefois supérieures à ses ressources, dans l'espérance d'en être indemnisé avec usure par son chef parvenu au pouvoir. Ces intrigues étaient favorisées par le grand nombre et l'exiguïté des circonscriptions électorales. Il y avait 247 collèges, y compris la Thessalie et la portion de l'Épire annexée. C'était en moyenne un député pour 10,000 habitans, comprenant les enfans, les soldats et les femmes. Les députés ont senti que dans ces conditions l'esprit national menaçait de disparaître ; les séances de la chambre devenaient à la fois orageuses et stériles. La dernière a donc eu le bon esprit de réduire à 150 le nombre des députés, ce qui augmente des deux tiers la circonscription électorale ; mais cet accroissement du collège est rendu bien plus grand encore par la nouvelle loi qui transporte le vote des arrondissemens au chef-lieu du département. Nous venons de faire l'essai d'une réforme analogue ; elle n'a pas produit tous les bienfaits qu'on en attendait. Les élections grecques ont eu lieu au mois de janvier 1887 ; nous verrons bientôt si elles seront meilleures que leurs aînées.

Pour en venir à cet état de choses, la Grèce avait passé par plusieurs formes de gouvernement. La première avait été la république, ayant à sa tête le président Capo d'Istria. Après le meurtre de cet homme habile et distingué, l'Europe imposa aux Hellènes, en 1832, un roi presque absolu, gouvernant avec le concours de députés et de sénateurs. La proclamation d'une constitution et la suppression du sénat mirent le roi en tête-à-tête avec la nation, lui laissant seulement la promulgation des lois et le pouvoir de dissoudre la chambre. Ce pouvoir était très nécessaire sous un régime où la puissance législative serait forcément tombée aux mains de Thémistocle et aurait frappé d'ostracisme Aristide le Juste. Le roi George, monté sur le trône en 1863, a dû plusieurs fois user de sa prérogative. On peut dire qu'il l'a fait avec sagesse, et qu'en maintenant l'équilibre entre les partis, il a empêché la nation de

tomber dans la plus dangereuse des ornières. La réforme qui vient d'être faite, en donnant à la députation un caractère moins personnel et plus général, pourra rendre la tâche du roi moins pénible, car il est toujours pénible de dissoudre une assemblée. La chambre des députés représentera mieux la nation et ses véritables besoins; c'est du moins ce que l'on espère.

Ces besoins ressortent de la présente étude. Il est évident que, si la Grèce est en bonne voie de progrès sur presque tous les points, elle est encore forcée de s'adresser à l'étranger pour la plupart des œuvres d'une nature scientifique. Les Grecs le sentent et font en ce sens les plus louables efforts : ils envoient des élèves à notre École centrale; sur 18 élèves composant la dernière promotion de notre école des ponts et chaussées, il y a 4 Hellènes, presque le quart. Quand ces jeunes gens rentreront dans leur pays, c'est à eux que l'on confiera l'exécution des routes et des chemins de fer, et certains grands travaux livrés aujourd'hui à des banquiers et à des spéculateurs. Une chambre animée du sentiment national étudiera ces besoins et en procurera la satisfaction.

Elle aura aussi à résoudre, avec le concours des nations européennes, les problèmes internationaux où la Grèce est intéressée. Si elle peut se soustraire aux déchiremens des partis et agir par des résolutions unanimes, ses votes pèseront dans la balance plus efficacement qu'ils n'y ont pesé dans ces dernières années. Ce n'est pas en devançant l'heure du règlement fatal ni en voulant l'accélérer par la menace, que la Grèce obtiendra la part qu'elle ambitionne. Ce sera par l'exemple qu'elle donnera d'un bon gouvernement, d'un esprit de sagesse qui sait où il va, et par un accord établi d'avance et habilement préparé avec les grandes nations européennes. Celles-ci ne trouveront pas mauvais que la Grèce se garnisse de fortifications et se donne une armée solide et une bonne marine de guerre; non-seulement c'est le droit de tout peuple libre, c'est aussi le fait d'un peuple prudent et d'un gouvernement prévoyant. Un jour, peut-être prochain, ces forces militaires devront agir non pas seules, ce qui serait déraisonnable, mais comme appoint à celles d'une des grandes nations qui résoudront les questions orientales. Ces forces de terre et de mer de la Grèce, il est bon qu'on les connaisse et qu'on sache que ce n'est pas une quantité négligeable.

En avril 1886, la Grèce a mis sous les armes 81,220 hommes, 4,987 chevaux et 2,815 mulets. Cette armée comprenait l'infanterie avec sa réserve, la cavalerie, l'artillerie, le génie, la gendarmerie et les corps accessoires ou d'élite qu'on trouve dans nos armées. Elle venait d'être réorganisée sous la direction d'un habile général français. — La flotte de guerre se composait à la même époque de 26 na-

vires, dont 7 de grandes dimensions, et, en outre, de 28 torpilleurs montés par 360 hommes. A ces forces matérielles, il faut ajouter l'habileté supérieure des marins grecs et la facilité avec laquelle ils font jouer un rôle militaire à un navire construit pour le commerce. Il faut compter aussi dans le calcul la valeur du soldat, sa sobriété, son coup d'œil dans la montagne, sa souplesse sans égale et son dévoûment à la patrie. Toutes ces qualités, les Hellènes de l'indépendance les ont montrées pendant sept ou huit années consécutives. Leurs fils les ont déployées de nouveau par les volontaires qu'ils nous ont envoyés en 1870. L'année dernière enfin, ils ont eu le temps de les manifester dans d'inutiles escarmouches contre les Turcs.

Quant aux relations extérieures de la Grèce, on peut les saisir dans leur ensemble et en suivre le développement depuis l'origine jusqu'aujourd'hui. Ses efforts ont d'abord eu pour but de la dégager des compétitions diplomatiques sur son propre sol. C'est à cela qu'ont abouti ses révolutions ; c'est seulement depuis la dernière, qui a eu pour conséquence la nomination du roi George, que la nation est devenue maîtresse chez elle. Mais, en même temps, elle s'isolait et perdait en grande partie la protection des puissances. Son second effort lui a permis de pénétrer dans les conseils de l'Europe, d'assister aux conférences diplomatiques, aux congrès et de commencer à revendiquer utilement les droits historiques des populations chrétiennes. Le résultat de cette intervention a été l'annexion de la Thessalie et d'une petite portion de l'Épire. A cette époque, le gouvernement hellénique jugeait déjà qu'il fallait appuyer ses revendications par une force militaire; il ne se trompait point, puisque l'accroissement du royaume fut la récompense de son inaction dans la guerre ; cette abstention fut tenue pour un acte de sagesse. En outre, la situation diplomatique de la Grèce s'améliorait au même moment ; car s'il est une partie de la Turquie d'Europe qui mérite de recouvrer son indépendance, c'est l'Épire; l'Épire avait tenu le premier rang dans la « lutte sacrée. » Quand on décida, il y a cinq ans, que la Grèce devait céder sur ce point et se rendre aux exigences de la Porte, la Grèce céda; mais ce qu'elle sacrifiait alors, c'était un droit incontestable de l'hellénisme, et, en cédant, elle réservait l'avenir.

La Société pour la propagation des lettres grecques venait de publier, en 1878, une grande carte ethnocratique des pays grecs, bulgares, albanais, serbes et roumains ; le titre signifiait que la coloration des territoires indiquait la nationalité dominante dans chaque contrée. Les Roumains et les Serbes sont nettement circonscrits. Les Bulgares dominent de Nisch à Varna, occupant même la partie nord-ouest de la Macédoine. Mais la contrée qui a pour centre Philippopolis, toute la Thrace et le sud-est de la Macédoine, compte les

Grecs en majorité, aussi bien que le sud de l'Albanie. Ainsi les villes importantes de Jannina, de Salonique, de Philippopolis, d'Andrinople et Constantinople elle-même sont des cités grecques. La Crète, tous les rivages de l'Asie-Mineure et les îles adjacentes jusqu'à Chypre, sont occupés par des Hellènes, qui en sont la population dominante. L'Angleterre, en mettant la main sur l'île de Chypre, en a acheté des Turcs l'asservissement et les Grecs n'ont fait que changer de maître; ce marché, qui avait été négocié en secret, indisposa une première fois les Hellènes de tous les pays. L'indignation éclata lorsque les événemens de Philippopolis arrachèrent à l'hellénisme un autre de ses membres et montrèrent les Slaves s'acheminant, comme autrefois, vers Constantinople.

Les faits de 1885 et 1886 sont trop récens pour qu'il soit utile de les rappeler ici. Disons seulement qu'ils surprirent la Grèce mal préparée à profiter des événemens; elle avait perdu beaucoup de temps, et employé beaucoup d'argent et de force morale à des luttes de parti absolument stériles. Quand elle eut dépensé ses ressources en préparatifs de guerre, et qu'elle eut mis son armée et sa flotte sur le pied que je viens de signaler, il était trop tard. Une tâche ingrate incomba au gouvernement de M. Delyannis, celle de céder sans déshonneur aux injonctions des puissances et de licencier l'armée. Il céda sans avoir acquis un pouce de territoire et fit au gouvernement français la déclaration dont on se souvient, avec la promesse de rappeler les troupes sans retard. La Turquie, sûre de la probité du roi George et de ses ministres, se contenta de leur parole. Mais l'occasion était trop bonne de vexer, croyait-on, la France et d'humilier la Grèce. L'Angleterre se fit l'exécutrice de cette honnête conception diplomatique. La France ne fut point irritée, la Grèce ne sentit aucune humiliation, parce que, devant des forces énormes, une petite nation peut toujours céder sans honte. Mais c'était le philhellène avoué, M. Gladstone, qui avait été l'exécuteur; qu'eût donc fait M. Salisbury? Tout ce qu'on obtint, en réalité, ce fut l'éclaircissement de la situation politique et l'évidente démonstration que la Grèce n'a en Europe qu'un seul ami, la France. On m'assure que M. Tricoupis lui-même l'a reconnu.

Aujourd'hui, l'équilibre est rompu dans l'Europe orientale, par suite des événemens de Bulgarie; mais les anciens projets n'en subsistent pas moins. Il est clair comme la lumière du jour que, par son action en Bulgarie, pays slave, la Russie marche sur Constantinople; le pseudo-testament de Pierre le Grand continue de s'exécuter avec les variantes que les événemens ultérieurs y ont introduites. L'empire austro-hongrois veut marcher sur la Macédoine et la mer Égée. L'Allemagne veut Trieste. Quant à l'Italie, elle a bien su profiter

depuis trente-cinq ans des victoires des autres et de ses propres défaites; elle en profitera bien encore : c'est un rôle comme un autre.

Celui de l'Angleterre est tout tracé : les grands politiques de la presse lui donnent la Crète et l'Égypte; la France passera à l'état de non-valeur. Je n'ai pas la prétention de traiter ici, et en quelques lignes, un problème où l'humanité tout entière se trouve impliquée. Je dirai seulement qu'en s'emparant de la Crète, l'Angleterre aurait pour ennemis toute la race hellénique et les amis naturels de cette race; l'Angleterre n'a pas d'armée et nos boulets peuvent franchir le Pas-de-Calais. L'Autriche à Salonique renouvellera sur des Grecs et des Slaves ses violences de Vénétie et de Lombardie, que les gens de mon âge n'ont point oubliées après les avoir vues. J'en dirais autant de l'Allemagne si elle venait à Trieste, dont la population est austro-italienne. Ce n'est pas une savante combinaison, faite d'avance par des empereurs ou des ministres, qui résout un problème posé comme le problème oriental. Ces grands personnages faiblissent et meurent : eux morts, l'admiration et la crainte se dissipent. Il y a aussi par le monde des hommes et des peuples qui, en face des ambitions éhontées et du partage des troupeaux humains, lèvent la bannière de la justice, du droit éternel; Créon a prévalu sur Antigone, mais les dieux l'en ont puni. Il y a donc ici un problème plus haut que celui de Philippopolis, de Salonique ou de Trieste; il pourrait se faire qu'en se résolvant, il fît voler en éclats plus d'un trône en Europe.

Il y en a un autre dont je poserai en finissant les données les plus évidentes. Constantinople est surtout grecque; mais c'est la ville centrale du mahométisme; ce n'en est pas la ville sainte, c'est le chef-lieu de son empire, et le sultan qui y règne est le souverain de l'islam, le successeur du prophète et le vicaire de Dieu. Ce pape-empereur commande à 45 millions de sujets; son autorité médiate s'étend sur toute l'Asie, jusqu'aux frontières de la Chine, et sur presque toute l'Afrique. Partout les Européens, dispersés en petits groupes, sont en contact avec des musulmans nombreux et fanatiques. Le jour où le tsar entrera dans Constantinople avec l'aigle et la croix, l'étendard vert et le croissant seront sans doute levés. N'est-il pas probable que le monde musulman tout entier se soulèvera et que toutes les nations chrétiennes seront forcées de se coaliser pour résister à l'effroyable tempête? La question alors se posera autrement que dans le cabinet de Varzin : « Qui sera généralissime des Grecs contre les Perses? » L'Europe aux abois ne répondra-t-elle pas : « Philippe! » Mais alors ne sera-t-elle pas à fois républicaine et cosaque?

ÉMILE BURNOUF.

LE

LANGAGE DES ÉMOTIONS

I. Warner, *Physical Expression*, 1886. — II. Angelo Mosso. *La Paura*, 1885. — III. Mantegazza, *la Physionomie et les Sentimens*, 1885.— IV. Ch. Darwin. *L'Expression des émotions*, 1872.

Diderot a dit : « Tout geste est une métaphore. » Il caractérisait ainsi avec exactitude cette traduction des sentimens en mouvemens analogues qu'on appelle leur expression. Mais, si le langage naturel de la physionomie et des gestes est métaphorique, il ne faut pas croire pour cela qu'il se compose de symboles et d'images plus ou moins arbitraires, comme les figures de discours ou les signes conventionnels du langage humain. Non, c'est en vertu d'un déterminisme absolument nécessaire que tel phénomène intérieur se traduit par telle expression extérieure. Le temps est déjà loin où les psychologues admettaient une « faculté expressive » et une « faculté interprétative. » L'expression n'est plus considérée aujourd'hui comme un signe plus ou moins lointain qui pourrait se détacher du fait exprimé : c'est une partie intégrante de ce fait ou de son histoire, c'est un prolongement fatal des changemens mêmes qui le constituent, comme le roulement du tonnerre est le prolongement du choc entre les nuages orageux. Darwin ayant demandé à un enfant de moins de quatre ans ce qu'il entendait par *être content,* l'enfant répondit : « cela veut dire *rire, babiller et embrasser ;* » ce jeune psychologue ne séparait point le sentiment de son expression. Un homme qui sait que sa vie est dans le plus grand danger et veut la sauver sera peut-

être capable de dire, comme fit Louis XVI entouré d'une multitude furieuse : « Ai-je peur ? tâtez mon pouls ; » mais alors, remarque Darwin, il y a tension de la volonté contre l'émotion, et ce conflit interne s'exprime encore fidèlement dans le corps même par la tension parallèle des muscles et par la tension corrélative du pouls. « De même, dit encore Darwin, il se peut qu'un homme nourrisse une haine violente contre un autre homme, mais on ne peut dire qu'il est actuellement *en fureur* que si cette haine agit sur son corps. » Les sentimens trop faibles pour produire au dehors une expression visible n'en ont pas moins leur expression à l'intérieur des organes. On peut comparer notre corps à une masse d'eau où les pierres qui tombent produisent toujours des ondulations, capables de s'étendre indéfiniment; si le choc a été trop petit, les ondes visibles du centre, en s'écartant et en s'agrandissant, finissent par devenir invisibles : un spectateur éloigné aperçoit à peine un vague tressaillement ou croit même que rien n'a troublé l'eau tranquille. Nous ne devons donc pas, comme les anciens psychologues, placer dans deux mondes séparés les changemens psychologiques et les mouvemens physiologiques où ils se réalisent, où ils se prolongent, où ils s'expriment. Les artistes, de leur côté, ont besoin de comprendre ce qu'il y a de naturel et de nécessaire dans toutes ces attitudes et tous ces mouvemens, qu'ils ont à saisir et à reproduire. « La science étudie d'abord, disait Léonard de Vinci, puis vient l'art, né de cette science (1). »

Pour rendre compte du déterminisme réciproque qui lie les sentimens intérieurs aux mouvemens extérieurs, on peut employer trois procédés principaux d'explication : par la biologie, par la physiologie, par la psychologie individuelle et sociale. Darwin emprunte surtout ses explications à la biologie, à l'évolution graduelle des organismes luttant pour la vie : en effet, il explique la plupart des mouvemens expressifs par des habitudes primitivement utiles qui, grâce à la sélection naturelle, sont devenues héréditaires et organiques. MM. Mosso et Warner, se plaçant à un autre point de vue, ont montré qu'il y a des limites physiologiques et mécaniques à cette influence de la sélection et du milieu, qu'il y a des nécessités internes indépendantes de l'utilité extérieure, et c'est à la physiologie, selon eux, qu'il appartient de déterminer ces limites. Mais, ajouterons-nous à notre tour, le philosophe ne

(1) Il est curieux de comparer les descriptions vagues et oratoires du peintre aimé de Louis XIV, Lebrun, dans ses *Expressions des passions de l'âme*, avec les descriptions précises et scientifiques de Camper, de Bell, de Darwin, de M. Warner. Ce dernier montre d'ailleurs quelle connaissance approfondie et scientifique des organes avaient déjà les grands artistes de l'antiquité et de la renaissance, comme Léonard lui-même.

doit-il pas maintenir, dans la question des signes, un troisième point de vue plus intérieur encore, proprement psychologique et sociologique? Ne doit-il pas expliquer par les lois mêmes de la conscience, soit individuelle, soit collective, ces faits d'expression qui sont précisément la continuation du mental dans le physique et du physique dans le mental? Toute expression des sentimens a, par définition même, un côté psychologique et, qui plus est, social : il n'y a, en effet, *expression* véritable que s'il y a *interprétation* possible des mouvemens par d'autres êtres formant avec le premier une société. L'expression de la peur, traduction du mental en mécanique chez un être vivant, aboutit à la retraduction du mécanique en mental par un autre être vivant qui la ressent à son tour : il existe donc ici comme un circuit social. Le langage de la passion est éminemment communicatif et, comme dit M. Mantegazza, « apostolique. » Un geste de l'olympien Goethe suffit un jour à calmer, dans un théâtre, le tumulte de la foule. Allons plus loin. Chaque organisme vivant est lui-même une société d'organismes plus élémentaires. Il y a donc lieu de se demander si le fait de *communication sociale* ne commence pas dans l'organisme même avant de s'étendre à des organismes analogues ; s'il n'y a pas déjà une solidarité à la fois mécanique et mentale entre les parties associées d'un même organisme, — cerveau, cœur, muscles du visage, — avant que la passion ait rayonné d'un organisme à l'autre. Toutes les parties d'un violon ne doivent-elles pas d'abord vibrer ensemble sous l'archet avant de communiquer des vibrations similaires aux autres violons immobiles, mais accordés sur le même ton ?

Selon nous, c'est en effet cette loi psychologique et « sociologique » de solidarité ou de sympathie qui régit et explique tous les faits d'expression. Il ne nous semble pas qu'elle ait été assez mise en lumière, et nous nous proposons d'y insister. Mais examinons auparavant jusqu'où s'étendent les explications ordinaires, empruntées aux deux domaines de la biologie et de la physiologie.

I.

Le principe biologique qui, selon Darwin, explique l'expression des émotions, c'est l'hérédité des habitudes. D'abord utiles pour l'entretien ou la défense de la vie, certains mouvemens se sont conservés alors même qu'ils n'avaient plus d'utilité immédiate. Laura Bridgman, quoique aveugle, sourde et muette, presque privée du goût et de l'odorat, fait des gestes instinctifs, penche la tête pour affirmer, la secoue latéralement pour nier ; elle hausse les épaules, etc. La plupart de nos gestes sont ainsi des

habitudes héréditaires. Les signes de l'affirmation et de la négation, en particulier, semblent venir de ce que l'enfant, pour rejeter la nourriture dont il ne veut pas, par exemple pour refuser le sein de sa mère, secoue latéralement la tête; au contraire, pour prendre le sein de sa mère ou la nourriture qu'on lui offre, il penche la tête en avant. Ces mêmes gestes, étendus à toute négation et à toute affirmation, sont devenus héréditaires et instinctifs chez un grand nombre de races. L'acte de serrer les poings et de montrer les dents a été primitivement volontaire au moment de combattre l'ennemi ou pour le défier; puis cet acte s'est associé peu à peu au sentiment de la colère et est devenu machinal; enfin il s'est transmis par hérédité, et aujourd'hui encore nous serrons les poings dans la colère, même si l'ennemi est absent. Un des exemples les plus frappans de l'hérédité est l'action de découvrir la canine d'un seul côté de la bouche, comme font les chiens qui découvrent la canine voisine de leur ennemi. Chez l'homme, ce mouvement, joint à l'inclinaison de la tête en arrière, marque le ricanement de défi ou de souverain mépris, quoique nous n'ayons plus l'intention d'attaquer l'ennemi à coups de dents.

Quelque étendus que soient réellement les effets de l'hérédité, on peut reprocher à Darwin d'avoir fait la part trop grande aux causes extérieures, à la sélection et au milieu. C'est dans les tissus mêmes de l'organisme, dans les intimes propriétés de la substance vivante, qu'on doit avant tout chercher les raisons mécaniques et physiologiques des phénomènes d'expression. Par exemple, les disciples de Darwin ont représenté la contraction des sourcils comme un mouvement que les animaux trouvèrent originairement avantageux dans le combat et qui fut pour cela préservé par la sélection naturelle. Mais, demande avec raison M. Mosso, si un avantage aussi léger que la contraction des sourcils a pu produire par sélection un appareil musculaire aussi compliqué, comment expliquer que cette même sélection naturelle n'ait point trouvé un remède au désavantage bien plus sérieux que produit, dans la crainte, la dilatation de la pupille avec obscurcissement de la vue (1)? La vraie explication de ces faits, selon M. Mosso, est toute physiologique. Dans l'organisme, il y a une hiérarchie de parties et de fonctions; parmi les diverses parties, le système nerveux est prépondérant : la circulation doit

(1) La paralysie produite par la peur, ou la *cataplexie*, n'est pas non plus un phénomène « utile ». Quand on pousse un long cri dans l'oreille d'une poule, elle tombe comme morte, et si on place son cou sous son aile, elle demeure longtemps immobile. Le regard du serpent fascine l'oiseau, et cette fascination est nuisible : « Il y a aussi, dit M. Mosso, des serpens qui demeurent raidis par la peur quand on leur comprime la tête, comme on raconte que fit Moïse devant Pharaon. » Kircher et Royer ont fait de nombreuses expériences analogues.

donc être réglée de manière à fournir aux centres nerveux, lorsque leur substance s'use et se dépense pour une cause quelconque, une quantité suffisante de sang nourricier. C'est cette condition organique qui entraîne avec elle des désavantages accidentels. Ainsi, durant une forte émotion comme la crainte, il y a usure de substance dans le cerveau : selon les lois physiologiques, le sang se trouve alors appelé de la périphérie au cerveau ; les vaisseaux de l'œil et en particulier de l'iris se contractent, la pupille se dilate, et enfin, par une conséquence nécessaire, la clarté de la vision est notablement empêchée. Quant au mouvement de contraction des sourcils, il est lié physiologiquement aux « mouvemens de l'attention » requis pour apercevoir un objet le plus distinctement possible. Ces mouvemens se sont associés ensuite avec ceux de l'*effort* en général, et, de là, avec les émotions où la peine entre comme élément. Voilà pourquoi nous contractons les sourcils dans la lutte et dans la douleur. On voit la nécessité, pour expliquer le langage des sentimens, de subordonner le point de vue biologique de l'évolution aux lois de la physiologie. Passons donc à ce second ordre d'explications, pour en marquer l'étendue et les limites.

II.

Au point de vue physiologique, la loi qui unit l'émotion à ses signes extérieurs est la même qui régit toutes les manifestations de la vie et même de la force : c'est l'équivalence des mouvemens. A un moment donné, la quantité de force nerveuse qui correspond à l'état de conscience appelé sensation doit nécessairement se dépenser de quelque manière et engendrer quelque part une manifestation équivalente de force. La force dépensée, à son tour, peut suivre trois voies différentes. Tantôt l'excitation nerveuse se transforme simplement en mouvemens cérébraux, corrélatifs d'une agitation de l'esprit ; c'est ce qui a lieu, par exemple, quand un enfant écoute un récit qui l'intéresse et l'émeut. Tantôt l'excitation nerveuse se transforme en mouvemens des viscères et suit les nerfs ganglionnaires ; par exemple, des pensées agréables aident la digestion ; la peur peut frapper d'inertie les nerfs de l'intestin, particulièrement les vaso-moteurs, et amener une affluence de produits liquides dans le tube intestinal ; le cœur bat plus vite dans l'émotion ou parfois s'arrête, et cette influence a lieu par l'intermédiaire des nerfs pneumo-gastriques. Tantôt enfin l'excitation nerveuse, suivant les nerfs moteurs, se transforme en mouvemens des muscles, qui deviennent alors les signes les plus extérieurs et les plus visibles de l'émotion : une brûlure au doigt contracte

les traits du visage ; une vive joie ou une vive inquiétude nous fait nous agiter, parler, aller et venir. En un mot, la décharge nerveuse suit ou les nerfs cérébraux, ou les nerfs ganglionnaires, ou les nerfs moteurs, ou les trois canaux à la fois dans des proportions diverses. Ordinairement, chacun de ces canaux s'alimente aux dépens des autres. Quand la colère est concentrée, l'agitation cérébrale augmente de violence dans la mesure où l'agitation des muscles diminue ; quand nous dépensons notre excès d'agitation en mouvemens extérieurs, en gestes, en allées et venues, en larmes et plaintes, l'agitation cérébrale se trouve par cela même diminuée. Ces phénomènes de diversion ne sont que des cas particuliers de la conservation de la force et de la propagation du mouvement (1).

Quelquefois cette propagation aboutit à une véritable métamorphose : on voit alors se manifester une loi étudiée par Wundt, placée même par lui au premier rang, mais qui n'est, à notre avis, qu'une conséquence particulière de la loi d'équivalence. Les émotions très violentes, par la réaction qu'elles produisent sur les parties centrales de l'innervation, entraînent une *paralysie* subite de nombreux groupes musculaires ; les faibles ébranlemens de la sensibilité, au contraire, produisent une *surexcitation* qui n'est que plus tard remplacée par l'épuisement. C'est ce que Wundt appelle la loi de la *métamorphose de l'action nerveuse*. Il en résulte des effets de balancement et de compensation qui, selon nous, ne sont toujours qu'une application de la loi d'équivalence entre les mouvemens. Prenons pour exemple la rougeur du visage. Darwin, on le sait, l'explique par l'attention qu'on porte sur son visage lorsqu'on a l'idée qu'un autre vous regarde : c'est cette attention qui appellerait le sang sur le visage même. L'explication est peu plausible, d'autant que les oreilles des lapins, qui n'en pensent pas si long, rougissent elles-mêmes sous l'influence de l'émotion. Il est bien plus raisonnable d'admettre, avec Wundt, que toute émotion excitant vivement le cœur produit dans les vaisseaux de la tête une réaction due à l'accélération des battemens cardiaques. La rougeur est causée par un relâchement momentané de l'innervation vaso-motrice, *phénomène compensateur* qui accompagne l'émotion cardiaque. Il y a là une série de métamorphoses nécessaires.

Les explications physiologiques de M. Mosso rentrent le plus souvent dans la loi de Wundt et, à plus forte raison, dans la loi plus générale de l'équivalence des forces. C'est surtout le système musculaire et la circulation du sang que M. Mosso a étudiés.

(1) Voir M. Spencer, sur *la Physiologie du rire*, Essais, tome I, p. 297 et suiv. de la traduction Burdeau.

Il a montré que la moindre excitation cérébrale fait affluer le sang au cerveau, et que, pendant le travail intellectuel, cet afflux du sang est assez grand pour diminuer le volume du bras plongé dans l'eau. Il a pu observer directement la circulation du sang chez trois sujets dont le crâne avait été partiellement détruit : qu'un étranger entre, qu'un bruit inattendu se produise, le pouls cérébral s'élève immédiatement. Sous l'influence de la peur, le sang reflue aux extrémités, à ce point qu'une bague ne puisse plus alors sortir du doigt. M. Mosso a appliqué ingénieusement la balance même à l'étude de la circulation. Un homme est couché de son long dans une caisse en bois disposée comme une balance et en équilibre sur un couteau d'acier; des appareils marquent le tracé du pouls pour les pieds et les mains, ainsi que les changemens de volume subis par ces organes. Lorsque la balance et l'homme qu'elle renferme sont tous les deux en équilibre et en repos, on adresse à l'homme la parole : aussitôt, par le seul effet de l'excitation reçue et de l'attention qui y répond, la balance oscille et s'incline vers la tête, devenue plus pesante, tandis que les vaisseaux se contractent dans les extrémités inférieures, devenues plus légères. S'il y a une émotion un peu plus violente, l'inclinaison de la balance du côté de la tête peut persister de cinq à dix minutes. Un littérateur, ami de M. Mosso, étant venu assister à ces expériences, M. Mosso lui demanda d'abord de lire un livre italien, puis de traduire à l'improviste un passage d'Homère : on constata aussitôt d'importantes modifications dans la forme du pouls. En somme, c'est le système réparateur et nutritif qui intervient toutes les fois qu'une dépense d'énergie a lieu dans quelque centre nerveux, et qui s'efforce de compenser ainsi la dépense par l'apport des matériaux contenus dans le sang. De là ces effets de bascule qui se produisent dans toutes les émotions et qui résultent de leur propagation à tous les grands appareils de l'organisme.

M. Warner, lui, a soigneusement étudié les effets produits par les émotions sur la nutrition, ce qu'il appelle les signes *trophiques*. Les maladies qui modifient la nutrition modifient aussi le système nerveux, le rendent plus irritable. L'enfant mal nourri a souvent ce que les médecins appellent la *main nerveuse*, c'est-à-dire agitée de perpétuels tressaillemens ; une nutrition encore plus mauvaise peut aboutir à la *chorée*. Les plantes mêmes nous fournissent des exemples de cette irritabilité excessive due à une nutrition imparfaite. Des sensitives furent semées les unes dans du sable pur, les autres dans de la terre végétale mêlée de sable en diverses proportions. Les premières, qui ne pouvaient se nourrir que par l'air, devinrent languissantes et moururent bientôt : elles avaient une extrême sensibilité au moindre attouchement; un souffle,

le plus léger mouvement du pot où elles avaient grandi, faisait s'abaisser leur feuillage. Celles qui n'avaient qu'un tiers ou deux de terre végétale furent encore irritables, quoique à un degré moindre, et ne purent fleurir. Celles qui avaient de la terre végétale pure finirent par être robustes et presque insensibles : un coup de baguette sur leur feuillage le faisait bien se replier, mais il se redressait presque aussitôt.

Outre l'excitation générale des centres cérébraux, des nerfs ganglionnaires, de la circulation et de la nutrition, l'émotion produit une excitation également générale des nerfs moteurs et des muscles. Selon M. Spencer, cette excitation du système musculaire serait proportionnelle à l'*intensité* du sentiment, quelle qu'en fût d'ailleurs la nature : une forte joie comme une forte douleur met en branle le corps entier. De plus, ajoute M. Spencer, la force de la passion affecte les muscles en raison inverse de leur grosseur et du poids des parties auxquelles ils sont attachés. Chez le chien, chez le chat, la mobilité de la queue la rend capable de fournir, dès l'origine, l'indication du sentiment naissant ; la plus ou moins grande élévation de la queue est un signe de plaisir, les battemens qu'elle exécute de côté sont un signe d'inquiétude. Chez l'homme, les muscles de la face sont relativement petits et très mobiles : c'est pour cette raison que la figure est le meilleur indice du degré d'intensité dans le sentiment. M. Mosso objecte, il est vrai, que nous avons dans l'oreille et ailleurs de très petits muscles qui ne prennent aucune part à l'expression, bien que chez eux la résistance à vaincre soit très faible ; mais cette objection ne nous semble point décisive. Les muscles de l'oreille n'ont point conservé chez l'homme, faute d'usage sans doute, la mobilité qu'ils ont chez les animaux, auxquels ils sont d'une grande utilité. Chez le cheval, le renversement des oreilles est une marque d'irritation : gare aux ruades.

Le vrai défaut de la théorie exposée par M. Spencer, c'est qu'elle est trop purement physiologique : il n'a pas tenu compte des effets différens produits par le caractère agréable ou pénible des émotions. D'après lui, l'énergie du sentiment, quelle qu'en soit la nature, se manifeste toujours par une énergie de mouvement : on danse de joie, dit M. Spencer, comme on piétine de colère ; on ne peut pas plus rester en place dans la détresse morale que dans l'exaltation délicieuse ; il y a des cris d'angoisse comme il y a des cris de volupté ; souvent les bruits que font les enfans au milieu de leurs jeux laissent les parens dans le doute si c'est le chagrin ou le plaisir qui en est la cause. — Soit, mais toutes ces manifestations d'activité ne se ressemblent que pour un spectateur lointain ou superficiel ; il est difficile d'admettre que le plaisir et la douleur, dès le début, se

manifestent l'un comme l'autre par un même accroissement général d'activité. Selon M. Spencer même, la douleur est essentiellement une diminution de l'activité vitale ; si donc elle provoque souvent l'action, ce ne peut être que par une réaction ultérieure et non primitive. Nous ne pouvons de même accorder à M. Mosso que la quantité seule, et non la qualité de l'émotion, « pèse sur la balance de l'expression. » Non ; il doit y avoir dès le début, au point de vue de la direction générale des mouvemens, une différence de qualité entre le plaisir et la douleur.

Reprenons donc le problème du côté psychologique, et essayons de remonter ainsi jusqu'à l'effet premier de l'émotion agréable ou de l'émotion douloureuse.

III.

Si les physiologistes avaient considéré les émotions dans leurs élémens psychologiques, ils se seraient mieux rendu compte de leurs manifestations ; ils n'auraient pas abouti parfois à une confusion inextricable. M. Warner en est un exemple : il exclut systématiquement « toute considération *subjective* et psychologique ; » par cela même, il se prive de fil conducteur dans le labyrinthe des mouvemens expressifs. Est-ce que l'expression, encore une fois, ne suppose pas par définition même un rapport avec le mental ? Il faut donc partir des phénomènes mentaux élémentaires. Or, dans toute passion, il y a d'abord un élément intellectuel, — perception ou idée, — puis un élément sensible, — plaisir et douleur, — enfin un élément volitif, — désir et aversion. D'ailleurs, il n'y a pas un seul changement mental qui ne soit, à divers degrés, sensation, émotion et volition, pas plus qu'il n'y a de mouvement possible dans l'organisme qui ne soit afférent par son point d'entrée, central par son point d'arrivée et afférent par son point de sortie. Il faut donc, pour rendre compte d'un mouvement expressif, chercher : 1° l'état sensitif et intellectuel qu'il exprime ; 2° l'état affectif ; 3° l'attitude correspondante de la volonté.

C'est en effet ce que l'expérience confirme. Il y a en premier lieu, dans toute passion, des mouvemens qui expriment l'effet intellectuel produit sur les organes des sens et sur les centres cérébraux de perception ou de représentation. La bouche, organe du goût, le nez, organe de l'odorat, les mains et la surface du corps, organes du toucher, les oreilles, les yeux, prennent toujours une part directe ou indirecte à l'expression de tout sentiment. Le travail intellectuel de perception, ou celui de simple représentation, s'exprime aussi toujours par l'afflux du sang à la tête, par les signes de l'effort d'attention,

qui s'irradie dans les divers organes des sens, modifie la forme des sourcils, des ailes du nez, de la bouche, etc. En second lieu, l'état de la sensibilité a aussi son expression caractéristique de contentement ou de tristesse, qui se mêle à toutes les passions. Enfin, en troisième lieu, la volonté s'exprime toujours par le consentement ou le refus, soit spontané, soit réfléchi, dont les mouvemens musculaires sont les signes ou plutôt l'exécution même.

Maintenant, quel est ici l'élément primitif? Est-ce le mouvement de la pensée qui explique celui de la volonté et de l'appétit? Ou, au contraire, est-ce la volonté qui est le ressort primordial?

Certains psychologues, comme Herbart, ont cherché la première origine des émotions dans le domaine de l'*intelligence* et ont voulu les expliquer par un simple jeu d'idées. Le tort d'Herbart est de n'avoir vu dans la passion que son effet intellectuel. Pour lui, ce n'est pas l'émotion, par exemple la frayeur ou la joie, qui cause le mouvement précipité ou l'arrêt des représentations, c'est, au contraire, le mouvement des représentations, — perception de l'objet terrible, représentation soudaine des conséquences, idée de la défense immédiate, etc., — qui cause l'émotion. Herbart confond l'effet avec la cause.

M. Wundt, lui, voit mieux la force de la volonté sous celle des idées, mais il place cette force uniquement dans l'attention, dans ce qu'il appelle l'*aperception*, c'est-à-dire la saisie des objets par l'intelligence. L'émotion n'est plus alors, selon lui, en son origine, que l'effet produit par le sentiment sur l'attention (1). Aussi M. Wundt aboutit à faire de la surprise, comme Bain et Descartes, l'émotion fondamentale. « On peut, dit-il, regarder comme la forme la plus simple de l'émotion l'état qui se manifeste au dedans de nous à la perception d'une chose *inattendue*. » L'effet de la surprise, ajoute-t-il, est analogue à celui de l'effroi, et fait qu'on tressaille visiblement. M. Wundt en conclut que l'émotion élémentaire est la surprise, « qui se comporte, à l'égard des mouvemens de l'âme plus complexes, à peu près comme le sentiment esthétique éveillé par une forme géométrique simple vis-à-vis de l'effet produit par une œuvre d'art. » M. Wundt aurait pu ajouter, dans le même sens, que la surprise est l'analogue intellectuel du *choc* mécanique avec ses effets d'élasticité bien connus.

Quelque part de vérité que renferme cette analyse psychologique, elle ne nous paraît point encore aboutir aux élémens véritables et primordiaux de l'émotion. M. Wundt ne s'est pas demandé si, au lieu de ramener l'effroi à une sorte de surprise, on ne pour-

(1) « L'aperception, dit-il, est la source psychologique des émotions ou mouvemens de l'âme. » *Psychologie physiologique*, traduction française, II, 345.

rait pas ramener la surprise à une sorte d'effroi. En fait, chez les animaux inférieurs, l'étonnement n'est guère que de l'effroi, c'est-à-dire de l'*aversion*. L'être vivant ne vit pas d'abord pour penser : encore faut-il auparavant qu'il vive, *primo vivere*. Or des êtres qui n'auraient pas éprouvé des effets d'aversion ou d'inclination en présence des choses « inattendues » n'auraient pu vivre : il faut avant tout que leur volonté réagisse à l'égard des objets, soit pour s'en approcher, soit pour s'en écarter. Il s'ensuit que la réaction de l'appétit est la cause, non l'effet, de la réaction intellectuelle appelée attention. Nous dirons dès lors, contrairement à Wundt, que la surprise est de l'effroi diminué, émoussé, contre-balancé, réduit à la sphère intellectuelle, de manière à paraître voisin de l'indifférence sensible; mais, au fond, la surprise est encore un mouvement du désir et non de la pure pensée. A l'égard de l'*inconnu*, la volonté prend d'abord une attitude défensive et négative, commandée par les nécessités mêmes de la vie et de la lutte pour l'existence; puis, selon les cas, elle continue de refuser ou, au contraire, elle accepte. Toute nouveauté brusque et non encore approfondie est tenue jusqu'à nouvel ordre pour un danger; les animaux n'ont commencé par être ni des contemplateurs curieux de choses nouvelles, ni des novateurs, mais des conservateurs toujours tremblans devant l'inconnu. Nous ne pouvons donc considérer l'étonnement, avec Descartes, Bain et Wundt, comme l'émotion vraiment primitive. Descartes a beau dire : « L'étonnement est antérieur à toutes les autres passions, puisqu'il peut se produire avant que nous sachions aucunement si tel objet nous est convenable ou ne l'est pas; » Descartes raisonne d'après les résultats présens de notre organisation très développée, devenue de plus en plus intellectuelle; s'il avait connu la théorie de l'évolution, il eût compris qu'à l'origine l'étonnement dut être un mouvement de *défensive*, avec effort protecteur. Même aujourd'hui, l'étonnement conserve les caractères de l'effort intellectuel, de l'effort musculaire, enfin de l'émotion qui accompagne la crainte.

L'étude des effets physiques va d'ailleurs nous éclairer ici sur la nature des causes. L'étonnement se manifeste par les yeux ouverts, les sourcils élevés, la bouche ouverte, les mains levées. Si les yeux s'ouvrent, c'est qu'ils font effort pour mieux voir l'objet qui étonne; un degré de plus, et l'ouverture des yeux marquera l'effroi. Si les sourcils s'élèvent, c'est qu'il est difficile de soulever entièrement les paupières sans élever en même temps les sourcils et plisser le front. Si la bouche est ouverte, c'est, en premier lieu, parce que le relâchement des muscles, dont a fui une partie de l'innervation nerveuse employée au cerveau, fait tomber la mâchoire par son propre poids; en second lieu, la bouche ouverte permet une inspiration profonde, nécessaire toutes les fois que nous avons quelque

effort énergique à accomplir; enfin, elle rend plus facile l'inspiration même qu'activent les battemens du cœur sous l'influence de l'étonnement comme de la crainte. Le singe, qui respire plus aisément que nous par les narines, n'entr'ouvre pas la bouche sous l'influence de l'étonnement, mais les autres signes subsistent. Quant au geste d'élever et d'étendre les mains en se renversant en arrière, Darwin en cherche l'explication dans son « principe d'antithèse, » selon lequel une passion provoque, par contraste, les mouvemens opposés à ceux de la passion contraire; mais il nous semble que l'explication la plus simple est d'admettre que ce geste a pour but de se mettre en garde contre l'objet étonnant comme contre l'objet effrayant. Dans la *Cène* de Léonard de Vinci, l'étonnement est peint d'une manière admirable sur le visage des disciples, avec les nuances les plus diverses selon les caractères, au moment où ils entendent cette parole de Jésus : « L'un de vous me trahira; » et toutes ces nuances sont en même temps celles de l'aversion et de la crainte.

De là on peut conclure que l'effet immédiat et premier des sentimens doit être cherché dans le domaine de l'activité et de la volonté : c'est tout d'abord le cours de l'impulsion volontaire et de l'appétit qui est modifié; les perturbations ultérieures dans le cours des sentimens, des idées, des mouvemens organiques, sont dérivées : elles sont le retentissement du trouble primitif en des sphères concentriques de plus en plus larges. Le *non* et le *oui* de l'intelligence, comme la fuite ou l'approche du corps, ne sont que des résultats du non et du oui de la volonté. N'avons-nous pas vu que le signe même de dénégation et le signe d'affirmation sont des mouvemens de la tête pour s'écarter de l'objet nuisible, ou pour s'approcher de l'objet nutritif? Les émotions, en dernière analyse, sont des mouvemens instinctifs de la volonté réagissant sous l'influence du plaisir ou de la douleur : ces mouvemens modifient, d'une part, le cours des idées, et se communiquent, d'autre part, aux organes où ils s'expriment.

IV.

D'après ce qui précède, c'est dans l'effet des émotions, non sur l'intelligence, mais sur l'activité primordiale et sur l'appétit, qu'il faut chercher la vraie origine des divers mouvemens expressifs. Or, nous savons que le plaisir est essentiellement une augmentation de l'activité vitale, tandis que la douleur en est une diminution : c'est donc là le principe dont il faut partir pour rechercher par quels mouvemens se traduiront plaisirs et douleurs.

Les animaux les plus rudimentaires, voisins de la vie purement végétative, dépourvus de système nerveux et musculaire, n'avaient probablement pas la faculté de se mouvoir d'un point à l'autre dans leur lieu d'habitation; mais il devait cependant exister, jusque chez ces espèces primitives, certaines tendances à une surexcitation ou à un affaissement de l'activité *générale*, selon l'approche ou le départ des objets avantageux ou nuisibles. Ces tendances ont dû être triées et grossies par la sélection naturelle, à cause de leurs avantages. On peut ajouter, avec M. Schneider, que l'accroissement de l'activité générale, même en l'absence de système musculaire, se manifeste toujours comme *expansion*, et la décroissance d'activité comme *contraction*. L'expansion et la contraction sont l'origine de tous les autres mouvemens vitaux, et par cela même de tous les *signes :* c'est le germe de toute mimique.

Maintenant, considérons quels états de sensibilité devaient correspondre, chez les animaux rudimentaires, aux divers modes d'*activité générale*, accompagnés de mouvemens généraux d'expansion et de contraction. Nous aurons alors les deux situations suivantes: 1° approche d'un objet avantageux, accroissement d'activité au-delà de l'état normal, *plaisir* et mouvement d'expansion générale qui en devient le signe; 2° approche de l'objet nuisible, descente de l'activité au-dessous de la normale, *douleur* et mouvement de contraction générale qui en devient le signe. Faites un pas de plus dans l'évolution : le mouvement intérieur de contraction, en se perfectionnant par la sélection naturelle, aura amené l'être vivant à un mouvement massif de transport dans l'espace, qui *l'écartera de l'objet;* c'est le mouvement d'*aversion* et de fuite. Le mouvement d'expansion, au contraire, aura amené l'être vivant à un transport de tout son corps vers l'objet agréable; c'est le mouvement de *propension* et de poursuite. Ce sont là deux nouveaux signes dans le langage naturel. Ajoutez enfin l'*idée* de l'objet qui cause la peine ou le plaisir, vous aurez la répulsion consciente et le désir.

Telles sont les émotions primitives, avec le mouvement général du corps qui les exprime au premier moment. Nous pouvons dire alors, contre M. Spencer, que, si l'intensité d'un sentiment agréable s'exprime par une exaltation et expansion d'activité motrice, l'intensité d'un sentiment pénible s'exprime tout d'abord par une contraction et diminution d'activité motrice. Dans la joie, les divers organes ne font que reproduire et aider, pour leur part, le mouvement général d'expansion : les traits *se dilatent*, les sourcils *se relèvent*, la bouche *s'ouvre*, la physionomie tout entière est *ouverte*, la voix *s'accroît* et *s'enfle*, les gestes *s'épandent* en quelque sorte par des mouvemens plus amples et plus nombreux. On dit de même, et avec raison, que le cœur et les poumons se dilatent, que leur jeu est rendu

plus facile ; les fonctions cérébrales s'accomplissent avec plus de rapidité et d'aisance : l'intelligence est plus animée, la sensibilité plus expansive, la volonté plus bienveillante. En un mot, l'expression de la joie est une expression générale de *liberté* et, par cela même, de *libéralité*. La joie, d'ailleurs, n'est pas toujours pure. Si elle est trop violente ou trop inattendue, elle se trouve en opposition trop forte avec le cours antérieur des sentimens et des mouvemens ; elle produit donc un choc trop violent qui peut avoir son côté pénible : « La joie fait mal, la joie fait peur. » Mais ce sont là des effets dérivés du manque d'adaptation préalable et de la *résistance* que rencontre alors l'émotion de la joie ; cette résistance est une *peine*, qui s'oppose tout d'abord au *plaisir* et lui dispute l'entrée de la conscience.

Maintenant, passons à l'expression *immédiate* de la peine. Au premier moment, l'affaissement d'activité s'exprime par un affaissement général de force motrice. « Les lèvres sont relâchées, dit Charles Bell ; la mâchoire inférieure s'abaisse, la paupière supérieure tombe et recouvre à moitié la pupille de l'œil ; les sourcils s'inclinent comme le fait la bouche. » Il est vrai qu'en même temps d'autres muscles se tendent et entrent en jeu, par exemple le sourcilier, l'orbiculaire, les lèvres, surtout le canin abaisseur de l'angle de la bouche, que Bell appelait même « le muscle de la peine. » Mais M. Bain montre fort bien que les muscles qui se contractent alors ont précisément pour objet de permettre le relâchement des autres muscles : « Avec une petite force on en relâche une plus grande. » La dépense a ici pour objet une épargne, et c'est, à notre avis, parce que le premier mouvement en face de la douleur, étant un mouvement de conservation et de concentration sur soi, est aussi une tendance à épargner la force qu'on sent diminuer : on se *retire* de la douleur, on tâche de se ressaisir.

Le premier stade de la douleur ne dure pas longtemps, la réaction commence aussitôt. Si la volonté peut consentir au plaisir, elle ne peut consentir à la peine : elle se défend, elle lutte. Après le premier coup de la douleur qui abat, du moins quand elle est massive, on voit donc se produire les signes de l'*effort*. Souvent cet effort est spasmodique, il s'exerce irrégulièrement dans tous les sens, il est une prodigalité de la force, qui ne peut manquer d'amener bientôt la prostration. Pendant l'effort se produit ce phénomène expressif de la contraction des sourcils qui a donné lieu à mainte discussion. M. Spencer, nous l'avons vu, l'explique par un reste des habitudes de combat ; M. Mosso, lui, dit que ce mouvement fut, à l'origine, un mouvement d'attention, qu'il s'est associé ensuite avec le sentiment d'effort et avec les émotions où la *peine* entre comme élément ; ces deux explications, selon nous,

n'ont rien de contradictoire : toute peine est un combat, sinon avec d'autres hommes, du moins avec des ennemis intérieurs : on comprend donc que toutes les manifestations de la lutte, et aussi du *travail*, accompagnent la *peine*.

La dernière période de la douleur est toujours l'épuisement, la prostration, la perte de la tonicité, le relâchement des traits, l'extinction du regard ; on voit bien alors que les centres nerveux « sont en pleine banqueroute. » Quant aux larmes, elles semblent rentrer dans la loi générale. Selon Darwin, les pleurs « sont des vestiges rudimentaires de ces accès de cris si fréquens et si prolongés dans l'enfance, qui congestionnent les yeux et les glandes lacrymales (1). » Wundt objecte à Darwin que les jeunes enfans poussent des cris violens sans verser une larme. Selon lui, les larmes sont une sécrétion destinée à protéger l'œil contre les insultes mécaniques, parce qu'elles débarrassent l'œil des corps irritans; les impressions pénibles de la vue, puis les impressions générales de tristesse, même morale, se sont liées peu à peu à la sécrétion des larmes. On voit la difficulté qu'offrent toutes ces questions dans le détail physiolo-

(1) Les pleurs sont rares chez les animaux; cependant ils s'y produisent parfois. L'éléphant indien pleure assez souvent après avoir été capturé. Il reste « immobile, accroupi sur le sol, sans manifester sa souffrance intérieure autrement que par des larmes qui baignent ses yeux et roulent incessamment. » Dans les premières semaines, les enfans ne répandent pas de larmes; les glandes lacrymales ont besoin d'une certaine habitude acquise pour entrer en action. L'habitude peut rendre les larmes de plus en plus faciles, et même volontaires. Un missionnaire de la Nouvelle-Zélande affirme que les femmes peuvent y répandre à volonté des larmes abondantes. « Elles se réunissent pour gémir sur leurs morts et se font une gloire de pleurer à l'envi. »

Les pleurs, selon Darwin, « semblent venir d'une succession de phénomènes analogue à la suivante. L'enfant, réclamant sa nourriture ou éprouvant une souffrance quelconque, a d'abord poussé des cris aigus, comme les petits de la plupart des animaux, en partie pour appeler ses parens à son aide, en partie parce que ces cris constituent eux-mêmes un soulagement. Des cris prolongés ont amené inévitablement l'engorgement des vaisseaux sanguins de l'œil, engorgement qui a dû provoquer, d'abord d'une manière consciente et ensuite par le simple effet de l'habitude, la contraction des muscles qui entourent les yeux pour protéger ces organes. En même temps, la pression spasmodique exercée sur la surface des yeux, aussi bien que la distension des vaisseaux intra-oculaires, a dû, sans éveiller pour cela aucune sensation consciente, mais par un simple effet d'action réflexe, impressionner les glandes lacrymales. » Enfin, grâce au passage facile de la force nerveuse par les voies qu'elle a habituellement parcourues, « il est arrivé que la souffrance provoque aisément les sécrétions des larmes, sans que celles-ci s'accompagnent nécessairement d'aucune autre manifestation. » Darwin explique par les mêmes principes l'obliquité des sourcils et l'abaissement des coins des lèvres, qui accompagnent la douleur ou le chagrin. L'enfant qui pleure, tout en poussant des cris, contracte ses muscles orbiculaires, sourciliers et pyramidaux, afin de protéger ses yeux dans l'engorgement des vaisseaux sanguins, comme nous les contractons devant une vive lumière. De même, il donne à sa bouche en criant une forme quadrangulaire. Par l'habitude et l'hérédité, ces mouvemens sont devenus instinctifs.

gique; mais, ce qui intéresse le psychologue, c'est ce grand principe que la joie est une expansion libre, la peine une lutte qui s'accompagne partout des signes de l'effort, y compris les larmes, par lesquelles les yeux font effort pour se délivrer de ce qui les irrite.

La souffrance et la joie s'accompagnent toujours d'aversion et de désir. Le mouvement de concentration sur soi et de défensive, commun à tous les sentimens personnels ou égoïstes, donne à leur expression, comme M. Mantegazza l'a justement remarqué, un caractère essentiellement *concentrique*, centripète, tandis que l'expression des affections bienveillantes est centrifuge et « excentrique. » La peur offre le type de cette physionomie concentrique propre aux affections qui ont pour centre le moi. La peau d'où le sang se retire devient pâle, froide, puis humide de sueur; le cœur, après avoir palpité fortement et irrégulièrement, se ralentit, la respiration est pénible et la poitrine est comme resserrée. Le poil se hérisse comme sous l'influence du froid (1). En même temps se dessine l'effort de la réaction défensive : le corps entier se détourne, les bras sont projetés en avant comme pour repousser l'objet effrayant. Si la crainte va jusqu'à l'horreur, son caractère d'énergie et d'effort s'accuse. « L'horreur, dit Charles Bell, est un sentiment très énergique : le corps est dans un état de tension extrême, que la crainte ne réussit pas à affaisser (2). » De là la contraction violente des sourcils et celle du muscle peaussier du cou. En même temps, la crainte ouvre la bouche et relève les sourcils. Les photographies du docteur Duchenne montrent un vieillard dont les muscles galvanisés donnent au visage l'expression de la terreur et de l'horreur extrême, accompagnée de grande souffrance; Darwin ayant montré cette photographie à vingt-trois personnes, presque toutes reconnurent immédiatement l'expression d'horreur; quelques-unes y crurent voir une fureur extrême, à cause de l'expression d'effort et de lutte violente qui est commune aux

(1) Pourquoi, dans la terreur, les poils ou plumes des animaux se hérissent-ils ainsi? « Ce phénomène, prétend Darwin, concourt, avec certains mouvemens volontaires, à leur donner un aspect formidable pour leurs ennemis. Quoique le corps de l'homme soit presque entièrement glabre, les petits muscles lisses qui redressent les poils subsistent encore chez lui. Ces muscles se contractent encore sous l'influence des mêmes émotions (terreur extrême) qui font hérisser les poils des animaux placés aux derniers échelons de l'ordre auquel l'homme appartient. » *Expression des émotions*, p. 335. L'explication de Darwin est quelque peu hasardée; peut-être le hérissement des poils ne fut-il pas primitivement défensif, mais seulement produit par les effets réflexes liés au mouvement général de concentration. C'est aussi l'opinion de M. Mosso. Toutes les fois, dit-il, qu'a lieu une contraction des vaisseaux sanguins, quelle qu'en soit la cause, il se produit une contraction des muscles de la peau et les poils se dressent (p. 220).

(2) *Anatomy of expression*, 169.

deux sentimens. « Représentez l'horreur sur le visage, dit M. Mantegazza, et ajoutez-y des poings fermés : vous aurez l'image de la haine. » C'est que la haine est l'horreur tendant à détruire son objet.

Si les sentimens qui dérivent de l'aversion sont concentriques, les sentimens qui dérivent du désir sont expansifs : leur mimique exprime par le corps, les bras, la tête, les lèvres, les yeux, une tendance au développement et au contact, qui varie d'aspect selon la nature des objets et du contact possible.

Avec la joie et la souffrance, l'aversion et le désir, on a les quatre passions fondamentales dont le mélange suffit à rendre compte de toutes les autres, et dont l'expression engendre également les mimiques les plus complexes. Les physiologistes n'ont pas assez tenu compte des simplifications qui pouvaient être ainsi opérées par la psychologie. Tout se ramène, en définitive, à un mouvement général de la *volonté* vers les objets ou à l'opposé des objets, et c'est le mouvement corrélatif d'expansion ou de contraction organique qui est le vrai générateur du langage des émotions.

IV.

Passons maintenant aux considérations, d'ordinaire négligées, qu'on peut emprunter à la sociologie. Quand s'est produite dans le cerveau la série d'ébranlemens qui a pour origine l'appétit ou, comme dit Schopenhauer, le « vouloir-vivre, » il est impossible que le mouvement ne se propage pas ensuite à tous les organes. Il y a là, d'abord, une contagion mécanique, mais il y a aussi, selon nous, une contagion psychologique et, conséquemment, un phénomène social. L'organisme, en effet, est un composé d'organismes élémentaires, une société de cellules vivantes unies entre elles par des liens plus ou moins étroits. Les cellules cérébrales étant, en définitive, analogues à toutes les autres cellules, il est peu probable qu'elles n'aient pas aussi leur côté mental, c'est-à-dire ne soient pas le siège de sensations rudimentaires, d'émotions vagues et d'appétitions aveugles. Dans le myriapode, c'est la tête ou segment terminal qui dirige, voit, flaire, mais tous les autres segmens accomplissent aussi leurs fonctions propres et ont leur vie propre au milieu de la vie collective : si on coupe l'animal en plusieurs parties, ces diverses parties continuent de se mouvoir et de réagir sous les excitations extérieures ; il est donc improbable que la tête soit seule à posséder sensibilité et appétit. Quand une blessure est faite à l'animal, elle est ressentie à des degrés divers par tous les segmens dont il se compose, et la réaction se propage aussi de segmens en

segmens. Chez les animaux supérieurs, sortes d'états très centralisés, la concentration de la conscience dans la tête ne fait qu'obscurcir le rudiment de sensibilité qui doit subsister encore dans les autres parties. Le soleil empêche de discerner les rayons des étoiles, mais ne les empêche ni d'exister ni de produire leur effet propre dans la lumière du jour ; cet effet, toujours le même, devient manifeste dans la nuit. Si nous pouvions voir ce qui se passe dans l'organisme quand s'éteint la lumière cérébrale, nous y retrouverions sans doute des foyers inférieurs de sensibilité qui jettent encore leur lueur dans ces ténèbres.

Pour ces raisons, nous admettons dans le corps vivant une solidarité des parties qui, mécanique par le dehors, est mentale et sociale par le dedans. Dès lors, il ne peut y avoir *irritation* d'une partie sans que cette irritation se propage par contagion à toutes les autres : c'est le germe de la sensation diffuse, répandue dans le corps entier. De plus, cette irritation étant toujours favorable ou défavorable à la vie du tout et des parties, elle doit être sentie comme peine ou plaisir rudimentaire : c'est le germe de l'émotion diffuse. Enfin, toutes les parties ayant le pouvoir de réagir et une tendance à leur propre conservation, l'irritation entraîne toujours une réaction motrice du corps entier : c'est le germe de l'appétit diffus, du vouloir-vivre, inhérent au tout. La solidarité, dans l'association des cellules vivantes, prend donc la triple forme d'une solidarité *d'excitation*, d'*émotion* et de *réaction*. On peut résumer cette communication mutuelle des organes dans cette formule : *sympathie et synergie*. Vous croyez faire une métaphore en disant : « Je souffre dans toutes les parties de mon être, » et vous n'exprimez que l'exacte vérité : quand une partie de l'organisme sent la souffrance, toutes les autres la sentent par contre-coup, chacune selon son importance et son degré d'organisation. Le cri d'alarme qui sort de votre bouche est la traduction pour l'oreille de l'alarme qui s'est produite non-seulement dans votre cerveau, mais jusque dans les moindres particules de votre organisme : c'est le cri d'un peuple entier qui se sent menacé dans sa vie. Quand votre voix est tremblante d'émotion, votre corps tout entier tremble en ses moindres cellules, comme le vent qui passe sur la forêt fait frissonner toutes les feuilles des arbres. Dans une foule compacte rassemblée au même lieu, les impressions se propagent avec une rapidité extrême et, en se communiquant, s'amplifient ; chacun reçoit de tous et tous reçoivent de chacun cette sorte d'électricité par influence à laquelle on a justement comparé l'émotion : de là les passions soudaines et les soudains emportemens des foules. Le même fait se passe dans votre organisme : la crainte, par exemple, s'y communique de proche en proche, par un tressaillement qui, parti du cerveau, agite bientôt

la masse entière et lui imprime un mouvement général de concentration : la terreur est la panique interne des cellules vivantes. Dans la colère, le mouvement en avant se propage d'une extrémité à l'autre : tout se dresse, tout s'emporte, tout menace : la fureur est la déclaration de guerre et le premier mouvement de l'armée des cellules. La solidarité sociale des élémens dont nous sommes composés n'est pas seulement sympathique, elle est défensive et active. L'expression est donc un phénomène social de sympathie et de synergie qui est d'abord intérieur à l'organisme avant de s'étendre aux organismes voisins.

Ainsi s'explique, selon nous, l'association des sensations semblables entre elles, et celle des sensations avec les sentimens semblables. Wundt a insisté sur ces deux lois psychologiques, en se bornant trop peut-être à les constater. En vertu de la première loi, les sensations analogues s'associent : les sons graves ont une parenté avec les couleurs sombres ; les sons élevés avec les couleurs claires et avec le blanc. Le son aigu de la trompette, le jaune et le rouge éclatant se correspondent. On dit avec raison qu'il y a des *couleurs criardes*; on dit aussi qu'il y a des couleurs *froides* et des couleurs *chaudes*. Entre le timbre de la flûte et le bleu des nuits tièdes d'été, il y a autre chose qu'une affinité de hasard. Helmholtz a montré que les sons de la flûte se rapprochent des sons simples, privés de ces harmoniques qui viennent se superposer en si grand nombre aux notes fondamentales du violon. Le son de la flûte a donc la pureté du ton simple, tandis que le son du violon est d'une extrême complexité. Dès lors, il n'est pas étonnant que le violon rappelle une voix humaine et exprime des émotions très complexes, tandis que la flûte rappellera plutôt les voix, les sentimens purs et simples de la nature, aux heures de calme. Les anciens estimèrent la flûte un instrument incomparable, parce qu'ils aimaient surtout le beau simple ; les modernes préfèrent le violon avec ses accens humains et tragiques. En tout cas, jamais il ne viendra à la pensée d'un Mozart de symboliser le calme des nuits bleues autrement que par le son de la flûte, ou d'un Weber, de rappeler les résonances lointaines de la forêt autrement que par le son du cor.

La raison de ces affinités qui existent entre les sensations diverses, c'est qu'elles viennent se ramener à une fondamentale unité : elles sont toutes, au fond, des excitations et des réactions sympathiques du même appétit primordial. Les sens supérieurs sont trop raffinés pour laisser apercevoir, sous leurs arabesques infinies, la simplicité du dessin primitif, mais les sensations inférieures ne sont autre chose que plaisir ou peine, vie facile ou vie difficile, mouvement aisé ou effort, volonté libre ou volonté contrainte.

La même unité foncière explique, selon nous, l'autre grande loi psy-

chologique d'association, qui lie les sensations aux sentimens analogues. Cette loi joue dans l'expression un rôle capital. Wundt a montré avec raison ce qu'il y a d'exact dans les images de la langue vulgaire : une *dure* nécessité, une *douce* tendresse, des peines *amères*, de *noirs* soucis, une *sombre* destinée (1). Ces images, loin d'être complètement artificielles, ont leur naturelle origine dans la constitution de notre sensibilité et dans le rapport des organes sensibles aux muscles moteurs. Nos organes sensibles sont pourvus de muscles qui ont le double but de les disposer à mieux recevoir les excitations favorables et d'écarter les agens nuisibles. La bouche prend une forme et une expression différentes suivant que nous goûtons une liqueur sucrée ou que nous avalons une boisson amère ; dans le premier cas, elle semble se disposer pour attirer et recevoir, dans le second pour repousser et délivrer. L'obscurité, une lumière trop vive, un jour tranquille, donnent tour à tour à la figure une physionomie différente : l'obscurité nous fait écarquiller les yeux pour recevoir les rayons trop rares ; l'éclat du soleil nous fait froncer le sourcil pour protéger notre vue ; un jour tranquille imprime au visage un air de sérénité. En vertu de l'association des sentimens avec les sensations semblables et de celles-ci avec leur expression corporelle, les sentimens agréables ou désagréables, joie, estime, crainte, douleur, mépris, se manifestent par des contractions musculaires qui rappellent, soit l'action des saveurs ou odeurs flatteuses, et l'éclat d'une lumière tempérée, soit l'amertume ou les odeurs empoisonnées, les ténèbres et l'aveuglement. Le dégoût physique et le dédain moral se marquent par la bouche ouverte comme pour rejeter un aliment qui déplaît, par l'expiration à travers le nez comme pour repousser une mauvaise odeur, par les yeux demi-fermés comme pour ne pas voir, enfin par les mains levées comme pour écarter l'objet. Tous ces mouvemens sont devenus habituels, héréditaires et instinctifs. Si l'expression est la même pour la sensation physique et le sentiment moral, c'est que les deux ont leur unité non pas seulement, comme a dit M. Sully Prudhomme, dans le même « champ de la conscience, » mais encore dans un même mouvement de l'appétit et de la volonté. Aussi ce sont les images empruntées au toucher, à la résistance et à la force motrice qui sont les plus nombreuses et les plus

(1) M. Sully Prudhomme (*l'Expression dans les beaux-arts*) a fait un long tableau des expressions physiques appliquées au moral. M. Mantegazza, sous le nom de *synonymies mimiques*, rapproche les douleurs de l'odorat et la mimique du dédain, les plaisirs de l'odorat et la volupté amoureuse, les douleurs de l'amertume et celles du chagrin ou de l'amour-propre contrarié, les plaisirs ou douleurs de l'ouïe et les affections tendres, les plaisirs ou douleurs de la vue et les affections intellectuelles, etc.

expressives (1). Quelles que soient les causes, quels que soient les objets, nous ne pouvons faire que désirer ce qui augmente notre activité et repousser ce qui la diminue : la langue des émotions, qu'elles soient physiques ou morales, n'a donc au fond que deux mots traduits de mille manières et avec mille nuances : *oui* et *non*.

Réciproquement, l'expression volontaire d'un sentiment qu'on n'éprouve pas encore le fait naître, en faisant naître les sensations qui lui sont liées et qui, de leur côté, s'associent aux sentimens analogues : l'acteur qui exprime et simule la colère finit par ressentir, en une certaine mesure, de la colère. L'hypocrisie absolue est un idéal : elle n'est jamais complète chez l'homme ; réalisée jusqu'au bout, elle serait la contradiction même de la volonté avec soi. En tous cas, la nature l'ignore : la sincérité est la première loi de la nature comme elle est la première loi de la morale. Et il en est de même de la sympathie : la nature ne connaît pas l'isolement de l'idéal égoïsme ; elle rapproche, elle confond, elle unit. Comme la chaleur et la lumière, elle ne peut donner la vie et la sensibilité sur un point sans les faire rayonner sur les autres ; loin de fermer les « monades, » elle les ouvre toutes sur autrui. Jusque dans l'organisme individuel, elle établit une société : celui qui se croit un et solitaire est déjà plusieurs ; moi, c'est déjà nous. C'est pour cela que tous les organes, cœur, artères, nerfs et muscles, sympathisent avec le cerveau et racontent, chacun dans sa langue propre, la souffrance ou la jouissance qu'ils partagent. C'est pour cela aussi que le cerveau sympathise avec les organes, qu'il change en *tristesse* leur *douleur*, en sentiment leur sensation ; il leur renvoie sa peine et la reçoit multipliée : une idée triste a bientôt pour cortège des myriades de *sensations* pénibles, depuis les mouvemens du cœur ou de la poitrine jusqu'aux parties les plus superficielles de l'organisme.

A l'association des sensations ou des sentimens analogues se rattache, selon nous, la troisième des lois d'expression que Darwin a étudiées sans en montrer le vrai sens psychologique. Cette loi, on s'en souvient, est celle de l'*antithèse*. Certains états de l'esprit, dit Darwin, entraînent chez l'animal certains actes habituels qui sont utiles à l'entretien ou à la défense de la vie, par exemple tels mouvemens agressifs ; quand se produit un état d'esprit directement inverse, l'animal accomplit instinctivement et par antithèse les actes opposés, alors même qu'ils sont inutiles. Ainsi, selon Darwin, comment le chat et le chien expriment-ils leur intention bienveillante? Le chien prend une forme onduleuse, se couche, s'aplatit ; le chat

(1) Voir le tableau dressé par M. Sully Prudhomme : touchant, dur, tendre, pesant, ferme, solide, poli, sec, âpre, pénétrant, poignant, piquant, écrasant, etc.

tend son corps, grossit son dos, se frotte contre son maître. Selon Darwin, ces mouvemens bienveillans sont l'antithèse des mouvemens agressifs, qui se trouvent être différens chez le chien et le chat : en effet, le chien tend et raidit son corps pour attaquer et courir sur l'ennemi; le chat se couche, s'aplatit, fait onduler son corps pour prendre son élan. — Cette explication de Darwin est peu satisfaisante. Le chat lui-même, quand il est à la fois irrité et épouvanté, prend une forme arquée et tendue, comme le prouve la gravure même placée par Darwin dans son livre. Si le chien fait onduler son corps pour manifester sa joie, c'est que cette joie, plus vive que celle du chat, qui est moins affectueux, produit un besoin de mouvemens, des sauts, des gambades, tout au moins de vives ondulations du corps ou de la queue. Si le chien se couche devant son maître, c'est par soumission et abandon. Le chat, moins expansif, se contente de manifester son affection par un besoin de frottement et de contact, accompagné d'une sorte de tension électrique des muscles. C'est la différence de tempérament et de caractère moral entre les deux animaux qui associe à des nuances de sentimens différentes des attitudes également différentes : l'une expansive, l'autre « concentrique. »

Les physiologistes ont entièrement rejeté le principe darwinien de l'antithèse, et les exemples donnés par Darwin peuvent, en effet, le plus souvent s'expliquer d'une autre manière. Malgré cela, nous croyons que ce principe a une valeur psychologique que Darwin n'a pas su mettre en lumière. L'association des états de conscience n'a pas seulement lieu par analogie, elle a lieu aussi par contraste et antithèse : ce ne sont pas seulement les semblables, mais aussi les contraires qui s'associent entre eux, et cette loi psychologique se manifeste surtout dans le domaine des sentimens. C'est qu'il existe une antithèse fondamentale entre le plaisir et la douleur, entre l'acceptation par la volonté et la répulsion par la volonté. Un lien organique a dû s'établir entre ces opposés, de manière à produire une bifurcation perpétuelle des mouvemens. Il n'est donc pas étonnant que le contraire d'un sentiment s'exprime par des mouvemens ou attitudes contraires, en dehors même de toute considération d'utilité ou de tout choix de la volonté. Il y a une antithèse évidente entre le froncement des sourcils et leur position verticale, entre tous les signes physiques de l'effort et ceux du calme, entre la concentration et l'expression. Ce contraste est un des moyens qui facilitent l'intelligence des signes.

Ainsi, la loi d'antithèse n'est qu'un cas particulier de la loi d'association, qui elle-même résulte du naturel concert de tous les organes. Ce concert, cette société est si bien le caractère essentiel

de l'émotion et de son langage, que c'est l'absence même d'accord et de consonance entre toutes les parties de l'organisme qui nous fait distinguer les émotions feintes des véritables. Par exemple, dans la comédie de la douleur, l'expression est presque toujours exagérée et hors de proportion avec les causes : le visage n'est point pâle, la peau conserve sa couleur normale, il n'y a pas d'harmonie dans la mimique, certaines contractions ou certains relâchemens des muscles font défaut; le pouls, tâté par le médecin, trahit le secret; une surprise imprévue, une distraction subite fait disparaître tout d'un coup la mimique de la douleur; enfin et surtout, l'expression est presque toujours centrifuge, elle manque presque absolument de ces formes concentriques qui accompagnent la douleur sincère : tout, comme on dit, reste *en dehors*. Il y a donc, à la fois, interversion du vrai courant de l'émotion et contradiction de témoignages entre les divers organes : l'un dit oui et l'autre dit non, l'un dit souffrance et l'autre indifférence. Inversement, quand on s'efforce de dissimuler une émotion réelle, il est bien difficile que le courant de l'émotion, qui ne peut alors s'épancher par l'expression mimique naturelle, ne se dépense pas d'une autre manière, tantôt en surexcitation intellectuelle, tantôt en mouvemens qui ne semblent avoir aucun rapport avec ce qu'on éprouve. Il y a des fureurs prêtes à éclater qui ne se révèlent que par des mouvemens rythmiques et égaux du doigt sur un objet ou par une respiration forcée. Dans un salon, une jeune femme tout à l'heure calme et silencieuse s'anime soudain, cause avec vivacité, le ton de sa voix devient musical, elle prodigue des caresses à un enfant placé près d'elle qu'elle n'avait pas remarqué, elle s'extasie devant un objet qu'elle avait vu cent fois avec indifférence; que s'est-il passé? Celui qu'elle aime vient d'entrer dans le salon. L'émotion qui ne se dépense pas par sa voie directe se dépense par une activité insolite et confuse. Nouvel exemple de l'équivalence ou de la mutuelle compensation qui se produit entre les différentes manifestations de la force (1).

Les mouvemens expressifs, associés entre eux selon les lois que nous avons passées en revue, finissent par se fixer et par laisser des

(1) « Quand l'émotion est violente, dit M. Mantegazza (p. 70), elle peut tuer si elle ne réussit pas à s'épancher au dehors au moyen des nerfs moteurs et à se traduire en phénomènes mimiques. Dans bien des cas, il suffit de ne pouvoir pleurer ou de ne pouvoir rire pour mettre en danger les centres nerveux et, par conséquent, la vie. Nous connaissons tous l'histoire de ce mari qui tua sa femme en la liant étroitement et en lui chatouillant la plante des pieds. » En ce sens, toute expression des sentimens est protectrice et défensive, parce qu'elle est un moyen de diversion et de révulsion au dehors que la nature emploie pour diminuer la perturbation centrale.

traces non-seulement dans les attitudes passagères, mais dans cette sorte d'attitude permanente qui est la forme des traits. Ceux qui vivent de la même vie, ceux dont les cœurs ont toujours battu du même battement, finissent souvent par acquérir un type commun de physionomie. C'est ainsi qu'on a vu quelquefois, entre mari et femme, se développer une certaine ressemblance de visage. Les animaux, qui résistent moins que l'homme à leurs passions de race, les expriment fidèlement dans leurs organes et leurs attitudes. Les hommes, à leur tour, reproduisent en eux les divers types de l'animalité : on l'a remarqué cent fois, telle figure rappelle le renard, l'autre le loup, le tigre, le lion. La nature humaine, dit M. Maudsley, contient et renferme la nature animale ; le cerveau d'une brute habite dans le cerveau humain, et chez quelques personnes les traits du visage trahissent l'espèce à laquelle appartient l'animal intérieur. Les diverses races d'hommes offrent par cela même des différences de physionomie et, dans une même race, les diverses nations finissent par avoir une expression particulière qui les révèle (1).

En prenant les choses en gros, on peut dire, avec M. Mantegazza, qu'il y a en Europe une mimique expansive et une mimique concentrique. La première se rencontre chez les Italiens, les Fran-

(1) M. Warner s'était trouvé en wagon avec un Français, un Italien, un Irlandais, un Écossais et un Espagnol. « Leurs physiques, nous dit-il, leurs gestes différens, tout était caractéristique. » Mais M. Warner ne donne aucun détail. M. Mantegazza, lui, fait à sa manière le portrait des diverses nations. Voici d'abord celui qu'il trace de ses compatriotes. « Le culte et l'amour ardent du beau sont des vertus qui nous appartiennent ; notre honte est d'avoir été contraints d'obéir pendant des siècles ; c'est pour cela que notre mimique, tout en étant belle et passionnée, reste défiante et n'est pas toujours franche... Le Toscan est le plus Italien de tous les Italiens, et, par conséquent, le plus défiant et le plus réservé de tous ; le Napolitain fait avec les bras des gestes de télégraphe ; le Romagnol est rude et franc ; le Romain, dans ses mouvemens digne de la statuaire, garde toujours gravées en caractères invisibles les lettres fatidiques S. P. Q. R. (*Senatus Populus Que Romanus*). » — « La mimique du Français, ajoute M. Mantegazza, est *excentrique* au sens physiologique, c'est-à-dire expansive, rapide et gaie. » Déjà Lavater avait dit que « la physionomie du Français est ouverte, qu'elle annonce tout de suite mille choses agréables. » — « Le Français ne sait pas se taire, ajoute Lavater, et quand sa bouche se ferme, ses yeux et les muscles de son visage continuent de parler. Bien que son visage soit très particulier, il est difficile de le décrire. Aucune nation n'a des traits moins marqués en même temps qu'une si grande mobilité. Le Français exprime tout ce qu'il veut par sa physionomie et ses gestes ; aussi se reconnaît-il au premier coup d'œil et ne peut-il rien cacher. » — « La mimique de l'Anglais, selon M. Mantegazza, est fière et dure, celle de l'Allemand lourde, bienveillante et toujours disgracieuse. L'Espagnol et le Portugais gesticulent peu : leur visage reste impassible, un peu par suite de l'influence asiatique, mais surtout pour ne pas compromettre leur dignité d'*hidalgo*. Beaucoup de peuples slaves ne regardent pas volontiers en face et ont une mimique très fausse. Les Juifs ont une mimique embarrassée et timide. La faute n'en est pas à la race juive, mais à nous, qui l'avons persécutée pendant tant de siècles avec une piété si évangélique. »

çais, les Slaves, les Russes; la seconde, chez les Anglais, les Allemands, les Scandinaves, les Espagnols. Ces deux directions de l'expression chez les peuples divers, l'une centrifuge et l'autre centripète, confirment ce que nous avons dit des deux directions fondamentales de l'activité humaine, qui se combinent de mille manières dans les sentimens ou les passions : facilité et effort, expansion et contraction.

Les professions laissent aussi leur trace dans la forme des organes et dans les traits de la physionomie. « Le geste du soldat, dit M. Mantegazza, est précis, raide, énergique; celui du prêtre, souple, onctueux, semble serpenter. Le soldat, même en civil, a dans ses gestes une habitude d'obéissance ou de commandement; le prêtre, même vêtu en laïque, garde la marque de la soutane et du petit collet, ses doigts semblent toujours bénir ou absoudre. Le marin, le cavalier, le danseur, se laissent facilement reconnaître; les banquiers, les notaires, les avocats ont aussi des gestes qui leur sont propres; mais ici le diagnostic devient incertain. » On sait que Lavater, quand on lui envoya le masque de Mirabeau, devina « un homme d'une énergie terrible, indomptable dans son audace, inépuisable en ressources, résolu, hautain. On sait encore qu'un jour un inconnu se présenta à Lavater : « Regardez-moi bien et devinez qui je suis. » Lavater devina d'abord un homme de lettres, puis un homme habitué à saisir le côté ridicule des choses, ayant de l'originalité et de l'esprit. C'était Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*. — Mais on se rappelle aussi le revers de la médaille. Zimmermann envoya un jour à Lavater un profil très accentué. Lavater, qui attendait un portrait de Herder, se figura que ce profil était celui du philosophe allemand, s'extasia sur les qualités intellectuelles et poétiques de l'homme. Or cet homme était un assassin redouté à Hanovre. Après tout, c'était peut-être un Herder manqué. La physiognomonie, dit avec raison M. Mantegazza, ne peut être pour nous une science exacte, surtout dans les applications particulières, parce que nous ne pouvons connaître tous les élémens du problème; elle n'en a pas moins ses lois générales bien établies. On ne confondra jamais une physionomie franche avec une physionomie rusée, un visage honnête avec un visage de débauché ou de coquin. Ce n'est pas sans raison qu'un père de famille disait à son fils partant pour un voyage lointain : — Tout ce que je te demande, c'est de me rapporter le même visage (1).

(1) De nos jours, les psychologues commencent aussi à s'occuper de l'écriture comme expression du caractère : la *graphologie* est encore à l'état nébuleux, mais il est certain que l'écriture même a une physionomie et peut révéler certains traits de la physionomie morale.

V.

Il nous reste à dire quelques mots de l'interprétation des signes, où l'ancienne psychologie voyait une « faculté » mystérieuse. Selon nous, c'est la simple continuation en autrui de la contagion sympathique, de la solidarité qui s'est manifestée d'abord à l'intérieur d'un organisme. A l'extérieur comme à l'intérieur de notre corps, la sympathie est l'unique loi psychologique de l'expression : interpréter, c'est sympathiser. Au point de vue mécanique, cette sympathie est une réelle communication de mouvemens, comme lorsque les vibrations d'une cloche font vibrer la cloche voisine ; au point de vue psychologique et social, elle est une réelle solidarité de sensations, d'impressions et de volitions. La réaction instinctive de la volonté sous l'influence du sentiment, après s'être étendue par contagion à tout notre organisme, s'étend par la même contagion aux organismes similaires, et si les autres hommes comprennent ce que nous sentons, c'est qu'eux-mêmes le sentent. Dans le téléphone, deux instrumens sont placés en communication électrique avec une batterie : les vibrations de la voix qui ont produit *impression* sur le disque récepteur du premier instrument sont conduites à l'autre instrument, qui les *exprime*. Il y a ainsi une partie qui reçoit l'*impression*, un conducteur qui la transmet, semblable au système nerveux, enfin une partie où se produit l'*expression*. C'est l'image mécanique de la sympathie qui relie les divers organes de notre corps. Maintenant, supposez une communication établie entre un plus grand nombre de disques, de manière à y produire une série d'impressions et d'expressions, vous aurez l'image mécanique de la sympathie qui relie les organismes divers et qui établit entre eux une solidarité de sentimens. Le dernier résultat de cette communication sympathique est la retraduction du sentiment éprouvé par l'un en sentimens semblables chez les autres. Par une sorte de réponse ou de choc en retour, l'émotion de notre voisin nous est revenue. En voyant les mouvemens et attitudes d'autrui, nous tendons à réaliser nous-mêmes ces mouvemens ou attitudes, car toute idée tend à se réaliser ; puis, par contre-coup, le mouvement et l'attitude réalisés par nous reproduisent en nous les sentimens qui leur correspondent.

Charles Bell a expliqué les mouvemens expressifs et leur interprétation en montrant que les parties qui servent à l'expression servent d'abord à des fonctions et à la satisfaction des appétits par les mouvemens nécessaires : l'expression est donc un commencement d'exécution. Dès lors, il n'est pas besoin de faculté spéciale pour comprendre que le chien dont les lèvres rétractées montrent les

dents s'apprête à vous mordre. Nous n'usons pas davantage d'une faculté spéciale pour interpréter l'expression de la figure chez une jeune femme qui détourne la tête, ferme à demi les yeux comme pour ne pas voir, et serre les lèvres : tous ces mouvemens indiquent suffisamment le dédain.

Selon M. Spencer, l'interprétation des signes s'expliquerait par une association purement mécanique. Une même cause, agissant sur plusieurs animaux à la fois, leur fait par exemple pousser un même cri d'alarme ; la peur et le cri entendu finissent par s'associer machinalement : cette association même, grâce à la survivance des mieux doués, devient organique et héréditaire : à la fin, la seule audition du bruit d'alarme suffit donc à éveiller machinalement le sentiment de l'alarme elle-même. — Sans nier ici l'influence de l'habitude et de l'hérédité, nous croyons que cette explication de M. Spencer demeure encore trop extérieure : il y a une liaison intime, à la fois physiologique et psychologique, entre le cri de détresse et la détresse même. Ce cri, à lui seul, produit un mode d'ébranlement nerveux qui, par lui-même, provoque l'alarme, parce qu'il est déjà une alarme intérieure, une suite de chocs nerveux précipités : c'est ce que nous avons appelé tout à l'heure une panique de cellules, et la panique collective n'en est que l'agrandissement. Ce que font l'hérédité et la sélection, c'est simplement de rendre de plus en plus grande l'espèce de sonorité interne par laquelle un être répond à l'émotion d'autrui. Et pourquoi cette sonorité devient-elle plus forte à mesure que l'être a plus d'intelligence ? — C'est qu'alors, son pouvoir de représentation étant accru, il peut se représenter avec plus de vivacité ce que ressentent les autres êtres et consécutivement le ressentir lui-même. Mais ce sont moins les sympathies intellectuelles que les sympathies organiques qui sont les vraies conditions de la vie affective et aimante : les fonctions intellectuelles, en effet, offrent encore un caractère d'intermittence ; les sympathies des organes entre eux, au contraire, ne cessent jamais entièrement jusqu'à la mort ; il en résulte un constant besoin de sympathiser avec autrui, qui est l'extension même du concert commencé dans notre organisme. Auguste Comte a eu raison de dire qu'on se fatigue de penser ou d'agir, jamais d'aimer. Nous nous aimons toujours nous-même et nous aimons toujours autrui malgré nous. Sensibilité, c'est nécessairement sociabilité.

Les physiciens ont réussi, par une combinaison de gaz et d'appareils de pression, à produire ce qu'on appelle des « flammes sensitives, » c'est-à-dire impressionnables au plus léger bruit. Si la flamme sensitive a deux pieds de longueur, le moindre son la fait s'affaisser de moitié : un bruit de clés, un froissement de papier, la

chute d'une petite pièce de monnaie, suffiront pour altérer sa hauteur et sa symétrie. Cette flamme ne fait aucune réponse aux voyelles *o* et *u*, ni aux labiales, mais elle répond énergiquement aux consonnes sifflantes. Si vous prononcez ce vers :

> Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur,

elle reste impassible ; mais si vous lui dites :

> Pour qui sont ces serpens qui sifflent sur vos têtes?

sa lumière s'évanouit presque. Comme un être vivant, elle tremble et s'affaisse sous un sifflement ; elle rampe et se brise, comme en agonie, si on crispe une feuille de métal, bien que le son soit alors si faible que nous l'entendons à peine ; elle danse en cadence la valse jouée par un instrument ; enfin elle bat la mesure au tic-tac d'une montre. Les moindres vagues que le son produit dans l'air, même à une assez grande distance, peuvent ainsi trouver en elle une expression visible et comme vivante. Que sera-ce donc pour cette flamme intérieure et infiniment plus subtile qui s'allume, invisible, dans un cerveau humain? Là, toute idée tendant à se réaliser, l'idée seule des émotions d'autrui devient elle-même une émotion. Chaque être alors, grâce à la pensée, ne vit plus seulement de sa vie individuelle : il vit de la vie sociale. Si même il est assez intelligent pour concevoir l'idée de l'univers, il vit de la vie universelle. Ainsi tendent à se produire, avec le désintéressement, la moralité et l'art. Notre moralité est tout ensemble une expression visible de notre personnalité propre et du degré d'impersonnalité auquel nous sommes parvenus : nos actions sont les signes de nos idées et de notre vouloir. L'art est une autre forme du même principe. L'expression spontanée des sentimens dans nos organes est déjà un art spontané, identique à la nature même ; l'art supérieur, qui finit aussi par s'identifier à la nature, est expressif selon les mêmes lois que nos organes ; il fait rentrer dans des liens de sympathie non-seulement tous les hommes, mais les animaux, les plantes, les objets mêmes qu'on prétend être sans vie, en un mot l'univers. Et c'est l'art qui a raison. La science ne saisit que les rapports extérieurs et mécaniques qui relient les êtres ; l'art va au cœur des choses et, par l'expression sympathique, il nous met en communication avec ce qu'il y a de nous-mêmes dans les divers êtres de la nature, — de nous-mêmes et aussi de tous les autres. Plus vrai que la science même, l'art nous enlève l'illusion de l'égoïsme et nous donne le sentiment de notre identité fondamentale avec l'univers.

ALFRED FOUILLÉE.

LES

AGES PRÉHISTORIQUES

DE

L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL

Les Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal, par M. Émile Cartailhac, préface de M. A. de Quatrefages, avec 450 gravures et 4 planches. Paris, 1886; Ch. Reinwald.

L'attention des lecteurs de la *Revue* a été attirée à plusieurs reprises sur les travaux et les découvertes attestant l'ancienneté de l'homme, et révélant sa présence à des époques trop reculées pour que l'histoire en ait transmis le souvenir. C'est là une science nouvelle, à peine soupçonnée il y a un demi-siècle, et dont les recherches ont cependant réussi à remplir des musées, ont accumulé des documens et ouvert des horizons de jour en jour plus étendus. Le « préhistorique, » pour la désigner d'un seul mot, s'applique aux vestiges laissés par les premiers hommes, par des races perdues dont les plus anciennes ne connaissaient pas les métaux et n'avaient pour armes et pour instrumens que ceux qu'elles se procuraient en ouvrant la pierre. Lorsque, à la suite de ces explorations, on s'enfonce dans le passé, on voit d'abord disparaître la culture et les animaux domestiques, puis la pierre elle-même n'est plus appliquée qu'à des usages restreints, et dans le plus lointain de ces âges successifs, elle sert uniquement d'arme défensive; elle devient un « coup de poing. » Les animaux qui entourent l'homme en Europe sont alors remplacés par des espèces éteintes ou émigrées,

et nous sommes en plein « quaternaire, » c'est-à-dire au sein d'une Europe très différente, par son aspect, ses productions et les êtres vivans qu'elle possède, du continent que nous habitons, sans que rien puisse encore faire deviner les progrès futurs dont l'humanité devait pourtant donner plus tard le spectacle.

Toutes ces notions ont été classées, ordonnées, régularisées. Les âges divers se trouvent caractérisés par la race, par la nature et la forme des instrumens, enfin par les animaux contemporains et caractéristiques. — En France, nous partons des graviers de la Somme, des sables de Grenelle, du temps des éléphans, des rhinocéros et des hippopotames : c'est le premier âge, la race de Canstadt de M. de Quatrefages, le « chelléen » de M. de Mortillet ; puis on arrive à l'âge du moustier, celui du grand ours des cavernes, pour aboutir à l'âge du renne, à la disparition graduelle du mammouth, à la race artistique de Cro-Magnon, précédée par celle de Solutré et conduisant par étapes aux derniers temps de la pierre taillée, puis aux « kjœkken-mœdings, » et enfin à la période néolithique, pendant laquelle les cités lacustres, les cavernes habitées ou converties en sépultures, les constructions mégalithiques, offrent le tableau d'une société véritable, ayant ses rites, son idéal, son organisation, mais ignorant encore les métaux et même le bronze, introduit pourtant bien avant le fer, d'où que le premier de ces métaux soit venu.

Le mérite de M. Cartailhac, dont le nom est une garantie de sincérité scientifique, c'est d'avoir appliqué ces notions générales à l'étude d'un champ d'exploration aussi riche que peu connu jusqu'à présent. La Péninsule ibérique a déjà livré ou laissé entrevoir bien des documens paléanthropiques, quelques-uns de premier ordre, d'autres plus ou moins contestés ; mais on n'aurait pas soupçonné, avant le beau volume que nous avons sous les yeux, un accord aussi exact, une correspondance aussi complète entre les faits observés sur notre sol et ceux qui résultent des recherches poursuivies sur l'autre versant des Pyrénées. C'est une révélation véritable, une confirmation éclatante des vues émises par nos savans sur la façon dont les races préhistoriques ont dû se développer et se succéder, sur la signification à attacher aux vestiges laissés par elles dans leur passage à travers les âges. — Avec quel art l'auteur rend la vie à ces peuplades primitives et traduit leur physionomie ! Il les évoque devant nous avec leurs instincts si variés ; il les suit dans leurs migrations présumées ; il retrouve leurs procédés industriels et reconstruit leur manière d'être. En même temps, il discute, il compare, il devine et il nie au besoin, lorsqu'il se heurte à des opinions hasardées ou à des hypothèses non justifiées. La préface magistrale de M. de Quatrefages ne dissimule pas ces divergences de vues qui honorent les deux savans et témoi-

gnent des scrupules auxquels ils obéissent, au moment où il s'agit pour eux d'affirmer.

M. Cartailhac expose les raisons qui le portent à ne pas admettre l'homme tertiaire, dont un géologue portugais, M. Ribeiro, avait cru rencontrer des vestiges dans une formation d'eau douce, près de Lisbonne. L'homme « tertiaire, » toujours annoncé, jamais exhumé assez sûrement pour que son existence paraisse démontrée, a cependant un partisan résolu, et certainement des plus autorisés, en M. de Quatrefages. Celui-ci, dans sa préface, formule des réserves explicites vis-à-vis des dénégations ou tout au moins des doutes de M. Cartailhac sur les silex taillés des environs de Lisbonne. Ces silex sont en effet trop rudimentaires pour entraîner la conviction qu'ils ne sont pas dus à des causes naturelles, trop épars à la superficie pour que leur provenance directe du gisement tertiaire de Monte-Redondo puisse être nettement établie. Ils prêtent par cela même à des conjectures peu en rapport avec la grandeur d'une découverte qui reculerait au fond d'un passé des plus éloignés le berceau de l'humanité. M. de Quatrefages insiste, il est vrai, sur des restes humains recueillis par M. Ragazzoni à Castenedolo, près de Brescia, et qui feraient connaître « l'homme tertiaire lui-même. » Les ossemens de plusieurs individus, adultes ou enfans, et le squelette presque entier d'une femme auraient été extraits d'un terrain non remanié. Ici, l'abondance de débris demeurés en connexion comme dans une sépulture, mise en regard de leur pénurie sur le niveau « chelléen » ou des graviers de la Somme, si riches pourtant en instrumens d'un caractère frappant et d'une conservation merveilleuse, suffit à elle seule pour justifier les doutes et fortifier les objections.

D'ailleurs, la question est elle-même mal posée dans les termes par lesquels on semble vouloir la définir. Que dit-on en parlant de « l'homme tertiaire, » et l'opposant à celui dont la coexistence avec les grands pachydermes, éléphans, rhinocéros, hippopotames, du quaternaire inférieur est maintenant hors de contestation, celui dont les armes ou instrumens sont aussi bien déterminés et répandus, au bord de la Somme, de la Seine, de la Garonne, comme plus loin, près de Madrid et de Lisbonne, que s'il s'agissait d'antiquités gallo-romaines ? S'agit-il d'un précurseur de l'homme actuel, comme l'a pensé M. de Mortillet, et comme l'abbé Bourgeois était disposé à l'admettre, trop éloigné de nous par l'apparence extérieure pour être notre ascendant direct, adapté à un ordre de choses encore très différent du nôtre, aux prises avec une nature incomplète au point de vue de certaines séries animales, telles que les équidés, les ruminans, les carnassiers? Ce précurseur dépend, il est vrai, d'une simple hypothèse, et ceux qui l'acceptent, sur la foi d'indices controversés, sont bien forcés d'en

tracer l'image d'après ces indices, c'est-à-dire d'appuyer une présomption sur une autre présomption. Mais, en dehors du précurseur ainsi conçu et que nous ne saurions à coup sûr ni repousser d'une façon absolue et par fin de non-recevoir, ni accueillir en l'absence de documens décisifs, l'homme « tertiaire » ne saurait avoir qu'une signification, celle du prolongement rétrospectif de notre race, plus ou moins modifiée, si l'on veut, jusque dans la période géologique immédiatement antérieure à celle qui en a fourni les plus anciennes traces, c'est-à-dire jusque dans la période tertiaire. En lui-même, ce prolongement n'offre rien d'invraisemblable; il n'a rien qui soit de nature à choquer l'esprit. Il ne s'écarte pas, en un mot, de ce que serait le résultat possible de recherches relatives aux origines d'un peuple quelconque, Francs, Goths ou Vandales, dont un érudit poursuivrait les vestiges au fond d'un passé plus lointain que le moment précis où ce peuple inaugure son rôle historique. Remarquons-le, puisque l'observation est applicable à la paléoethnie, l'archéologue qui rechercherait ainsi les premiers débuts d'un peuple historique s'adresserait de préférence aux siècles immédiatement voisins de celui où ce peuple entre en scène. — Où étaient les Francs avant Clovis et avant Chilpéric ou Mérovée? Ils nous apparaissent en corps de nation dans le cours du IVe siècle; vers la fin du IIIe, sous Aurélien, il est fait d'eux quelque mention; voilà pour eux ce que le quaternaire est maintenant pour l'homme; mais, plus loin, s'il était possible d'interroger le passé, en le remontant, et d'obtenir de nouveaux documens, n'est-ce pas sous Septime-Sévère ou sous les Antonins que nous aurions quelque chance de saisir la plus lointaine filiation des Francs? Aurions-nous la pensée de remonter au-delà? — Et, dans le tertiaire même, si nous espérions rencontrer des éléphans ou des rhinocéros plus anciens que ceux signalés jusqu'à présent, est-ce à l'éocène et au paléocène, c'est-à-dire aux débuts de la période, que nous irions les demander? — Non, assurément! — Hé bien! le même calcul, la même méthode, les mêmes procédés d'investigation doivent être également appliqués aux recherches relatives à l'origine de la race humaine.

L'homme quaternaire, déjà répandu sur une vaste étendue de pays, taillant des armes semblables entre elles, de l'embouchure de la Somme à celle du Tage, n'était certainement pas à son premier début. Il existait auparavant à coup sûr; mais où? En Europe ou ailleurs?.. Nous le saurons peut-être quelque jour; mais si jamais nous l'apprenons, il est bien certain que c'est dans la partie récente du tertiaire que cette présence nous sera révélée. Mais alors ce n'est pas précisément l'homme tertiaire, c'est-à-dire répandu dans tout le « tertiaire » qu'on aura découvert, mais plus exactement l'homme « pliocène. » Ce serait une étrange erreur, en effet, que de croire qu'il en ait été autrement

des âges géologiques que de l'histoire même : celle-ci ne s'arrête jamais et se prolonge perpétuellement. Aucune barrière, aucune limite ne la détermine ; ce sont des enchaînemens sans fin. — En géologie, le pliocène récent touche et confine au quaternaire, et le pliocène ancien touche en arrière et confine au miocène, de même que celui-ci à son début se confond avec l'oligocène, qui à son tour se relie à l'éocène et ce dernier au paléocène. Ce sont là des termes inventés par nous, propres à nous guider et désignant des époques dont les limites n'ont rien de tranché, mais présentent plutôt des transitions comparables à celles des couleurs du prisme réunies à l'aide de nuances insensibles. Gardons-nous de confondre les classifications de la science avec la réalité vivante et objective; gardons-nous même de croire à une sorte d'équivalence entre ces divisions dont la faiblesse de notre esprit invoque l'appui. Il semblerait au premier abord que le quaternaire et le tertiaire fussent des âges comparables par leur durée présumée. Ce serait là pourtant une complète illusion : le quaternaire n'est que la fin du tertiaire, sa terminaison dernière, une sorte d'intervalle marqué par des phénomènes de transport, des accumulations de sables, d'argiles et de graviers, dont la stratification n'est pas assez constante ni assez régulière pour fournir les élémens d'une exacte chronologie; tandis que le tertiaire répond à une époque immense, à un des âges de notre planète, à une période pendant laquelle non-seulement le sol continental a changé de configuration à plusieurs reprises, mais encore l'animalité terrestre, rudimentaire au début, s'est transformée tout entière, tandis que de son côté la végétation se distribuait par zones, se différenciait par régions, et que la température, achevant de perdre son uniformité première, s'échelonnait peu à peu de l'équateur au pôle. Celui-ci, refroidi graduellement, disparaissait enfin sous des glaces éternelles. Aucune parité ne saurait donc être établie entre le quaternaire et le tertiaire pris dans son ensemble, mais seulement entre le premier de ces âges et la fraction la plus récente de l'autre.

Le problème de l'homme dit tertiaire une fois mis de côté, on voit, en prenant M. Cartailhac pour guide, se dérouler en Portugal et en Espagne le tableau saisissant des âges préhistoriques enchaînés sans interruption. Nous ne songeons pas à suivre l'auteur dans cette étude, où rien n'est oublié de ce qui peut tenir le lecteur en éveil et l'intéresser en l'instruisant ; mais nous ne résistons pas à relever certains traits qui, sans isoler la Péninsule du reste de l'Europe préhistorique, ont cependant quelque chose de spécial à la région explorée par M. Cartailhac.

Les instrumens chelléens, c'est-à-dire les plus anciens, proviennent les uns de San Isidro, près de Madrid, les autres des environs de Lisbonne. Il est impossible de ne pas être frappé de leur

ressemblance, on peut dire de leur identité avec ceux des bords de la Somme, tellement la forme, la dimension et le procédé de fabrication sont les mêmes de part et d'autre. Cette régularité de contour qui les a fait comparer à une amande est encore plus frappante dans une pierre de Leira, au nord-ouest de Lisbonne. Certains de ces instrumens, qui ne sont pas les moins curieux, ont été rencontrés dans des cavernes, circonstance intéressante, parce qu'elle indiquerait la propension des hommes de ce premier âge à les utiliser, en Portugal, comme lieux de refuge, tandis qu'en France l'absence de pareils indices, à la même époque, donne à supposer qu'elles étaient inhabitables. N'oublions pas que l'homme était ici dans une région méridionale où les encombremens glaciaires et les phénomènes torrentiels n'atteignirent jamais l'intensité qu'ils avaient ailleurs, soit par l'effet de la latitude, soit par celui du voisinage de grandes chaînes envahies par les glaciers. Le mélange des objets, ceux de l'industrie « moustiérienne » avec les « chelléens, » ceux des âges de Solutré et « madaleinien, » ou des stations de la Dordogne, respectivement associés, marquent des passages, peut-être des progrès dans l'outillage, progrès qui se traduisent surtout par la division du travail, la spécialisation croissante des instrumens. Le plus ancien est, pour ainsi dire, unique; il est à deux fins : il est une arme et secondairement il sert d'outil; mais, à l'âge madaleinien, sans sortir du silex et de l'os, quelle variété l'homme a graduellement introduite dans les objets qu'il façonne! Les arts d'imitation et d'ornementation ont fait leur apparition, et ce qui prouve que ces tendances nouvelles n'ont rien d'isolé ni d'exceptionnel, mais qu'elles dépendent d'un instinct de la race même, ce sont les vestiges répétés de gravure au trait sur les ossemens ouvrés qui accompagnent les silex madaleiniens de la grotte d'Altamira, non loin de Santander. Le renne, ce compagnon assidu des stations françaises de cet âge, fait absolument défaut, il est vrai, à celles d'Espagne; mais cette absence ne doit pas étonner; elle est caractéristique en Provence, et, à Menton aussi bien qu'en Espagne, elle atteste que, favorisé par le froid de l'Europe centrale et par l'extension des glaciers des massifs alpins et pyrénéens, le renne ne dépassait pas, au sud, une limite déterminée; même dans ses migrations d'hiver, il ne s'écartait pas d'un certain périmètre, et, comme de nos jours, le froid et la glace lui étaient nécessaires.

Après la disparition complète du mammouth; après le retrait du renne et des immenses glaciers; après le temps correspondant à l'âge où l'homme fabriquait, en éclatant le silex, des grattoirs, des couteaux, des poinçons, des burins, des pointes de dards, où avec l'os façonné il obtenait des traits, des harpons, des bouts de javelines, des aiguilles, nous sortons du quaternaire et nous pénétrons dans les

temps actuels. C'est alors, selon une remarque importante de M. Cartailhac, qu'une solution de continuité se produit. « Jusqu'alors, dit-il, le progrès avait été constant et régulier, et la civilisation de la pierre taillée ou paléolithique s'était développée insensiblement; elle aurait été autochtone. » Mais, à l'origine de la pierre polie, à l'aurore des temps actuels, une lacune apparaîtrait, un intervalle obscur et difficile à interpréter s'interposerait : il y aurait eu invasion de l'Europe par une race nouvelle, plus forte, plus active, plus avancée, submergeant les races antérieures, les refoulant peu à peu, s'insinuant d'abord le long des côtes et pénétrant de là dans l'intérieur du continent. Désormais, et une fois la révolution accomplie, l'homme européen, bien que dépourvu encore de la connaissance des métaux et réduit à l'usage de la pierre polie, posséderait pourtant des animaux domestiques, pratiquerait l'agriculture, aurait des rites funéraires et élèverait des monumens. Cet âge nouveau, qui est celui des amas de coquilles, des sépultures mégalithiques et des cités lacustres, a cela de particulier qu'il s'étend à l'Europe entière, de la Scandinavie en Portugal, et, plus loin, jusqu'en Afrique. C'est une civilisation ayant ses traits, répondant à une phase de l'humanité, et qui, en Europe, a dû se prolonger jusqu'aux plus lointaines lueurs crépusculaires des temps historiques.

L'Espagne et le Portugal apportent un riche contingent au trésor de découvertes caractéristiques de cet âge. — Des amas de coquilles, assimilables aux « kjœkenmoeddings » des plages baltiques, se rencontrent en Portugal : ce sont des débris ou rebuts de cuisine qui paraissent se rattacher aux premiers temps de la pierre polie. Ils ont fourni, grâce à l'immensité des entassemens d'objets qui les composent parfois, les plus curieux enseignemens sur le régime et les habitudes des peuplades dont ils sont l'ouvrage, et qui, dans certains cas, les choisissaient pour y placer leurs morts. Certaines pratiques de cette époque, encore mal expliquées, présentent un côté mystérieux et sont de nature à exciter la sagacité des savans. Tel est le fait de la trépanation, dont les crânes de l'âge de la pierre polie offrent trop d'exemples pour ne pas y reconnaître un usage établi dans un dessein déterminé, médical ou superstitieux, lié peut-être aussi à un mode d'ensevelissement lorsqu'il s'agit de crânes perforés après la mort. La question, examinée sous toutes ses faces par M. Cartailhac, reste ouverte, malgré les efforts de Broca et de plusieurs autres pour en découvrir le véritable sens. — Mais ce qui attire le plus dans les souvenirs encore debout de cet âge, ce sont les cryptes sépulcrales ou, si l'on veut, les cavernes artificielles, tantôt simplement creusées et agrandies en forme de caveau, avec ouverture ménagée pour servir d'entrée, tantôt érigées au dehors au moyen d'élémens mégalithiques assemblés, quoique bruts, de ma-

nière à présenter une ordonnance symétrique : ce sont alors des dolmens, toujours destinés à l'origine, selon la remarque de M. Cartailhac, à disparaître sous un amas de terre constituant un tumulus.

Les dolmens ne sont que des tombes et renferment constamment un mobilier funéraire, lorsqu'ils n'ont pas été fouillés; ils couvrent le Portugal et y prennent le nom de *Anta*, au pluriel *Antas*, mot qui aurait, à ce qu'il paraît, la signification « d'autel. » Comme les dolmens bretons, ils sont souvent précédés d'une allée couverte, et témoignent, si l'on songe à la fréquence de ces sortes de monumens en Scandinavie, en Angleterre, dans toute la France et une partie au moins de l'Allemagne, de la longue durée et de la puissance du peuple ignoré qui eut la force d'ériger ces masses, de les aligner et de les superposer, en y gravant parfois des signes mystérieux, pour y coucher ses morts, dans la pensée de leur procurer un asile inviolable.

Les siècles s'écoulèrent ainsi jusqu'au moment où la métallurgie prit naissance, le cuivre d'abord, puis le bronze. Le progrès dut être très lent, puisque les objets en métal s'associent d'abord en très petit nombre aux instrumens en pierre polie, dont l'usage persiste. Il semble que longtemps encore, et sans que le commerce soit venu directement alimenter les peuplades européennes, celles-ci aient reçu du dehors et de proche en proche la matière métallique, d'abord ouvrée à l'aide de procédés élémentaires et primitifs. Il y a là des phases successives, habilement analysées dans le livre de M. Cartailhac, auquel nous renvoyons ceux, — et le nombre en est grand, — qui tiennent à se rendre compte des efforts complexes et répétés, des tâtonnemens de toutes sortes, au moyen desquels l'homme, si longtemps rudimentaire, est parvenu peu à peu à s'élever jusqu'à la connaissance et à la pratique des arts techniques, puis à l'intuition de la beauté typique, associée en lui à la pensée de ses triomphes sur la matière inerte. C'est par là que ses luttes pour le bien-être le conduisent, à son insu et en dépit de ses défaillances, à voir au-dessus et plus loin, à ne jamais s'arrêter, au risque de déchoir, dans cette marche ascendante vers un but qu'il croit toujours être sur le point de toucher et qui ne recule incessamment que pour mieux apprendre à l'homme à s'en rapprocher de plus en plus.

G. DE SAPORTA.

L'INTERVENTION DU SAINT-SIÈGE

DANS

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

On a vu souvent des papes s'immiscer *motu proprio* dans les affaires des gouvernemens, leur intimer des défenses ou des ordres, censurer leur politique ou leurs décrets, se poser impérieusement en arbitres des querelles que pouvait avoir César avec ses peuples. César protestait; c'est une longue et dramatique histoire que celle de ses bruyans démêlés avec la puissance spirituelle. Nous venons d'assister à un spectacle plus singulier et beaucoup plus rare. Nous avons vu un gouvernement autoritaire, ombrageux, très jaloux de ses droits, qui avait guerroyé quinze ans contre l'église et se faisait un jeu de déposer des évêques ou d'expulser des vicaires de campagne, solliciter l'assistance du souverain-pontife pour obtenir de son parlement le vote d'une loi qui lui tenait au cœur. Le saint-père a répondu obligeamment à cet appel, il a interposé ses bons offices et son autorité, il a engagé le parti catholique à se rendre agréable à M. de Bismarck en adoptant le septennat militaire. Les chefs de ce parti n'ayant pas obtempéré à sa demande, il leur en a témoigné son déplaisir, il est revenu à la charge, et, autant qu'il était en lui, il a pesé sur les électeurs catholiques pour qu'ils envoyassent à Berlin une majorité docile, désireuse de complaire au chancelier.

Que nous sommes loin du temps où un pape d'esprit mystique et d'humeur batailleuse revendiquait fièrement ses droits contre le gou-

vernement prussien, jetait d'audacieux défis à ce vainqueur devant qui l'Europe entière s'inclinait! Le 24 juin 1872, s'adressant à des catholiques allemands établis à Rome, il leur disait : « Nous sommes en butte à une véritable persécution; le premier ministre d'un puissant gouvernement l'a préparée de loin. Je lui ai fait savoir, et je ne m'en cache point, que les triomphes sans modération ne sont pas de longue durée, que c'est folie aux orgueilleux que d'entrer en lutte contre la vérité et contre l'église. » Et se souvenant de Daniel et des rêves du roi de Babylone, il ajoutait : « Qui sait si elle ne se détachera pas bientôt de la montagne, la petite pierre qui brisera le pied d'argile du colosse? » Cette petite pierre, cette bravade et cette prophétie firent beaucoup de bruit dans le monde. A quelques mois de là, M. de Bismarck relevait le gant, en déclarant à la chambre des seigneurs de Prusse que, dans tous les temps, Agamemnon avait eu des différends avec Calchas et avait dû remettre à sa place « ce voyant qui se flattait de connaître mieux que personne la volonté des dieux. » — « C'est une grande erreur, disait-il encore, de ne considérer sa sainteté le pape que comme le chef d'une confession chrétienne. La papauté fut toujours une puissance politique, et toujours elle s'est résolument ingérée dans les affaires de ce monde. Sa prétention est de soumettre la puissance séculière au pouvoir spirituel, et on ne l'empêchera jamais d'aspirer à la domination... Le pape est un souverain étranger qui réside à Rome et qui, par les derniers changemens introduits dans la constitution de l'église, est devenu plus puissant que jamais... Notre devoir est de défendre l'état contre lui. » Si perspicace que soit le chancelier de l'empire allemand, il ne prévoyait pas alors que, quatorze ans plus tard, il inviterait d'une manière pressante ce souverain étranger à se mêler de ses affaires, à intervenir dans ses élections, qu'Agamemnon dans l'embarras demanderait des oracles à Calchas. On a bien raison de dire qu'il ne faut s'étonner de rien, que tout arrive, que les plus grands politiques ne font pas leur destin.

Si singulier que soit l'événement, plus singuliers encore sont les commentaires auxquels il a donné lieu dans une partie de la presse allemande. Tel journaliste qui s'était signalé par l'aigreur de sa polémique contre les insolentes prétentions de la curie romaine a chanté un alléluia et entonné le cantique de Siméon, se félicitant d'avoir assez vécu « pour voir un grand pape tendant la main à un grand chancelier. » On a pu lire dans une feuille officieuse de Berlin que, détrompé de ses faux amis, irrité contre ceux qui avaient trop longtemps abusé de son nom, le souverain-pontife avait voulu donner un témoignage éclatant de sa sympathie au plus pacifique des hommes d'état, à celui qui représente dans le monde le principe d'autorité et qui s'occupe sans cesse de maintenir l'ordre dans l'Europe. Un orateur

d'assemblée populaire a déclaré que le chef de l'église universelle avait une préférence, un goût particulier pour l'Allemagne, seul pays « où la monarchie soit solide comme le rocher dans la mer. » — « La France est en proie à tous les vices, à toutes les misères du régime républicain; la royauté espagnole est toujours vacillante, toujours menacée ; le sol de la Russie est miné par le nihilisme. Le pape sait que l'autel n'est en sûreté qu'à l'ombre d'un trône inébranlable, et l'Allemagne est pour lui une terre de dilection. »

Ce qui a paru plus étonnant que tout le reste, c'est le langage de quelques feuilles du parti national-libéral, qui vota jadis avec un joyeux empressement toutes les lois de combat contre l'église. On a vu des protestans, des juifs, des libres penseurs prêcher aux catholiques allemands la plus pure doctrine ultramontaine, leur démontrer que, d'après le droit canonique, les volontés et les décisions du pape font loi dans les affaires temporelles comme dans les autres, qu'un catholique compromet son salut éternel par des distinctions coupables, qu'il n'a pas le droit de se réserver la liberté de son jugement dans la question du septennat. S'enfarinant pour un jour de théologie, ces mécréans citaient gravement Boniface VIII et la bulle *Unam sanctam*, rappelaient qu'aux termes de cette bulle, « il est nécessaire à tout être humain qui veut sauver son âme d'être soumis en toute chose au pontife romain, » et ils reprochaient à M. Windthorst ses criminelles rébellions, ils traitaient M. de Frankenstein de mauvais catholique. Cicéron disait que deux aruspices ne pouvaient se regarder sans rire; on raconte aussi qu'Arlequin se déguisa un jour en archevêque, mais qu'on le reconnut bien vite à la façon dont il donnait la bénédiction. Certains nationaux-libéraux sont plus forts que des aruspices, plus forts qu'Arlequin; ils ne se décèlent jamais par un sourire, par un geste imprudent, par une gambade, et qu'ils bénissent ou qu'ils maudissent, ils se comportent jusqu'au bout comme de vrais archevêques.

On avait annoncé que le saint-père ferait quelque chose pour témoigner au gouvernement impérial ses dispositions conciliantes et son désir de lui être agréable; mais personne, sauf peut-être le chancelier de l'empire, ne pensait qu'il intervînt avec tant d'éclat. On assure qu'il a regretté la publicité donnée aux deux lettres du cardinal Jacobini. Qui a été l'indiscret? *Is fecit cui prodest.* Il faut toujours s'attendre aux indiscrétions, et le pape Léon XIII pouvait aussi prévoir les pénibles embarras qu'il allait causer aux catholiques allemands, qui avaient longtemps étonné le monde par leur savante discipline, l'humiliation qu'il allait infliger à leurs chefs, dont il louait le zèle, mais désavouait la conduite, les railleries, les sarcasmes qui de toutes parts pleuvraient sur eux. On prétend que, dans une heure de mélancolie, M. Windthorst

avait rédigé en ces termes l'épitaphe du parti du centre : « Ci-gît le centre, qui ne fut jamais battu par ses ennemis, mais qui fut délaissé de ses amis. » — « Parlez mieux, lui a répliqué la *Gazette de Cologne;* dites plutôt : Ci-gît le parti du centre, mort de la maladie guelfe. »

Heu! præmatura consumptum morte quiescit
Hic Centrum, morbi victima guelfiaci.

Et, après avoir parlé latin, *la Gazette* expliquait en bon allemand que Léon XIII venait de délivrer les catholiques de la servitude où les retenaient quelques ambitieux sans scrupule, ennemis de l'empire et de toute autorité légitime : « Le guelfisme enseignait ses décevantes doctrines par la bouche de M. Windthorst ; la parole vient d'être rendue au peuple, à la noblesse et au clergé catholique. » Ce clergé a ressenti de cruelles perplexités. Il s'est trouvé deux évêques pour déclarer que tout commandement qui vient de Rome est sacré, et que, quoi qu'il en coûte, il faut s'y soumettre. Un autre, qu'on sollicitait de combattre la candidature de M. Windthorst, a répondu qu'en matière politique les opinions étaient libres, et que chacun doit suivre sa conscience. D'autres se sont tus. Peut-être pensaient-ils que les bergers qui font la paix avec le loup en lui livrant leurs chiens sont des imprudens et se préparent de cuisans repentirs.

Les raisons qui ont déterminé le saint-père sont faciles à comprendre et font honneur à son caractère apostolique. Il lui a paru que le vote du septennat était propre à éloigner les dangers de guerre, à dissiper le sombre nuage qui pèse sur l'Europe depuis quelques semaines : « Si la loi est adoptée, est-il dit dans la lettre du cardinal Jacobini du 3 janvier, le danger d'une guerre prochaine sera évité, et le parti du centre aura rendu ainsi un immense service à sa patrie, à toute l'Europe, à l'humanité. » Léon XIII a trop de clairvoyance pour être absolument convaincu que le septennat, c'est la paix. Mais il sait que la Prusse est un pays où les conflits parlementaires trouvent quelquefois leur solution dans une guerre extérieure, que les gouvernemens qui ont un procès avec leur peuple peuvent être tentés d'y faire diversion en plaidant, l'épée à la main, contre leurs voisins. Nous lisions dernièrement dans les mémoires d'un diplomate saxon le mot d'un vieux général autrichien qui se plaignait que le prince de Metternich eût trop sacrifié au maintien de la paix : « Une bonne guerre en 1830 et même en 1840 aurait empêché les c... de 1848. » Le pape Léon XIII connaît trop les hommes pour ne pas savoir que certains politiques ont moins de répugnance que M. de Metternich pour les cures violentes, et il a jugé qu'un souverain-pontife remplissait son devoir en ôtant aux violens

tout prétexte de chercher dans une sanglante aventure la réparation de leurs mécomptes.

Il a pensé aussi qu'il n'obtiendrait jamais la revision des lois de mai s'il ne l'achetait par quelque complaisance : « Notre âme, écrivait-il en 1878 à l'archevêque de Cologne, ne connaîtra pas le repos avant que la paix religieuse soit rétablie en Allemagne. » Durant plusieurs années, il a poursuivi cette épineuse et délicate négociation, en y employant tous les efforts, tous les soins, toutes les souplesses de sa patiente diplomatie. Le gouvernement prussien refusait de se démunir de ses lois de combat et de rigueur. Le 20 avril 1880, M. de Bismark écrivait au prince de Reuss : « Si on a cru que non-seulement nous désarmerions, mais que nous détruirions nos armes par voie législative, on nous a prêté gratuitement une grande sottise... Une épée doit servir à retenir l'autre dans le fourreau. » Le pape ne s'est point lassé.

On ne consentait d'abord qu'à laisser dormir les lois; M. de Bismarck s'était fait donner par les chambres prussiennes des pouvoirs discrétionnaires, le droit de suspendre à son gré les poursuites et de multiplier les dispenses. Ce n'était pas assez pour Léon XIII. « Les lois restent, disait-il fort justement; les hommes et leur bonne volonté ne vivent qu'un jour. Je ne serai tranquille que quand vous aurez revisé. » On s'est décidé enfin à cette revision qu'on avait obstinément refusée; mais le saint-père sentait bien qu'elle ne répondrait pas à ses désirs s'il n'avait lui-même rien à offrir, rien à donner. On lui avait dit plus d'une fois : Si vous voulez que nous allions à vous, il faut que vous veniez à nous; nous réglerons notre pas sur le vôtre. « Sous peu, écrivait le cardinal Jacobini, on présentera le projet de loi tendant à une revision finale des lois politico-ecclésiastiques prussiennes. Nous avons reçu à ce sujet tout récemment des assurances formelles... Un vote favorable du centre dans l'affaire du septennat affermirait le gouvernement dans ses bons sentimens pour l'église et pour le saint-siège apostolique. » Le pape sait qu'à Berlin on ne donne qu'à la condition de recevoir, que la paix ou la guerre, tout s'y marchande; après avoir longtemps résisté, il est entré en composition, il a conclu un marché. N'est-on pas condamné quelquefois à adopter les mœurs et les usages des gens avec qui l'on traite?

Ceux qui ont l'honneur d'approcher le saint-père le soupçonnent de n'avoir qu'une gratitude mêlée de défiance pour les laïques qui se mêlent ostensiblement de ses affaires et lui dictent des plans de conduite. Il accepte leurs services, il fait peu de cas de leurs conseils, l'autorité qu'ils se sont acquise lui porte ombrage et leur éloquence l'inquiète : les diplomates goûtent médiocrement les tribuns. Léon XIII n'admet pas qu'on soit plus papiste que le pape. Assurément, il n'a pu entrer

dans sa pensée de livrer ses chiens; un berger prudent ne donne pas au loup une telle marque de confiance. Il a dit seulement : « Taisez-vous, tenez-vous tranquilles ; j'entends rester le juge souverain de mes intérêts. »

Au surplus, après tant de mortifications patiemment endurées, pouvait-il se refuser à sa fortune et à la revanche qu'elle lui offrait? Le plus puissant gouvernement de l'Europe, qui avait recouru naguère à sa médiation pour se réconcilier avec l'Espagne, la réclamait de nouveau pour en finir avec ses difficultés intérieures. On l'avait traité de souverain étranger ; on se ravisait, on venait à lui, on lui disait : « Nous avons de grands embarras, venez à notre secours, usez de votre ascendant, de votre autorité sacrée pour que nos élections marchent à souhait, pour que nous obtenions du suffrage universel le parlement que nous désirons. Non, vous n'êtes pas un étranger, vous êtes de la maison ; aidez-nous à rétablir la paix dans notre ménage. » Quelle occasion de montrer à l'Europe tout ce que peut encore la papauté dépouillée de sa royauté temporelle et l'action qu'exerce dans le monde l'auguste prisonnier du Vatican ! Quelle leçon pour les gouvernemens faibles qui croient pouvoir se dispenser de tout ménagement et de tout égard en traitant avec le saint-siège ! Quel avertissement pour les étourdis qui se flattent de régler les affaires de conscience par des coups de force ! Un journal progressiste de Berlin racontait à ce sujet, sous forme d'apologue, qu'un des grands de la terre avait perdu un précieux anneau, qui lui était plus cher que la vie. Pour le retrouver, il mit en campagne ses fils et ses serviteurs ; dans la chaleur de leur zèle, ils allaient, couraient partout, se rendant à charge à beaucoup de gens par leurs plaintes, par leurs cris, par leurs bruyantes réclamations. Mais un jour, le maître leur dit : « Paix ! ne cherchez plus et modérez vos cris. On m'a promis de me rendre mon anneau ; si on me manque de parole, vous recommencerez à crier. » Voilà, selon le journal berlinois, le précis exact de ce qui vient de se passer entre sa sainteté et le parti du centre.

On connaîtrait mal M. de Bismarck si l'on supposait qu'il lui en a coûté de recourir à l'assistance du saint-père pour arranger ses affaires domestiques, et qu'il tient le moindre compte des criailleries des libéraux qui lui reprochent l'énormité de son action. Il a toujours regardé les discussions de principes comme des disputes oiseuses, il n'a jamais réglé sa conduite sur des idées abstraites, qu'il traite de thèses académiques. Il possède au suprême degré le génie des affaires, et il n'y a pour lui que des affaires dans ce monde ; s'agit-il d'en faire une bonne, il n'aurait garde de consulter au préalable les scrupules de ce que Saint-Simon appelait la gent doctrinale. De même que jadis il était prêt à faire alliance avec la révolution pour écraser l'Autriche, il s'est allié avec le saint-siège pour se défaire d'une majorité qui le

gênait et contrariait ses plans. Si l'on s'étonne qu'il emploie de si gros et de si dangereux moyens à l'unique fin de remporter une victoire électorale, il est bon de se souvenir du mot du comte Arnim, qui remarquait que pour le chancelier de l'empire allemand il n'y a point de petites choses, et que les éléphans se servent également de leur trompe pour soulever un rocher ou pour ramasser une aiguille. Il est bon de considérer aussi que ces élections dont il a préparé le succès en remuant de si prodigieuses machines avaient à ses yeux une extrême importance, qu'il y allait, selon lui, des destinées de l'Allemagne et de son avenir particulier.

Le traité qu'il vient de faire avec le pape Léon XIII, il avait tenté dès 1872 de le conclure avec le pape Pie IX. Il était revenu de Versailles dans une singulière disposition d'esprit ; à sa joie triomphante se mêlaient des soucis, des mécontentemens, des rancunes. Quiconque a lu avec attention le curieux livre du docteur Busch sait que le chancelier avait de sérieux griefs contre le parti militaire. Il se plaignait qu'au lendemain de leurs grandes victoires, les généraux l'avaient pris de plus haut avec lui, que les batailles gagnées leur avaient enflé le cœur, qu'ivres d'un fol orgueil, ils attribuaient toutes leurs prospérités et l'heureux dénoûment de la pièce à leur savante et infaillible stratégie, oubliant que leurs succès avaient été préparés de loin par un ministre des affaires étrangères très avisé, très prévoyant, très habile, et protégés par lui contre les jalousies et le mauvais vouloir de l'Europe. Il ressentait une vive irritation contre le grand état-major, qui le traitait avec un incroyable sans-gêne, ne le consultait sur rien, lui refusait les informations, les renseignemens dont sa politique avait besoin pour combiner ses plans et ourdir ses trames. — « Je les punirai, disait-il un jour à son confident, en devenant le plus parlementaire des hommes. »

Il rentrait à Berlin avec le dessein arrêté de se mettre au mieux avec son parlement, de s'y créer une majorité compacte, dont il pût se couvrir contre toutes les entreprises. Aussi éprouva-t-il quelque chagrin en apprenant qu'un parti confessionnel était en voie de formation dans les provinces catholiques de l'empire. Cette affaire lui parut louche, il en devina sur-le-champ les fâcheuses conséquences, et, comme il ne sépare jamais les questions d'affaires des questions de personnes, sa défiance redoubla quand le parti du centre se donna pour chef un juriste diplomate, très versé dans la casuistique constitutionnelle, d'esprit retors et de goûts belliqueux, « un Hanovrien, disait-il, qui avait ressenti quelque répugnance à devenir Prussien, qui n'avait jamais prouvé qu'il eût surmonté cette répugnance et qui semblait n'applaudir à la création du nouvel empire allemand qu'en se réservant le bénéfice d'inventaire. »

Dès ce temps-là, il conçut le projet de traiter avec le pape par-des-

sus la tête du parti du centre, et d'obtenir que Pie IX désavouât M. Windthorst et son entreprise. Il se flatta un instant de mener à bonne fin sa négociation ; il fut bientôt désabusé. Le pape Pie IX avait essuyé un cruel mécompte : il avait espéré que le nouvel empereur d'Allemagne épouserait ses intérêts, travaillerait au rétablissement de son pouvoir temporel. L'adresse votée par le Reichstag en 1871 et le commentaire qu'en fit M. de Bennigsen par ordre supérieur le guérirent de ses illusions. On ne faisait rien pour lui et on réclamait ses bons offices; il les refusa. M. de Bismarck a raconté lui-même qu'il avait réussi à gagner à sa cause le cardinal Antonelli, mais que les chefs du parti du centre, pour parer le coup, avaient dépêché à Rome « un très grand personnage, qui résidait dans le sud-ouest de l'Allemagne et faisait quelquefois parler de lui, » que ce grand personnage avait dénoncé le cardinal au pape et décidé sa sainteté à approuver la formation et la conduite d'un parti qui devait procurer au chancelier beaucoup d'ennuis, beaucoup de déboires.

M. de Bismarck en conclut qu'on voulait la guerre, et il s'empressa de la déclarer. Les jésuites furent expulsés d'Allemagne, et le gouvernement prussien s'occupa de concerter ces fameuses lois de mai, qu'on promet aujourd'hui de supprimer. M. de Bismarck n'attend jamais qu'on l'attaque, sa défensive consiste à prendre les devans et à porter les premiers coups. Il est sur ce point le fidèle disciple du grand Frédéric, qui, au moment d'envahir la Saxe, au mois d'août 1756, écrivait à l'un de ses conseillers de légation, le baron de Knyphausen, de bien expliquer au cabinet de Versailles « la distinction solide et fondée qu'il faut faire entre l'agresseur et les premières hostilités; que l'agresseur est celui qui fait des plans pour attaquer l'autre, au lieu que l'autre, qui se voit forcé malgré lui de commettre les premières hostilités, n'agit qu'à son corps défendant. » Il ajoutait : « Comme cette distinction est exactement conforme au droit de nature et des gens, vous tâcherez de l'établir au mieux, et vous vous donnerez la peine de réfléchir aux argumens moyennant lesquels vous établirez cette distinction si naturelle et si raisonnable (1). » Comme le grand Frédéric, M. de Bismarck a toujours trouvé cette distinction aussi raisonnable que naturelle, aussi fondée que solide, et il lui est facile de prouver qu'à l'intérieur comme au dehors, il s'est toujours tenu sur la défensive. On a cru qu'il attaquait, on se trompait lourdement : il a passé sa vie à se défendre contre des intentions.

Tant que dura le *Culturkampf*, M. de Bismarck approuva les rigueurs; il alléguait pour les justifier des raisons de convenance et de nécessité. Il déclara plus d'une fois que les décisions du dernier concile

(1) *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, XIIIe volume, page 225. Berlin, 1885.

avaient profondément modifié la constitution de l'église, qu'il fallait aviser, qu'il importait, toute affaire cessante, de sauvegarder l'indépendance de l'état contre les usurpations d'un pape infaillible et italien, qui avait attiré à lui les droits et les prérogatives des évêques allemands. Il professait un inviolable attachement à ce qu'il appelait « l'évangile de la réforme. » Il s'écriait : « Si j'obéissais au pape, je mettrais mon âme en danger, car le pape ne peut rien pour mon bonheur éternel. D'ailleurs, puis-je reconnaître en lui le successeur de Pierre? Pierre n'était pas infaillible, Pierre a péché, Pierre s'est repenti de sa faute et l'a pleurée amèrement. Je n'ose espérer que le pape en fasse autant. » Il avait dit le même jour : « Je ne saurais regarder comme mon ami, comme mon allié, l'homme qui subordonne l'évangile à sa politique. »

Les naïfs se laissaient prendre à ces éloquentes déclarations. Ils se persuadaient qu'après avoir délivré l'Allemagne de l'oppression étrangère, le chancelier voulait l'affranchir de la tyrannie romaine et du culte des idoles. On le considérait comme le libérateur spirituel de son peuple, comme un nouveau Luther. On aurait pu cependant deviner à certains mots qui lui échappaient qu'il faisait une expérience politique, qu'il n'avait dans le fond de l'âme aucune haine pour le catholicisme ni pour aucun dogme. Ce libérateur ne songeait qu'à se délivrer lui-même d'un parti qui l'incommodait. Il se flattait qu'à force de tracasseries, de vexations, il lasserait la patience du haut et du bas clergé, que les bergers sans ouailles et les ouailles sans bergers s'en prendraient au parti du centre des chagrins qu'on leur causait, que les consciences froissées et malades n'attendraient plus le soulagement de leurs maux que du seul médecin qui les pût guérir, qu'après avoir essayé de la menace, l'église chercherait à désarmer la colère de César par ses soumissions et ses prières, que M. Windthorst serait abandonné par ses électeurs, que l'armée, délaissant ses généraux, demanderait à traiter.

L'événement trompa son attente; la résistance opiniâtre qu'il rencontrait le fit réfléchir. Loin de rompre l'accord des soldats et de leurs chefs, la persécution avait resserré leur union. L'armée manœuvrait avec une merveilleuse discipline et, d'année en année, elle s'accroissait de nouvelles recrues. D'autre part, les conservateurs impérialistes et les nationaux-libéraux, qui dans le Reichstag comme dans le parlement prussien formaient la majorité et qui avaient voté les lois de mai, n'acceptaient pas toutes les propositions du chancelier; ils se permettaient de faire leur choix et leurs réserves, ils le contrariaient quelquefois par leurs refus, ils mettaient des conditions à leur obéissance. M. de Bismarck préfère un franc ennemi aux amis indociles et raisonneurs, qu'il traite d'amis infidèles. Piqué des chicanes que lui faisaient les nationaux-libéraux, il se plaisait à les inquiéter en les

menaçant de chercher ailleurs le secours qu'on lui marchandait et de renouer avec Rome. Il affectait de dire « que la paix religieuse lui était chère, qu'il considérait les conflits comme des crises passagères et fâcheuses et non comme une institution bienfaisante. » Il dit un jour publiquement à M. Windthorst, en le regardant en coulisse : « Ceux qui ont besoin de moi savent où ils peuvent me trouver. » Ce mot causa un grand trouble à M. de Bennigsen et à son parti. A quelques jours de là, le 16 avril 1875, il prononçait cette parole mémorable : « L'histoire nous montre des papes guerroyans et des papes qui sont des hommes de paix. J'ose espérer que nous verrons un jour monter sur le trône pontifical un homme pacifique, qui ne prétendra pas que le monde entier doive obéir à un élu du clergé italien, mais qui laissera chacun vivre à sa façon, qui sentira le besoin de s'entendre avec la puissance temporelle et avec lequel il sera possible de conclure la paix. »

Le 3 mars 1878, un pape pacifique succédait au bouillant Pie IX, et peu de temps après son couronnement, on commençait à négocier avec lui. Mais on lui demandait de grandes concessions, on lui en promettait peu, et comme il joignait à la douceur beaucoup de prudence et de fermeté, la négociation fut laborieuse. Ce qui assouplit le chancelier, ce qui détermina son évolution, ce furent les élections de 1881, qui déçurent toutes ses espérances et détruisirent la majorité sur laquelle il s'appuyait. Les progressistes et le parti du centre s'étaient notablement renforcés, les nationaux-libéraux avaient essuyé une humiliante défaite : ils ne disposaient plus que d'une quarantaine de voix. Peu de jours après, M. de Bismarck déclarait avec une certaine mélancolie qu'il se voyait contraint de changer ses plans, que ses amis étant devenus trop faibles pour le soutenir, il était obligé de s'en procurer d'autres, et, pour se mettre à l'aise, il se plaignit que son ancienne majorité avait eu souvent des torts envers lui, qu'elle avait voulu lui imposer d'inacceptables conditions, que ne pouvant venir à bout de sa résistance, elle avait tenté « de le prendre par la famine, » qu'il avait dû demander du secours au parti du centre pour accomplir sa grande réforme des tarifs douaniers.

Au surplus, touché subitement de la grâce, il avait fait une découverte qui mettait sa conscience en paix. Il s'était assuré, après y avoir longuement réfléchi, qu'en définitive le pape n'est pas un Italien, et, dans cette même séance, il affirmait que l'église catholique en Allemagne est une institution nationale de l'empire allemand, que le pape, en tant qu'il est son chef, ne doit pas être considéré comme un souverain étranger. Il l'avait pris longtemps pour un Italien, il était revenu de son erreur. La politique a ses casuistes : désormais, ses scrupules étant levés, le chancelier pouvait demander au saint-père de l'aider à régler à sa guise certaines questions purement allemandes.

M. de Bismarck change souvent de théories, de tactique et de procédés, mais ses volontés ne varient jamais. Comme jadis, il n'entendait satisfaire la papauté qu'à la condition qu'elle usât de toute son influence pour désarmer l'opposition du parti du centre et le transformer en parti de gouvernement. Le pape Léon XIII cherchait en vain à décliner cette proposition; en vain alléguait-il que la politique allemande ne le concernait point, qu'il n'avait pas de conseils à donner à M. Windthorst dans les questions d'impôts ou de monopoles. M. de Bismarck secouait les oreilles, il traitait cette réponse de mauvaise défaite. « On nous affirme, avait-il écrit au prince de Reuss, le 20 avril 1880, que le parti du centre est conduit par quelques chefs qui n'en font qu'à leur tête, et qui, vivant de la guerre, craindraient d'être mis à pied dans un temps de paix. Je n'en puis rien croire, quand je considère que tant d'ecclésiastiques, grands ou petits, se sont enrôlés dans cette faction, et que leur politique, qui pousse parfois l'esprit d'opposition jusqu'à faire cause commune avec les socialistes, est appuyée par des membres de la plus haute et de la plus riche noblesse. Cela ne s'explique que par l'action des confesseurs sur les hommes et encore plus sur les femmes. Un mot du pape ou des évêques et même l'avertissement le plus discret mettraient un terme à cette alliance contre nature. » Léon XIII protestait de ses intentions pacifiques et bienveillantes; mais M. de Bismarck ne tient compte de leurs intentions qu'à ses ennemis, il attend des actes de ses amis. « La question qui s'impose, avait-il encore écrit, est de savoir si le saint-siège n'a pas la force ou n'a pas la volonté de détourner le parti clérical d'une conduite qu'il désapprouve. » Il en revenait toujours là: « Ou vous avez la puissance de réformer le parti du centre, et c'est la volonté qui vous manque, ou vous êtes réellement impuissant, et dès lors, quel intérêt puis-je avoir à vous ménager? » La parole de censure et de condamnation qu'on s'obstinait à lui demander, Léon XIII l'a enfin prononcée. A-t-il bien fait? a-t-il mal fait? Les paris sont ouverts.

— En 1887, disent les uns, on a vu un chancelier de l'empire allemand, qui avait bataillé quinze ans contre l'église, solliciter l'assistance du pape pour faire passer une loi qui lui était chère. Cet événement est une date glorieuse dans l'histoire de l'église. Léon XIII a créé un précédent dont il pourra plus tard se prévaloir. Qui aura dorénavant le droit de lui dire : « Tu es un Italien, et nos affaires temporelles ne sont pas de ton domaine? » Sans doute, le parti du centre a été fort ému du désaveu que lui infligeait le saint-père; mais il s'est remis de son trouble; comme le disait un journal : « La lettre Jacobini a été digérée, non sans peine, mais enfin elle a passé. » D'ailleurs, savons-nous quelles promesses ont été faites au pape et si on ne s'est pas engagé à épouser ses intérêts, à améliorer sa situation, à ménager un accommodement entre le Vatican et le Quirinal?

— Pure chimère! disent les autres. Si puissant que soit M. de Bismarck, il n'a ni la volonté ni la force de résoudre l'éternelle question romaine. N'a-t-il pas éprouvé en Orient tous les inconvéniens attachés au métier de juge de paix, et n'y a-t-il pas trouvé de nouvelles raisons de se défier des guêpiers? « Le saint-père, nous écrit-on d'Allemagne, ne s'est point occupé de ses intérêts particuliers; il n'a obéi, en intervenant dans l'affaire du septennat, qu'à l'une de ces généreuses inspirations qui viennent du cœur : il n'a songé qu'à la paix du monde et à la paix religieuse. On lui a promis de reviser les lois de mai, on les revisera, on lui fera d'importantes concessions, on lui en promettra d'autres; on peut avoir encore besoin de lui, on veut le tenir, on ne tient les hommes que par la crainte et l'espérance. Les élections du 21 février ont bouleversé l'échiquier parlementaire. M. de Bismarck dispose aujourd'hui d'une majorité de gouvernement. La gardera-t-il? Il est permis d'en douter, sa méthode étant de tout demander à ses amis sans leur rien accorder. Le parti du centre est sorti presque intact de cette bagarre, mais le voilà privé pour longtemps de ses alliés les progressistes, qui sont devenus une quantité négligeable. Les nationaux-libéraux ont réparé brillamment leurs échecs; en plus d'un endroit, le clergé protestant a prêché pour eux, ils ont conquis le Wurtemberg et la Saxe, ils sont les héros de la fête. Leur étonnant succès, qui a dépassé leurs propres espérances, cause sûrement moins de plaisir au chancelier qu'à son futur souverain, le prince impérial, qui compte parmi leurs chefs plus d'un homme avec qui il s'entendrait facilement et qu'il aimerait à voir siéger dans ses conseils. Tant que M. de Bismarck, les conservateurs et les nationaux-libéraux feront bon ménage, on pourra se dispenser de ménager le parti du centre. Mais si M. de Bennigsen et ses amis, sentant leur force, indisposaient le chancelier par leurs exigences et leurs objections, on se brouillerait bien vite, M. Windthorst redeviendrait un homme très important, et peut-être recourrait-on une fois encore à l'obligeante intervention du pape. Il n'aurait plus le droit de dire : « *Non possumus,* » — et cependant le chef de l'église catholique ne peut, sans déroger, s'atteler à la fortune d'un homme, si grand qu'il soit, et à sa politique de plus en plus personnelle. »

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

TROIS ROMANS.

André Cornélis, par M. Paul Bourget. Paris, 1887; A. Lemerre. — *Jeanne Avril*, par M. Robert de Bonnières. Paris, 1887; Ollendorff. — *Mont-Oriol*, par M. Guy de Maupassant. Paris, 1887; Havard.

Aux récens romans de MM. Paul Bourget, Robert de Bonnières et Guy de Maupassant, j'aurais aimé pouvoir joindre, si leur éditeur l'eût voulu, pour en parler en même temps, un roman aussi de M. Henry Rabusson, et un roman de Pierre Loti. Ce n'est point, à vrai dire, qu'il y ait entre eux cinq tant de ressemblances, ni si grandes; et même, en y regardant bien, je ne leur vois guère de commun qu'un ou deux traits : ils sont jeunes tous les cinq, et tous les cinq ils font ou ils cherchent à faire autrement que l'on ne faisait avant eux. Mais, en faisant autrement, font-ils mieux? ou font-ils même autrement? Le roman romanesque, ce genre extravagant et charmant qui fut celui de Balzac et de George Sand, est-il aussi complètement épuisé qu'ils voudraient bien nous le faire croire? leur roman vrai, ce roman de la vie réelle, vivant et vécu, qu'ils ont la louable ambition d'écrire, n'a-t-il pas aussi lui, comme l'autre, ses moyens, ses procédés, ses conventions, qu'ils n'ont pas, je pense, inventés? et, tout originaux qu'ils soient enfin, ou plutôt personnels, si cependant je puis dire, avec leur

permission, qu'ils ne nous ont rien donné encore où ils soient tout entiers, que pouvons-nous du moins augurer d'eux pour l'avenir, — et quand je dis « pour eux, » j'entends surtout pour nous? Mais, puisque je ne saurais examiner aujourd'hui ces questions, sans faire tort de tout ce qu'ils m'apporteraient de secours pour y répondre, tant à l'auteur de *Mon Frère Yves* et de *Pêcheur d'Islande*, qu'à celui de *Dans le Monde* et de l'*Aventure de Mlle de Saint-Alais*, je me contenterai de les avoir indiquées, sauf quelque jour à y revenir, et je dirai seulement quelques mots d'*André Cornélis*, de *Jeanne Avril* et de *Mont-Oriol*.

Un grand avantage de la *réclame*, — car il faut essayer de prendre les pires choses par leurs meilleurs côtés, — c'est qu'elle fait plaisir aux auteurs, et puis c'est qu'elle décharge la critique de l'ancienne et fastidieuse obligation d'analyser ou « d'extraire » les œuvres, comme disaient nos pères. Grâce à elle, en effet, depuis un mois qu'il a paru, si tout le monde n'a pas lu, tout le monde connaît *André Cornélis*. Les uns ont dit que c'était *Hamlet*; les autres que c'était *Crime et Châtiment*; ce pourrait être encore, si l'on le voulait, *David Copperfield*; et, quoi que ce soit d'ailleurs, c'est en tout cas une œuvre tout à fait *distinguée*. Le mot n'est pas heureux, je le sais; on l'a mis à tant d'usages! de qui et de quoi n'a-t'on pas dit qu'il était *distingué*? Mais je n'en vois pas de meilleur pour caractériser le roman de M. Paul Bourget, et pour en faire à la fois l'éloge et la critique. Oui, c'est une œuvre tout à fait *distinguée*, je le répète, qu'*André Cornélis*; une œuvre où tout est *distingué*, les toilettes et le mobilier, le langage et les mœurs; où tous les hommes « s'habillent comme à Londres, » ce qui est le comble de la distinction, » où les femmes ont « des porteplumes en or, avec une perle blanche à leur extrémité » ce qui n'est pas moins *riche* que *distingué*; et où l'assassin même, à lui seul, serait plus *distingué* enfin que tout le reste, — si l'esprit, si le talent, si l'art de M. Paul Bourget ne l'étaient encore davantage.

L'aurions-nous peut-être déjà dit? Ce nous serait alors un plaisir que de le redire : parmi nos jeunes romanciers, nul n'a donc l'esprit plus ouvert, l'intelligence plus cultivée, nul ne sait plus de choses, n'a plus lu, n'a mieux lu, plus médité sur ce qu'il avait lu, ne l'a plus approfondi, ne se l'est plus complètement assimilé ni plus intimement que M. Paul Bourget. De l'expérience de ses lectures, avec quelques dispositions particulières, soigneusement entretenues, il s'est fait une originalité laborieuse, compliquée surtout, mais réelle; et une personnalité dont on pourrait bien dire qu'elle a pris en lui la place de la première et de la véritable, une personnalité substituée, mais rare, mais intéressante, mais *précieuse* et aristocratique. Si jamais quelqu'un nous donne le roman jadis rêvé par M. de Goncourt, ce roman « observé

dans le milieu des élégances de la Richesse, du Pouvoir, — les majuscules sont de M. de Goncourt, — et de la suprême bonne compagnie, » ce sera sans doute l'auteur de *Cruelle Énigme*, de *Crime d'amour* et d'*André Cornélis*, ce sera M. Paul Bourget. A deux conditions cependant : la première que, nous ayant conté deux ou trois fois déjà les petites misères de sa vie de collège, misères vulgaires, peu distinguées, il ne nous les contera plus ; et la seconde, qu'il dissimulera mieux qu'il ne l'a su faire, et notamment dans *André Cornélis*, une admiration un peu puérile des élégances de la vie parisienne. Trop « d'étoffes drapées » dans *André Cornélis*, trop de « costumes du matin, » trop de « nécessaires de toilettes. » Nous ne sommes pas si curieux de savoir que le pied de la reine Gertrude était « chaussé d'un bas couleur pensée, » ni que la brosse à ongles d'Hamlet était « en vermeil, avec son chiffre en relief. » Mais ces affectations n'empêchent pas qu'avec une pénétration qui va souvent jusqu'à la profondeur, M. Paul Bourget n'excelle dans l'analyse de certains sentimens complexes et subtils, et des nuances mêmes de ces sentimens. De même que, d'ailleurs, certaines plantes rares et un peu vénéneuses ne poussent leurs fleurs que dans la chaude et humide atmosphère des serres, il faut reconnaître que ces sentimens ne se développent, avec la délicatesse et la diversité de leurs nuances, que dans les milieux préférés de M. Paul Bourget. Et c'est pourquoi, si jamais il acquiert une largeur ou une franchise de style qui lui manque encore, s'il réussit à traduire dans une langue moins spéciale ou moins tourmentée, plus approchée de l'usage commun, moins scientifique, plus littéraire, les découvertes ou les inventions de sa *psychologie*, il aura mérité, du moins à titre de psychologue, tous les éloges dont je craindrais, — si sa tête était moins solide, — qu'on ne l'eût un peu prématurément accablé.

Le malheur, cependant, c'est que ce qui est si *distingué* risque fort aussi d'être artificiel ; et que l'exception n'est pas la matière de l'art, parce qu'elle n'est pas l'étoffe de la vie. On a déjà fait remarquer, et avec raison, qu'il nous était bien difficile, à nous, dont on n'a pas assassiné le père pour épouser la mère, d'admirer autant que nous le voudrions, dans *André Cornélis*, la vérité de l'observation et la profondeur de la psychologie. Car enfin, comme disait M. Jules Lemaître (1), de pareilles hypothèses nous prennent au dépourvu, et M. Paul Bourget a peut-être bien vu, mais peut-être aussi qu'il a mal vu. Mais accordons qu'il ait bien vu ; supposons que, comme certains portraits déclarent d'eux-mêmes leur ressemblance, ainsi, les notations psychologiques de M. Paul Bourget portent avec elles-mêmes la preuve de leur exactitude ;

(1) *Les Contemporains*, par M. Jules Lemaître, 3e série. Paris, 1887 ; Lecène et Oudin.

et quoique enfin, pour ma part, je n'aie pu dans *André Cornélis* m'intéresser vivement à rien ni à personne, — si ce n'est à M. Bourget, — admettons que tout y soit rigoureusement conforme aux « données actuelles de la science de l'esprit. » Voici du moins ce qui demeure vrai, ce qui l'est d'*André Cornélis* comme de *Crime d'amour* et comme de *Cruelle Énigme :* c'est qu'à mesure que les personnages de M. Paul Bourget s'expliquent, ils se compliquent, et, de singuliers qu'ils étaient, deviennent finalement uniques. Chaque trait qu'il ajoute à la physionomie morale d'André Cornélis, de sa mère, de M. Termonde, en les particularisant davantage, les rend plus différens d'eux-mêmes, de leurs contemporains, de cette humanité moyenne qui est après tout la mesure des héros du roman comme de ceux du drame. Et l'on dirait un anatomiste qui, dans chaque fibre de ses sujets que son scalpel met à nu, découvre une rareté nouvelle, — sans compter l'occasion d'étaler sa science et de faire admirer l'agilité, la délicatesse, la sûreté de sa main. Dans ce roman de trois cent cinquante pages, il n'y a que la tante Louise qui soit vraiment humaine, vraiment réelle, vraiment vivante, et parce qu'en effet, c'est à peu près le seul personnage que M. Paul Bourget, pour le mieux étudier, n'ait pas commencé par ouvrir, et conséquemment par tuer.

Dirai-je que par là les romans de M. Paul Bourget ne me rappellent nullement ceux de Stendhal, — qu'aussi bien j'admire très modérément, — mais plutôt ceux de Marivaux; et je ne pense pas que la comparaison soit pour le blesser? C'est curieux, c'est neuf, c'est pourtant vrai, c'est même parfois profond quand on commence, et très intéressant; au bout de cinquante pages, c'est encore plus neuf, c'est déjà moins vrai, c'est toujours plus profond; mais quand on arrive à la deux-centième, on n'y peut plus tenir; et l'intérêt a si bien disparu, que Marivaux lui-même n'a jamais eu le courage de terminer sa *Marianne* ou son *Paysan parvenu*. Mettez maintenant toutes les différences qu'il convient d'y mettre : M. Paul Bourget termine toujours ses romans; il est d'ailleurs de son temps, beaucoup plus instruit, plus savant que Marivaux, plus intéressant lui-même, pour toute sorte de raisons; il parle une langue moins affétée, moins précieuse, quoiqu'il y eût fort à dire, plus voisine de la nôtre; mais il est bien de la famille. Comme de ceux de son prédécesseur, la vie se retire de ses romans à mesure que la psychologie au contraire y prend plus de place; trop préoccupés d'observer en eux-mêmes les lois de la substitution ou de la renaissance et de l'effacement des images, les Cornélis et les Termonde en oublient d'exister; et nous, — avec une secrète espérance d'en avoir le démenti, — nous nous demandons si M. Paul Bourget, en appliquant ses rares facultés au roman, en fait vraiment le meilleur et le plus heureux emploi?

Car nous craignons que certains dons lui manquent, lesquels seront toujours utiles, nécessaires même au romancier. « Tandis qu'elle s'occupait à étudier avec une enfantine coquetterie les attitudes propres à traduire son émotion, elle laissait cette émotion elle-même s'en aller de son cœur. » C'est M. Paul Bourget qui nous parle ainsi de Mme Termonde; et lui, pourrait-on dire, tandis qu'il étudiait son art et qu'il s'appliquait aux moyens de traduire ses pensées, il négligeait d'étudier la vie même. On ne lui a point précisément reproché d'avoir pris l'idée ou le point de départ de son *André Cornélis* dans une affaire criminelle qui fit quelque bruit en son temps; on a fait bien pis : on a prétendu l'en justifier! Mais plût aux dieux qu'il ne se fût pas écarté de la réalité, qu'il eût fait une fois une étude d'après le vif, qu'il n'eût pas quitté la nature d'un pas, que ses lectures, et sa science, et sa conception de la vie, et son esthétique du roman ne fussent pas venues, ici comme toujours, s'interposer entre la vie et lui. Au lieu d'anatomiser ses modèles, puisque c'est son mot, oui, plût aux dieux qu'il les copiât, qu'il les reproduisît tels quels, avec tout ce qu'ils pourraient avoir d'incohérent, d'illogique au besoin, mais de vivant au moins! Je comprends les personnages de M. Paul Bourget, j'entre même dans leurs sentimens, je le crois, je m'en flatte peut-être, mais je me plains de ne pas les voir. C'est la vie démontée, expliquée, analysée, c'en est le mécanisme et c'en est les rouages, ce n'est pas la vie directement vue, ni par conséquent fidèlement imitée. S'il pouvait un jour sortir de lui-même, s'oublier, oublier ses méthodes, se laisser prendre bonnement aux choses, n'y vouloir pas mettre une profondeur qu'elles ne comportent pas toujours, ou, quand elles la comportent, s'en fier à nous, critiques, de la faire apercevoir aux lecteurs; s'il pouvait contempler la vie face à face; s'il pouvait!.. mais le pourra-t-il? c'est là le point, et, pour être franc, M. Bourget en est moins près avec son *André Cornélis* qu'il n'en était l'année dernière avec son *Crime d'amour*.

Qu'il y ait, d'ailleurs, de rares qualités dans *André Cornélis*, nous le savons et nous en convenons volontiers. Extrêmement simple, la composition en est extrêmement forte. La diversité des mobiles successifs qui finissent par pousser André Cornélis jusqu'au meurtre en fait le seul lien; et cette succession même, — M. Paul Bourget dirait cette évolution, — est beaucoup plus qu'habilement observée. C'est encore un joli tableau que celui du modeste intérieur de la tante Louise; et le récit de la mort de l'excellente vieille fille aurait quelque chose de vraiment émouvant, si le monologue sentimental d'André Cornélis, tout à la fin, ne le venait gâter. D'ailleurs, d'une manière générale, le style de M. Paul Bourget est plus simple ici, moins embarrassé que dans ses précédens romans, plus personnel aussi, plus dégagé de l'imitation de ses maîtres. Mais on ne peut tout dire; — et puis, comme disait déjà

Rivarol, si c'est les « beautés » qu'une critique indulgente doit faire ressortir dans *le Maître de forges* ou dans *la Comtesse Sarah*, c'est les défauts qu'une critique impartiale doit signaler dans *André Cornélis* et dans *Crime d'amour*.

Ceci nous met à l'aise pour parler de *Jeanne Avril* et de M. Robert de Bonnières. L'auteur des *Monach* et de *Jeanne Avril* n'a pas sans doute les rares qualités de M. Paul Bourget, mais il en a d'autres, et, en particulier, il a le don de la vie. C'est par la composition qu'il manque, dans le choix des moyens, par l'expérience aussi de son art. Vivement attiré par le spectacle mouvant de la réalité, d'autant plus vivement que, ce qu'il sait voir il sait aussi le rendre, — et d'une manière à laquelle je ne reprocherais que de n'être pas encore tout à fait assez libre de l'imitation de Flaubert, — M. Robert de Bonnières ne sait pas résister à la tentation de tout voir et de tout dire. Il y a du *reportage*, ou, comme on dit encore aujourd'hui, de l'indiscrétion parisienne, dans le fait de M. de Bonnières ; et il en résulte dans ses romans de l'encombrement, de la confusion, trop d'épisodes, peut-être aussi trop de personnages, et, pour le lecteur, une certaine difficulté de suivre le récit. De *Jeanne Avril* comme des *Monach*, un romancier plus économe, plus avare de ses notes, eût tiré trois ou quatre romans ; car ils y sont, et même ils s'y entr'aident ; mais c'est le lien qui n'est pas assez fort, en même temps qu'assez souple, c'est le plan qui n'est pas assez simple ni d'une lecture assez claire. Avec cela, des gaucheries, des défaillances d'exécution, et, pour les masquer, d'imprudentes audaces. Je ne demanderai point à M. de Bonnières sur quelle plage à la mode la malheureuse Mme Avril a donné le spectacle de ses ridicules amours avec M. du Breuil ; il me le dirait, avec les noms, avec la date ; mais le récit n'en est pas assez habilement conduit, d'une main assez légère, assez experte, assez adroite. Il semble que le cas de M. Robert de Bonnières soit précisément inverse de celui de M. Paul Bourget. Si M. Bourget ne voit point, ne sait point voir la réalité, si quelque chose, comme nous disions, entre elle et lui, s'interpose toujours, M. de Bonnières, qui la voit très bien, ne sait pas toujours la transposer dans le mode ou le ton qu'il faudrait pour nous la rendre vraisemblable. Mme Termonde n'était point assez réelle, et je me plaignais de ne la point voir ; Mme Avril l'est trop, elle me montre trop de choses, et qu'elle aurait mieux fait de cacher. Il y a trop de psychologie dans le roman de M. Bourget, mais il y a trop de réalisme encore dans celui de M. de Bonnières.

Mais, en revanche, comme tout y vit ! ou pour mieux dire, et si l'on veut bien me passer à mon tour un peu de réalisme, comme tout y grouille ! Qu'elle est bien imitée, cette confusion de mœurs au milieu de laquelle nous respirons aujourd'hui comme dans une atmosphère

naturelle ! Et qu'ils sont bien traités, sans que M. de Bonnières ait presque l'air d'y toucher, ces ridicules qui sont les nôtres ! A la vérité, ce sont les ridicules d'aujourd'hui, qui ne seront plus ceux de demain ; c'est la peinture de ce que nous nous montrons, de ce que nous voudrions être crus, autant ou plus que de ce que nous sommes; le moraliste n'enfonce pas très avant, il se joue spirituellement à la surface des choses. Et, en effet, toute ressemblante qu'elle soit, ce serait un grave reproche à faire à M. de Bonnières, s'il avait traité la peinture pour elle-même. Mais elle ne sert que d'accessoire, en quelque sorte, ou de fond à l'un des plus jolis portraits de jeune fille qu'il nous souvienne d'avoir vus dans le roman contemporain. Là est le mérite singulier, vraiment original, du roman de M. de Bonnières. Ce qui se passe dans une imagination de jeune fille, le premier éveil de la curiosité féminine, la première tentation de l'amour, ce premier regard, ardent, avide et étonné, jeté par l'enfant de quinze ans sur le monde, sur la vie, sur la réalité ; la première désillusion et les premiers triomphes; les premières leçons de l'expérience, le premier désespoir ; et, après la révolte, la soumission enfin et la résignation à la vie, le rêve évanoui, l'imagination rapetissée et domptée ; voilà le sujet difficile entre tous que M. de Bonnières a voulu traiter. Mais pour juger comment il y a réussi et, pour y réussir, ce qu'il fallait de tact et d'esprit, je ne demande au lecteur que de bien peser les difficultés, de se rendre compte qu'il s'agissait pendant tout un volume de gouverner entre deux écueils, qu'en dire trop peu, c'était risquer de tomber dans l'insignifiance ou dans la niaiserie, mais qu'en dire trop, c'était attirer à soi la foule de nos mauvais plaisans, sans parler du danger de choquer, de blesser, d'irriter les préjugés mondains. M. de Bonnières ne s'en est pas tiré seulement avec talent, mais avec adresse, et, puisque la réclame, trop occupée d'*André Cornélis* d'une part, et de *Mont-Oriol* de l'autre, ne l'a pas assez dit, c'était à nous de le dire. *Les Monach* ont fait plus de bruit, pour diverses raisons, dont la plupart étaient médiocrement littéraires; *Jeanne Avril* n'est pas moins une œuvre bien supérieure aux *Monach*, et quand ce ne serait que pour le seul motif que nous disions tout à l'heure. *Les Monach* n'étaient qu'un tableau de mœurs, — peut-être aussi de la satire sociale, — mais qu'est-ce qu'un tableau de mœurs quand les mœurs qui lui servaient de modèle ont elles-mêmes disparu ? un document pour l'historien, c'est-à-dire assez peu de chose. *Jeanne Avril* est quelque chose de plus, et mieux qu'un tableau de mœurs : c'est un roman de caractères.

J'ai dit, « peut-être aussi de la satire sociale; » c'est qu'en effet, je veux faire à ce propos une dernière critique à M. de Bonnières. Lui qui jadis, dans ses *Mémoires d'aujourd'hui*, s'était montré hardi

jusqu'à l'injustice, on ne voit pas très bien, dans ses romans, ce qu'il ose et ce qu'il n'ose pas. Observateur pénétrant, spirituel et un peu méchant des mœurs de son temps, on dirait qu'il a peur de laisser dégénérer son observation en satire, et qu'avec les bénéfices de la malice et de l'esprit il voudrait encore cumuler ceux de l'innocence. Simple naturaliste, s'il se contentait de peindre la réalité comme elle s'offre à lui, sans y rien ajouter de lui-même, ou seulement sans la juger, on n'aurait rien à dire, mais on sent qu'il la juge, et alors, ce qu'il ne dit pas avec assez de franchise ou de netteté, c'est comment il la juge. « Cacher sa propre opinion sur les personnages que l'on met en scène, laisser par conséquent le lecteur incertain sur l'opinion qu'il en doit avoir, c'est vouloir n'être pas compris, et, dès lors, le lecteur vous quitte ; car, s'il veut entendre l'histoire que vous lui racontez, c'est à la condition que vous lui montriez clairement que celui-ci est un fort et celui-là un faible. » J'oserai conseiller à M. de Bonnières de méditer cette excellente leçon que donnait un jour George Sand à Gustave Flaubert. On ne demande pas au romancier d'intervenir de sa personne dans l'explication ou le commentaire de son œuvre, pour y souligner des intentions qui doivent être assez claires d'elles-mêmes. Encore bien moins lui demande-t-on de se mettre lui-même et constamment en scène, et de se confesser dans ses propres héros. On aime toutefois qu'il ne laisse subsister aucun doute sur ses intentions, et l'on tient à savoir ce qu'il pense de ses personnages. C'est une question de moyens et de procédés d'art à trouver. Dans *Jeanne Avril* comme dans *les Monach*, les malices de M. de Bonnières ont quelque chose encore de trop enveloppé ; ou plutôt, à voir l'impassibilité de l'observateur, — et j'espère que l'observation lui sera plus sensible sous cette forme, — on ne sait pas toujours si ce sont des malices.

Que M. Guy de Maupassant doive, au contraire, lui, la meilleure part de son succès à cette largeur, à cette franchise, à cette belle et tranquille audace d'exécution qui caractérisent son talent, c'est ce qui ne me paraît guère douteux. Tout au rebours de M. Bourget, les sujets qu'aime à traiter M. de Maupassant n'ont rien de *distingué*, quand encore ils ne sont pas volontairement et gratuitement vulgaires. Mais au moins, quand il nous raconte, à sa manière sobre et forte, l'histoire de *la Petite Roque* ou celle de *Monsieur Parent*, on n'hésite pas plus sur ses vraies intentions que sur celles de Flaubert alors qu'il écrivait *Bouvard et Pécuchet*. C'est de la caricature, de la caricature amère et méprisante, c'est plus et c'est pis que cela : c'est un jugement ironique et d'ailleurs discutable, mais décisif sur l'homme et sur la vie ; et c'est comme si l'on disait qu'il se dégage toujours d'un roman de M. de Maupassant quelque chose de supérieur à son œuvre et à lui-même.

On retrouvera dans *Mont-Oriol* cette qualité maîtresse du talent de M. de Maupassant, on y en trouvera d'autres, assez nouvelles chez lui ; on y trouvera je ne sais quel air aussi de négligence dont il fera bien de se garder.

Sachons lui gré d'abord d'avoir choisi pour une fois son sujet et ses personnages dans un monde où nous les pouvons suivre non-seulement sans répugnance, mais encore avec plaisir. Dans quelque monde que se passent les histoires d'amour, et de quelque beau nom que se décore le désir, nous le savons, c'est toujours la même histoire, comme le même dénoûment ; mais la manière importe beaucoup ; et, dans la plupart des précédens romans de M. de Maupassant, il faut avouer qu'elle manquait de civilité. Tout aussi fort qu'*Une Vie* ou que *Bel-Ami* lui-même, *Mont-Oriol* est plus convenable. Puisse l'auteur me pardonner ce mot et cette façon de le louer! Aussi bien m'empresserai-je d'ajouter que les hardiesses ne manquent point dans ce *Mont-Oriol*, ni même encore, par endroits, quelque crudité de termes. Mais, crudités ou hardiesses, je n'en voudrais rien retrancher cette fois, parce qu'on n'en retrancherait rien sans beaucoup nuire à l'effet, à la valeur réelle, et à la psychologie du roman. Car M. de Maupassant a sa psychologie, lui aussi, comme M. de Bonnières et comme M. Bourget : elle est seulement plus physiologique, et comme telle plus scientifique, si nous en voulons croire au moins les philosophes : c'est de la physio-psychologie. Avec une promptitude et une sûreté remarquables, M. de Maupassant va droit aux mobiles élémentaires, et généralement un peu grossiers, qui font agir ses personnages; mais, en y allant, il se donne le plaisir cruel de les dépouiller des sentimens factices et de la morale conventionnelle dont ils s'enveloppaient. Ou encore, quand il les emprunte à la réalité pour les transporter dans ses nouvelles ou dans ses romans, l'imitation est si parfaite et la copie si semblable à l'original qu'elle en reproduit jusqu'à ce que l'on n'en voyait pas. Vous diriez de ces épreuves dont on ne découvre tout le détail qu'en les *développant*, et qui servent de la sorte à contrôler la réalité même dont on eût cru qu'elles n'étaient que l'image. D'autres ont d'autres qualités, mais celle-ci, et à ce degré, je ne la vois aujourd'hui que chez M. de Maupassant, et je la vois mieux dans *Mont-Oriol* que dans *Bel-Ami*, parce que les modèles y étaient plus complexes et par conséquent plus difficiles à saisir.

C'est dommage que M. de Maupassant n'ait pas assez profondément étudié ou médité son sujet. Il voulait nous montrer quelque chose de bien moderne, comme on dit aujourd'hui, la vie naissante d'une ville d'eaux, l'invention de la source, les faiseurs aussitôt accourus des quatre points de l'horizon, les indigènes atteints à leur tour de la fièvre des spéculations, l'inauguration solennelle de l'*établissement des*

bains, avec musique, discours, bénédiction et bal au nouveau casino : les médecins, les journaux, les actionnaires surtout célébrant à l'envi l'efficacité des eaux de Mont-Oriol, et les baigneurs en revenant enfin plus malades qu'ils n'y étaient allés, — comme si c'étaient de vieilles eaux, de très vieilles eaux, déjà mortelles du temps des Romains. Une histoire d'amour s'y mêlait, deux histoires, trois histoires qui se terminaient comme elles pouvaient, comme elles se terminent dans la réalité : par le mariage ou par l'abandon, rarement par la mort, qui ne termine rien, si ce n'est peut-être la vie. Je crois enfin que M. de Maupassant s'était promis aussi de nous égayer aux dépens de la médecine, qu'assurément il respecte, mais dont il se défie... Et tout cela commençait bien, simplement et naturellement ; mais tout cela, je ne sais pourquoi, est demeuré comme à l'état d'ébauche, ou, à vrai dire, de chronique. Le roman de M. de Maupassant n'est que la chronique au jour le jour du sujet dont nous nous attendions qu'il nous donnerait l'étude.

Avec aisance, et surtout avec une clarté parfaite, quels que soient le nombre des personnages et la diversité des épisodes, M. de Maupassant prend, quitte, reprend tour à tour les différentes parties de son sujet, s'arrête ici, s'arrête là, jamais longtemps au même lieu, s'amuse ou se soulage lui-même en quelque scène d'un comique hardi, nous fait toucher au doigt le ressort d'un caractère, esquisse un paysage au courant de la plume, et, d'un mouvement rapide, nous entraîne vers le dénoûment. Mais c'est bien de la chronique, et la rapidité de ce mouvement même ressemble trop, dans *Mont-Oriol*, à celle de l'improvisation. Un journaliste, confié par son journal aux bons soins du docteur Bonnefille ou du docteur Latonne, observait le médecin qui croyait l'observer, envoyait à Paris une lettre chaque jour, et, au bout de la saison, elles étaient assez nombreuses en même temps qu'assez divertissantes pour former un roman. Ainsi, du moins, ai-je compris *Mont-Oriol*. Serait-ce, peut-être, qu'*André Cornélis* et *Jeanne Avril*, où l'on sent trop l'effort, m'empêcheraient de sentir ici le prix de la facilité ? Je le veux bien ; mais je crois tout de même qu'ayant conçu le plan de *Mont-Oriol*, — car le livre est fort bien composé, — M. de Maupassant l'a rempli peut-être un peu vite, c'est-à-dire un peu négligemment. Quelques-uns de ses personnages en ont souffert : ses médecins, par exemple, encore traités avec l'exagération de la caricature, mais surtout Paul Brétigny, romantique égaré dans le monde où M. de Maupassant nous promène, et qui ne redevient notre contemporain qu'en cessant d'être lui-même, — à la fin du roman.

Il est vrai que les figures de femmes, celle de Christiane Andermatt et des deux sœurs Oriol, sont dessinées, en revanche, avec une rare

habileté. Et, à ce propos, je me reprocherais fort de ne pas ajouter que, dans *Mont-Oriol*, la dureté coutumière de M. de Maupassant s'est singulièrement attendrie, et qu'il est demeuré sans doute pessimiste, mais enfin que son pessimisme a souri. Si le marquis de Ravenel, ce gentilhomme bien pensant, « qui confond dans une estime égale et sincère Mahomet, Confucius et Jésus-Christ, » si son fils Gontran, si le banquier William Andermatt, son gendre, si le père Oriol, si les docteurs Bonnefille et Latonne expriment encore, chacun à leur façon, et sans le savoir, l'opinion de M. de Maupassant sur la vie, cependant des scènes aimables ou souriantes, presque passionnées, émouvantes en tout cas, font diversion, dans *Mont-Oriol*, à cette perpétuelle ironie qui nous attristait dans *Une Vie* comme dans *Bel-Ami*. Qui est-ce qui n'est pas pessimiste? M. Paul Bourget a le pessimisme sentimental et apitoyé; d'autres, comme Loti, l'ont poétique et voluptueux; M. de Maupassant l'avait dur et hautain : le meilleur est peut-être encore de l'avoir discret, et il l'est dans *Mont-Oriol*. Avec son mélange tout humain de force et de faiblesse, d'abandon et de dignité, de tendresse et de désespoir, Christiane Andermatt est charmante; et, pour les sœurs Oriol, pour Charlotte surtout, je ne me rappelle pas que M. de Maupassant nous eût rien tracé d'aussi délicat. Si, pour en faire un petit chef-d'œuvre, il ne faudrait qu'effacer peut-être un ou deux traits de la jolie scène où Charlotte Oriol, abandonnée par Gontran, laisse éclater son chagrin enfantin, la scène finale, et qui clôt le roman même, entre Christiane et Paul Brétigny, est vraiment belle et d'une beauté noble. Ce genre de scènes et l'émotion qu'elles provoquent, — dont on est assez sûr avec M. de Maupassant qu'elle ne tournera jamais au sentimentalisme, — voilà ce qui manquait encore à ses romans, et voilà ce que nous sommes heureux de signaler dans *Mont-Oriol*.

Est-ce la fin du naturalisme, tel du moins que certains romanciers l'ont compris trop longtemps, étroitement borné, dans le choix de ses sujets comme dans ses moyens d'expression, au bas comique et à la grossièreté? Nous l'espérons au moins. Les querelles d'école ne sont point si stériles ni si vaines que l'on dit; mais enfin elles ont leur temps. Lorsque les romantiques eurent accompli leur tâche, un romantique survint, il s'appelait Gustave Flaubert, qui fit lui seul beaucoup plus contre eux, avec *Madame Bovary*, qu'aucun classique ou pseudo-classique, en enrageant, ne l'avait pu trente ans durant. Maintenant que le naturalisme à son tour a terminé sa besogne, qui n'était point tout à fait inutile, qui laissera certainement sa trace dans l'histoire de l'art contemporain, — sa trace et ses *fumées*,— il n'appartient d'en triompher enfin et de l'achever qu'à un naturaliste. Celui-ci d'ailleurs n'aura pour cela que peu de chose à faire, puisque en se souvenant que la vie est la substance de l'art, et qu'il faut commencer par l'étu-

dier pour la peindre, il n'aura qu'à ne la point mutiler ou la déshonorer avant de l'étudier. Et si d'ailleurs on disait que ce peu de chose est encore beaucoup, nous avons assez de confiance dans le talent de M. de Maupassant pour ne point douter qu'il y réussisse dès qu'il le voudra.

Aussi bien est-ce là que tendent, comme lui, M. Robert de Bonnières et M. Paul Bourget. Depuis tantôt quinze ou vingt ans que le roman s'est exercé à reproduire ce qu'il y a de plus laid dans l'humanité, de plus vulgaire ou de plus bas, mais aussi de plus facile à rendre comme à voir, le moment est venu de chercher autre chose, et de nous présenter un portrait plus ressemblant de l'homme contemporain. Dirai-je là-dessus que je crains que M. de Bonnières ne le cherche trop autour de lui, un peu partout, comme à tâtons; M. Bourget trop en lui-même, presque en lui seul, ou dans les livres ; M. de Maupassant, pas assez ni peut-être avec assez d'inquiétude? M. de Maupassant est le mieux doué des trois, celui qui doit le moins à l'étude, le plus à la nature, et s'y fie un peu trop; M. de Bonnières est le plus curieux, peut-être bien le mieux *informé*, mais aussi le plus épars; M. Bourget est le plus profond et surtout le plus habile à l'expression des idées générales, il est encore le plus subtil. Si l'on pouvait persuader à M. Bourget qu'en dépit des apparences la réalité n'est pas si complexe qu'il a l'air de le croire, si énigmatique ou si mystérieuse; à M. de Maupassant, au contraire, qu'elle n'est pas aussi simple et que l'on n'en touche pas si aisément le fond ; à M. de Bonnières enfin que, s'il y a bien quelques différences d'un homme à un autre homme, il ne laisse pourtant d'y avoir entre eux quelques ressemblances, quelques rapports au moins, je pense qu'on les aurait beaucoup approchés tous les trois du but qu'ils poursuivent. Et en parlant ici de *Jeanne Avril*, d'*André Cornélis* et de *Mont-Oriol*, on n'a point voulu faire autre chose. Par la distinction, par un sentiment plus juste de la complexité de la vie, par l'émotion enfin, l'idéal, comme on l'appelait jadis, est en train de rentrer dans le roman, — mais un autre idéal, moins artificiel, moins conventionnel que l'ancien, un idéal plus réel, si l'on peut ainsi dire; moins poétique, mais moins invraisemblable; et moins élevé, mais beaucoup plus humain.

F. BRUNETIÈRE.

REVUE MUSICALE

Théâtre de la Scala de Milan : *Otello*, drame lyrique en 4 actes, paroles de M. Arrigo Boito, musique de Giuseppe Verdi.

Nous souhaitions ici même, il y a peu de semaines, que, d'un point quelconque de l'horizon, un grand souffle se levât; il s'est levé. Il est éclos sur la terre d'Italie, sur les lèvres encore éloquentes de cette vieille mère de l'harmonie. Depuis trop d'années, la musique semblait ingrate pour sa première patrie, et elle ne chantait plus guère que le dur langage allemand; depuis *Aïda* et la *Messe* pour Manzoni, le génie latin se taisait. Il vient de rompre le silence, et d'une voix si éclatante, avec de tels accens, qu'il a fixé peut-être pour un moment l'idéal attendu, au moins cet idéal passager qui dure quelques générations humaines et nous donne quelques années de bonheur.

Après deux auditions et de nombreuses lectures, *Otello* nous paraît être le chef-d'œuvre de Verdi et l'un des chefs-d'œuvre de notre temps. On cherchait le type nouveau du drame lyrique : le voilà! La voilà, la réforme de l'opéra, simplement accomplie, sans réclame ni charlatanisme; voilà les chemins ouverts à la jeune musique par le plus vieux des musiciens. L'art avec *Otello* fait un pas en avant. Que demande notre époque au drame musical? Un souci de plus en plus grand de la vérité, un accord de plus en plus intime entre la parole et la note, l'étude de l'âme et l'expression des passions, l'abandon des vieilles formules exclusivement musicales, un orchestre éloquent, des harmonies intéressantes. Ces vœux, Wagner, malgré tout son génie, les a entendus, mais sans les combler. Ou plutôt il les a trop satisfaits. Il a poussé à bout des doctrines qu'une application rigoureuse a perdues;

sous prétexte de nous fortifier, il a manqué nous faire périr d'indigestion. Verdi s'y est pris d'autre sorte, avec plus de mesure et de sobriété. Il a docilement écouté les voix secrètes qui demandaient à l'art quelque chose de nouveau, quelque chose de mieux, et ce quelque chose, il vient de nous le donner.

De Verdi, de cet homme extraordinaire qui, depuis cinquante ans, selon le mot pittoresque de M. Boito, n'a fait que monter toujours sur ses propres épaules, on avait le droit d'attendre un progrès encore, mais pas un progrès pareil. Dieu met si souvent le meilleur du génie, comme de l'existence, sinon au début, du moins au milieu de notre route humaine. *Aïda*, le *Requiem*, pouvaient être les dernières étapes d'un stade glorieux. Le *Requiem* surtout pouvait désigner Verdi, comme jadis il avait désigné Mozart à l'ange de l'éternel repos. Et puis, à soixante-treize ans, il est permis de se taire, de ne plus écouter que son âme à soi. Verdi ne l'a pas voulu. Il a voulu écouter une dernière fois les pauvres âmes humaines. Et quelles âmes il a choisies! Lui qui n'avait presque jamais échauffé de sa flamme que des sujets insignifians, des personnages médiocres, il s'est mesuré pour son dernier combat au plus redoutable des adversaires. Dans cette lutte suprême, il n'y a eu ni vainqueur ni vaincu, et du fond de son tombeau, le poète anglais peut crier au musicien d'Italie : *Well roared, old lion!* Bien rugi, vieux lion!

Je ne crois pas que l'histoire de la musique moderne offre une carrière comparable à celle de Verdi, un autre exemple d'un progrès pareil avec une pareille identité de nature. Une puissance dramatique que nul peut-être n'a égalée; cette prise irrésistible sur l'âme qui fait immortelles certaines pages de *Rigoletto*, du *Trovatore*, de *la Traviata;* la force et la clarté de la mélodie, la spontanéité et la sincérité de la pensée, Verdi a gardé tout cela cinquante ans. Et comme tout cela ne lui suffisait plus, en ces vingt dernières années, avec une admirable bonne foi, avec une étonnante compréhension des tendances nouvelles, sans se renier lui-même, sans se faire le disciple ou l'esclave de personne, le maître s'est élevé à une conception de plus en plus haute. Il a cédé simplement, sans fracas, au progrès, qui, pour s'accomplir, en art surtout, n'exige ni violences ni ruines. Il n'a pas renversé les dieux qu'il avait adorés; il n'a allumé qu'une lampe de plus devant leur autel. De *Rigoletto* à *Don Carlos*, le progrès était grand; plus grand entre *Don Carlos* et *Aïda*, il est plus grand encore d'*Aïda* à *Otello*. Le Verdi d'*Otello* peut être le véritable maître de l'avenir. De nul autre opéra la tenue générale n'est plus parfaite, de nul autre les proportions ne sont plus harmonieuses. Partout dans *Otello*, le plus grand effet est produit par les moindres moyens. Partout l'idée musicale jaillit de la situation. La forme sonore y est inséparable de la forme littéraire; le vers, le

mot y appelle la note. Jamais Wagner lui-même n'a approprié avec autant de précision la musique à la parole. Jamais non plus les plus grands maîtres du théâtre n'ont tracé en musique des caractères plus constans, plus fidèles à eux-mêmes. Voilà peut-être la plus étonnante beauté de l'ouvrage, celle à laquelle notre esprit moderne est le plus sensible. Verdi n'emploie pas, ou pour ainsi dire pas, le *leitmotiv*, ce procédé dont Wagner fut moins l'inventeur que l'exploiteur forcené. Wagner choisit quelques notes, un embryon de mélodie ou de rythme, puis, de sa propre autorité, il en fait le signe représentatif de tel personnage, de telle passion. Dès lors, l'auditeur n'a plus à discuter, mais à se soumettre; il faut qu'il voie, qu'il reconnaisse toujours dans ce lambeau musical la compassion de Brunehild, ou les voyages de Wotan, ou la passion naissante ou l'ardeur déclarée de Walther. Qu'il surveille avec une attention sans défaillance les moindres apparitions ou modifications du motif presque toujours purement instrumental. Au moment où l'on s'y attend le moins, un quatrième cor, un trombone peut, dans son coin, exprimer un état d'âme. Les violons divisés en expriment un second, un troisième, et tout cela en même temps, grâce à la prodigieuse polyphonie de l'orchestre wagnérien. Par cette superposition de motifs, Wagner obtient une combinaison de sentimens, une salade psychologique qu'il retourne avec une merveilleuse dextérité. C'est ainsi qu'il nuance les âmes. L'effort est colossal, et parfois un peu puéril. La difficulté de suivre des détails forcément perdus dans l'ensemble, la subtilité des motifs modifiés et des sous-motifs, enfin et surtout le retour attendu, et à la longue redouté, de ces formules soi-disant nécessaires et seulement arbitraires; tout cela fatigue terriblement. L'idéal n'est pas de bâtir un drame, même de créer un personnage avec deux ou trois idées, si fécondes qu'elles puissent être, si ingénieusement qu'on sache les disloquer. Combien nous aimons mieux la manière de Verdi et la conception de l'*Otello!* Le More amoureux et jaloux, l'angélique Desdemona, le perfide Iago, chantent toujours selon leur nature, d'après leur caractère général, modifié, s'il le faut, avec une finesse exquise, par la pensée ou la passion du moment. Le fond de leur âme est visible; visibles aussi les impressions passagères qui peuvent en effleurer la surface; mais chacun d'eux a son langage, et non, comme chez Wagner, son mot ou sa devise. Là est la différence essentielle : les héros de Verdi parlent, ceux de Wagner rabâchent. Sur les lèvres d'Otello ou des autres éclot sans cesse une mélodie nouvelle. Mille détails de sentiment, mille raffinemens du cœur ajoutent à la variété de l'œuvre, sans en affaiblir l'unité. Avec une richesse intarissable, avec des effusions sans cesse renouvelées, le génie de Verdi se prodigue comme le soleil.

Par je ne sais quel miracle, la sobriété s'allie à cette abondance. Il

n'y a pas dans *Otello* une page de trop, une mesure inutile. L'action marche d'une seule haleine, sans que cesse une minute le charme ou l'émotion.

L'orchestre enfin occupe la place qu'il doit occuper au théâtre : il n'est plus l'esclave des personnages, mais il n'en est pas le tyran ; il est leur allié, leur ami, qui chante avec eux et non pour eux. Jamais la fusion n'a été plus parfaite entre les deux élémens, entre les deux âmes jumelles du drame lyrique.

Le très remarquable livret d'*Otello* est dû à M. Arrigo Boito, poète, musicien, merveilleux *dilettante*, au sens le plus pur du mot. Oui, M. Boito est de ceux qui aiment. Il sait avec l'apôtre que l'esprit, que la science, que tout n'est rien sans l'amour, et il a l'amour : l'amour de Shakspeare comme de Verdi, l'amour religieux et dévoué, qui s'immole à ce qu'il aime. M. Boito pouvait composer pour lui-même le livret d'*Otello*, et sa musique peut-être eût été digne de sa poésie. Il ne l'a pas voulu ; il a préféré consacrer un de ses talens au génie et ne traduire Shakspeare que pour inspirer Verdi : « Si je n'avais écrit mon *Otello*, dit-il, Verdi n'eût pas écrit le sien. » Un pareil mot vaut bien qu'on le cite. Un tel livret est plus que le prétexte, il est la cause, et la cause efficace d'une telle partition.

La musique d'*Otello* serre en effet de si près l'action, qu'on ne peut suivre l'une sans l'autre. Gardons-nous de les séparer. L'opéra de Verdi ne commence pas ; il éclate par une si formidable secousse, que le début même de *la Valkyrie* pâlirait auprès de ce début. M. Boito a cru devoir supprimer le premier acte de Shakspeare, l'acte vénitien. Tout de suite nous sommes à Chypre, et nous assistons du rivage à la lutte avec la tempête, du navire qui porte Otello. Les chœurs divisés s'interpellent, ils suivent les péripéties de l'ouragan déchaîné dans l'orchestre. Les contrebasses s'emportent en galops furieux, les cuivres jettent des appels stridens et les violons des gammes aiguës comme l'éclair. Tout à coup, d'un élan unanime, la foule entonne une prière qui dure quelques mesures seulement, mais quelles mesures ! Clameur plus effrayée ne saurait monter vers un ciel plus terrible. Cependant, le vaisseau finit par aborder, et Otello, bondissant sur la plage, salue le peuple d'un cri de triomphe. A cette première phrase, annonce d'une double victoire sur les ennemis et sur les flots, on devine le héros. Jamais ténor ne lança plus superbe apostrophe. Après un chœur plein d'allégresse, après qu'en trois mesures sereines la tempête s'est calmée, Iago prend la parole. L'ironie, l'insidieuse caresse de sa voix révèlent le traître. Ces récits ne sont qu'un *parlando* dégagé, mais tout autre que le vieux *parlando* italien, si indifférent jadis aux mots sur lesquels courait son insipide bavardage. Ici chaque parole amène la note nécessaire, l'inflexion correspondante aux moindres subtilités de l'idée. La rancune d'Iago, son dédain pour le fragile trésor de la vertu

féminine se devineraient sans le texte. Notons surtout parmi ces détails de prix la phrase :

ed io rimango
Di sua Moresca Signoria l'alfiere,

que le trille final achève dans un ricanement de mépris.

Le peuple est en joie. Des lanternes vénitiennes, des flambées de sarmens s'allument dans l'air apaisé. Ah ! les jolies flammes, claires et sans fumée! Sur les lèvres rieuses, à la pointe des archets dansent les mélodies légères; les *pizzicati* crépitent, les cymbales ont de petits frissons, les flûtes jettent leurs fusées; le feu pétille, languit et meurt. Il n'a duré qu'un instant; ce chœur n'est qu'un accessoire délicieux. La foule interviendra toujours ainsi dans le drame avec discrétion, derrière les personnages. On va boire maintenant, mais non comme on buvait jadis, pour boire seulement, pour entonner le *brindisi* de rigueur. L'action se noue par cette scène bachique : il faut griser Cassio pour que son ivresse amène les querelles, le scandale et la colère d'Otello. Iago le premier attaque un couplet un peu sauvage; Cassio lui répond avec grâce, tout en se défendant de vider plus d'un verre : *Beva con me!* murmure Iago. Le rythme est franc et la strophe glisse à la fin sur une descente chromatique des plus expressives. Cassio se trouble au second couplet, et l'accompagnement l'indique. Il l'indique plus encore au troisième. L'orchestre s'échauffe, trébuche : *Beva, beva con me!* répète Iago, et la foule de railler le buveur déjà chancelant. Cassio seul, avec une gaucherie charmante, avec une légèreté d'ivresse juvénile, cherche à rattraper la folle chanson qui lui échappe, et Iago hurle toujours avec plus de rage : *Beva, beva con me!* A la fin, Cassio tire son épée; on se bat. Tout s'anime, s'enfièvre; le mouvement, la vie sont partout, dans l'orchestre et sur le théâtre. Jamais Verdi lui-même n'avait brossé un pareil tableau.

Brusquement, Otello paraît, et le bruit cesse. Ici encore, voilà bien le héros shakspearien. Sa voix tonnante ne se radoucit qu'à la vue de Desdemona, mais par enchantement. « Ma douce Desdemona éveillée de ses songes !... Cassio, tu n'es plus capitaine. » Verdi a compris le rapprochement délicieux de cette faute et de ce châtiment! Otello congédie la foule avec dignité, avec une noblesse un peu attristée; l'orchestre s'apaise par degrés, il arrive presque au silence. Lentement alors se dégage de cette paix un chant mystérieux; les violoncelles murmurent, puis attendent, et Otello commence le duo idéal qui termine le premier acte. Rien de plus beau, je crois, n'a été écrit dans la langue d'amour. Le maître abandonne ici la vieille ordonnance d'autrefois : *andante cantabile*, court récit, *allegro* final à la tierce. Son duo est plus qu'un dialogue de voix; c'est un échange d'âmes. La pre-

mière phrase d'Otello est une mâle caresse. Elle est presque tout entière écrite dans le médium de la voix, avec ces notes de ténor un peu graves, pleines de sentiment et d'amour. — *Mio superbo guerrier*, répond Desdemona. C'est le fameux *My fair warrior* transposé. Peut-être est-il mieux placé sur des lèvres de femme. *O ma belle guerrière* ne désigne pas tout à fait la douce créature; à moins que ce ne soit un de ces noms tendrement ironiques qu'on donne aux enfans pour contraster avec leur âge et leur faiblesse, un casque de fer sur le front délicat de la jeune épousée.

Tout bas, les lèvres presque jointes à celles de son seigneur, Desdemona déroule ses souvenirs d'amour. M. Boito a placé ici avec beaucoup d'art le récit d'Otello devant le conseil : dialogué par les deux époux, ce récit prend encore plus de tendresse. Le chant : *Quando narravi l'esule tua vita*, est de ceux qui pourraient presque se passer d'accompagnement, tant ils sont beaux. Quelques notes de harpe le suivent doucement de leur gamme lente. Puis c'est au tour d'Otello de rappeler les combats, les sanglantes mêlées, l'assaut et les flèches sifflantes. Sur ce dernier cri, Desdemona l'interrompt. Elle veut reprendre elle-même le fil d'or de leurs amours. Elle veut lui parler, et cela est bien féminin, lui parler, à ce prince d'Afrique, non pas de sa gloire, mais de ses souffrances, de sa misère et de son esclavage. Ah! quelle série de phrases célestes! Elles coulent, se succèdent comme des larmes de joie. Quelle longue extase amène les vers immortels :

E tu m'amavi per le mie sventure
Ed io t'amavo per la tua pietà.

Mots divins, qui ne trouveront jamais dans la langue des sons des notes qui soient ainsi leurs sœurs.

On croit toujours que ce duo va finir, et toujours il recommence; de l'orchestre montent de nouvelles langueurs. Si ardente que soit cette musique, elle demeure chaste comme les étoiles qui l'écoutent. Trois fois les violons gémissent d'amour, et trois fois Otello demande à Desdemona le baiser nuptial. « Viens, Vénus resplendit, » murmure-t-il; alors l'orchestre entier s'illumine, et le couple enlacé rentre lentement. Vénus n'est plus qu'étoile; si elle était encore déesse, après ce duo d'amour, elle rendrait à Verdi ses vingt ans.

Au début du second acte, Iago conseille à Cassio d'obtenir l'intercession de Desdemona. Les moindres récits de cette scène familière seraient à signaler. Pas une note n'est écrite au hasard, sans une intention littéraire, et cependant tout cela reste musical. A peine Cassio s'est-il éloigné, que Iago change de ton. Le dessin d'orchestre qui accompagnait tout bas ses conseils hypocrites prend une violence sou-

daine pour accompagner ses imprécations. Au milieu des éclats des cuivres, sur des trilles mordans, Iago blasphème : « Je crois en un Dieu cruel, qui m'a fait semblable à lui. Je crois d'un cœur aussi ferme que la pauvre petite veuve dans le temple; » et, sur ces mots, sa propre voix l'épouvante, la phrase tombe, comme honteuse d'elle-même. Ce *Credo* n'est pas un air, c'est une courte explosion, et là encore ni la vérité dramatique ni la beauté musicale ne sont sacrifiées.

Iago surveille l'entretien de Cassio et de Desdemona, et sentant venir le More, il dit tout haut : *Ciò m'accora, voilà qui m'inquiète.* Otello surprend cette seule parole et, comme il interroge Iago, celui-ci se met à son œuvre méchante. Il a pour troubler Otello des phrases d'une traîtrise merveilleuse, des réponses humblement calquées sur les questions de son maître, de brusques sermens d'amitié, des conseils de patience, de prudence surtout. Il radoucit d'une voix mielleuse les premiers emportemens de la jalousie. Au dehors, on entend des chansons; Iago se hâte : *Vigilate,* répète-t-il trois fois, et, chaque fois, le mot perfide porte plus profondément.

Les pêcheurs chypriotes, les femmes, les enfans viennent offrir à Desdemona des perles et des fleurs, lui chanter leurs *canzones* populaires et charmantes, auxquelles les voix un peu âpres des enfans, le grincement des guitares, donnent une saveur très relevée.

Après ce gracieux épisode, Desdemona s'approche de son époux. Elle vient, dit-elle, lui demander la grâce d'un malheureux, d'un repentant, de Cassio. Elle parle de lui, la pauvrette, avec candeur, avec amitié, comme elle en parlera toujours. La brusquerie d'Otello l'interdit. Elle approche du front brûlant de son seigneur son mouchoir parfumé et le laisse tomber. Aussitôt Émilia le ramasse et Iago s'en saisit. Cependant, à l'autre extrémité du théâtre, Otello et Desdemona chantent l'un son angoisse croissante, l'autre sa douloureuse surprise. On sait, depuis le quatuor de *Rigoletto,* avec quel respect, quel amour des voix et quel sentiment dramatique Verdi traite ces ensembles, où chaque personnage parle et chante sans effacer les autres et sans que les autres l'effacent. C'est un des plus précieux privilèges de la musique, cette faculté d'exprimer simultanément des passions diverses.

Au quatuor succède le grand duo de la jalousie. Nous n'en aimons pas l'extrême fin; la reprise du serment par les deux hommes est vulgaire et semble un vieux souvenir du passé. Mais voilà l'unique page reprochable d'*Otello,* goutte d'eau moins pure dans une mer transparente.

Dans ce duo, avant la conclusion, les beautés abondent. Le rêve de Cassio, raconté par Iago, est un chef-d'œuvre de mélodie expressive. Quel rôle merveilleux que ce rôle d'Iago, presque toujours murmuré, et toujours musical, toujours chantant ! Otello commence à rugir; il se

débat sous l'étreinte de l'orchestre, sous les violoncelles qui montent. Avec quel élancement de désespoir il croit voir sous les baisers de Cassio ce corps divin, ce corps : *che m' innamora*, dit-il avec une folle reprise de passion. Jadis il était tranquille, heureux. Mais maintenant!.. Et alors, après une supension de voix dont l'effet est extraordinaire, quel écroulement soudain !

Ora e per sempre addio, sante memorie!

Nous ne relisions jamais dans Shakspeare ce sublime adieu sans nous demander si un musicien saurait l'égaler. Le musicien s'est trouvé. Un vieillard a chanté le désespoir d'amour comme l'ivresse d'amour. Cette phrase splendide a toutes les beautés; elle dit et la honte présente et la gloire passée, la gloire qui remonte une dernière fois au cœur d'un héros, et le brise en le quittant.

Le troisième acte est encore supérieur au second. Voici Desdemona. Toujours souriante, elle aborde son époux avec un souhait de bonheur. « Donnez-moi, répond Otello, donnez-moi cette main d'ivoire. — La voici, reprend-elle, elle n'a connu encore ni le souci ni l'âge. » Le dialogue s'engage avec une tendresse sincère chez Desdemona, feinte chez Otello, dans un style digne de Mozart : c'est la même fraîcheur et la même pureté. Tout de suite, avec une gaucherie délicieuse, l'innocente reparle de Cassio, et la colère ressaisit Otello. Il réclame le mouchoir fatal à Desdemona, qui, rieuse, répond : « Tu cherches à détourner ma prière. — Le mouchoir ! — Cassio fut ton ami. — Le mouchoir! — Cassio demande grâce, » et l'antithèse musicale s'accentue chaque fois. Cependant Desdemona s'effraie. « *Mi guarda*, regarde-moi, » dit-elle, et ces deux mots, deux notes seulement, révèlent une force et une sobriété d'expression, que Verdi ne posséda jamais à ce point. Ce *Mi guarda* est à lui seul un serment d'honneur et d'amour ; il montre l'âme de Desdemona pure au fond de ses beaux yeux purs. La pauvre enfant poursuit, toute en pleurs : « Vois les premières larmes que m'arrache la douleur. *Guarda le prime lagrime che da me spreme il duol.* » Il y a vingt ans, Verdi eût trouvé pour ce vers une phrase aussi belle; mais il l'eût terminée comme le vers lui-même se termine. Il sent plus délicatement les nuances aujourd'hui, et pour finir sa période musicale, il reprend : *le prime lagrime*, parce que là est tout l'effet, toute la mélancolie de la pensée : les premières larmes de Desdemonna ! Un ange a dû les porter à Dieu.— Maintenant Otello pleure à son tour, et Desdemona épouvantée s'écrie : « *Tu piangi !* Toi, tu pleures, et je suis la cause innocente d'un tel sanglot ! » La phrase est celle de tout à l'heure, quand Desdemona pleurait elle-même, mais plus pathétique, plus déchirante, achevée par un cri au lieu d'un soupir. Encore une nuance exquise de cette âme angélique ; elle souffre

surtout de voir souffrir : toujours la pitié mère de ses amours. A bout de colère, Otello revient à l'ironie, et avec la même phrase qu'au début du duo, avec une fureur contenue que trahit un seul cri, il chasse de devant lui « l'infâme courtisane, l'épouse d'Otello. » Alors, l'orchestre hurle, bondit comme une bête fauve. Quand il se calme, Otello s'est calmé aussi. Naguère, au souvenir des grands jours, il disait adieu à la gloire, qui chantait encore dans sa voix ; maintenant ce n'est plus que son amour qu'il pleure. A peine lui reste-t-il la force de dire sa misère ; il faut que l'orchestre soutienne ses sanglots. Jamais la musique n'est descendue plus avant dans l'abîme de la douleur humaine ; jamais plus poignante plainte n'est sortie d'une âme en ruines. Un crescendo déchirant soulève la voix d'Otello : « La preuve, la preuve ! » vocifère-t-il, et soudain Iago paraît, annonçant Cassio, la preuve vivante ! Le génie de Verdi sait rendre ces coups de théâtre foudroyans.

Le trio qui suit est une perle. A portée d'Otello caché, Iago parle à Cassio de Bianca sa maîtresse, mais sans dire le nom tout haut. Il lui prend des mains le mouchoir de Desdemona et le déploie un instant sous l'œil ardent du More. Verdi a traité la scène avec une légèreté charmante. Sauf les éclats douloureux d'Otello, tout est vif, tout est frivole dans ce trio. L'idée mélodique, presque symphonique même, y court gaîment : il le fallait. Iago et Cassio ne font que rire, l'un par scélératesse, l'autre par insouciance d'amoureux, et c'est bien à ce scherzo joyeux de décider la catastrophe finale.

Les trompettes sonnent. Tandis que leurs fanfares se rapprochent, Otello et Iago se partagent pour la nuit prochaine le double assassinat de Desdemona et de Cassio. L'ambassadeur vénitien paraît ; il remet à Otello le décret qui le rappelle à Venise. Le More lit tout haut devant la foule, et dans les pauses de sa lecture, il ne cesse d'injurier Desdemona, jusqu'à ce qu'enfin il la frappe et la renverse à ses pieds.

Alors commence un finale gigantesque, un de ces ensembles que Verdi très jeune, dans *Ernani* par exemple, bâtissait déjà de ses mains colossales. Ici les proportions sont encore plus grandioses, et le second finale d'*Aïda* même est dépassé. Malgré sa magnificence, le finale d'*Aïda* est surtout décoratif, celui d'*Otello* est beaucoup plus dramatique. Desdemona gisante et meurtrie, son silence d'abord, puis ses gémissemens, la pitié de la foule et son inquiétude, Iago courant d'un groupe à l'autre, et trouvant dans son âme assez de poison pour toutes les âmes, voilà les élémens du tableau. D'abord la douleur de Desdemona monte seule vers le ciel, vers ce soleil d'Orient qui réjouit l'air et les eaux, et qu'elle défie amèrement de tarir ses larmes. Sa plainte est une de ces phrases que Verdi seul peut trouver, éclatante comme une coulée d'or. Le chœur répond tout bas : *Pietà ! Pietà !* avec une compassion infinie ; jamais la voix d'une foule ne s'est faite

plus douce. L'orchestre lui aussi compatit; il soupire, on dirait qu'il a peur. Les voix montent, descendent, le chant passe alternativement de l'orchestre aux chœurs. Iago se joue à travers ce labyrinthe, sans que les nécessités d'une pareille polyphonie imposent le moindre sacrifice au sentiment dramatique. Enfin, la reprise suprême déchaîne une clameur terrible. Elle réveille Otello qui s'écrie : « Fuyez tous Otello furieux, et toi, ma chère âme, sois maudite ! » Verdi n'a pas terminé l'acte sur tout ce fracas, et M. Boito lui a fourni une fin autrement originale. En un clin d'œil la scène s'est vidée ; Otello reste seul. Le désespoir l'égare ; il râle : « Le mouchoir ! du sang ! du sang ! » et tombe sans connaissance. Au dehors, les fanfares, les acclamations redoublent : « Vive Otello ! Vive le lion de Venise ! » Alors Iago se penche sur le corps de son maître, et sans emphase, sans un cri, avec un mépris plus effrayant que le paroxysme de la fureur : « Le voilà, dit-il froidement, le voilà, le lion ! *Ecco il leone !* » C'est ainsi que dans *Otello* rien ne vise à l'effet vulgaire, et que tout garde la simplicité de la beauté parfaite.

La simplicité ! Elle est si grande dans le dernier acte, qu'elle peut nous surprendre avant de nous attendrir et de nous émerveiller. Verdi, à la fin de son œuvre, ne s'est pas, ainsi qu'on l'a singulièrement affirmé je ne sais où, souvenu de Rossini. Nous pouvons, heureusement, avoir plus d'un idéal, aimer le dernier acte de Rossini, la plaintive *canzone* du gondolier, la *romance* du Saule, air de concert admirable, la pure prière qui suit et le duo final. Nous pouvons aimer encore tout cela et aimer déjà des beautés plus jeunes et peut-être immortelles aussi.

Une harpe aux mains de Desdemona nous choquerait aujourd'hui comme sur ses lèvres une romance. Nous ne comprendrions plus que

> Desdemona tremblante,
> Posant sur son chevet son front chargé d'ennuis,

songeât à prendre une harpe pour s'accompagner un air à vocalises, si beau que soit, au début surtout, le sentiment de cet air. Il faut plutôt que des fragmens de chanson reviennent presque machinalement à la mémoire de la triste enfant ; il faut une chanson bien simple, une naïve chanson d'amour brisé ; il faut surtout qu'on entende sans cesse, comme dans Shakspeare, le mot mystérieux, le nom de l'arbre au pâle feuillage, de l'arbre qui pleure : *le Saule! le Saule! le Saule!*

On devrait ici, comme Voltaire lisant Racine, écrire partout : admirable! Chaque mesure de ce quatrième acte est pleine d'émotion, chaque note est une larme. Les moindres paroles de Desdemona sont douces et tristes jusqu'à la mort. Quel accablement dans ce seul mot

répété : *Son mesta tanto, tanto!* Puis, sur un accord lugubre, Desdemona commence à se souvenir : « Ma mère avait une pauvre servante enamourée et belle; son nom était Barbara (quelle intonation sur ce nom !). Elle aimait un homme qui l'abandonna, et chantait une chanson, la chanson du *Saule*... Ce soir j'ai la mémoire remplie de cette complainte. » Tout cela n'est que murmuré, et les notes de ce récit paraissent les seules qui puissent lui convenir. Peu à peu la chanson revient à la mémoire de la douce créature, mais si faible, qu'elle trouble à peine le silence inquiet de sa veillée. Desdemona semble chanter au hasard; à tout moment elle s'interrompt et frissonne : *le Saule! le Saule!* Mille détails d'orchestre, d'harmonie, de modulation nuancent son angoisse et sa tristesse ; encore une note isolée, suivie d'un accord sombre, et elle se tait. Mais comme Émilia la quitte, la malheureuse sent au cœur une terreur folle. Son affreux pressentiment lui dit que cette compagne qui s'en va, c'est la vie qui se retire d'elle, et alors, avec un cri d'épouvante, elle rappelle Émilia et la serre entre ses bras. La voilà seule maintenant, elle ne parlera plus qu'à Dieu. Non, pas même à Dieu ; il est trop redoutable : c'est devant la Vierge que s'agenouille la frêle enfant, c'est un *Ave Maria* qu'elle récite. Elle le dit d'une voix mal assurée, sur une seule note psalmodiée avec une vague épouvante, et je ne connais pas au théâtre d'effet plus saisissant. De cette note obstinée, par un simple port de voix dont la tendresse est adorable, Desdemona passe à la partie chantée de sa prière. Elle prie pour le pécheur, pour l'innocent; faible, opprimée elle-même, pour le faible et l'opprimé. Quand elle arrive à prier pour celui qui courbe le front sous l'outrage, malgré elle le souvenir, sinon le ressentiment de sa propre misère, lui arrache un sanglot plus fort. Mais elle s'apaise aussitôt, et, redisant encore les mots funèbres : *Nell'ora della morte*, elle ferme les yeux.

Que peu de chose suffit au génie! Une seule note tombe brusquement des cimes de l'orchestre dans ses profondeurs, et l'on sent passer la mort. Otello paraît et marche vers le lit. Cette scène muette est accompagnée, ou plutôt commentée par un étonnant récit de contrebasses. Il sort de l'abîme et monte lentement. Tantôt il menace, et les cordes grondent sous les archets lourds; tantôt il hésite, et les réponses d'altos endorment sa fureur. Tout à coup, d'un bond formidable, il s'élance sur une note haute, puis redescendant deux octaves, il s'agite, bouillonne et remonte comme la foudre jusqu'aux sommets de la gamme, où deux accords de cuivre le brisent net. Desdemona va mourir.

Sous un baiser d'Otello elle s'éveille. Le duo de la mort ne dure que peu d'instans. Quelques mesures solennelles, puis quelques mesures féroces, un crescendo terrible, un cri, et le silence : *Calma come la tomba*, dit Otello, sur deux accords tranquilles. Emilia frappe à la

porte, elle entre et recueille l'adieu, le saint mensonge de sa maîtresse. Mais Otello se dénonce lui-même, accuse sa femme, et Émilia crie au secours. Il y a là deux lignes d'un récitatif prodigieux. Sans accompagnement, à voix nue, sur une note furieusement martelée, les mots se heurtent comme des glaives. De pareilles trouvailles mettent le comble à la gloire d'un musicien de théâtre. Que dire de la dernière scène et du suicide d'Otello? Quand il a tout appris, son amour revenu lui inonde le cœur. Son chant exprime, avec une immense douleur, la sécurité de sa conscience, le regret sans le remords du crime dont il est moins coupable que victime. « Que tu es pâle, dit-il, et muette, et fatiguée, et belle! » Et chaque parole amène un redoublement de tendresse et de pitié. Le poignard dans le cœur, Otello se penche sur la dépouille adorée. L'orchestre frissonne, et nous reconnaissons un chant déjà entendu. Déjà les violons ont épanché ces flots de mélodie; ils se sont déjà soulevés dans ce triple spasme d'amour : *Un bacio, un bacio ancora!* Il y a deux heures et demie à peine, Otello cherchait ces lèvres sur lesquelles il va mourir. En ce peu de temps, tout a été dit, toute l'âme humaine a été chantée. Un chef-d'œuvre complet a tenu dans l'espace de deux baisers.

Que les interprètes d'*Otello* nous pardonnent si nous leur accordons ici trop peu de place, et si le génie qui crée prime trop même le talent qui comprend. Mme Pantaleoni n'est peut-être pas la Desdemona idéale. M. Tamagno possède une admirable voix de ténor; il a dit presque en grand artiste, surtout à la seconde représentation, certaines parties de son rôle, notamment le dernier acte. Quant à M. Maurel, c'est un Iago parfait. Composé avec cette intelligence pénétrante et ce goût irréprochable, un tel rôle suffirait à l'honneur d'un chanteur et d'un comédien. Un chef d'orchestre comme Franco Faccio suffit à l'honneur d'un théâtre. D'un geste, il précipite ou retient un orchestre à son gré, charmant ou terrible, et des chœurs au-dessus de tout éloge.

Mais c'est encore au maître qu'il faut revenir, c'est à ce grand vieillard qu'il faut rendre, après son œuvre suprême, notre suprême hommage. Une dernière fois il a voulu donner un peu de joie au monde. On nous disait éloquemment, l'autre jour, que l'Italie aimait Verdi, comme Otello Desdemona, pour la pitié qu'il eut de ses malheurs. N'est-ce pas ainsi que l'humanité aime les grands artistes, consolateurs de sa misère? Soyons tous reconnaissans à Verdi de ses longs bienfaits. Jamais la gloire plus fidèle n'aura laissé plus longtemps ses rayons sur un front humain. Il n'aura connu ni les ombres, ni le déclin, et son astre s'éteindra comme sur ces horizons bénis qui ignorent les tristesses du crépuscule et gardent jusqu'à la dernière heure toute la splendeur de leur soleil.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Puisque la fortune a fait de la volonté d'un homme l'arbitre de la paix universelle, et d'un acte tout intérieur d'un grand empire, des élections de l'Allemagne, un événement européen, on attendait naturellement avec une assez légitime anxiété cet énigmatique scrutin. On était impatient de savoir ce qu'il serait, ce qu'il signifierait dans la situation du continent, quelle influence il aurait sur les résolutions de celui qui décide de tout, qui est arrivé à ce point de dangereuse puissance où il ne peut plus faire un mouvement sans secouer le monde. C'est aujourd'hui un fait accompli; le scrutin a dit son secret, les résultats sont à peu près tous connus, sauf les ballottages, qui ne changeront guère l'ensemble de cette manifestation demandée à l'Allemagne. Le chancelier de Berlin aura ce qu'il voulait, il aura son septennat, son « armée de l'empereur » fortifiée, soustraite pour longtemps au contrôle parlementaire; il a dès ce moment une majorité ralliée à ses desseins. Sous ce rapport, il a gagné la partie qu'il a si audacieusement engagée, sans craindre de remuer toutes les passions en Allemagne et d'agiter l'Europe, réduite à un perpétuel qui-vive.

Telles qu'elles sont, il est vrai, ces élections allemandes ne laissent point certainement d'offrir par elles-mêmes plus d'une particularité curieuse. Le résultat essentiel est obtenu sans doute, puisqu'il y a une majorité pour le septennat, premier objet de la politique du chancelier; il n'a cependant pas été conquis sans peine. Le gouvernement

a eu visiblement à déployer toutes les ressources de la pression la plus savante, depuis l'intervention du souverain-pontife jusqu'aux excitations patriotiques, depuis les captations clandestines jusqu'à l'intimidation violente et avouée, pour échapper à une défaite. Les progressistes, qui ont particulièrement le don d'irriter M. de Bismarck, sont les principales victimes de l'action officielle et les disgraciés du dernier scrutin; ils ont été presque partout battus et reviennent singulièrement diminués au Reichstag. Le centre catholique, malgré le désavantage de paraître résister aux conseils venus de Rome, n'a essuyé que quelques pertes et forme encore un bataillon assez compact, sous le commandement de M. Windthorst. Il n'est point impossible seulement que beaucoup de ces catholiques du centre, qui viennent d'être réélus, qui ont paru d'abord récalcitrans au mot d'ordre du Vatican, ne se résignent eux-mêmes aujourd'hui à voter le septennat. Ceux qui ont eu le plus de succès sont les nationaux-libéraux, qui regagnent ce que les progressistes ont perdu, et retrouvent leur ancienne importance parlementaire. Il y a surtout dans ces élections allemandes, qui restent nécessairement encore un peu obscures, qui ne s'éclairciront définitivement qu'à la prochaine réunion du Reichstag, il y a deux faits caractéristiques qui n'entraient peut-être pas dans les prévisions de M. de Bismarck, qui ne sont pas de nature à adoucir son humeur hautaine et irascible.

Le premier, c'est l'étrange progrès que font partout les socialistes en dépit des lois répressives, des poursuites, de tous les procédés que permet à leur égard le petit état de siège. Ils n'auront pas, si l'on veut, autant de représentans dans le nouveau parlement que dans l'ancien; ils ne cessent néanmoins de gagner des partisans et de s'étendre dans le pays. A Berlin même, où les seuls députés nommés jusqu'ici sont des socialistes, ils sont arrivés à rallier près de 100,000 suffrages; dans la Saxe, leurs candidats ont réuni plus de 150,000 voix. A Munich comme à Kœnigsberg et à Hambourg, ils croissent en nombre d'élection en élection. On a beau faire, le socialisme révolutionnaire monte en Allemagne; il sera bientôt peut-être au point où M. de Bismarck ne pourra plus se contenter de lui opposer son socialisme d'état. D'un autre côté, c'est en vain qu'on a prodigué les rigueurs, les menaces, les visites domiciliaires, les vexations de toute sorte dans l'Alsace-Lorraine : ces populations ne se sont pas laissé ébranler, elles ont choisi d'un vote spontané, silencieux, presque unanime, et avec une persévérance plus énergique peut-être que jamais, les députés qui représentaient le mieux leurs sentimens. On dira sans doute encore que c'est la France qui a encouragé mystérieusement ce vote, qui est sans cesse occupée à fomenter dans l'Alsace-Lorraine la conspiration des souvenirs, de la fidélité à l'ancienne patrie. La France

n'y peut malheureusement rien; elle est obligée à une extrême réserve, qui est pour elle de la dignité, et tout ce que prouvent une fois de plus les dernières élections de l'Alsace-Lorraine, c'est l'impuissance de la force, c'est l'éternel embarras des conquérans aux prises avec leur conquête. On ne peut rien à cela : M. de Bismarck aurait beau s'en irriter, il s'est créé lui-même la difficulté et il la subit; il est exposé à la voir reparaître devant lui toutes les fois qu'il interrogera ces fortes et saines populations qui ne conspirent pas, qui restent ce qu'elles sont, dont la foi touchante autant que sérieuse défie les compressions et même les séductions.

Assurément ces deux faits, — d'un ordre bien différent, il faut se hâter de le dire, — le mouvement socialiste qui s'étend et le vote généreusement résolu, tranquillement irrésistible de l'Alsace-Lorraine, ont leur signification et leur gravité dans les élections allemandes. Ils sont un symptôme, ils rappellent aux puissans de l'Allemagne nouvelle que tous les dangers révolutionnaires ne sont pas en France, et que tout ce qu'on peut conquérir par les armes n'est pas facile à garder. Ils sont, si l'on veut, un avertissement pour les victorieux; mais en fin de compte, quelle que soit l'importance de ces faits, quelle que soit aussi l'irritation que M. de Bismarck puisse en ressentir sur le moment, le scrutin du 21 février, dans son ensemble, ne reste pas moins ce qu'il est, avec ses caractères généraux et ses conséquences. Il est une victoire pour le gouvernement allemand, ou pour celui qui le dirige, qui en est l'âme et la force; il lui assure ce qu'il souhaitait. Le chancelier, dédaignant le « triennat » qu'on lui offrait, voulait le « septennat, » faute de pouvoir aller jusqu'à « l'éternat, » comme il l'a dit dans son pittoresque langage; il aura ce qu'il désirait, il aura son supplément d'effectifs permanens et ses cadres, son accroissement de puissance militaire, son armée toujours prête. Il n'aurait point hésité, il ne l'a pas caché, à se passer du vote du parlement et même du pays, s'il l'avait fallu, pour sauvegarder comme il l'entend la sûreté de l'empire; il avait déjà pris ses mesures pour agir en dépit de toutes les oppositions dont on aurait pu l'embarrasser : il a désormais l'avantage d'être dispensé de renouveler ses anciennes luttes avec le parlement, d'avoir une majorité pour faire légalement ce qu'il aurait fait dans tous les cas. Il avait présenté le septennat au peuple allemand comme une condition de paix par l'organisation d'une force défensive inexpugnable pour l'empire; le peuple allemand lui a répondu en lui envoyant une majorité favorable au septennat et en témoignant par son vote même que lui aussi il était pour la paix. Que faut-il de plus? Le chancelier a ce qu'il désirait; la masse de la nation allemande ne demande sûrement pas mieux que de rester en paix; les élections du 21 février, en tranchant la question la plus délicate du moment,

devraient avoir pour effet d'enlever tout prétexte aux agitations belliqueuses. C'est ce qui semblerait évident au premier abord. Il est certain que, si M. de Bismarck était sincère comme il l'a été si souvent, s'il n'avait pas d'autres vues, d'autres desseins, d'autres arrière-pensées, on pourrait espérer voir bientôt se dissiper quelques-uns de ces gros et lourds nuages qui ont passé sur l'Europe, et rentrer par degrés dans des conditions plus calmes. C'est possible; il n'est pas une nation qui ne désire sortir de cette atmosphère troublée.

Ce qu'il y aura eu d'étrange, ce qui restera toujours vrai, c'est que dans cette crise, dont les élections allemandes n'ont été qu'un incident ou un prétexte, le terrible chancelier de Berlin aura certainement joué un très redoutable jeu. Pendant trois mois, sans qu'on ait jamais bien su pourquoi, sans qu'il y ait eu une raison saisissable de conflit, pour un vote qui ne méritait pas sans doute de si grands efforts, il aura tenu le monde dans la fièvre et dans l'attente. Sans l'avouer ouvertement, en disant même quelquefois le contraire, il aura laissé croire que l'Allemagne avait besoin de s'armer contre une agression ou des provocations de la France. En prétendant toujours être le gardien de la paix, il aura joué avec toutes les allumettes chimiques répandues sur le continent. Il aura offert, en un mot, le spectacle du plus puissant des hommes déconcertant tous les calculs, troublant tous les intérêts, et finissant par fatiguer l'Europe du poids de sa débordante personnalité. Il n'en est peut-être pas à le sentir lui-même, à s'apercevoir qu'il a trop forcé les ressorts, et il a sûrement assez de sagacité pour comprendre que des crises de ce genre ne pourraient pas se renouveler impunément. Elles mettent toutes les politiques, tous les intérêts, tous les patriotismes, et on pourrait dire toutes les patiences, à de trop sérieuses et de trop délicates épreuves pour pouvoir se reproduire deux fois sans un péril certain et inévitable pour la paix universelle.

Que cette expérience imposée au continent ait été et puisse être encore redoutable, en effet, c'est ce qui n'est point douteux; qu'elle finisse heureusement, sans trouble et sans conflit, c'est ce qu'on peut désirer de mieux. Elle n'aura peut-être pas été après tout absolument inutile pour la France, qui a eu là une rare et décisive occasion de s'interroger elle-même sur sa politique extérieure ou intérieure, de se demander où serait le danger, où pourrait être la force pour elle, de montrer par son esprit de conduite qu'elle est toujours faite pour garder sa place et son crédit dans le monde. Évidemment, on peut le dire sans illusion et sans vanité, un des phénomènes les plus curieux, les plus imprévus du temps, est ce contraste presque dramatique qui a éclaté en quelque sorte depuis quelques semaines entre l'Allemagne et la France. — D'un côté, il y a eu l'agitation, une agita-

tion en partie factice ou calculée, si l'on veut, dans tous les cas fort bruyante. Il y a eu les menaces, les démonstrations, les sommations impérieuses, les actes d'accusation passionnés et retentissans contre tout ce que fait ou ce que pense notre pays. Les déclarations officielles du chancelier lui-même étaient, il est vrai, en contradiction avec tout ce bruit; mais pendant ce temps, la guerre des soupçons, des polémiques acrimonieuses continuait, et sur nos frontières mêmes on faisait tout ce qu'il fallait pour émouvoir les susceptibilités françaises par toute sorte de mesures extraordinaires, comme si on allait entrer en campagne ou si l'on s'attendait à être attaqué. C'est là le spectacle qu'a offert l'Allemagne dans ces dernières semaines, en s'étourdissant elle-même du bruit qu'elle faisait. — D'un autre côté, la France n'a opposé que le calme à toutes les manifestations. Ce n'est pas qu'elle se méprît sur le danger, ou que ce calme dans lequel elle se renfermait cachât une défaillance : il est bien clair, personne n'en a douté, que la nation française, le jour où elle aurait été attaquée, aurait marché comme un seul homme; mais elle a laissé passer tout le reste, et les polémiques accusatrices, et les provocations, et même les démonstrations qui auraient pu la blesser, aussi bien que les mesures ou les témoignages de défiance dont on aurait pu se dispenser. Elle a gardé, sous les coups d'aiguillon qui ne lui ont pas été épargnés, une impassibilité assez nouvelle pour son ardente et impétueuse nature. La France a donné d'elle-même cette idée que, si elle était froidement résolue à désavouer la responsabilité d'une effroyable guerre, elle était certainement en état d'opposer à toute agression une résistance dont on n'aurait pas facilement raison. C'est précisément cette attitude simple et mesurée qui a été une force pour elle, qui lui a valu l'estime du monde, qui a eu peut-être son influence en Europe, en laissant aux gouvernemens le temps de s'éclairer et de réfléchir.

Ce n'est point assurément, il faut bien voir les choses comme elles sont, que les cabinets européens éprouvent un prodigieux intérêt pour la France Ils sont trop accoutumés à nos instabilités; ils ont vu trop souvent les passions de parti se substituer à la prévoyance et à l'esprit de suite dans nos affaires. Les malheurs de notre généreuse nation avaient pu réveiller chez quelques-uns d'entre eux des sympathies que nos gouvernemens ont refroidies ou dont ils n'ont su tirer aucun avantage. Bref, il faut en prendre son parti, nous ne sommes ni les enfans gâtés ni les enfans terribles de l'Europe. Il n'est point douteux cependant que cette attitude de simple et calme fermeté que la France s'est donnée, pour ainsi dire spontanément depuis quelques semaines, n'a pas tardé à produire son effet. Dans beaucoup de pays où l'on commence toujours par donner tort à notre nation, on a fini par convenir que c

n'était plus cette fois la France qui était le trouble-fête universel, qu'elle n'avait rien fait pour provoquer la crise où l'Europe est encore aujourd'hui engagée, qu'elle donnait l'exemple de la modération, de la tenue, dans les circonstances les plus difficiles. On a bien voulu reconnaître pour le coup que, s'il y avait des provocateurs, des organisateurs de conflits, ils n'étaient pas à Paris, que si la paix du monde se trouvait en péril, elle n'avait pas été menacée par nous. Les gouvernemens eux-mêmes ont senti ce qu'il y avait de droiture et de force dans la position de notre pays, et quelques-uns en sont peut-être venus bientôt à ne plus considérer avec indifférence l'éventualité d'une nouvelle guerre d'invasion et de conquête tentée contre la France. C'est là certainement un fait nouveau qui a son importance. Et qu'on ne parle pas aussitôt de révolutions dans les alliances, de combinaisons mystérieuses, de rapprochemens soudains et imprévus, par exemple entre la France et la Russie. Ce ne sont là que des thèmes de polémique, où l'on se plaît à passer en revue toutes les relations, à bouleverser ce qu'on appelle l'échiquier de l'Europe, à nouer et à dénouer les alliances. Ce qui reste vrai, c'est qu'il y a quelque chose de plus fort que tous les artifices de la diplomatie, c'est le sentiment de solidarité qui rapproche dans des circonstances déterminées de grandes nations, qui fait qu'elles sont également intéressées à ne pas laisser porter atteinte à une certaine situation du monde. Si la Russie semble détourner un moment ses regards de l'Orient pour fixer son attention sur l'Occident, ce n'est pas parce qu'elle s'est engagée dans un nouveau système d'alliances; c'est parce qu'elle ne peut être insensible dans son intérêt même à tout ce qui affecterait l'ordre européen, c'est parce qu'elle comprend bien que, si la France devait être la victime d'une guerre nouvelle qu'elle n'aurait pas provoquée, elle laisserait un redoutable vide en Europe, et qu'il ne resterait plus qu'une puissance démesurée et formidable sur le continent. La Russie a de longues vues sans doute. Elle ne renonce pas à poursuivre ses desseins sur l'Orient; elle n'ignore pas non plus les difficultés qu'elle rencontrerait, les rivalités qui lui disputeraient le passage, les complications qui pourraient naître et où elle n'aurait que des alliés douteux. Elle semble assez disposée à ne rien brusquer, à ne rien hâter dans les régions orientales. Pour le moment, la politique russe tend visiblement à empêcher les grands conflits, à maintenir la paix dans l'Occident, parce qu'elle y est intéressée; c'est tout le secret de ses récentes évolutions.

Est-ce que toutes les autres puissances, à commencer par l'Angleterre elle-même, en dépit de sa politique égyptienne, ne sont pas également intéressées à détourner des événemens dont la conséquence pourrait être d'élever au centre du continent une prépondérance qui ne reconnaîtrait plus d'alliés, qui ne compterait que des cliens et des complices? Le

protectorat de la Russie dans les Balkans, le protectorat de l'Angleterre en Égypte, est-ce que cela compenserait encore pour ces puissances les dangers d'une décomposition du monde occidental, qui pourrait être la suite d'une guerre d'ambition et de conquête? Le malheur de M. de Bismarck est de soulever tous ces problèmes, qui ne reparaissent qu'aux époques des grandes dictatures, qui touchent à toutes les indépendances, à tous les intérêts, à toutes les susceptibilités des peuples et des gouvernemens. L'avantage, le simple avantage de la France, c'est de représenter ce qui reste de l'équilibre de l'Europe. On ne lui porte pas un grand intérêt, on ne l'aime pas pour elle-même, c'est entendu, on ne nous le cache pas. Elle ne retrouverait des alliés que si elle était victorieuse, elle est, en attendant, assez isolée. On ne s'est pas moins aperçu, à la lumière des derniers événemens, qu'elle restait un des ressorts essentiels de l'ordre occidental, que sa puissance était une garantie nécessaire de la sécurité universelle; on a reconnu aussi qu'elle méritait l'estime du monde, et c'est là ce qu'elle a gagné par sa bonne conduite dans une crise qui a ramené toutes les politiques en face des plus saisissantes réalités. C'est ce qu'on pourrait appeler un avantage de dignité extérieure pour la France.

Une autre conséquence profitable de cette pénible crise, si on voulait l'accepter avec un simple et viril bon sens, c'est d'avoir démontré une fois de plus la nécessité pressante, impérieuse, d'en revenir enfin à des conditions de politique intérieure et de gouvernement sans lesquelles il ne peut y avoir une politique extérieure suivie et efficace. Chose curieuse et rare! on pourrait dire que c'est d'un mouvement instinctif et spontané, par une sorte d'inspiration soudaine et irrésistible de prudence nationale, sans direction et sans guide, que notre généreux et malheureux pays a pris sa sage attitude dans les circonstances critiques que nous traversons. Il n'a pas eu à suivre un mot d'ordre qui ne lui a pas été donné, ni à observer une discipline qui ne lui a pas été imposée. Il s'est conduit de lui-même, sans autre conseil ou avertissement que celui du danger; il n'a reçu aucune impulsion, il eût été moins habile, moins bien inspiré s'il s'était laissé diriger par ceux qui sont censés le représenter. Ce n'est pas que nos politiques officiels, ceux qui sont chargés du gouvernement, aient manqué de bonnes intentions : ils ont fait en général, on peut en convenir sans difficulté, ce qu'ils ont pu, pour se défendre des explications périlleuses ou inutiles, pour éviter tout ce qui pouvait inquiéter ou animer l'opinion. Ils auraient pu, ils auraient dû sans aucun doute diriger avec une vigilance plus active, plus directe, plus utile pour le pays : c'était leur devoir et leur rôle. Malheureusement, s'il est un fait avéré, c'est qu'il n'y a qu'une apparence de gouvernement, et que, dans ce qui reste de gouvernement, il n'y a ni une sérieuse sûreté, ni souvent le sentiment

juste des circonstances. M. Léon Say disait spirituellement l'autre jour devant le sénat, à propos de l'éternelle discussion du budget, qu'il n'y avait pas de vrai ministère, qu'il n'y avait que des ministres qui représentaient les différens groupes parlementaires et qui se réunissaient de temps à autre, comme des plénipotentiaires de ces groupes autour d'une table de conseil sur laquelle on aurait placé « une tour Eiffel ou une tour de Babel, symbole de la confusion ! » Et ce qui ajoute encore à la confusion, c'est que, le conseil une fois fini, chacun reprend plus que jamais sa liberté et porte dans les affaires son humeur indépendante, sa légèreté, son inexpérience, ses fantaisies.

On ne s'entend pas dans le conseil, on s'entend encore moins hors du conseil, et tout cela ressemble un peu à une parodie de gouvernement. Ce n'est pas sérieux, ce n'est pas non plus toujours sans danger. Il peut en résulter des aventures assez étranges qui, heureusement, ne sont quelquefois que plaisantes, qui pourraient aussi, selon les momens, avoir quelque gravité. M. le ministre de la guerre, par exemple, aurait eu dernièrement, dit-on, l'idée de disposer d'un de nos attachés militaires à l'ambassade de Saint-Pétersbourg et de le charger, sans consulter ses collègues, d'une lettre autographe pour le ministre de la guerre de l'empereur de Russie. La démarche, on en conviendra, était passablement bizarre ; elle aurait pu exciter quelque surprise, être surtout mal interprétée, et M. le ministre des affaires étrangères avait certes tous les droits possibles de se montrer offusqué, de porter même ses plaintes devant M. le président de la république. Jusque-là, le chef de notre diplomatie n'a fait que son devoir en réprimant les impatiences épistolaires de son terrible collègue. Malheureusement, M. le ministre des affaires étrangères, qui est à ce qu'il paraît un homme de famille, n'a eu rien de plus pressé que de s'entretenir de ses querelles avec M. le ministre de la guerre au coin de son foyer, — et de là l'histoire de la lettre est allée droit aux ambassades ; elle a couru partout, commentée, brodée et peut-être un peu exagérée. Le dénoûment n'a eu par bonheur rien de plus grave. La lettre paraît avoir été supprimée avant d'être partie. Le pays seulement doit être bien édifié, bien tranquillisé de savoir ses affaires en des mains si sûres et les secrets de l'état si bien gardés ! M. le ministre de l'instruction publique, quant à lui, est un savant chimiste qui traite la politique et l'histoire à sa manière. Il y a quelques semaines, il faisait devant la chambre une conférence vraiment fort libre et qui a un peu prêté à rire, sur Aristophane et Socrate, — le tout pour arriver à réclamer la conservation de la censure des ouvrages de théâtre. Hier encore, à l'occasion du traitement de quelques instituteurs, il a fait un voyage à travers l'histoire, en passant par Philippe le Bel, Boniface VIII, la renaissance, l'inquisition, les jésuites, Napoléon et la

loi de 1850, pour finir par un singulier à-propos. Au moment même où le gouvernement refuse de se prêter à la séparation de l'église et de l'état, M. le ministre de l'instruction publique, qui ne connaît pas d'obstacles, ne trouve rien de mieux que de dénoncer le concordat dans ses discours! M. le ministre de l'agriculture, plus modeste, plaide pour la surtaxe des céréales que les autres membres du cabinet combattent. M. le président du conseil défend énergiquement les crédits de son ministère et abandonne ceux de son collègue des finances. Pendant ce temps, M. le ministre du commerce Lockroy ouvre des dialogues caustiques avec les pétitionnaires qui réclament contre la tour Eiffel, ou bien va à la place Monge, à l'inauguration de la statue de M. Louis Blanc, saluer au nom du cabinet « le défenseur des damnés de l'enfer social! » C'est ainsi que marchent les affaires ministérielles, avec cet esprit de conduite, avec cette sûreté et cet accord de vues, tandis que le pays reste livré à sa propre inspiration, ne trouvant qu'en lui-même sa sagesse, au milieu d'une des crises les plus sérieuses de son histoire contemporaine. Et voilà pourquoi se manifeste de toutes parts le besoin, le désir, l'impatience de retrouver un gouvernement plus conforme à la gravité des choses.

Oui, sans doute, il faut un gouvernement à la France; tout ce qui se passe depuis quelque temps en a démontré plus que jamais la nécessité, et c'est justement un des profits les plus clairs des dernières crises d'avoir mieux fait comprendre qu'un pays comme le nôtre, en échange de la bonne volonté dont il est prodigue, a le droit de se sentir dirigé et protégé, qu'il a surtout besoin d'avoir confiance en ceux qui le conduisent. On le sent, on le répète sur tous les tons, en se lamentant; mais ce serait une illusion par trop singulière de se figurer qu'on peut réussir à refaire un gouvernement dans les conditions où l'on s'est placé jusqu'ici, avec des ministères de la « tour de Babel, » selon le mot de M. Léon Say, en livrant tous les intérêts publics, les finances, l'administration, la magistrature, l'armée à des partis, à des groupes dont on croit avoir besoin pour se faire une majorité incohérente. Avec cela, on n'arrive qu'à l'anarchie et à l'impuissance vainement déguisées sous une série d'expédiens ruineux ou puérils. On vient d'en avoir la preuve une fois de plus, pas plus tard qu'hier, par ce qui s'est passé à l'occasion de ce budget disputé, marchandé, bouleversé et, en définitive, voté de lassitude à la dernière heure, pour éviter de recourir à l'humiliante extrémité d'un nouveau douzième provisoire. La chambre des députés, aussi imprévoyante dans sa passion nouvelle d'économies que dans ses prodigalités des dernières années, avait commencé par tailler dans ce malheureux budget, désorganisant les services, supprimant ou diminuant arbitrairement des crédits essentiels. Quand le budget ainsi mis à mal est arrivé au Luxembourg, le sénat s'est hâté

de remettre un peu d'ordre dans cette confusion, de rétablir quelques-uns des crédits supprimés, et il l'a fait d'accord avec le gouvernement lui-même, particulièrement avec M. le ministre des finances, qui déclarait que sans cela ses services ne pouvaient marcher. Fort bien; mais ce n'était pas tout, il fallait maintenant que la chambre acceptât ce qu'avait fait le sénat, et si elle s'est résignée, elle a impitoyablement biffé encore une fois quelques-uns des articles rétablis, même les plus importans. Nouveau voyage au Luxembourg! Le temps pressait, que faire? M. le ministre des finances est allé bravement supplier le sénat de ne pas s'obstiner, d'en passer par ce que voulait la chambre, en ajoutant comme consolation que cet argent qu'on lui refusait au Palais-Bourbon, dont il avait besoin, il le demanderait par des crédits supplémentaires.

Ainsi, voilà des crédits qu'on déclare nécessaires pour le service public, qui ont évidemment leur place dans le budget ordinaire : on craint de les maintenir d'accord avec le sénat, de peur de se brouiller avec la chambre; on les relègue dans le domaine des crédits extraordinaires, au risque de ne les avoir pas du tout, — et là-dessus M. le président du conseil improvise une théorie constitutionnelle au moins imprévue, dont le dernier mot serait de subordonner les droits du sénat au bon plaisir des ministres arbitres entre les deux chambres. C'est, dit-on, pour éviter un conflit parlementaire! Mais dans tous les conflits entre des pouvoirs qui se respectent, il y a inévitablement un moyen de conciliation, — et le gâchis reste toujours le gâchis. Le ministère a pu obtenir son budget, budget d'attente et de confusion s'il en fut, il n'en est pas plus fort avec ses théories, ses légèretés, ses contradictions, ses incohérences. Eh bien! c'est de cette situation qu'il faut sortir pour le bien comme pour l'honneur de la France, et on ne le peut évidemment qu'en revenant sans subterfuge et sans hésitation à des conditions plus vraies et plus sincères de gouvernement, en allant chercher l'autorité et la force là où elles sont, dans ces sentimens de modération qui sont en quelque sorte l'essence du pays. Qui pourrait dire aujourd'hui, après l'expérience de ces dernières années, dans l'état présent du monde, qu'un ministère pourrait se former et vivre en s'alliant décidément avec les radicaux, en avouant la politique radicale? Qu'on suppose un instant le radicalisme à l'œuvre, avec la séparation de l'église et de l'état, avec des redoublemens de persécution religieuse, avec la suppression du sénat, avec l'impôt progressif et la désorganisation des budgets : le résultat est clair et certain, c'est l'agitation en permanence et, par suite, l'affaiblissement de la France dans les crises qu'elle peut avoir encore à traverser. Il n'y a donc d'autre gouvernement sérieux, possible, que celui qui cherchera son appui dans les forces modérées du pays, qui s'attachera d'abord à ces deux œuvres réparatrices, la pacification morale de la France et une

réorganisation énergique des finances nationales. Tout le reste n'est qu'expédient ou ruineuse chimère.

Le moment, il faut en convenir, n'est pas trop favorable pour les pays de régime parlementaire. Pendant que le ministère anglais en est toujours à se débattre contre l'agitation irlandaise, qu'il ne peut ni apaiser ni réprimer, dont il ne peut pas même faire condamner les chefs, le ministère italien en est encore à prendre une figure et un nom. L'œuvre, à vrai dire, semble singulièrement laborieuse. Depuis que le dernier cabinet, présidé par M. Depretis, a cru devoir donner sa démission sous le coup de cette malheureuse affaire de Massouah, si justement pénible au patriotisme italien, et du vote parlementaire qui en a été la suite, les négociations ont passé par une série de péripéties intimes sans arriver à un dénoûment; elles ont l'air de tourner sur elles-mêmes. Vainement le roi Humbert, en vrai souverain constitutionnel, a tour à tour appelé auprès de lui tous les personnages publics, les présidens des deux chambres, ceux qui étaient ministres hier et ceux qui ne demanderaient pas mieux que d'être les ministres de demain, les chefs de partis et de groupes : il n'est encore rien sorti de toutes ces consultations du Quirinal. Un instant, il est vrai, M. Depretis a paru avoir réussi à reconstituer son cabinet avec M. de Robilant, avec M. Magliani, M. Saracco et quelques membres nouveaux. On croyait déjà tout arrangé, tout décidé, lorsque tout s'est de nouveau disloqué, et le problème ministériel est redevenu plus difficile que jamais, d'autant plus qu'au bout de toutes les combinaisons il y a une dissolution éventuelle de la chambre, que le roi semble juger dangereuse ou inopportune dans les circonstances présentes. Au demeurant, les combinaisons possibles, vraisemblables, se réduisent à deux ou trois. Les chefs des diverses nuances de la gauche, M. Crispi, M. Nicotera, M. Cairoli, seraient certainement tout prêts à reprendre le pouvoir, si on le leur offrait; à l'extrémité opposée de droite, M. de Robilant est visiblement le candidat préféré du roi, tout au moins comme ministre des affaires étrangères. Entre les deux camps, M. Depretis, le vieux et rusé tacticien, qui depuis longtemps ne sort des cabinets que pour y rentrer aussitôt, reste toujours la grande ressource. Mais, dans tous les cas, quel que soit le ministère qui se forme, il rencontrera plus ou moins les mêmes difficultés parlementaires dans une chambre où les anciens partis sont décomposés, où ni la droite, ni la gauche, ni le centre n'ont une majorité, où rien, en un mot, n'est possible que par des alliances et des transactions auxquelles l'esprit italien se prête, d'ailleurs, toujours aisément.

Ce qui complique tout visiblement, c'est une considération de politique extérieure, c'est la question du renouvellement de l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne et avec l'Autriche, que le ministre des affaires

étrangères du dernier cabinet, M. de Robilant, était occupé à négocier et qui reste en suspens. La question est grave sans doute. Au fond, cependant, peut-être s'agite-t-on un peu trop au-delà des Alpes, à la poursuite de combinaisons qui pourraient être dangereuses si elles ne sont pas tout simplement chimériques. Quel intérêt si pressant a donc l'Italie à rechercher de si puissantes alliances? Son intégrité et son indépendance sont-elles en péril? par qui est-elle menacée? On ne saisit pas bien à quel propos et pour quelles fins elle est si occupée de resserrer ses liens avec les deux empires, à moins que ce ne soit pour se trouver en grande compagnie. On nous expliquait récemment, avec l'intention évidente de nous rassurer, que si l'Italie ne pouvait changer la direction de ses alliances, la France n'avait pas à s'en émouvoir; que, dans telle ou telle éventualité, l'Italie pouvait sans doute être conduite à ne consulter que ses intérêts, mais qu'elle ne ferait jamais rien contre notre pays. C'est fort obligeant! On voudrait, c'est assez apparent, bien vivre avec la France en nouant des alliances qui peuvent avoir leurs avantages, c'est possible, qui pourraient aussi conduire fort loin. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'avec tout cela, l'Italie se place forcément dans une situation un peu fausse et assez embarrassée, lorsqu'il lui serait si facile de ne pas se compromettre dans des alliances dont elle n'est pas maîtresse, de garder la liberté de ses relations, l'indépendance de son action. Aujourd'hui comme hier, c'est la plus sûre politique pour elle, parce qu'elle ne l'enchaîne pas à des calculs et à des intérêts qui lui sont étrangers, qui peuvent l'entraîner dans des crises où elle aurait peut-être plus à perdre qu'à gagner.

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les élections pour le nouveau Reichstag allemand ont eu lieu le 21. Elles ont abouti à la constitution d'une majorité pour le septennat militaire. M. de Bismarck a donc obtenu gain de cause auprès du corps

électoral d'Allemagne, et aussitôt les rumeurs belliqueuses se sont évanouies. La presse officieuse d'outre-Rhin a cessé brusquement sa campagne d'insinuations contre la prétendue soif de revanche qui devait entraîner la France à se précipiter contre l'empire voisin. On a même vu la *Post*, qui naguère avait déclaré la guerre prochaine, inévitable, publier un long article trois jours après les élections, pour démontrer qu'un conflit franco-allemand paraissait improbable depuis le 21.

Le caractère des imputations dirigées pendant plusieurs semaines contre la nation française est ainsi nettement établi. Elles ne cachaient aucune inquiétude sérieuse et constituaient une pure manœuvre électorale. On l'avait bien prévu, et les faits ont justifié les prévisions.

M. de Bismarck, toutefois, le résultat des élections le prouve, a réussi à intimider les électeurs allemands. Ceux-ci se sont laissé persuader en grand nombre que, si le nouveau Reichstag ne possédait pas une majorité disposée à sanctionner docilement les mesures militaires arrêtées par le grand état-major et le gouvernement, la France serait invinciblement poussée à déclarer la guerre. La population a protesté en masse, en élisant une majorité de septennalistes, qu'elle voulait le maintien de la paix. Comme la nation française ne le désire pas moins ardemment, il ne reste plus de motif sérieux de redouter l'accomplissement des sinistres prédictions qui, il y a quinze jours encore, terrifiaient la spéculation sur tous les marchés financiers.

Aussi les bourses du continent commencent-elles à se remettre peu à peu d'une si chaude alarme. La spéculation et les capitaux de placement se rassurent. Les fonds d'état, précipités, au plus fort de la crise, à des cours ridiculement bas, se sont déjà sensiblement relevés. On est encore très loin des prix cotés au commencement de décembre, mais la double crise des liquidations de fin décembre et fin janvier a désorganisé notre place et causé des ruines qui ne sauraient être de longtemps réparées. Pendant toute la première quinzaine de février, les transactions ont été comme suspendues; les carnets des intermédiaires restaient fermés; une défiance réciproque paralysait tout effort de réaction contre les effets de la panique. Depuis le 15, au contraire, les choses ont repris une allure plus régulière, les capitaux ont donné largement leur concours au moment de la liquidation bi-mensuelle. Un revirement favorable s'est aussitôt produit dans les dispositions, et les acheteurs ont reparu sur le marché. Le découvert, peu étendu d'ailleurs, qui s'était formé dans l'intervalle, a pensé que le moment était venu de procéder à des rachats.

On peut apprécier par le tableau suivant l'importance de l'amélioration déjà obtenue et qui, tout le fait espérer, s'accentuera vivement le mois prochain :

	15 février.	26 février.	Différences.
Rente 3 pour 100.	77.02	79.07	+ 2.05
Rente amortissable.	81.10	82.75	+ 1.65
Rente 4 1/2.	106.30	107.80	+ 1.50
Italien 5 pour 100.	92.95	95.05	+ 2.10
Hongrois 4 pour 100.	76.35	77.25	+ 0.90
Extérieure 4 pour 100. . . .	60.80	63.45	+ 2.65
Portugais 3 pour 100. . . .	51.62	53.62	+ 2.»»
Unifiée 4 pour 100.	358.75	363.»»	+ 4.25

C'est, avons-nous dit, la liquidation du 15 qui a donné le signal de cette volte-face. Grâce aux rachats et à l'impulsion de la force acquise, le 3 pour 100 français a été porté un moment à 79 fr. 75 et l'Italien à 96 francs. C'était aller un peu vite, d'autant plus que, sur ce dernier fonds, la prolongation de la crise ministérielle provoquée par l'affaire de Massouah et la nouvelle des désastres produits sur la côte de Ligurie par le tremblement de terre de mercredi dernier ont enrayé l'ardeur de la spéculation. Le découvert est alors revenu à la charge, le 3 pour 100 étant ramené à 78 fr. 75 et l'Italien à 94.75. Une oscillation en sens contraire a relevé les deux fonds un peu au-dessus de 79 francs et de 95. C'est là sans doute que les trouvera la réponse des primes.

Il est peut-être intéressant de noter que les fonds allemands, dont on ne s'occupe d'ailleurs nullement chez nous et qui ne se négocient ou ne se cotent qu'à Berlin, n'ont subi pendant toute la crise que d'insignifiantes variations. Il en a été de même pour les Consolidés anglais, qui se sont tenus entre 100 1/2 et 101.

La rente espagnole n'était qu'indirectement intéressée dans les éventualités de complications entre la France et l'Allemagne. Mais comme la spéculation était très chargée à la hausse sur ce fonds à Berlin et à Paris, la chute avait été lourde. Le relèvement s'effectue du même pas que sur les autres fonds publics. Il est facilité par le calme qui règne dans la Péninsule et par les laborieux efforts auxquels se livre le ministre des finances pour parer au déficit chronique des budgets espagnols.

Les mêmes raisons avaient déterminé la baisse du 3 pour 100 portugais, bien que le Portugal soit encore bien plus désintéressé que le pays voisin des affaires générales du continent. Le dernier emprunt du Portugal flotte encore sur les marchés émetteurs, et c'est la progression seule du classement qui pourra déterminer le relèvement des cours.

La rente hongroise ne réussit pas à reprendre ses anciens prix. On cotait 87 il y a trois ou quatre mois, on n'est plus qu'à 77. La place de Vienne n'essaie même pas de réagir contre l'influence des charges

écrasantes dont sont menacés les budgets de l'Autriche et de la Hongrie déjà si obérés. Les deux parlemens ont dû voter des crédits extraordinaires pour la landsturm. Les délégations vont se réunir dans quelques jours pour voter d'autres crédits destinés à assurer la sécurité de l'empire. Tant pour couvrir les dépenses d'armemens que pour parer aux déficits antérieurement existans, les deux moitiés de la monarchie austro-hongroise ont bien près de 300 millions de francs à demander à l'emprunt. Les fonds russes avaient peu baissé, ils se sont aisément relevés. L'Unifiée a regagné 5 francs à la faveur des bonnes dispositions générales. La situation financière de l'Égypte est prospère, mais les porteurs attendent toujours le remboursement de la retenue de 5 pour 100 effectuée depuis deux ans sur les coupons. Le Turc a oscillé de 13 à 13.50, sans affaires sérieuses. Les obligations privilégiées et les nouveaux titres garantis par les douanes ne se sont pas relevés.

Les obligations du Crédit foncier et de nos grandes compagnies de chemins de fer n'ont encore regagné qu'une faible partie du terrain perdu depuis la crise. A mesure que l'agitation se calmera, les capitaux recommenceront à se porter avec ardeur du côté de ces placemens favoris.

La reprise a été très vive, au contraire, sur les actions des établissemens de crédit : 50 francs sur la Banque de France à 4,125, 50 sur le Crédit foncier à 1,335, 40 sur la Banque de Paris, 25 sur la Banque d'escompte, cette valeur suivant fidèlement les fluctuations de la rente italienne, au sort de laquelle l'établissement est étroitement intéressé, 10 francs sur le Crédit lyonnais, 50 sur le Crédit mobilier, 7 sur la Société générale, 7 sur la Banque franco-égyptienne, 30 sur la Banque parisienne, 25 sur la Banque des pays autrichiens, 10 sur la Banque ottomane. Tout ce groupe avait fléchi en même temps que les fonds publics et s'est relevé avec eux, obéissant à la même impulsion, celle des rachats du découvert.

La hausse a été également importante sur les actions de chemins de fer. Le Lyon a regagné 20 francs à 1,230, le Nord 20 également à 1,530, le Midi 12 à 1,130, l'Orléans 20 à 1,315, les Autrichiens 15 à 480, les Méridionaux 20 à 732, le Nord de l'Espagne 12 à 365, le Saragosse 20 à 318.

Le Suez s'est relevé de 30 francs à 1,957, le Gaz de 30 à 1,445, la Compagnie des voitures de 15 à 660, le Panama de 8 à 400.

Le directeur-gérant : C. Buloz.